L'ARMÉE DE METZ

Souvenirs du général Jarras, chef d'état-major-général de l'armée du Rhin, publiés par M[me] Jarras; Plon, Nourrit et C[e]. Paris, 1892.

Voici, sur l'année terrible, et particulièrement sur la destinée fatale de l'armée de Metz, un témoignage considérable. J'ai personnellement connu le témoin. Lorsque j'avais l'honneur de garder les archives du dépôt de la guerre, le général Jarras a été mon chef, de 1867 à 1870; depuis, et jusqu'à sa mort, en 1890, j'ai conservé avec lui des relations dont la mémoire me reste précieuse. C'était un chef parfois difficile, rigoureux, exigeant, pour lui-même d'ailleurs comme pour autrui, mais parfaitement droit, franc, loyal, d'une sincérité absolue, sans dissimulation ni arrière-tours; le témoin est irréprochable. Il a écrit ses *Souvenirs* en 1874, après le procès de Trianon, sur des notes prises durant la campagne et complétées dans les premiers jours de son internement, comme prisonnier de guerre, à Francfort. Le manuscrit, écrit de sa main, a été, selon sa volonté expresse, exactement reproduit par les soins de M[me] Jarras; la fidèle exécutrice de ce pieux devoir a droit à l'hommage que, sans crainte d'être démenti, je me permets de lui rendre au nom du public.

I.

Le général Jarras a servi d'abord en Algérie, de 1834 à 1848. Premier aide-de-camp du général Cavaignac jusqu'au *dix dé-*

cembre, il est retourné en Afrique au mois d'août 1852, en qualité de chef d'état-major de la division de Constantine, alors commandée par le général de Mac-Mahon. Nommé, dès le mois d'avril 1854, sous-chef d'état-major-général de l'armée d'Orient, il n'est rentré en France qu'en 1856, avec le dernier détachement des troupes de Crimée. Général de brigade et sous-aide major-général de l'armée d'Italie, en 1859, il a été promu divisionnaire en 1867 et appelé par le maréchal Niel à la direction du dépôt de la guerre.

C'était au lendemain de l'affaire du Luxembourg. Le maréchal Niel avait dit à l'empereur : « C'est une couleuvre qu'il faut avaler; mais il faut que ce soit la dernière (1). » Il se mit donc résolument à la tâche, à la préparation d'une guerre qu'il jugeait inévitable et qu'il prévoyait formidable; c'est pourquoi, en même temps qu'il s'efforçait de refaire et de renforcer l'armée, il attendait du dehors, il demandait, il réclamait une grande alliance, de grandes alliances; mais où les prendre? La politique impériale avait mis toute l'Europe en défiance; aussi le maréchal, au mois d'avril 1869, pouvait-il dire amèrement à l'impératrice qui, depuis deux années, pressait ardemment son zèle, comme s'il avait eu besoin d'être stimulé: « Je me suis conformé à vos désirs, madame; je suis prêt, et vous ne l'êtes pas. » O surprise! ô mirage! un jour, on l'entrevit, cette grande alliance! mais le maréchal Niel n'était plus là, il était mort à la peine.

Au printemps de 1870, l'archiduc Albert, le vainqueur de Custozza, était venu visiter la France en curieux, en touriste, prenant son temps, nullement pressé, semblait-il, d'arriver à Paris; il finit par y arriver néanmoins, et même il y fit un assez long séjour. Ce touriste indifférent avait au fin fond de son portefeuille un certain papier : ce n'était ni plus ni moins qu'un plan de campagne éventuel, un projet d'opérations commun à la France et à l'Autriche contre la Prusse; il le laissa entre les mains de Napoléon III, après quoi il reprit le chemin de Vienne. Quelques jours plus tard, le 19 mai, à dix heures du matin, se trouvaient réunis dans le cabinet de l'empereur le maréchal Le Bœuf, ministre de la guerre, le général Frossard, le général Lebrun et le général Jarras. Il s'agis-

(1) Je tiens le propos du maréchal Niel lui-même. Au moment des élections législatives de 1869, il m'avait demandé un aperçu rapide et précis de la politique de Casimir Perier, intérieure et extérieure. C'est lorsque je lui portai ce travail qu'il me dit ce que je viens de rapporter, et il ajouta : « Je me suis mis à l'œuvre, et le jour est enfin venu où j'ai pu dire à l'empereur : Nous sommes prêts. » Cette assertion me parut grave. Quelques semaines après, le maréchal était mort. Était-il aussi prêt qu'il en avait la superbe assurance? J'en doute et je crois que la mort, heureusement, lui a épargné l'horreur de la désillusion.

sait d'examiner le plan de l'archiduc. Le voici tel que le général Jarras le rapporte dans ses *Souvenirs :* « Dès la déclaration de guerre, la France devait, avec sa principale armée, déboucher en Allemagne par Strasbourg et Kehl, et par une marche rapide se diriger vers Stuttgart, pour aller ensuite donner la main à l'armée autrichienne qui, pendant ce temps, se formerait en Bohême, soit à Prague, soit sur la frontière wurtembergeoise. Avec une seconde armée, la France devait tenir la ligne de la Sarre, et pénétrer même, si elle pouvait, dans les provinces rhénanes, en se rapprochant le plus possible de Mayence. L'archiduc pensait que le mouvement de notre première armée pouvait facilement se faire avec assez de rapidité pour que les États du Sud de l'Allemagne se trouvassent séparés de ceux du Nord avant d'avoir pu opérer leur concentration individuelle. Dans le même temps, la Prusse et les États du Nord n'oseraient pas dégarnir le Palatinat ni la ligne de Mayence-Cologne-Coblentz, menacée par notre seconde armée, ni le Hanovre encore frémissant de son incorporation forcée, ni enfin les côtes de la mer du Nord et de la Baltique menacées d'une descente de nos troupes auxquelles l'armée danoise était impatiente de se joindre. Notre première armée ne devait donc pas rencontrer d'obstacle sérieux dans sa marche ; elle devait avoir facilement raison de la seule armée prussienne qui voudrait tenter de l'arrêter, et sa jonction avec l'armée autrichienne se ferait précisément au moment où une armée italienne de 100,000 hommes déboucherait en Bavière par le Tyrol. Dès lors les États du Sud, cernés ou envahis de toute part, seraient trop heureux de secouer le joug de la Prusse et de confondre de nouveau leurs intérêts avec ceux de l'Autriche, et il devenait impossible à l'Allemagne du Nord de soutenir la lutte. »

N'était-ce pas séduisant, et ce plan d'opérations n'était-il pas d'une lucidité merveilleuse ? Dans un coin cependant de ce lumineux tableau il y avait un point noir, et quand on s'y attachait, on le voyait monter, grandir, s'étendre, et bientôt couvrir tout de son ombre. Il était dit qu'en même temps que l'armée française se porterait vers Stuttgart, l'armée autrichienne « se formerait » en Bohême ; or l'archiduc Albert n'avait pas pu dissimuler que cette formation ne demanderait pas moins de six semaines, et que par conséquent pendant six semaines l'armée française se trouverait seule aux prises avec toutes les forces allemandes. Six semaines ! c'était beaucoup plus que n'avait duré la guerre de 1866 ; avant que l'Autriche ne fût en mesure, le gros du conflit serait assurément décidé dans un sens ou dans l'autre. Ainsi raisonnait-on dans le cabinet de l'empereur, les yeux sur la carte, le compas à la

main, le maréchal Le Bœuf et le général Frossard un peu plus optimistes que les deux autres, mais n'allant pourtant pas jusqu'à nier le danger de cette combinaison qui n'en était pas une, puisqu'il n'y avait ni action simultanée, ni coopération effective. En fait, il n'y eut ni conclusion du débat, ni décision prise. A quelques jours de là, le général Lebrun fut envoyé à Vienne; il vit l'archiduc Albert, il vit l'empereur François-Joseph qui lui déclara loyalement que l'Autriche était hors d'état d'entrer en campagne en même temps que la France, et qu'il désirait vivement que l'empereur Napoléon ne se fît aucune illusion sur le concours immédiat qu'il pouvait attendre de lui. Six semaines après, la guerre était déclarée.

II.

L'état-major-général de l'armée que l'empereur devait commander en chef avait à sa tête un major-général, le maréchal Le Bœuf, et deux aides-majors généraux, les généraux Lebrun et Jarras. Pendant que les corps, dirigés, les uns sur la Sarre, les autres sur le Rhin, essayaient de se former et de se tirer du désarroi où les avait surpris la déclaration de guerre, le maréchal Le Bœuf s'efforçait, avec une hâte fébrile, de parer aux difficultés qui lui étaient signalées de toutes parts. Il ne quitta Paris que le 23 juillet, avec le général Lebrun. Laissé aux ordres de l'empereur, le général Jarras se rendit à Saint-Cloud, le 24 au soir. De la terrasse couverte de marronniers on entendait, par les fenêtres du salon, des voix féminines chanter la *Marseillaise;* l'impression du général fut pénible; elle le fut encore, mais d'une autre sorte, quand, dans le cabinet de l'empereur, il put constater que le commandant en chef n'avait pas une habitude suffisante des détails topographiques, de ce qu'on appelle en un mot lire une carte. Le lendemain, il y eut un dîner qui fut très gai; l'impératrice montrait une confiance absolue dans l'issue de la guerre.

Arrivé à Metz, le 28 juillet, à cinq heures du soir, l'empereur fit appeler immédiatement à la préfecture, où ses appartemens avaient été préparés, le major-général, les deux aides-majors et le maréchal Bazaine. Bazaine! Voici qu'il entre sur le théâtre, le triste héros d'un drame lugubre, et, dès cette première scène, nous pouvons commencer à l'étudier dans son jeu.

Depuis deux ans que la crise était dans l'air, Bazaine, d'après de sérieux indices, peut-être des promesses même, s'était flatté d'être

général en chef de l'armée de la Sarre ; or, la crise venue, c'était pour commander un simple corps, le 3e, qu'on venait de lui faire quitter le commandement de la garde impériale ! Il est vrai que les 2e et 4e corps étaient mis provisoirement sous ses ordres ; mais enfin il n'était qu'un subordonné ; il y avait au-dessus de lui l'empereur, et sous le nom de l'empereur, le major-général. Le témoin qui nous renseigne est un bon observateur. « Je remarquai particulièrement, nous dit le général Jarras, l'attitude froide et réservée du maréchal Bazaine. Il fut très bref dans ce qu'il avait à dire et s'abstint d'exprimer une opinion sur ce qu'il convenait de faire; je ne sais s'il avait un plan d'opération tout prêt, mais il n'en laissa rien paraître. Il me sembla d'ailleurs qu'il était bien aise qu'on n'ignorât pas qu'il n'était nullement satisfait. » Même attitude, boudeuse et mécontente, dans la conférence tenue, par ordre de l'empereur, le 31 juillet, à Forbach, entre le maréchal Bazaine, le général Frossard, commandant du 2e corps, le général de Failly, commandant du 5e, le général Lebrun, les généraux Soleille, de l'artillerie, et Coffinières, du génie. Il s'agissait de s'entendre et de se concerter pour l'attaque de Sarrebrück. Le maréchal, qui devait avoir la direction générale de l'affaire, affecta de n'y prendre qu'un médiocre intérêt, et quand vint l'exécution, le 2 août, il en laissa tout le soin au général Frossard. Était-ce pour lui être agréable? On vit bien, quatre jours après, tout le contraire, quand, le 6, à Forbach, le 2e corps, attaqué dès le matin par des forces qui ne cessèrent pas de grossir, attendit vainement le concours et le secours que lui devaient les divisions du 3e corps, placées à sa droite et à sa gauche, et qu'elles lui auraient certainement apportés si le maréchal Bazaine s'était hâté de leur dépêcher ses ordres; quand elles les reçurent, il était trop tard; le 2e corps, abandonné à lui-même, écrasé, mutilé, avait évacué Forbach ; il ne restait plus qu'à couvrir sa retraite.

Ce ne fut pas seulement la retraite du 2e corps; dès le lendemain, toute l'armée se replia sur Metz. Selon l'intention de l'empereur, ce n'était qu'une première étape; il voulait par Verdun redescendre jusqu'à Châlons et y attendre le maréchal de Mac-Mahon qui ramenait d'Alsace les 1er, 5e et 7e corps; mais de Paris, l'impératrice et le ministère blâmaient ce mouvement rétrograde. Les télégrammes volaient, se croisaient, se heurtaient; de là des retards, des lenteurs, des indécisions, ou plutôt des décisions contradictoires. Le 6e corps, commandé par le maréchal Canrobert, et qui devait former d'abord la réserve générale de l'armée, avait été laissé au camp de Châlons; appelé en toute hâte à Metz, le 7 août, il avait déjà sa tête de colonne à Nancy quand il reçut l'ordre de

revenir au camp, puis tout de suite un appel réitéré sur Metz. Trois divisions purent y arriver; mais les trois quarts de la quatrième, toute la cavalerie, les réserves de l'artillerie et du génie, coupés par l'ennemi, furent contraints de rentrer à Châlons, de sorte que le 6e corps, ainsi qu'un navire désemparé, n'ayant plus tous ses élémens de force, tous ses moyens de résistance, allait, malgré l'énergie de son chef, affronter, dans des conditions inégales, un adversaire armé de toutes pièces et parfaitement outillé.

De Paris cependant les dépêches arrivaient de plus en plus pressantes, impérieuses. Soutenu par la régente, le nouveau ministre de la guerre, comte de Palikao, exigeait ouvertement la déchéance du major-général, son prédécesseur, et même à mots plus couverts, celle de l'empereur, commandant en chef. Le 12 août, « ce fut, dit le général Jarras, une scène lamentable dont je fus le témoin, dans le cabinet du maréchal Le Bœuf, au moment où venait d'arriver la dépêche de l'impératrice. La consternation était peinte sur les visages. L'empereur impassible regardait et attendait. Le maréchal Le Bœuf, atterré, se plaignait amèrement de l'injustice des hommes. Le général Changarnier, qui partageait son temps entre le cabinet de l'empereur et celui du major-général, déplorait la mesure et, sans donner aucun avis sur ce qu'il convenait de faire, cherchait quels pouvaient être les hommes pervers qui, dans les circonstances critiques où nous nous trouvions, avaient frappé ce coup dont, selon lui, la signification était évidemment révolutionnaire. Assurément, l'impérialiste le plus dévoué n'aurait pas parlé avec plus de mépris des membres de l'opposition. Quant à M. Thiers, qu'il déclarait connaître à fond et qu'il a depuis lors plusieurs fois appelé son ami, il ne trouvait pas de termes assez violens pour qualifier son ambition malsaine et son activité révolutionnaire, disait-il. Je ne pouvais pas en croire mes oreilles, mais j'étais loin de prévoir ce que je devais entendre plus tard. »

Le major-général avait envoyé, par un télégramme, en termes très dignes, sa démission à l'impératrice qui lui fit une réponse gracieuse. Dans le même temps, l'empereur abdiqua le commandement de l'armée du Rhin. Le maréchal Bazaine fut nommé général en chef, et on lui donna, sans le consulter, car il n'était pas présent, pour chef d'état-major le général Jarras. « Je n'avais, dit celui-ci, nullement désiré et encore moins recherché ces fonctions. Aussi, au moment où je fus prévenu de la désignation dont je venais d'être l'objet, en présence de l'empereur, du maréchal Le Bœuf, du général Changarnier et du général Lerun, je protestai; mais on insista et, je dus obéir, n'écoutant que le sentiment du devoir. »

III.

Bazaine a écrit deux volumes sur son commandement. Le premier (1), publié à Paris en 1872, avant le procès, n'est guère qu'une compilation d'ordres, de dépêches et de rapports. Il n'en est pas de même du second (2), publié à Madrid en 1883. Celui-ci est un gros pamphlet, bourré de récriminations, d'attaques, d'insultes et de violences contre tout et contre tous. Il a osé y coller cette épigraphe: *Veritas vincit*. Si l'on y cherche la vérité promise, voici ce qu'on trouve: une incohérence calculée. A tous les endroits délicats, à tous les passages dangereux, l'auteur se dérobe, disparaît tout à coup, à l'abri d'une digression inopinée, étrangère au sujet; après quoi, le défilé franchi de la sorte, il reparaît et poursuit, avec une aisance parfaite, comme si de rien n'était. C'est merveilleux comme tour de passe-passe.

Voici ce qu'il dit, avec une modération d'ailleurs plus rare que de coutume, au sujet du général Jarras, nommé chef d'état-major. « Cet officier-général me fut imposé contrairement aux habitudes qui laissent la désignation, ou au moins la proposition à faire, au chef de l'armée sous les ordres duquel il doit servir. Il y a dans ces fonctions des relations journalières telles qu'il est indispensable, pour la marche régulière d'un service aussi important, que les caractères aient une grande assimilation, et je voulais avoir le général Manèque qui avait été avec moi au Mexique. Cette observation n'est pas dans ma pensée un blâme pour M. le général Jarras, loin de là, car j'ai toujours été satisfait de sa manière d'être à mon égard; elle n'est que pour prouver qu'il m'a été imposé avec le commandement en chef. Il en a été de même des officiers composant le grand état-major-général, parmi lesquels s'en trouvaient quelques-uns, plutôt faits pour être journalistes-*reporters* que militaires, et dont je me serais bien passé. »

Écoutons maintenant le général Jarras. « J'espérais que le maréchal Bazaine, qui jusqu'alors m'avait témoigné de la bienveillance, faciliterait ma tâche, et ce fut là mon erreur. En effet, dès le commencement, le maréchal m'a systématiquement tenu à l'écart, sans me faire part de ses projets, si ce n'est au moment où il me donnait ses instructions pour transmettre ses ordres à l'armée. Pour être constamment en mesure de remplir ses fonctions dans toute leur étendue, le chef d'état-major a besoin d'une autorité qu'il

(1) *L'Armée du Rhin*, depuis le 12 août jusqu'au 29 octobre 1870, par le maréchal Bazaine. Paris, 1872; Plon.

(2) *Épisodes de la guerre de 1870 et le blocus de Metz*, par l'ex-maréchal Bazaine. Madrid, 1883; Gaspar.

ne peut tenir que de la confiance du commandement. De là résulte la nécessité d'une entente complète et incessante entre le commandement et le chef d'état-major; aussi ai-je fait tous mes efforts pour obtenir la confiance du maréchal Bazaine; je puis même dire que j'ai été jusqu'à faire abstraction de ma personnalité, en vue du bien du service; mes bonnes intentions ont été stériles. Dès le moment où il prit possession de son commandement, le maréchal Bazaine réduisit mes fonctions à celles d'un agent passif. Je n'étais pour lui qu'un secrétaire. » — « Les états-majors, ajoute-t-il ailleurs, sont les yeux, les oreilles, la voix de leur général, de sorte que, dans tout ce qu'ils font et disent en matière de service, leur devoir est de s'identifier avec lui. Ayant à chaque instant à transmettre la pensée de son général, le chef d'état-major a besoin de posséder toute sa confiance, et comme la confiance ne s'impose pas, il est désirable que le général fasse lui-même le choix de son chef d'état-major. » Sur ce point-là seulement Bazaine et Jarras tombaient d'accord. Le chef d'état-major est le *confident* de la tragédie classique. Ce fut une faute lourde à ceux qui s'avisèrent d'accoler deux caractères si dissemblables, la droiture un peu brusque de l'un à la duplicité cauteleuse de l'autre.

Dès le premier jour, le général Jarras fit l'épreuve du sort qui l'attendait. Le nouveau commandant en chef avait son quartier-général à Borny; le nouveau chef d'état-major, qui était à Metz, avait hâte de rejoindre le maréchal, quand celui-ci lui fit savoir qu'ils étaient fort bien où ils se trouvaient l'un et l'autre. Quelques heures plus tard, venu à Metz à l'improviste, le maréchal était déjà en voiture prêt à reprendre le chemin de Borny, lorsque le général, averti par hasard, arriva tout juste pour s'entendre dire qu'on n'avait pas d'ordres à lui donner. Cependant, il en reçut dans la soirée; il s'agissait de préparer pour le lendemain, 14 août, la marche de l'armée sur Verdun.

Voici quelles étaient, à cette date, les forces de l'armée dite encore du Rhin: cinq corps comprenant quinze divisions d'infanterie et vingt et un régimens de cavalerie marchant avec eux, plus deux divisions de réserve de cavalerie. Le 2e corps avait pour chef le général Frossard; à la tête du 3e, auparavant commandé par le maréchal Bazaine, était le général Decaen; blessé mortellement ce même jour, à la bataille de Borny, il fut remplacé par le maréchal Le Bœuf; le 4e avait pour chef le général de Ladmirault; le 6e le maréchal Canrobert; le général Bourbaki était à la tête de la garde impériale. Les généraux de Forton et du Barrail menaient les divisions de réserve de cavalerie. Les généraux Soleille et Coffinières commandaient respectivement les armes spéciales, artillerie et génie. Les effectifs étaient de 122,000 hommes d'infanterie, de

13,000 cavaliers, de 10,000 artilleurs; en y ajoutant les troupes du génie, les services administratifs et les services auxiliaires, on pouvait compter 160,000 hommes. L'artillerie avait 90 batteries attelées, soit 540 bouches à feu, canons et mitrailleuses.

L'attaque des Prussiens sur Borny, le 14 août, victorieusement soutenue et contenue par les 3e et 4e corps, avait eu pour objet et eut pour effet de retarder la retraite de l'armée dans la direction de Verdun et sa concentration sur le plateau de Gravelotte. La journée du 15 fut employée tout entière au défilé des colonnes suivant les directions indiquées ; le soir venu, quelques-unes d'entre elles n'avaient pas encore atteint les emplacemens assignés à leurs bivouacs. Cependant, de mauvais symptômes étaient signalés; l'ennemi, ayant passé la Moselle au-dessus de Metz, forçait de marche sur la gauche, et ses éclaireurs avaient été vus sur la route de Verdun, à Mars-la-Tour. L'empereur était à Gravelotte; le général Jarras l'y aperçut, comme à l'ordinaire, calme, impassible; mais le prince impérial, inquiet, anxieux, allait de l'un à l'autre, quêtant des opinions rassurantes, des impressions favorables, des motifs d'espérance. Enfin, dans la nuit du 15 au 16, vers trois heures du matin, Napoléon III et son fils, escortés par une brigade de cavalerie, quittèrent Gravelotte et par Doncourt purent gagner Verdun; ils allaient rejoindre les troupes qu'on réunissait au camp de Châlons. Quelques heures plus tard, c'eût été trop tard. Le 16, à dix heures, commençait la bataille de Rezonville.

Comme à Borny, l'armée se défendit vigoureusement et gagna même un peu de terrain sur sa droite ; comme à Borny, les Prussiens se tinrent satisfaits, parce qu'ils avaient encore une fois retardé la marche de l'armée française. Non-seulement ils l'avaient retardée, ils lui avaient coupé la route directe de Metz à Verdun; en dépit de ses efforts, le 4e corps n'avait pas pu les déloger de Mars-la-Tour. Dans les bivouacs français néanmoins, on se félicitait, on était fier de cette rude journée; il y avait plus au nord d'autres chemins, celui de Briey par exemple, et l'on ne doutait pas que, dès les premières heures du lendemain, par un simple changement de direction, la marche ne fût reprise ; personne, même parmi les pessimistes, ne s'arrêtait à l'idée qu'on pût rétrograder vers Metz. Dans la nuit, tout à coup, l'ordre en fut donné. Quelle stupeur ! Vers onze heures du soir, le maréchal Bazaine avait dicté au général Jarras une circulaire qui prescrivait aux commandans des corps d'armée de se replier, dès le point du jour, de prendre position, la gauche à Rozérieulles, la droite à Saint-Privat, et de s'y couvrir par des ouvrages de campagne. Quel était le prétexte de ce recul? L'insuffisance, sinon le manque de vivres et de munitions. Pour les vivres, le prétexte était faux;

pour les munitions, il était tout au moins contestable. Il est vrai que le commandant supérieur de l'artillerie, le général Soleille, avait manifesté à ce sujet une inquiétude excessive, dont le général en chef n'avait pas manqué de se faire un argument; mais la distance n'était pas si grande que du champ de bataille glorieusement conservé il ne fût facile d'envoyer caissons et fourgons se remplir à Metz : en profitant de la nuit, c'eût été l'affaire de quelques heures.

On se replia donc. Pendant toute la journée du 17, les troupes travaillèrent à se retrancher; les lignes d'Amanvilliers, comme on les nomma, devinrent en effet très fortes, si ce n'est vers la droite, du côté de Saint-Privat, où le terrain était moins favorable à la défensive. C'était le poste assigné au 6ᵉ corps, le plus mal outillé, le plus mal armé, le moins en état de s'éclairer, puisque, ainsi qu'on l'a vu, son parc du génie, sa réserve d'artillerie, sa cavalerie, refoulés sur le camp de Châlons, n'avaient pas pu le rejoindre. De ce côté donc, les ouvrages de campagne n'eurent ni le développement, ni le profil qui, là plus qu'ailleurs, eussent été nécessaires.

Tel était l'état des choses quand, le 18, dans la matinée, les avant-postes signalèrent un grand mouvement de colonnes ennemies, de gauche à droite. Le maréchal Bazaine ne parut pas s'en inquiéter. Vers dix heures, il envoya le colonel Lewal, de l'état-major-général, faire une reconnaissance, non pas sur le front, mais en arrière des troupes, afin de déterminer les points que les corps devraient occuper, lorsqu'il en serait donné l'ordre. Cependant le canon commençait à gronder ; à midi, la bataille était engagée sur toute la ligne. Le maréchal affectait une telle confiance dans la solidité de sa position défensive qu'il disait et répétait que cette attaque ne pouvait pas être sérieuse ; ce fut vers deux heures seulement qu'il se décida, pour voir ce qui se passait, à monter à cheval; mais il n'alla pas plus loin que le fort Saint-Quentin où il établit son observatoire. Cependant le général de Ladmirault et le maréchal Canrobert demandaient du renfort; l'artillerie du 6ᵉ corps était notoirement insuffisante; vers la fin de la journée, le commandant en chef lui envoya deux batteries à cheval de la garde. Ce fut, pendant la bataille, tout ce qui fut engagé de ce corps d'élite, à la tête duquel le général Bourbaki frémissait d'impatience; pareillement, la réserve générale d'artillerie et la plus grande partie de la cavalerie furent laissées en attente au bivouac. A sept heures, le maréchal Bazaine rentrait au quartier-général, non pas triomphant, mais satisfait. Tout à coup, vers neuf heures, à nuit close, il y eut une rumeur de panique sur la route de Woippy à Saint-Privat; un peu après, le général Jarras vit arriver

ensemble le commandant Lonclas, aide-de-camp du maréchal Canrobert, et le capitaine de La Tour du Pin, aide-de-camp du général de Ladmirault. Tous les deux apportaient de fâcheuses nouvelles : tourné, attaqué, canonné de front et de flanc, le 6e corps n'avait pu se maintenir à Saint-Privat ; il se retirait, et le 4e, lié à sa fortune, se retirait comme lui, l'un et l'autre continuant de se battre en retraite. Il faut ici donner la parole au général Jarras : « L'attitude et le langage de ces deux officiers faisaient suffisamment connaître que, malgré la vigueur et la ténacité des troupes, nous avions subi un échec dont il n'était pas possible à ce moment d'apprécier la gravité. Je les conduisis immédiatement auprès du maréchal qui avait fait fermer sa porte, afin de pouvoir travailler sans être dérangé inutilement. Il écouta ces rapports sans laisser paraître ni émotion ni surprise ; presque sans prendre le temps de la réflexion, il indiqua sommairement les positions nouvelles que les corps devaient occuper, et remarquant la tristesse de ces deux aides-de-camp, il les engagea à bannir toute inquiétude et ajouta : « Ce mouvement devait être fait demain matin, vous le ferez quelques heures plus tôt. »

Ainsi ces fameuses lignes d'Amanvilliers, si bien choisies, si bien retranchées, si fortes, ce n'était, après Rezonville, que la seconde étape de la retraite sous Metz, et il avait déjà préparé la troisième ; et c'était pour reconnaître celle-ci qu'il avait, dès le matin, avant tout engagement, fait partir le colonel Lewal.

Dans son apologie de 1883, il a écrit ceci : « Me conformant aux instructions contenues dans le titre XIII du Service en campagne : « Le commandant en chef prescrit à l'avance les dispositions à suivre en cas d'insuccès ; il indique aux officiers-généraux et aux chefs de corps les mouvemens qu'ils auraient à faire dans les différentes chances qu'on peut prévoir, et les positions qu'ils devraient successivement occuper... » j'avais envoyé M. le colonel Lewal reconnaître les positions en arrière des lignes d'Amanvilliers et les routes qui y conduisaient, pour qu'en cas d'une retraite forcée, les commandans des corps d'armée sachent où diriger leurs troupes. Quel grief n'en tire-t-on pas contre ma pensée! « C'était la preuve que je ne voulais pas m'éloigner de Metz... » et beaucoup d'autres balivernes plus absurdes et malveillantes les unes que les autres. Cela ne prouve qu'une chose, c'est que les médisans ne connaissaient pas le règlement sur le service en campagne, et je n'en fus pas étonné. » C'est tout. Quoi! sur une question d'un si grand intérêt, c'est là toute sa défense! Il en sent si bien le défaut que, par une de ces digressions dont il est coutumier, il nous donne tout de suite le dispositif de l'armée allemande, et comme cette diversion ne pourrait pas suffire, tout de

suite encore, en douze grandes pages de petit texte, le journal de marche du 64e de ligne, depuis le 21 juillet 1870, « départ de Calais, » jusqu'au 31 août, « combat de Servigny. »

Dans un passage excellent de son livre, le général Jarras a porté sur l'état d'esprit du maréchal Bazaine, en ce moment critique, un jugement qui deviendra l'arrêt de l'histoire. « Ni par l'étendue de son savoir, ni par son génie militaire, ni par l'élévation de son caractère, le maréchal Bazaine n'était en mesure de tirer l'armée du Rhin de la situation fâcheuse où elle se trouvait, le jour où il fut investi du commandement en chef. Il est d'ailleurs une qualité indispensable dans les circonstances difficiles qui lui faisait complètement défaut. Il ne possédait en aucune manière l'énergie du commandement, il ne savait pas dire : *Je veux*, et se faire obéir. Donner un ordre net et précis était de sa part une chose impossible. Je crois aussi bien fermement que, quoi qu'il fît, il sentait dans son for intérieur que la situation et les événemens étaient au-dessus de ses forces. Il succombait sous le poids de cette vérité accablante. N'ayant pas su arrêter un plan de conduite, il n'avait pas un but net et précis ; il tâtonnait et voulait ne rien compromettre, en attendant que les événemens lui ouvrissent des horizons nouveaux dont il espérait, au moyen d'expédiens plus ou moins équivoques, parvenir à dégager, sinon son armée, au moins sa personnalité et ses intérêts. Faute de mieux, il s'est abandonné au hasard, dernière ressource de ceux qui ne comptent plus sur eux-mêmes. Mais que l'on suppose un instant le commandant en chef de l'armée du Rhin doué de l'énergie puissante et patriotique des grandes âmes, il eût méprisé tous les petits calculs plus ou moins aléatoires pour marcher franchement et virilement droit au but. Il eût certainement enflammé de cette pensée tout à la fois si grande et si simple son armée entière, depuis ses commandans de corps d'armée jusqu'aux derniers soldats ; il l'eût entraînée d'enthousiasme à un effort suprême, et fortement résolu à vaincre à tout prix, j'ai la conviction qu'il aurait vaincu. »

IV.

C'en était fait. Ramenée à Metz, sous le canon des forts, l'armée désormais était rivée à la place. Le 19 août, elles commencèrent d'être bloquées ensemble. Il y avait huit jours que Bazaine avait pris le commandement.

A cette même date, il adressait à l'empereur le télégramme qui devait entraîner de si fatales conséquences : « Les troupes sont fatiguées de ces combats incessans qui ne leur permettent pas les soins matériels ; il est indispensable de les laisser reposer deux ou

trois jours. Je compte toujours prendre la direction du nord, et me rabattre ensuite par Montmédy sur la route de Sainte-Menehould à Châlons, si elle n'est pas fortement occupée; dans ce cas, je continuerais sur Sedan et Mézières pour gagner Châlons. » Le même jour, il mandait au maréchal de Mac-Mahon : « J'ai dû prendre position près de Metz, pour donner du repos aux soldats et les ravitailler en vivres et en munitions. L'ennemi grossit toujours autour de nous et je suivrai très probablement, pour vous rejoindre, la ligne des places du nord. Je vous préviendrai de ma marche, si je puis toutefois l'entreprendre sans compromettre l'armée. » On voit la différence de ces deux télégrammes, et combien le second était restrictif du premier

Face à face avec ses lieutenans et dans ses communications avec les troupes, le maréchal manifestait hautement ses intentions de départ. Le 25 août, l'armée fut prévenue d'avoir à s'approvisionner pour trois jours et de se tenir prête à marcher le lendemain, dès l'aube. En effet, le 26, le mouvement commença; à midi, tous les corps, sauf la garde, étaient en position sur la rive droite de la Moselle. Les commandans des corps d'armée avaient été convoqués au château de Grimont. En s'y rendant, le maréchal laissa tomber ces mots : *Que vont-ils me dire?* Le général Jarras, qui les recueillit non sans étonnement, se permit une remarque : quels que fussent les avis des lieutenans, c'était au chef seul qu'il appartenait de décider, parce que la responsabilité appartenait à lui seul. La remarque était juste, irréfutable, mais elle était déplaisante; le maréchal n'y répondit pas. *Que vont-ils me dire?* Ces cinq monosyllabes, qui n'avaient l'air de rien, c'était tout. Le jeu de Bazaine allait être, en effet, de circonvenir et d'enlacer ses lieutenans, de solliciter habilement leurs sentimens personnels, de transformer peu à peu les sentimens en opinions, les opinions en décisions, de se décharger sur autrui de sa responsabilité propre, de faire, en deux mots, d'une réunion purement consultative une sorte de parlement militaire dont les votes feraient loi. Ce n'était pas du premier coup qu'il se flattait d'y réussir; aussi l'essai qu'il allait tenter le rendait-il anxieux.

La réunion eut lieu à une heure. Le maréchal indiqua brièvement son intention de gagner Thionville par la rive droite de la Moselle, puis de repasser sur la rive gauche dans la direction de Montmédy. Voilà son plan : qu'en pensait-on? Tous commencèrent par déclarer qu'ils étaient prêts à marcher sur l'ordre du commandant en chef. Il n'y avait donc qu'à lever la séance et à donner le signal aux troupes qui attendaient l'arme au pied. Il n'en fut rien fait, le maréchal ayant témoigné le désir d'interroger les commandans de corps d'armée sur les dispositions physiques et

morales de leurs hommes; puis il donna la parole au général Soleille. Le commandant supérieur de l'artillerie, dont l'opinion, le 16 août, après la bataille de Rezonville, avait servi de prétexte au premier mouvement de retour sur Metz, se déclara nettement pour l'expectative en alléguant, d'abord la fatigue de l'armée, puis l'importance stratégique de la position qu'elle occupait, sur les derrières de l'ennemi, avec cet avantage d'immobiliser les deux cent cinquante mille hommes du prince Frédéric-Charles. A son tour, le général Coffinières, qui était à la fois commandant supérieur du génie de l'armée et gouverneur de Metz, conclut comme le préopinant, mais pour un autre motif, à savoir l'urgence de compléter les défenses de la place et surtout des forts qui n'étaient pas en état de soutenir une attaque de vive force. Les argumens des généraux Soleille et Coffinières ayant visiblement frappé les autres membres du conseil, le maréchal recueillit aussitôt les voix qui allèrent à l'expectative. Comme, pendant cette délibération prolongée, un violent orage avait inondé les terres, il fut convenu que le mauvais temps serait allégué comme raison du contre-ordre que les troupes allaient recevoir. Ainsi échoua cette première velléité de rentrée en campagne.

Le 30 août, une rumeur se propagea que, parti du camp de Châlons avec une armée refaite, le maréchal de Mac-Mahon arrivait à la rescousse. La journée du lendemain fut d'abord la répétition de la prise d'armes du 26, concentration sur la rive droite de la Moselle et réunion du conseil au château de Grimont. Là, en effet, le maréchal Bazaine donna lecture de deux dépêches annonçant la marche de l'armée de Châlons sur la Meuse ardennaise, puis il fit connaître à ses lieutenans la part que chacun d'eux allait prendre aux opérations dont l'objectif était d'abord la trouée des lignes allemandes, puis Thionville. A deux heures, les commandans des corps étaient à la tête de leurs troupes. Le maréchal Le Bœuf devait commencer l'attaque, au signal d'un coup de canon tiré sur l'ordre du général en chef. Celui-ci parcourait le terrain, faisant construire des épaulemens de batteries, rectifiant la direction des têtes de colonnes. Le temps passait; trois heures sonnèrent, puis quatre heures; alors seulement le maréchal Bazaine parut s'étonner de l'inaction du 3e corps; il semblait avoir oublié que c'était lui-même qui s'était réservé de donner le signal; une observation du général Jarras lui rendit la mémoire; le coup partit et l'action s'engagea. Il était bien tard. Aux dernières lueurs du jour, les Allemands étaient chassés de Noisseville, de Servigny et de Villers-l'Orme; malheureusement, pendant la nuit, les troupes qui occupaient Servigny, attaquées par l'ennemi en force, ne purent s'y maintenir et le village fut perdu. Le 1er septembre, un épais

brouillard couvrait la campagne; il ne se dissipa qu'après sept heures. Les Allemands étaient accourus en masses profondes et leur artillerie avait la supériorité du nombre et du tir. L'action reprise ne donna pas d'aussi bons résultats que ceux de la veille; il fallut céder peu à peu le terrain conquis, puis rentrer dans le camp retranché de Metz; l'ennemi n'inquiéta pas la retraite. Telle a été la bataille de Noisseville.

Fidèle à sa manière de répartir sur d'autres têtes la charge de responsabilité qui pesait sur la sienne, le maréchal Bazaine ne manqua pas de se plaindre que ses ordres n'eussent pas été exécutés comme ils auraient dû l'être. « Je l'avais entendu déjà, dans plusieurs circonstances, écrit le général Jarras, insinuer que ses lieutenans manquaient d'intelligence de la guerre et négligeaient quelquefois, peut-être avec intention, de se conformer aux ordres qu'il leur donnait; mais, soit par nature, soit par calcul, le maréchal Bazaine ne pouvait pas se résoudre à exercer le commandement d'une main ferme et vigoureuse. Trop souvent ses ordres manquaient de précision; dans bien des cas, on pouvait croire qu'ils prêtaient volontairement à l'équivoque. Écrasé par le sentiment de sa responsabilité, il lui semblait qu'elle était partagée par ceux qui étaient les plus élevés après lui, lorsqu'il les avait consultés même indirectement. En même temps il dépréciait ces mêmes lieutenans et, pour mieux parvenir à son but, il les attaquait par le ridicule. Cependant il accueillait avec une bonhomie trompeuse tous ceux qui l'approchaient, et il m'est arrivé plusieurs fois de le voir faire une très gracieuse réception à ceux que, quelques instans auparavant, mais en leur absence, il avait accablés non-seulement de ses sarcasmes, mais encore de ses insinuations malveillantes. Il se croyait populaire et voyait avec un dépit mal dissimulé ce qui pouvait attirer sur d'autres l'attention publique. C'est dans ce sens qu'on peut dire qu'il était jaloux du commandement. Il était facile de le voir au soin qu'il prenait de rejeter les insuccès sur ses sous-ordres. »

V.

Le 3 septembre, on entendit des avant-postes de grandes clameurs dans les lignes prussiennes. Deux jours plus tard, les vigies signalèrent à l'horizon vers le sud de longues traînées de poussière comme en soulèvent les colonnes en marche; aussitôt le bruit courut à travers les camps d'une grande défaite des Allemands qui se repliaient à la hâte. Hélas! c'étaient les débris de l'armée de Châlons qui s'en allaient en Allemagne. Après les batailles de Rezonville et de Saint-Privat on avait renvoyé à l'ennemi quinze

cents prisonniers, à charge d'échange. Le 7 septembre, il commença d'acquitter sa dette; on vit arriver aux avant-postes sept cent cinquante hommes, non pas des régimens de l'armée de Metz, mais de ceux qui avaient combattu à Beaumont et à Sedan. L'émotion fut grande; loin de comprimer les cœurs, elle les gonfla d'un tumultueux désir de vengeance.

Le 10, autre émoi : la révolution du 4 septembre! Le maréchal Bazaine essaya vainement d'en arrêter la nouvelle. Il declara qu'en attendant les ordres du gouvernement, il s'abstiendrait de grandes luttes, mais que les commandans des corps devaient tenir leur monde en haleine et l'ennemi en alerte par de fréquentes actions de petite guerre. Sur les questions de politique il se tenait fort réservé; surpris par l'événement, il attendait. Selon l'opinion connue ou présumée de ceux avec lesquels il s'entretenait tête-à-tête, son langage variait de façon à donner satisfaction à chacun tour à tour. De fait il y avait dans l'armée une grande divergence de sentimens; on en eut la preuve, le dimanche suivant, à la parade où devaient être reconnus les officiers nouvellement promus dans le 6ᵉ corps. Certains colonels employèrent l'ancienne formule : *Au nom de l'empereur!* D'autres dirent : *Au nom du peuple français!* ou bien : *Au nom de la république française!* ou bien encore : *Au nom du gouvernement de la défense nationale!* Un ordre rétablit provisoirement la formule d'usage.

La petite guerre recommandée par le général en chef se faisait de temps à autre, principalement sous la forme de fourrages exécutés dans les villages situés entre les lignes des deux armées. Ils ne donnèrent pas assez de résultats pour relever le stock des approvisionnemens dont on commençait à s'inquiéter avec raison. Les hommes ne souffraient pas encore, bien que les rations de vivres eussent été déjà réduites; mais les chevaux mouraient de faim; la cavalerie ne comptait plus, par régiment, que deux escadrons en état de service, et l'artillerie diminuait dans la même proportion le nombre de ses batteries attelées. Si l'on voulait s'ouvrir un passage de vive force à travers les lignes allemandes, en un mot si l'on voulait combattre, il n'y avait plus de temps à perdre. Assurément l'armée le voulait de grand cœur; le maréchal Bazaine le voulait-il aussi bien?

VI.

Jusqu'ici nous n'avons pu noter dans son attitude qu'un goût marqué pour la temporisation, pour l'attente, résultat de la défiance de soi-même, de la défaillance intellectuelle : voici qui est plus grave, la préoccupation politique, la connivence avec l'en-

nemi, voici venir la crise, la défaillance morale, en un mot, quoique ce mot coûte à dire, la trahison.

Le général Jarras se demande si, dès la nouvelle du 4 septembre, la pensée de devenir l'arbitre de la situation n'avait pas germé spontanément dans cette tête; je ne le crois pas. Le germe, c'est un génie malfaisant, mais puissant et habile, qui l'y a semé, implanté, cultivé. C'est M. de Bismarck qui a été le grand tentateur; c'est lui qui a fait miroiter devant Bazaine, devant son regard bassement avide, toutes les jouissances de l'ambition satisfaite et de la vanité repue. Sous prétexte de régler l'échange des prisonniers, des officiers de l'état-major du prince Frédéric-Charles étaient venus en parlementaires jusqu'au grand quartier-général, et l'on avait observé qu'après chacune de ces visites le maréchal se répandait en mauvais propos sur les hommes du 4 septembre et sur la répugnance qu'ils soulevaient dans les départemens. Comment le pouvait-il savoir?

Un soir, le 23 septembre, un inconnu se présente aux avant-postes de Moulins. « Que faites-vous là? D'où venez-vous? Que voulez-vous? — Je viens pour voir le maréchal Bazaine, que je dois entretenir. » On l'amène au quartier-général. « Qui doit-on annoncer? — C'est inutile, je m'annoncerai moi-même. » Il reste une heure en tête-à-tête avec le maréchal, et retourne au château de Corny, résidence du prince Frédéric-Charles. Le lendemain 24, il reparaît. Le commandant en chef fait quérir le général Bourbaki et le maréchal Canrobert. A l'issue de cette conférence à quatre, le général Bourbaki revêt des habits civils, et, la nuit faite, part avec l'inconnu. Le 25, le général Desvaux reçoit du maréchal Bazaine l'ordre de prendre le commandement de la garde impériale, en remplacement du général Bourbaki en mission.

L'inconnu était un aventurier, un intrigant, du nom de Regnier; c'était un agent de M. de Bismarck. Il s'était présenté au maréchal comme venant de la part de l'impératrice qui désirait conférer en Angleterre, soit avec le maréchal Canrobert, soit avec le général Bourbaki. Le maréchal Canrobert s'était récusé, le général avait accepté, mais à la condition d'être couvert par un ordre écrit, sur quoi le maréchal lui avait délivré la pièce suivante : « L'impératrice régente désirant avoir auprès d'elle M. le général Bourbaki, cet officier-général est autorisé à se rendre auprès de Sa Majesté. »

Comme épilogue à cet incident étrange, voici l'extrait d'une lettre adressée par le général Bourbaki au ministre de la guerre du gouvernement de Tours : « Une aventure des plus extraordinaires m'a fait sortir de Metz. Un monsieur Regnier est venu voir le maréchal Bazaine. Il disait que M. de Bismarck traiterait avec l'impéra-

trice à des conditions possibles pour la France. Le maréchal me mit en rapport avec ce M. Regnier, qui était avec lui depuis plusieurs heures. Ce M. Regnier me dit entre autres choses qu'il espérait porter bientôt un traité à signer à l'impératrice. Bref, je suis arrivé à Chislehurst, où l'impératrice m'a dit qu'elle n'avait jamais exprimé le désir d'avoir, ou le maréchal Canrobert ou moi, auprès d'elle. Cette déclaration, dont j'avais le pressentiment depuis que j'avais lu les papiers publics, m'a frappé au cœur. Tout en étant couvert par l'ordre de mon chef, je me trouvais dans une fausse position. Je suis à Luxembourg. Si, contrairement à mes désirs, je ne parvenais pas à rejoindre nos soldats, je me mettrais à la disposition du gouvernement provisoire. » Bourbaki ne put pas rentrer à Metz ; soldat loyal et patriote, il n'hésita pas à se donner au service de la France envahie.

D'après le pamphlet apologétique de Bazaine, Regnier lui aurait insinué que, pour prix d'un armistice assurément bien désirable, les Allemands sans doute exigeraient, à titre de gage, la place de Metz ; à quoi il aurait été répondu que l'armée ne saurait acquérir sa liberté d'action, pour maintenir l'ordre, qu'à la condition de se retirer avec les honneurs de la guerre, mais sans aucune stipulation relative à la place de Metz.

Ce que voulait, avant tout, M. de Bismarck, c'était Metz ; il n'avait pas réussi dans ce premier essai, mais il n'était pas homme à lâcher prise, et il allait manœuvrer de sorte à jeter son filet sur Metz et sur l'armée à la fois.

Par-dessus ces menées occultes, les apparences étaient que le commandant en chef préparait quelque grand coup de force auquel il préludait par des sorties partielles, ici sur Feltre, là sur Ladonchamps, ailleurs sur Colombey. Le 4 octobre, les commandans des corps d'armée furent convoqués au Ban San-Martin afin de se concerter pour la trouée générale et décisive. Le maréchal Bazaine exposa son plan, qui était de sortir sur Thionville par les deux rives de la Moselle. Ce projet de marche en deux colonnes séparées par la rivière, c'était une cible à critiques ; les objections ne manquèrent pas ; le maréchal se contenta de répondre placidement : « Je vous ai présenté le plan d'opérations qui m'a paru offrir le moins de difficultés ; si vous ne l'acceptez pas, veuillez m'en indiquer un autre qui sera discuté à son tour, et nous ferons ensuite ce qui aura été décidé par le conseil. » C'était le même homme qui, peu de temps auparavant, sur une observation respectueuse du général Jarras, avait répliqué d'un ton sec : « Dans les circonstances présentes, je ne prends conseil de personne. »

La grande sortie n'eut pas lieu ; mais, pour donner un leurre aux impatiences, il y eut, le 7, un grand fourrage exécuté par le 6e corps

sur les Grandes et les Petites Tapes, avec le soutien de deux divisions, l'une du 3ᵉ, l'autre du 4ᵉ, et le concours des voltigeurs de la garde. A son ordinaire, le commandant en chef se plaignit d'avoir été mal compris, l'affaire n'ayant pas été menée suivant ses intentions.

Le conseil fut réuni de nouveau le 10 octobre. Trois questions lui furent soumises, sur les approvisionnemens, sur la situation militaire, et, ce qui était plus grave, sur la situation politique. Au sujet des vivres, il y eut une prise très aigre entre les commandans des corps et le gouverneur de Metz, qui défendait les réserves de la place. Le pain allait manquer, mais non pas la viande des chevaux, abattus en grand nombre, parce qu'on ne les pouvait plus nourrir. Sur la question militaire, il n'y avait qu'une opinion, la sortie ; mais sur la manière de l'effectuer, on n'était pas d'accord. Restait la question politique, pour la première fois évoquée devant le conseil. Le maréchal Bazaine n'osa pas exprimer toute sa pensée, sa pensée de derrière la tête, mais il la laissa suffisamment entendre. Il s'agissait de s'adresser directement au roi de Prusse et d'obtenir de lui, par une convention honorable, le libre passage de l'armée destinée au rétablissement de l'ordre en France, préliminaire indispensable au rétablissement de la paix. Pour le maréchal Bazaine et pour les initiés, le rétablissement de l'ordre, c'était la restauration du gouvernement impérial, à quoi l'on savait M. de Bismarck favorable. Cela ne fut pas dit explicitement; mais on s'accorda sur la démarche à faire auprès du roi Guillaume, et le général Boyer, premier aide-de-camp du commandant en chef, fut immédiatement désigné pour se rendre à Versailles. Par suite de difficultés soulevées par les Prussiens, il ne put se mettre en route que le 12, dans l'après-midi.

Cette mission nouvelle, après le départ inexpliqué du général Bourbaki, excita dans l'armée une surprise très voisine de l'agitation. Le maréchal Bazaine ne laissa pas de s'en inquiéter. Le général Boyer ne rentra que le 17 octobre; le lendemain, le conseil se réunit pour l'entendre. Il déclara qu'il avait échoué, puis il donna le détail de ses conférences avec M. de Bismarck. Le ministre prussien lui avait nettement dit qu'avant de livrer passage à l'armée française, même pour le rétablissement d'un gouvernement régulier, il lui fallait des garanties effectives. Si le maréchal Bazaine ne se croyait pas qualifié pour signer des stipulations préalables à la conclusion d'un traité définitif, l'impératrice régente, qui avait déjà l'autorité politique, aurait, avec le concours de l'armée, l'autorité morale indispensable pour accomplir cet acte de gouvernement. C'était clair et catégorique. Avant de prendre une détermination, le conseil voulut se mieux renseigner sur l'état des esprits parmi les troupes.

Le lendemain 19 octobre, les commandans des cinq corps d'armée firent leur rapport. Trois déclarèrent que leurs généraux étaient disposés à les suivre et répondaient de leurs hommes; les deux autres furent beaucoup moins affirmatifs; ils regardaient comme une imprudence grave l'épreuve qu'on voulait tenter; l'échec n'entraînerait rien de moins que la division, le déchirement de l'armée. Devant ces déclarations contradictoires, on hésitait, les chances tournaient contre l'épreuve. Tout à coup, le général Changarnier réclama la parole. C'était la première fois qu'on le voyait au conseil; comment y était-il entré? à quel titre? Après une très vive attaque au gouvernement de la défense nationale, il soutint avec non moins de chaleur la proposition suggérée par M. de Bismarck : « Là, s'écria-t-il en manière de péroraison, là seulement est le salut de l'armée, celui de la France et de la société. L'impératrice acceptera, parce que c'est le seul moyen de conserver le trône à son fils; l'armée suivra l'impératrice, parce qu'elle sera profondément touchée de la confiance que lui témoignera une femme énergique et belle! » Cette harangue emporta les votes; la proposition fut adoptée; il n'y eut d'opposans que le maréchal Le Bœuf et le général Coffinières; ils ne pensaient pas que l'impératrice pût ou voulût accepter le rôle qui lui était offert.

Dans la soirée, le général Boyer partit pour Chislehurst; quatre jours après, on sut qu'il avait échoué de nouveau. L'impératrice avait refusé; devant l'histoire, ce sera son honneur. M. de Bismarck écrivit au maréchal Bazaine : « Les propositions qui nous arrivent de Londres sont, dans la situation actuelle, absolument inacceptables, et je constate à mon grand regret que je n'entrevois plus aucune chance d'arriver à un résultat par des négociations politiques. »

Ainsi s'effondrait d'un coup la scène péniblement échafaudée par le maréchal Bazaine; ainsi, même dans son imagination complaisante, s'évanouissait cette vision fantastique d'une armée française défilant, flanquée de colonnes prussiennes, sous le regard protecteur de M. de Bismarck, et, passant, par un demi-tour à droite, de la guerre étrangère à la guerre civile.

VII.

L'agonie commence. Le 24 octobre, le conseil se réunit. Que faire? Devait-on tenter la sortie de désespoir? Quelles chances avait-elle? La discussion se prolongea. Il fut dit que toute la cavalerie était démontée, qu'il ne restait plus par division qu'une batterie de 12 et une de mitrailleuses, dont les attelages même n'étaient pas complets. Le général de Ladmirault se décida le pre-

mier à déclarer nettement qu'à son avis la sortie tournerait en désastre et que l'armée serait anéantie ou dispersée dans le plus affreux désordre; un peu plus, un peu moins accentuée, cette opinion fut au fond celle des autres commandans de corps, à l'exception du maréchal Le Bœuf qui se prononça pour « l'héroïque folie. » On finit par baisser la tête en reconnaissant la nécessité impérieuse d'entrer en pourparlers avec l'ennemi. Ce fut le général Changarnier qui se chargea de porter au prince Frédéric-Charles des offres de convention dont voici le sens : « Le sort de la place de Metz resterait distinct de celui de l'armée qui serait autorisée à se rendre, avec armes et bagages, ou en Algérie, ou sur un point quelconque du territoire français, à la seule condition de ne plus combattre les troupes allemandes pendant la durée de la guerre. »

Le 25, avant midi, le prince Frédéric-Charles fit au général Changarnier l'accueil le plus courtois, mais il repoussa péremptoirement ses propositions et le pria de dire au maréchal Bazaine que, ce même jour, à cinq heures, au château de Frescati, son chef d'état-major donnerait communication à l'officier-général que le maréchal voudrait bien déléguer, des conditions qu'il avait l'ordre de lui faire connaître. Ces conditions, remises par écrit au général de Cissey, délégué du maréchal, se résumaient en ce seul mot : capitulation ! capitulation commune à l'armée et à la place, avec tout le matériel de guerre, canons, fusils, armes et munitions de toute espèce, drapeaux, vivres, etc.

Le 26, le maréchal Bazaine donna lecture au conseil du protocole rapporté par le général de Cissey. De nouveau, le conseil reconnut, cette fois à l'unanimité, que toute tentative de sortie ne pouvait pas manquer d'être un désastre et courba la tête sous la fatalité d'une capitulation. On relut les clauses du protocole, cherchant le moyen d'y introduire quelque adoucissement : le général de Cissey déclara que, dans sa conviction, les ordres du roi de Prusse étant absolus, toute discussion serait inutile. Le maréchal Bazaine avait décidé que l'officier-général qui aurait la dure mission de rédiger le texte définitif de la convention et de la signer, de concert avec le général de Stiehle, chef d'état-major de l'armée prussienne, serait son propre chef d'état-major, c'est-à-dire le général Jarras. Celui-ci, qui avait assisté à tous les conseils, mais en simple auditeur, n'ayant pas voix délibérative, se récria et protesta vainement. Le maréchal, toujours préoccupé de faire partager aux autres sa responsabilité, surtout lorsque, dans ces dernières conjonctures, elle devenait si redoutable, déclara le général Jarras « fondé de pouvoir de tout le conseil, » et le conseil approuva.

Le même soir eut lieu, au château de Frescati, la première conférence entre les deux chefs d'état-major; elle dura six heures. Il

y en eut une seconde, presque aussi longue, le lendemain. Le général Jarras défendit énergiquement son terrain, pied à pied, sans pouvoir gagner sur celui d'un adversaire impassible. Le général de Cissey l'en avait bien prévenu, la discussion était inutile. Néanmoins, sur un point de dignité militaire, le général de Stiehle céda; il fut convenu que les officiers prisonniers de guerre conserveraient l'épée. Enfin, le 27 octobre, à dix heures et demie du soir, les instrumens de la convention, l'un en français, l'autre en allemand, dûment lus et collationnés, il fallut y apposer les signatures : « A ce moment, dit le général Jarras, mon cœur battait à se rompre; ma main, pouvant à peine tenir la plume, se refusait à tracer les lettres de mon nom; j'étais anéanti; cependant je fis un effort suprême et ces deux signatures furent apposées. Je sortis immédiatement de ce château maudit pour moi. »

Un dernier conseil fut tenu le lendemain pour recevoir son rapport, qui fut approuvé. « Après m'avoir donné ce témoignage de satisfaction, ajoute le général, le conseil se sépara. Chacun de ses membres avait hâte de retourner auprès de ses troupes, afin de préparer les détails de la capitulation qui devait recevoir son exécution le lendemain 29, à midi. Au moment de cette séparation, une émotion vive, mais difficilement contenue, se lisait sur les visages, et des larmes jaillirent des yeux. Navrant spectacle que je ne puis oublier! »

Le livre du général est tout entier à lire, mais surtout les pages consacrées à ces dernières et douloureuses journées. On y verra notamment la triste affaire des drapeaux, l'agitation qui se produisit à Metz et dans les camps pendant la nuit du 28 au 29 octobre. Le maréchal Bazaine ne reparut pas devant ses troupes; il s'en alla au village de Longeville attendre l'heure d'être reçu par le prince Frédéric-Charles, au château de Corny. A midi, les Prussiens prirent possession de Metz, et l'armée, systématiquement et depuis si longtemps condamnée à l'inaction par son chef, s'en alla rejoindre en Allemagne les camarades vaincus, mais après s'être héroïquement battus à Sedan.

J'ai hâte d'en finir avec ce cauchemar; mais je ne veux pas terminer sans rendre un dernier hommage à la mémoire du général Jarras. C'est à lui, c'est à ce témoin loyal et sûr que je dois de connaître à fond l'homme qui, tout aux rêves d'une infatuation délirante, a pu misérablement oublier ce que, dans le procès de Trianon, le président du conseil de guerre a dû lui rappeler d'un mot simple et grand : la France!

CAMILLE ROUSSET.

ALLER ET RETOUR

TROISIÈME PARTIE (1).

VII.

L'effet produit par l'histoire de François fut divers dans le pays. Morlaix, une fois encore, vit ses espérances anéanties. Marcel semblait dans son droit légitime de propriétaire pillé tombant en pleine nuit sur un voleur. Le fermier lui-même se refusait à porter plainte. Au fond, le procureur le pensait indemnisé par le comte de Mersolles; mais nulle preuve n'en pouvait être faite. Davaut, de son côté, inclinait vers le silence. Il se montrait sans inquiétude de la candidature de Mersolles, la jugeant suffisamment compromise par cette aventure.

Les femmes étaient favorables à Marcel. Au cercle, les jeunes, Pousset, Marinval et les Dardois parlaient de lui avec admiration; les boutiquiers paisibles trouvaient sa conduite très crâne; tandis que les propriétaires étalaient une joie bruyante, concentrant sur François les haines blêmes des maraudes et des vols dont ils étaient tourmentés, jugeant la propriété vengée, sauvegardée dans l'avenir par cet exemple.

Louvain, lui, gardait sa tranquillité de paysan finaud; il disait, en se passant la main sur la tête:

— Ah! pardi! On est le maître chez soi!

Sa femme allait plus loin; elle regrettait que François ne fût pas resté sur le coup: c'eût été une canaille de moins!

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er juillet.

Mais bientôt l'événement prit pour eux une importance nouvelle. Par les après-midi de printemps, l'on venait en promenade au bord de la Gaudrée. Des gens qui ignoraient l'endroit précis se renseignaient, en passant, chez le régisseur. Mme Louvain, très obligeante, était dans une continuelle attente des visiteurs, ne quittant plus sa toilette, comme une dame à son jour. Des relations se commencèrent. Jobé, le receveur des postes, accepta de se rafraîchir, et sa femme repartit chargée de fleurs, invitant Mme Louvain à l'aller voir. Mme Majusté fut charmante, Mme Cliquet, également, se montra très bien. Et ce fut de ces menus services que la présentation de Louvain, au cercle, fut amenée sur le tapis, conduite à bien, par le patronage du gendarme et du photographe.

Mersolles avait approuvé son fils, hautainement. Cela était logique. Il avait voulu Marcel ainsi.

Cependant, de l'activité réveillée un moment dans sa vie par les chasses, il retombait à plat. Marcel parti en voyage, il se sentait revenu à un isolement lourd, sans but. Les luttes politiques entrevues lui devenaient impossibles. L'aventure de François le timorait. Il avait rêvé de jeter triomphalement dans la balance le poids de sa fortune et de son nom. Il lui répugnait de s'abaisser à des compromissions, de s'exposer aux injures des feuilles publiques, à voir, peut-être, se soulever contre lui, non-seulement le coup de force de Marcel, mais encore les lointaines histoires oubliées, la mort même de sa femme.

D'ailleurs, cette ambition survenue lui paraissait tout à coup puérile, indigne de son caractère. Une raillerie lui montait aux lèvres de s'être laissé tenter presque par la vie, comme si le vieil homme ne fût pas mort en lui irrémédiablement! Il se reprenait ainsi qu'après un rêve stupide. Son rôle de vaincu isolé, contempteur des choses, le hantait à nouveau. Il s'y réfugia, ainsi qu'en un chez-soi quitté un moment, avec une joie vaguement farouche. Renfoncé dans sa solitude égoïste, dans les amertumes du passé, il s'y retrempa, y chercha des forces nouvelles pour sa haine des sentimens et des préjugés, pour son affirmation de l'unique réalité des jouissances matérielles. Il s'enferma en son œuvre, regardant passer en Marcel l'homme que ses colères auraient fait de lui-même s'il eût pu trouver le ressort et l'énergie nécessaires. Il se complut en son orgueil d'avoir refait en son fils l'œuvre de la création. Même il ressentait une singulière volupté de le voir plus égoïste et plus fort qu'il n'eût osé l'espérer, et de retrouver, aux heures où le souvenir de la morte l'effleurait, dans son profil de fille, dans ses yeux froids d'un gris vert, un peu de la perversité calme des femmes sans nerfs, un peu de la tranquille inconscience de la mère.

Mais, malgré son effort, d'avoir laissé l'ambiance de la vie accéder

à son esprit, un vague regret se dissimulait au profond de sa pensée. Il sentait en son cœur, pour Marcel, quelque chose comme l'avortement d'une tendresse. Au lieu de la joie espérée d'avoir préservé l'enfant des heurts cruels de la vie, il n'éprouvait que l'obscure satisfaction d'une vengeance exercée, d'une haine qui peut-être s'assouvissait. Et de cela s'éveillait la souffrance indécise d'une affectivité dont l'objet semblait fuir, glisser, lui échapper. Il cherchait autour de soi.

Pendant l'hiver écoulé, une affinité singulière entre le docteur Rapet et lui s'était révélée. Le docteur avait promis à Marcelle de soigner le corbeau blessé; et bien qu'elle fût rentrée au couvent, avec sa bonté pour les humbles d'homme très fort, il tenait sa promesse religieusement. Ces jours-là, il montait chez Mersolles. Une habitude se prit peu à peu.

La culture de leurs esprits, un matérialisme commun les rapprochaient. Ils avaient le même éloignement des conventions courantes. La science avait conduit Rapet au même point que la révolte avait amené Mersolles. Ils se découvrirent un égal mépris des femmes.

Le docteur les regardait, en médecin, comme des malades, et en philosophe, comme des êtres infirmes, retirés par la forme sociale de leur milieu de nature, et se détraquant dans un rôle qui n'était pas à leur mesure.

Avec une manie de savant de grouper et de simplifier, Rapet établissait deux principes : l'un supérieur, l'autre inférieur ; mâle et femelle. Et l'erreur de nos sociétés était, selon lui, que le principe inférieur tendît non-seulement à s'affranchir de la suprématie de l'autre, mais encore à le dominer. Chez l'ouvrier, chez le paysan, les choses étaient restées voisines de l'état naturel, conformes à la loi primitive; là était la grande force de ces races, là, le point d'appui de leur ultérieure ascension. Dans la bourgeoisie, au contraire, dans les classes riches, la vie de la femme était un non-sens, une contradiction perpétuelle avec sa propre organisation. Ainsi s'expliquaient les incessans tiraillemens de ces êtres dévoyés, ne se sentant pas à leur place, incohérens et illogiques, cherchant d'instinct au-dessus d'eux le principe qui les dominera, et pourtant ne voulant pas être dominés, aboutissant à l'Église ou à l'adultère, au prêtre ou à l'amant, lorsque l'enfant ne les sauvait pas.

Il voyait dans l'avenir le mariage se dissoudre et disparaître, faute de femmes demeurées aptes à cette institution. La vie contemporaine se trouverait quelque jour de n'avoir plus préparé que des courtisanes, courtisanes pour le luxe, pour la paresse, pour l'orgueil, pour le besoin d'éblouir, tandis que des êtres hybrides, rêvant d'égaliser les sexes, achèveraient, même

et surtout par leur élévation intellectuelle ou morale, la déroute de la famille.

Pour Mersolles, le mariage était naturellement une duperie. N'ayant admis que l'amour physique, il l'avait admis pourtant avec la plénitude de ses joies, des joies de l'être tout entier. L'amour, c'était l'appel frissonnant de l'inconnu, la femme ignorée dont le regard met une angoisse, dont l'odeur grise et ferme les paupières, soulevant le rêve de s'abîmer en elle et d'être emporté par elle vers de l'infini. L'amour se résumait en ce mot profond de la langue des Hébreux, que nul autre peuple ne trouva, *connaître* une femme. La femme connue, l'amour n'existait plus. L'homme, ainsi qu'une abeille par les fleurs, devait chercher, de quelque autre être, la même attirance mystérieuse. Car la seule joie était d'avoir triomphé, d'avoir pénétré l'énigme indéchiffrée du sphinx. La femme, d'ailleurs, le sentait si bien que rarement elle se livrait toute, en une seule fois. Elle changeait d'aspect, comme le diamant; de saveur, comme un fruit acidulé où de l'aigreur se mêle à de la douceur parmi de vagues amertumes et des relens parfumés. Mais en vain. Le mariage arrivait toujours, après un temps, à une débauche lamentable, l'homme se battant les flancs pour s'envoler, pour substituer à l'être connu, ressassé, épuisé jusqu'à la lie, des images ressouvenues ou créées par l'effort du cerveau.

Encore, dans ces pensers, Mersolles s'inquiétait-il de retrouver un peu de l'indélébile rêve primitif. De cela s'éveillait la conscience peut-être que sa volonté de le détruire au fond de lui-même n'avait réussi qu'à le faire dévier, qu'à le transformer. De même que, sous la haine autrefois fomentée par sa douleur, de l'amour était demeuré, de même, sous son blasphème de la femme s'obstinait une lueur tremblotante d'idéal. Aussi était-il prêt à renoncer à sa thèse, dès que Rapet, avec la netteté de son esprit positif, la renversait d'un mot, affirmant, dans l'amour, uniquement une fonction, dans l'union, un lendemain nécessaire à la société, l'enfant.

Mersolles retrouvait ainsi, sous une forme précise, mathématique, ce qu'il n'avait fait que préjuger. Un apaisement, un tassement en quelque sorte de ses idées, se faisait; et le docteur, insensiblement, devenait quelqu'un dans sa vie, presque un compagnon nécessaire. Il s'intéressa alors aux travaux de Rapet, à ses perpétuelles recherches. Une après-midi, il l'accompagna à Monsigny.

Par suite d'un hasard, le docteur s'était passionné pour le magnétisme animal. En soignant François, il avait fait une découverte imprévue. Louise, la fille de ferme, s'était rencontrée un sujet remarquable; et il l'avait hypnotisée.

Ils trouvèrent François, le bras en écharpe, dans la cour. Le fer-

mier souleva sa casquette, l'œil fuyant, avec un air gêné. Il les fit entrer, appela Louise. La fille se montra à la porte de l'étable. Elle secoua ses grosses mains, torcha ses bras rouges d'un tour de coude; et elle arriva repliant sur lui-même son tablier, dont elle fixa l'un des coins au cordon de la ceinture. Mais elle avait un air boudeur, paraissait ruminer quelque chose qu'elle n'osait dire. Puis elle geignit que cela lui faisait du mal, que la dernière fois elle était restée très lasse. François appuya, assurant que depuis ce jour-là, elle était toute molle, sans goût au travail.

Le docteur les regardait l'un après l'autre, avec, en ses yeux luisans sous la broussaille grise de ses sourcils, une ironie d'homme qui connaît ses paysans. Il déclara que c'était faux. Ils soutinrent, répétant les mêmes dires, moins affirmatifs toutefois. Et Louise finit par avouer. Ce n'était pas cela seulement. L'abbé Bourette, informé de l'affaire, leur avait défendu de s'y prêter.

— Ah! ah! fit Rapet, cette raison-là est plus sérieuse. Elle est au moins vraisemblable.

Sans insister, il fouilla sa poche.

— Tenez! Je vous donnerai cent sous chaque fois. Asseyez-vous là!

François, devant l'argent, esquissa un mouvement de retraite, laissant le champ libre; la fille prit la pièce, s'assit sur la chaise.

Dès la première passe ses yeux vacillèrent. Elle demeura immobile, le regard vide et fixe ainsi qu'un miroir, réfléchissant, sans les percevoir, les objets extérieurs.

— Je vais tenter, dit Rapet, une expérience que je n'ai pas encore faite.

Un peu pour saisir davantage l'esprit de Mersolles, un peu afin de dompter les mauvaises volontés qu'il voyait poindre, sa pensée s'était tournée vers l'ancienne histoire, jamais éclaircie, de l'infanticide. Revenant à la fille, il lui ordonna de se porter dans le passé, à l'époque où elle était enceinte.

— Vous étiez enceinte, suggéra-t-il. Vous venez d'accoucher.

Il lui mit entre les mains sa blague à tabac:

— Voici l'enfant, qu'allez-vous en faire? Il faudrait le nourrir, l'élever! Ça coûte de l'argent. Puis, qu'est-ce qu'on dira dans le pays. Le mieux serait de vous en débarrasser!

Il y eut un silence. François, un peu pâle, s'appuyait d'une main à la grande table qui tenait le milieu de la pièce; on entendait son souffle. La fille examinait la blague de son regard fixe, l'approchant, puis l'éloignant, en proie à une indécision. Insensiblement, sa face se durcit; ses doigts enlacèrent l'objet; ils se nouèrent, et elle fit une pesée des pouces si forte que ses dents se serrèrent, les muscles gonflés mettant à ses joues des sillons

blêmes. Ensuite, son étreinte se desserra; la blague, abandonnée, retomba sur ses genoux.

— Cela prouve-t-il, interrogea Mersolles, qu'elle ait véritablement agi ainsi?

— Du tout, dit Rapet; je puis lui suggérer tel acte qu'il me plaît, sans qu'elle l'ait jamais accompli.

Il reprit :

— Eh bien! maintenant qu'il est mort, il faut le faire disparaître, car les gendarmes vous arrêteraient; on vous mettrait en prison.

Automatique, elle se leva, ouvrit la porte, la blague serrée dans son tablier. Dehors, elle regarda, écouta, puis elle se mit en marche, lentement, attentive à ses pas, comme si elle eût tâtonné dans la nuit. Elle sortit de la ferme, passa le pont de la Gaudrée, entra dans la forêt. Au pied d'un arbre, elle s'arrêta, déposa la blague, fit le geste de la recouvrir de terre et se mit à piétiner.

— Elle n'a pas creusé, observa Rapet; le trou était fait d'avance.

Il ajouta :

— En deux coups de pioche, nous aurions le cadavre!

Mais ils eurent une surprise. François, qu'ils avaient oublié, se tenait derrière eux, livide. Il s'avança brusquement, balbutiant :

— Non, non, ne touchez pas.

— Mon bonhomme, dit Rapet, il y a longtemps que je suis fixé! Heureusement, je ne suis ni procureur, ni gendarme. Chacun son métier.

— Alors, demanda Mersolles regardant le fermier, le cadavre est bien à cette place?

François fit oui, de la tête, simplement, l'air écrasé.

Mersolles déjà avait lu des comptes rendus d'expériences analogues. Toujours il avait cru à du charlatanisme.

Ils rentrèrent, silencieux d'abord, puis il questionna :

— Et que concluez-vous de tout ceci?

— Rien encore. La seule chose possible jusqu'à présent, est d'observer. La méthode expérimentale! La science marche d'une allure plus lente en apparence, mais plus rapide au fond, plus sûre en tous les cas. La lenteur du progrès est toujours venue du manque de méthode. Le cerveau humain est merveilleusement organisé pour se duper lui-même, avec la meilleure foi du monde. Érigez un système, vous trouverez toujours à y faire entrer les faits les plus contradictoires, les expériences mêmes qui sont de nature à le renverser de fond en comble. Oh! le système! Rien ne peut prévaloir contre lui; ou du moins il faut des années et des années; plus on est allé loin dans une voie fausse, plus il faut de temps pour revenir, plus il est long et difficile de se frayer la voie à travers les erreurs accumulées. Le premier labeur de notre époque a été de faire table

rase des vieilles erreurs; maintenant, il s'agit de grouper, de collectionner, de faire une ample et riche moisson de faits, jusqu'au jour où les conclusions sortiront d'elles-mêmes, apparaîtront à tous les yeux.

Et le docteur affirma une foi absolue dans l'avenir. Nul problème ne demeurerait insoluble. Le siècle prochain, avec des inventions nouvelles, décuplerait pour la science les moyens d'investigation. Il voyait tous les élémens soumis à l'homme, la direction des ballons résolue par le « plus lourd que l'air, » le ciel conquis. S'il n'allait pas jusqu'aux voyages interplanétaires, du moins admettait-il la communication au moyen de signaux puissans. Car toutes les planètes étaient habitées, ou l'avaient été, ou le seraient, par des êtres plus ou moins semblables à des hommes, plus ou moins différens, selon des conditions atmosphériques ou climatologiques qui nous étaient encore inconnues.

— Diable! dit Mersolles. Mais il me semble que vous établissez en ce moment un de ces systèmes préconçus que vous venez d'accuser.

— Non, ce n'est qu'une hypothèse. Mon esprit va en ce moment à l'aventure, par-delà les faits acquis; mais à la première constatation positive dont ma supposition se trouverait infirmée, j'y renoncerais sans hésitation.

— Avec un regret, pourtant.

— Peut-être!

L'idée des signaux entre des planètes, déjà suggérée par des observations faites sur Mars, les ramena à l'électricité, avec une admiration de cette force si longtemps ignorée, demeurée latente. Le docteur considérait cet agent formidable dompté, domestiqué en quelque sorte, comme l'agent suprême du monde moderne. Il serait la clé de toutes les énigmes indéchiffrées. Il apparaissait comme le grand metteur en œuvre de la matière, créant les forces mécaniques, les affinités chimiques, la lumière, les transportant selon la volonté de l'homme, supprimant la distance.

Pour lui, l'électricité était une, atmosphérique ou animale, qu'elle fût des plantes ou des êtres, qu'elle se manifestât par l'aimantation, par la sensibilité, par la puissance matérielle ou le mouvement de la pensée. Car ce mystérieux agent, il le voyait matériel, tout étant matière, matériel comme l'air, comme les grands vides interplanétaires, comme était matière aussi la pensée que le cerveau élaborait. Et la matière elle-même était une, se réduisait au primordial atome éternel, incréé et indestructible des écoles grecques. La densité variable des groupemens d'atomes constituait seule la diversité des molécules organiques ou inorganiques, lesquelles alors, acquérant des aptitudes diverses, manifestaient des affinités spéciales et se groupaient en des corps différens. Tout corps pou-

vait se transformer, par suite, en un autre corps, par une résolution préalable à l'atome.

Un moment, le docteur se tut, emporté au loin à travers le chimérique de ce système, entrevoyant le monde forgé à nouveau par la main de l'homme. Puis, revenant à des choses plus immédiates, il reprit, à propos de la fille de tout à l'heure, des hypothèses nouvelles.

Le fluide magnétique, émis dans le corps humain par le cerveau et la moelle épinière, rayonnait aux extrémités, transmettant la volonté ou le mouvement; et singulièrement, comme par un fil de retour, il était susceptible de la transmission inverse, amenant au cerveau les sensations. Ses actions mécaniques, celles qui assuraient le fonctionnement des organes, les phénomènes chimiques ou physiques dont la résultante était la vie, se limitaient à la surface du corps. Mais son action intellectuelle, même parfois sensitive, s'étendait à distance, agissait sur l'extériorité ambiante. De même que nos regards apportaient au cerveau des objets très éloignés, de même notre pensée rayonnait jusqu'à ces objets, en dehors de nous, plus loin encore, très loin, peut-être à l'infini, selon la puissance de la pile cérébrale. Par ainsi, de prime abord, des contacts se pouvaient établir entre certains cerveaux, l'un capable d'influencer, l'autre susceptible de subir cette influence.

— A première vue, précisa-t-il, la parole, le geste, paraissent les seuls transmetteurs de la pensée. Entre gens qui ont une accoutumance l'un de l'autre, ou entre lesquels existent certaines sympathies, le geste même peut se réduire à un regard échangé, comme si, par l'ouverture de la pupille, la pensée elle-même avait jailli, pénétré. Mais je veux prendre le cas où la pensée emploie pour se communiquer toutes les ressources dont nous disposons, c'est-à-dire la parole secondée par le geste, par le regard, par le jeu de la physionomie. Comment se fait-il que le même ordre, donné par un certain homme, soit exécuté, tandis que, donné par un autre, il reste sans effet? qu'un soldat par exemple, crie « en avant » et que les troupes se jettent en avant, alors que ce même cri, jeté dans les mêmes circonstances par un autre, ne trouverait aucun écho? On a désigné très justement l'action puissante de certains chefs, de certains conducteurs d'hommes, du mot électriser! N'y a-t-il pas, chez des orateurs, un rayonnement magnétique puissant dont les masses sont remuées, convaincues, entraînées? N'est-ce pas un courant magnétique que cette puissance qui précipite les foules sous la volonté d'un homme? Les paroles, souvent la foule ne les perçoit pas; la pensée, souvent, est trop élevée pour son intelligence; mais par le regard, par le geste, le courant est projeté: il arrive au contact

des auditeurs les plus proches, s'accroît de leurs propres courans dont il suscite l'activité, poursuit, atteint les auditeurs les plus reculés, ceux qui, n'entendant rien, ne voyant rien, se trouvent précisément de céder davantage à l'entraînement. D'une réunion, d'une salle de spectacle, il se dégage une impression dominante que chacun subit à des degrés variables et qui est l'impression de la masse. Voyez, aux époques de révolution, comme, dans les foules, les instincts de colère sont centuplés et atteignent à d'inconscientes férocités, et comme, aux époques d'imbécillité, l'approbation d'un acte ou d'un fait par l'homme isolé devient l'enthousiasme, le délire, la frénésie des acclamations et des apothéoses. Tout cela, c'est non l'esprit de l'homme, mais l'esprit de la masse, une sorte d'esprit général, parce que, toujours par ma comparaison du fil de retour, le cerveau perçoit, non plus seulement une seule impression pareille à celle qu'il a émise, mais un nombre immense d'impressions semblables s'ajoutant les unes aux autres, haussant l'impression définitive à un ton formidable.

Après un silence, Mersolles s'écria :

— Oui, c'est séduisant. On connaît la contagion, sans l'aide de la parole ni du geste, de la gaîté, de la peur. Ces sentimens rayonneraient, s'évaderaient en quelque sorte ; les esprits se toucheraient et s'influenceraient réellement, en dehors des cerveaux. L'action d'une volonté sur d'autres volontés pourrait être analogue, ou plutôt identique.

— Absolument, dit Rapet. Il y a du reste à l'appui de ma thèse des faits certains. Elle explique une partie des actes des magnétiseurs, les plus banals d'abord, ceux qui consistent à attirer une personne, à la faire venir en arrière, tomber, s'agenouiller. Toutefois, pour cela il faut un sujet, c'est-à-dire un être de volonté inférieure. J'arriverai tout à l'heure à la fille de chez François. Vous avez pu constater, d'une façon assez courante, que certains regards, se posant sur une personne par derrière, la font tourner la tête, par un mouvement inconscient ; vous avez remarqué qu'il est difficile de parler d'une personne qui se trouve en vue, dans la même pièce par exemple, sans provoquer son attention. Mais il est des faits, plus ténus en quelque sorte, qui, pour passer généralement inaperçus, n'en sont pas moins manifestes. Je me souviens qu'autrefois, au temps où je subissais encore des examens, il m'arriva fréquemment de pressentir la question qui allait monter des lèvres de l'examinateur, avant qu'il n'eût ouvert la bouche. Vous savez quelle est la situation du candidat. A ce moment son cerveau est plutôt passif qu'actif, plus capable de perceptions que de raisonnement. Les choses ambiantes cessent en partie d'exister ; les sensations qu'elles provoquent se

trouvent atténuées. La pensée, ou plutôt le rayonnement cérébral à l'extérieur, est pour ainsi dire démuni, livré pieds et poings liés. Aussi c'est un jeu pour un examinateur que d'enferrer un candidat : il n'a qu'à lui tendre un piège, à le mettre sur la voie d'une bêtise, la bêtise est aussitôt dite. Si le candidat a laissé, dans la préparation de son examen, quelque lacune, quelque point faible, la préoccupation qu'il en a devient la seule élaboration de son cerveau ; et il arrive que l'interrogateur met le doigt sur la lacune.

— Cependant, objecta Mersolles, la situation d'un accusé devant ses juges est pire encore que celle d'un candidat.

— Que non ! L'accusé a une volonté continue et surtout précise. La volonté du candidat n'existe pas, elle est diffuse : le péril vient de partout. L'accusé a le vouloir de nier ; sa volonté se concentre sur un mensonge, et il fait véritablement effort pour croire lui-même à son mensonge. Essayez de vous rendre compte de la nature de sa tension d'esprit, vous verrez que cette tension a surtout pour but de détourner sa pensée du crime accompli, comme par un instinct de contenir au dedans de lui l'émanation de cette pensée, d'en empêcher le rayonnement extérieur. J'excepte le cas où l'homme est faible, je veux dire sensitif. Car, alors, dès qu'i perçoit, sous l'action du fil de retour, que le crime est pénétré par les juges, il se trouble et finit par avouer. C'est le cas de François, tout à l'heure. Sa volonté était mise en déroute par la répétition de cette scène, à laquelle il avait assisté, — c'était lui, évidemment, qui avait creusé le trou ; — et sans même que nous le regardions, que nous songions à lui, il a crié merci.

— Mais, reprit-il, on n'en finirait plus si l'on voulait établir tous les cas de transmission de pensée. Il est indéniable que la transmission de pensée, transmission fluidique, est acquise scientifiquement, en tant que fait fondé sur l'observation, sur l'expérience. Le fait, il est vrai, et l'explication font deux. Il se peut que mon hypothèse soit erronée. Mais, de même que nous avons trouvé, pour l'électricité atmosphérique ou artificielle des laboratoires, des instrumens qui nous permettent de la constater et de la doser, je suis persuadé que l'on trouvera quelque jour des instrumens qui nous donneront la constatation quantitative de cette électricité animale, de ce fluide cérébral qui est le rayonnement autour de soi du cerveau.

Dans ces conditions, poursuivit-il, il devient facile de s'expliquer le phénomène de la suggestion, c'est-à-dire la prise de possession d'un être par un autre être, la substitution, à une volonté, d'une volonté étrangère. Des deux cerveaux, le plus puissant, celui qui a, en quelque sorte, le pouvoir émissif le plus grand, domine l'autre tout d'abord. Cependant, pour que cette domination soit

suffisante, il faut que les influences environnantes aient atténué leur action. Or cette action s'atténue, s'anéantit presque, grâce à la concentration de l'attention sur un point unique, sur le regard du magnétiseur, par exemple, et cela d'autant plus rapidement que l'accoutumance de l'expérience est plus grande. Le premier effet qui en résulte est l'annihilation de la volonté, puis de la conscience du sujet. Nulle extériorité ne l'atteint plus ; le mouvement réflexe du rayonnement cérébral est suspendu, arrêté, latent. L'opérateur alors est le maître du fonctionnement, car le fluide du sujet, pour ainsi dire absorbé par le sien, en contact uniquement avec lui, ne pourra retourner au cerveau que les impressions qu'il recevra par lui. Ainsi, avec cette fille, un courant est établi de telle sorte que mon rayonnement magnétique, — pensée, volonté ou désir, — agisse sur son cerveau et, par son intermédiaire, sur ses membres, absolument comme il agit sur mes propres membres, provoquant la sensation et le mouvement. Encore, l'intensité de cette action est-elle accrue, les forces des deux cerveaux, des deux piles, se trouvant multipliées l'une par l'autre. Il est certain, par exemple, que toute mon imagination ne suffirait pas à me faire croire, au prix des plus violens efforts, le contraire exact de mes sensations. Par cette multiplication, ce doublement des deux fluides, la force devient assez grande pour produire des douleurs et des joies fictives qui ont l'intensité absolue de la réalité ; et je lui fais, à elle, véritablement éprouver ce que je veux qu'elle éprouve.

Comme ils arrivaient au château, Rapet s'intéressa tout à coup à des livres dont lui parla Mersolles. Ils montèrent à la bibliothèque. Des souvenirs anciens, en effet, surgissaient, amenés par la suite de leurs pensées. Rien n'était nouveau sous le soleil, et une curiosité s'éveillait des lointaines histoires d'autrefois. Le moyen âge était le creuset même où s'était élaboré la société moderne. Il avait présenté, à un état plus aigu encore, les mêmes phénomènes. Le rêve des vieux alchimistes, l'astrologie, la magie, sans doute, eussent été le pressentiment de la science future, si l'esprit, dévoyé sous l'influence des barbaries environnantes, et dominé par le principe d'autorité, ne s'y était débattu au milieu des superstitions et des épouvantes. On retrouvait là une ample moisson d'hallucinations et d'hystéries. Les hommes frappés par les désastres, par les famines, par la misère et les guerres étaient jetés fréquemment à l'épilepsie. Et, peut-être à travers le fatras des erreurs grossières, il était possible de reconstituer des faits, d'enregistrer des observations, à l'aide des procès transmis, des interrogatoires, des récits des témoins. La sorcellerie fouillée, analysée,

scientifiquement réduite à des cas pathologiques, leur apparaissait une mine très riche de documens, par l'ignorance même du temps et l'ineptie des juges qui, incapables de comprendre, laissaient aux pièces, en quelque sorte avec candeur, une simplicité saisissante d'enregistrement.

De cette épaisse obscurité du moyen âge, si proche encore par les temps, la lumière de la science paraissait à Mersolles avoir crû, d'un essor si rapide qu'il se laissait gagner à la confiance du docteur. Même, dans une perspective où tout se nivelait, il oubliait les heurts subis, les fossés rencontrés, les lacunes ou les incohérences; l'esprit marchait d'une allure ininterrompue, toujours accélérée. Devant cette lumière, les mythes dupeurs des religions s'évanouissaient. Leurs dogmes issus des primitives conceptions des mondes tiraillés entre de bons et de mauvais esprits, des anges et des démons, le bien et le mal, n'étaient que l'expression de la loi de lutte pour la vie. Il se rappelait les chutes des races usées, la puissance des races neuves, l'expansion continue du nombre et de la force. Il voyait l'engrenage formidable des sociétes éliminant les non-valeurs, tandis que la science, l'industrie et les fortunes dominatrices créées par elles, demeuraient seules, écrasant tout. Il retrouvait la confirmation de tout ce dont il avait eu l'intuition, de tout ce qu'il avait voulu croire, de tout ce dont il avait pétri l'être de Marcel. C'était, précisée et affermie, sa foi en l'action qu'il avait exercée sur son fils, l'action même des siècles anciens façonneurs des hommes nouveaux. Et, singulièrement, il en éprouvait un soulagement, comme si de l'œuvre accomplie il eût conservé la vague inquiétude de quelque erreur, l'appréhension, depuis l'aventure de François, d'avoir jeté Marcel par le monde comme un génie mauvais soulevant des malheurs. L'effleurement de son doute cessait. La vision scientifique couvrait tout de nouveau, scellant le passé.

Des heures maintenant, il errait par le parc. Souvent il s'isolait dans le pavillon renaissance, avec, près de soi, un chien danois, un fauve énorme dont la queue renversait de son coup de fouet les livres posés sur les tables. Et là, soit les fenêtres ouvertes sur la paix lente des grands arbres, soit enveloppé dans la clarté douce et recueillie des vitraux, il se reposait de penser, écoutant en lui-même les colères et les amertumes s'atténuer jusqu'à des mélancolies. La vie allait, sous le printemps, renouvelant les sèves et les êtres. Le temps roulait son nivellement continu, derrière lequel des poussées nouvelles surgissaient. Qu'importaient les êtres broyés dans la marche des heures, les maris trompés et les femmes perdues, et les gens que l'on tuait et les bêtes mortes, et les plantes mortes, et les douleurs et les joies? Cela était l'éternelle vie, le

mouvement inapaisé, les inéluctables lois conduisant au néant, implacablement, à l'abîmement dans le grand tout.

Le flot vague des choses battait son pied sans qu'il en fût atteint. Il le regardait couler avec une raillerie hautaine jusqu'à la sérénité, comme, du fond des sables, des sphinx de granit regardant couler le Nil.

VIII.

Chez les Ravail, une misère plus noire était venue, l'ivrognerie de l'homme accrue dans le chagrin de la mort de leur dernière fille. Comme Thomassin, maintenant, refusait le crédit, les jours où Ravail touchait son traitement de la compagnie, à peine sa femme lui pouvait-elle arracher quelques écus. C'était une bataille de ménage mauvais d'ouvriers, un samedi de paie, une bataille dans laquelle les derniers meubles achevaient de s'en aller. Les chaises, éventrées, se disloquaient; les tables devenaient boiteuses; la rare vaisselle était raccommodée de fils de fer; les rideaux des fenêtres pendaient, noircis par la fumée des trains, trop usés pour un dernier blanchissage. Et, parmi tout cela, s'élevait, le soir, la piaillerie de détresse des enfans affamées lorsqu'elles rentraient de l'école, leurs paniers vides, avec des livres déchirés.

Les mois de couvent à payer pour Marthe, surtout, exaspéraient Ravail. La mère s'obstinait, voulant pour sa fille un brevet d'institutrice afin que sa vie plus tard fût assurée. Mais un dernier malheur la terrassa, une nouvelle grossesse.

Lorsque Ravail s'en aperçut, il bégaya d'une fureur si subite qu'il s'étranglait, les yeux hors de la tête. Avec une volée d'injures, il tomba sur sa femme à coups de poing, finit, comme elle se sauvait, par lui lancer dans les jambes un tabouret.

Alors, elle n'hésita plus, se rendit au couvent pour chercher Marthe, n'osant revenir que protégée par elle. Ravail, à leur arrivée, était tellement ivre, les poils avancés de sa moustache mouillés encore, qu'une scène, malgré la surprise de voir sa fille, recommença. Les deux autres enfans, qui rôdaient sur la voie, accouraient, ayant aperçu Marthe. Les bras croisés, le corps secoué d'une agitation cadencée dont il paraissait vouloir se contenir, il les regarda entrer l'une après l'autre :

— N'y en a plus? railla-t-il. C'est dommage. Il ne manque que l'autre, qui est dans le trou, et ton aîné, cette crapule!

Et éclatant tout à fait :

— Non! mais parle donc! qui est-ce qui va les nourrir?

Grave, volontaire, Marthe s'avançait au-devant de lui. Il la repoussa :

— Toi, tu fileras comme les autres ! C'est moi qui suis le maître ici!

Il revint à sa femme, montrant les deux petites. Sans doute, on les mettrait au couvent aussi, comme Marthe, celles-là! on en ferait des dames?

Une colère le reprit :

— Je vais les fourrer en apprentissage dans une ferme, à garder les vaches !

Doucement, sa femme lui annonça ;

— Marthe ne retournera plus au couvent!

— Et son brevet ?

— Eh bien ! elle ne sera pas institutrice?

— Ah !

Ravail fut surpris; il parut dégrisé un moment, l'air subitement démonté :

— Ah ! reprit-il. Et qu'est-ce que tu en feras?

— Ce que j'en ferai?.. dit la mère.

A son tour, une colère lui venait. Après un silence pendant lequel une pâleur lente l'envahissait, ses longues rancunes, ses terreurs de l'avenir éclatèrent dans une violence subite :

— Ce que j'en ferai, cria-t-elle, j'en ferai une catin !

Ravail gouailla :

— Jolie famille ! Pierre voleur de grand chemin, peut-être assassin, celle-là catin ! Eh bien, et les autres ? Pourquoi celle-là ? Pourquoi pas toutes? N'est-ce pas, les gosses, vous ferez bien des petites catins aussi, vous autres?

Effrayées, les enfans se cachaient derrière Marthe. Il les regarda un moment avec un rire nerveux qui fut coupé d'un hoquet, puis, brusquement, il sortit, claquant la porte à briser les vitres. Mme Ravail tomba sur une chaise, secouée de sanglots brusques.

— Mère ? murmura Marthe, caressante, la regardant de ses yeux profonds.

Mais une fièvre, sous la secousse même de ses sanglots, battait les tempes de la mère. Toute la famille, toute leur vie s'écroulait, l'enveloppant d'épouvante. Ses perpétuels tourmens, les angoisses longtemps accumulées qu'elle avait comprimées au fond d'elle-même, surgissaient, d'un flot pressé qui la submergeait. Le passé se mêlait à l'avenir, dans un désespoir immense, irrémédiable, sans fond. La vie la terrassait. Elle voyait son père autrefois mangeant la fortune, sa mère morte de chagrin ; elle voyait son mari et son existence à elle, cette lente existence de martyre ; et elle s'effondrait devant cette vision des femmes éternellement dupes de l'homme, victimes du mariage. Une révolte un instant l'obstina, rageusement, à cette pensée évoquée de Marthe courtisane. Cynique tout à coup, elle reprit, avec une conviction exaspérée, déclarant

qu'il n'y avait que cela de vrai, à la fin. Les filles, les hommes ne les battaient pas, ne les dépouillaient pas. Ils se les arrachaient à coups de billets de banque! Ils les poursuivaient avec, dans leurs portefeuilles, des hôtels et des équipages, les supplications aux lèvres! Ah! la morale! C'était bien! Il fallait vivre pourtant! C'étaient les hommes, les riches qui inventaient des morales pareilles! Eux ils s'en moquaient, prenant leur plaisir où ils le trouvaient, laissant à la femme toutes les charges! Eh bien, oui, Marthe ferait une catin. Toutes feraient des catins! Toutes, toutes, toutes!

Sans oser bouger, retenant leurs souffles, les petites se regardaient à la dérobée, suçant leurs doigts, attendant sans comprendre la fin de cet orage. Un instinct continuait de les tenir serrées contre Marthe. Elle, demeurait debout, sans un frémissement, toujours grave, d'une beauté sereine. Sous ses cheveux châtains, elle avait des yeux bleus où du noir semblait dilué; et les sourcils, minces, d'un trait droit, étaient comme une barre de volonté sur son front étroit, d'une pureté de marbre. Elle se pencha vers les enfans, maternelle. Comme elle eût caressé des oiseaux épeurés, elle lissa de la main leurs cheveux; et, dans les petites têtes levées vers elle, une confiance reparut. Les petites se rassuraient, dans une sensation d'abri, près de la grande sœur.

La mère enveloppa le tableau d'un regard. Il cadrait avec ses pensées, les élargissait par les temps à venir, Marthe grandissant, montant dans une gloire, vengeresse de toute la longue détresse de son sexe, protectrice de la famille.

Les jours suivans, une paix relative coula par le ménage. Déjà Marthe avait pris un emploi. Elle suppléait son père dans les détails du service, tenait, à la place de sa mère, les écritures. Et le matin, c'était elle qui peignait et débarbouillait les petites, leur faisait réciter les leçons, ponctuellement obéie, avec sa douceur ferme jamais en défaut.

Même, devant elle, Ravail se tenait mieux, gêné du regard long et grave dont elle le suivait lorsqu'il avait bu. Cela ne se voyait, d'ailleurs, qu'à ses emportemens plus fréquens. C'était l'alcoolique maigre, aux yeux aigus, d'un luisant de clou de fauteuil, avec, dans la vague jaunisse d'une maladie de foie, une rougeur, un coup de feu brusque aux pommettes les jours de grande fête, une pâleur plus bilieuse le lendemain.

Sans vergogne maintenant, il tendait presque la main, montant les valises dans les wagons, tenant la poignée des portières. Chez Thomassin, à l'heure des départs, il allait s'informer des billets à prendre, et les rapportait, tandis que les voyageurs achevaient leur repas. Il obtenait aussi des pièces, çà et là, en laissant pénétrer sur

les quais, en accrochant à des compartimens la plaque : *Réservé*, pour des personnes qui désiraient voyager seules.

Mais, le dimanche surtout, il avait une véritable aubaine, la descente de Louvain.

Louvain était membre du cercle. Chaque dimanche sa femme l'y envoyait, muni de quelque argent. Mais le régisseur se sentait gêné. Il s'asseyait dans un coin avec ses inguérissables timidités, regardant de loin les autres jouer. A part Marinval, Pousset et le gendarme avec lesquels il se trouvait en relations pour des chasses, il ne parlait guère qu'au garçon qui le servait. Les journaux ne l'intéressaient pas. Il feuilletait les illustrations, saisi d'un vague respect de l'image, s'absorbant en des contemplations avec une sournoiserie d'homme qui voudrait bien être ailleurs. Puis, ce qu'on buvait là aussi lui déplaisait. Il avait un dégoût de paysan buveur de vin, un mépris de gaillard robuste pour ces mièvreries, les liqueurs douceâtres, les bières fades, coûtant si cher. Un regret se réveillait des lampées de jadis, au temps où, pour déjouer la surveillance de sa femme, il descendait à la cave, buvait au tonneau par la bonde avec une paille. Alors, vers neuf heures, il filait, retrouvait Ravail chez Thomassin. Et jusqu'à onze heures, ils vidaient des litres, les coudes sur la table, en jouant aux cartes.

Là, il était vraiment à l'aise, dans le coin enfumé où les verres solides laissaient des ronds sur le bois de la table. Il donnait à Ravail les cigares que sa femme lui achetait pour fumer au cercle, heureux de tirer sa pipe de terre, s'enlisant en une douceur, un ravissement au fond de ses petits yeux.

Le soir, Ravail l'accompagnait sur le chemin, causant politique, s'arrêtant tous les trois pas, calé sur ses jambes afin de mieux expliquer ses idées. Ravail, dans ces momens-là, parlait de tout renverser. Il démolissait la société, tourmenté par son ivresse de visions farouches. Il imaginait des révolutions, un éventrement de l'édifice social, quelque chose comme un train roulant sur d'invisibles rails, éventrant les collines, les forêts et les villes, dévorant la campagne à l'infini. Louvain, doucement abruti par cette faconde, n'avait pas une révolte de son instinct de la propriété. Ces idées l'effleuraient sans l'entamer, l'amusaient sans qu'il sût pourquoi. Il regardait passer les visions de Ravail, comme il eût regardé un spectacle ou un tableau, l'écoutait comme il eût écouté une musique, sans comprendre. De loin en loin, lorsque l'autre insistait, le tenant par un bouton de son paletot, il se laissait arracher, l'air bon enfant, pas contrariant pour les ivrognes, une approbation imprécise de ces théories confuses :

— Ah ! pardi oui ?

Et distrait, il entrevoyait au loin, par-delà le soir, le château où sa femme l'attendait, retrouvant sa malice sournoise à la pensée qu'elle pût se trouver là et les entendre ou qu'il fût dénoncé quelque jour, innocemment, par Mme Ravail.

Les deux femmes cependant se voyaient moins. Elles n'avaient plus, depuis le retrait de Marthe du couvent, les rencontres au parloir. D'ailleurs, dans l'affairement de ses relations nouvelles, Mme Louvain se sentait venir un dédain de la Ravail.

Elle avait un salon maintenant, des meubles achetés dans la grande rue, chez le premier marchand de la ville. Leur chargement sur une voiture avait provoqué longtemps un attroupement; et, depuis, des gens avaient des saluts plus bas. En ces meubles, en l'arrangement de ce salon, elle-même se reflétait. C'était la banalité froide, prétentieuse. Tout y était honnête, inintelligent, correctement bourgeois, d'une propreté scrupuleuse. La semaine, le salon dormait sous les housses, les persiennes closes, à cause de la lumière dévoratrice du soleil, à cause des mouches; mais le dimanche, en l'attente des visites, les housses retirées, Mme Louvain se complaisait à la haute glace où se réfléchissait la pendule flanquée de deux vases; elle se mirait dans l'acajou luisant des sièges de reps rouge, du rouge ouvragé de fleurs ton sur ton, qui, à contrefil, devenait mat par places, sous le jour de la fenêtre. Et, dans la pièce sans vie, l'air mort, où les chaises alignées s'espaçaient, reculées aux murs, elle éprouvait une joie si vive que la souffrance de son avarice s'atténuait, ne lui laissait qu'un amour plus grand de ces objets. Elle en était enveloppée comme d'un vêtement de gala, dans une caresse continue de son amour-propre.

La Ravail, alors, de plus en plus, lui paraissait au-dessous d'elle. Elle hésitait pourtant, ne trouvant pas de prétexte pour rompre. Puis, un matin, ses idées se modifièrent tout à coup. Ce fut, un dimanche, sous le porche de l'église, la rencontre de Mme Majusté. La femme du notaire se montra d'une amabilité charmante, la priant de la venir voir. Une vanité la gonfla, d'où surgit une tentation d'éblouir les Ravail. Et la tentation fut si forte qu'elle ne se défendit que faiblement, la semaine suivante, lorsque Marcelle, en congé à l'occasion de la Pentecôte, supplia sa mère de la conduire près de Marthe. Elle se décida. Elle irait voir les Ravail, en sortant de chez Mme Majusté, dans toute sa gloire.

Elles partirent vers trois heures; Louvain conduisait.

A la porte du notaire, les panonceaux l'émurent un peu, tandis qu'elle sonnait. Et son émotion s'accrut lorsqu'elle trouva au salon, avec Mme Majusté, Mme Chaigne, la sous-préfète. Toutes deux s'étaient reprises d'amitié depuis le départ de Marcel, leur que-

relle fondue dès leur première entrevue à l'ouvroir. Mme Chaigne, cependant, ne renonçait pas à ses projets de conquête des Mersolles; tout ce qui tenait au château lui paraissait à ménager. Elle fut sans morgue, très accueillante.

La présence de Marcelle, d'ailleurs, facilitait la conversation. L'enfant avait, cette année-là, grandi brusquement. Longue, frêle, un peu pâlie par l'effort de la croissance, elle s'affinait encore, son visage, si clair déjà, rayonnant une clarté plus pure. Malgré ses quinze ans prochains, elle gardait sa sérénité enfantine, ses affectuosités exquises, ses grands yeux confians.

Pour aller chez les Ravail, Mme Louvain fit un détour, afin de suivre la grande rue. Et là, elle ralentit leur marche, prit une belle sérénité de femme qui dispose de son temps. Pourtant, elle eut une timidité tout à coup, en apercevant à la porte de la pharmacie, la face rougeaude de Mme Dampierre. Elles s'étaient rencontrées à une œuvre de charité; et, à la pensée d'échanger un salut, une question de préséance se soulevait. Mme Louvain se sentait grandie par le château, vraiment dame, sans occupations commerciales; et l'autre était ainsi qu'une commerçante en boutique, un fournisseur. En revanche, elle lui savait de belles relations; puis le mari, en pantoufles brodées, avec sa petite calotte ouvragée, son air de savant lui en imposait, incontestablement supérieur à Louvain. Toutefois, elle redoutait, à saluer la première, une réponse seulement polie, condescendante peut-être, dont son orgueil se révoltait par avance, lui redressant la tête ainsi qu'à un cheval un coup d'éperon. Dans son indécision, d'un crochet brusque, elle entra chez le pâtissier, prise de l'idée d'acheter des gâteaux pour les petites Ravail.

Le pâtissier s'empressa, obséquieux, entrevoyant la fourniture du château. Il y avait à la devanture de vieux gâteaux, faits le dimanche pour toute la semaine et que la campagne achetait. Elle en fit une provision, parlant très haut à Marcelle des petites Ravail, avec des airs de grande dame allant visiter ses pauvres. D'en face, à travers les vitres on la regardait. Elle eut une jouissance très grande.

Elle sortit remise d'aplomb. Mme Dampierre était toujours devant la porte, flanquée maintenant de sa fille, longue et mince, jaunie encore du reflet vert d'un bocal. Un plan lui surgit brusquement :

— Salue, dit-elle vivement à Marcelle.

Mme Dampierre et sa fille inclinèrent la tête, entraînées par le salut de Marcelle; et la Louvain, à son tour, salua, avec un sourire, d'un beau geste qui plongeait. Et elle continua de dévaler, raide, sans plus détourner la tête.

A la gare, Mme Louvain eut un mécompte. Mme Ravail ne fut pas éblouie, comme elle le pensait, ni de sa toilette, ni du récit

de sa visite. Elle restait dolente, avec une face tirée, dans la détresse de sa maternité prochaine. Elles allèrent dans le jardin de la station, et elles s'assirent à l'ombre, devant les plates-bandes sablonneuses, d'une couleur de cendre, où des fleurs étiques s'étiolaient, étouffées sous le vol continu des poussières de charbon.

Elles voyaient de là la station toute blanche, avec ses murs crépis, sa sécheresse de bâtiment administratif, sans fenêtres de ce côté. A gauche, la voie courait; les rails noirs luisaient sous le soleil, à des tournans. Plus loin, des wagons en attente, comme abandonnés, se profilaient, l'air tout petits, pareils à des chariots d'enfant, sur la campagne lointaine. De temps à autre, on entendait le lourd retentissement de quelque porte vitrée. A droite, elles apercevaient la place, avec, au-delà, l'auberge où s'étalait très haut, en lettres d'or, le nom de Thomassin. Tout à coup Mme Louvain sursauta. Son mari venait de franchir la porte. Elle ne quitta plus l'auberge des yeux, très intriguée. Et elle comprit, voyant Ravail et lui passer et repasser devant la fenêtre du premier étage, en manches de chemises. Ils jouaient au billard. Son mécontentement s'accrut. C'était donc cela qu'elle ne savait jamais rien des événemens de la ville, des choses que se racontaient au cercle ces messieurs et que toutes ces dames connaissaient. Elle était restée interdite, tout à l'heure, chez Mme Majusté, en entendant parler d'une dispute entre Morlaix et Marinval, et d'une folie de Pousset, dix louis perdus sur un coup de cartes. Elle avait l'air d'une bête, d'arriver on ne savait d'où! Dans sa colère, elle s'en prit à Mme Ravail, lui reprocha de ne pas tenir son mari à la maison. Elle avait de petits souffles, des froissemens énervés de sa robe, des gestes où son irritation se dépensait un peu, comme par des échappemens de soupape. Mais Mme Ravail s'étant prise à parler de Marthe, disant son désespoir d'avoir été forcée de la retirer du couvent, une discussion surgit, presque une querelle, à propos des prix qu'elle eût remportés cette année-là, de ceux qu'elle avait obtenus l'année précédente. Marcelle, par le départ de son amie, semblait devoir hériter de ses prix; et Mme Louvain, pincée, eut une aigreur subite:

— Il fallait la laisser, on aurait bien vu!

— Mais je ne dis pas...

— Mais si vous dites... A vous entendre, ma fille les volerait, ses prix!

Les enfans les interrompirent, venant de la maison, où Marthe avait partagé les gâteaux entre les deux petites.

Agacée, Mme Louvain ordonna à Marcelle :

— Va chez Thomassin. Tu lui diras de faire descendre ton père tout de suite. Je l'attends.

Les enfans partirent toutes quatre. Elles ramenèrent Louvain et Ravail. Ce dernier, justement, qui gardait pour la maison ses co-

lères, se montra très bien, d'une politesse aisée; tandis que le régisseur, toujours gauche, disait bonjour à petits coups de tête réjouis. Le ventre de Mme Ravail l'effraya. Il trouva à dire :

— Ah! mâtin!

Puis il se tut, sous le regard de sa femme, se grattant l'oreille, d'un air d'écolier reconduit à l'école. Sa redingote était tachée de blanc par places; sa cravate avait tourné, lui remontait dans le cou. Pourtant sa femme ajourna ses reproches à cause de Ravail; elle se contenta de rectifier sa toilette, de l'épousseter de la main. Lui se laissait faire; il cracha en se courbant, écrasa ensuite du dos de sa main ses lèvres rasées, par propreté; puis il alla chercher la voiture.

Mme Louvain était, au départ, si irritée qu'elle ne prêta point d'attention au chemin qu'ils prenaient. Ce fut Marcelle, comme ils traversaient la place du Marché, qui reconnut la grand'mère, assise derrière sa brouette de légumes. La vieille, immobile, tordue comme un cep, n'ayant de vivant, en toute sa face, que la braise de ses yeux aigus, dévorait sa bru. Son regard s'agrippait à elle, la poursuivait. Mme Louvain le sentait sur sa peau. Et elle retrouvait ravivée, la blessure cuisante de son orgueil, la tare que traînait sa fortune, attachée à elle, ainsi qu'une lèpre, comme était attachée à la maison du procureur la masure où elle s'obstinait. Elle ne s'en irait jamais, cette vieille! C'était en fer, ces damnés paysans! Devenue féroce, elle imaginait que la baraque un jour pût s'écrouler sur elle et l'écraser.

Sur la route, tandis que Louvain faisait le gros dos, bonassement attentif aux oreilles du cheval, dès la dernière maison, elle éclata :

— Ainsi, tu es allé au cercle?

— Ben sûr! dit Louvain. Y avait personne!

Mais elle poursuivait :

— Si ce n'est pas honteux! Chez Thomassin! comme un paysan, en manches de chemise!

— Puisque je te dis qu'on ne va pas au cercle à cette heure-là!

Une malice plissait sa figure. Il ajouta d'une voix drôle :

— C'est pas bien porté d'y aller dans le tantôt. C'est pas comme il faut, pas distingué, là!

Elle se redressa, percevant l'ironie, mais sa pensée était lancée. Elle continua avec de petits souffles de mépris. D'abord, tout cela allait finir! Les Ravail, elle en avait assez! Un ivrogne! Une femme si commune, si éhontée avec ses perpétuelles grossesses! Et ça posait! Ça se donnait des airs bien élevés. Qu'elle allât donc chez Mme Majusté! On la recevrait! Même chez les Jobé, ou les Cliquet! Non, non, on se devait à sa position. Ils garderaient leur quant à soi! Dieu merci! ils n'avaient besoin de personne!

Des promeneurs les croisaient, échelonnés le long de la route. Elle reprit une attitude digne. Louvain, ses regards aiguisés au ras des oreilles du cheval, scrutait la route, inquiet de découvrir peut-être quelque ancien ami, qu'il n'oserait pas saluer.

De tout l'été, Mme Ravail ne vint pas au château, retenue par son état. Mais, aux vacances, Marthe accourut près de Marcelle.

C'était une après-midi très chaude. Sachant l'absence du vicomte, l'isolement de Mersolles au fond de son pavillon, elles se risquèrent par les allées du parc. Et tout de suite elles allèrent, jusqu'à un bassin écarté, dans une éclaircie des arbres. Au milieu de l'herbe, avec sa bordure de marbre, l'eau, réfléchissant les branches, semblait un miroir serti en un cadre de peluche verte. Mais, du fond, deux cygnes voguant avec une majesté lente de voiliers firent onduler, parmi des vaguettes, l'image des hautes branches, frissonner le long des troncs des clartés montantes.

Les souvenirs du couvent affluaient à leurs esprits. Marcelle renseigna Marthe sur les menus faits, les prix, les jeux, les jalousies, toute l'agitation de ce monde de petites femmes en pleine transition entre l'enfance candide encore et la féminité perverse déjà. Puis elles se turent. Dans la grande paix des arbres séculaires, ces choses leur semblaient lointaines tout à coup. Un besoin de confidences montait au cœur de Marcelle, une poussée plus vive d'affection. La tristesse de la séparation survenue entre les deux enfans, cette année-là, prenait un retentissement nouveau ; et ce retentissement se prolongeait, évoquait la vie proche, l'avenir, le mariage. En leurs cerveaux, un rêve s'éveillait :

— Moi, dit Marcelle, il me faudrait un mari très bon, très doux. Nous aurions autour de nous des bêtes, des fleurs, beaucoup de fleurs. Je veux seulement qu'il soit grand, afin de pouvoir être pour lui toute petite. Et, le soir, nous nous promènerions par les clairs de lune, moi peureuse et lui très brave.

— Sotte! dit Marthe.

Marcelle lui prit une main, et la frappant en une cadence qu'accompagnait le mouvement de sa tête, du rire ensoleillant ses grands yeux bleus :

— Écoute, reprit-elle ; il serait blond, avec une moustache...

Mais Marthe haussa les épaules d'un geste net.

— Où donc as-tu pris ces idées? demanda-t-elle.

Et, sèche :

— Ma chère, la vie est toute autre! L'amour, est-ce que ça existe?

— Oh! protesta Marcelle en se levant.

Elle s'agenouilla devant Marthe :

— Alors, moi, je ne t'aime pas?

— Ce n'est pas la même chose! Es-tu bête!

— Mais si; c'est un besoin d'affection, un besoin d'être aimée, protégée. Il me manque toujours quelqu'un ou quelque chose. Je suis comme un être incomplet, un être faible cherchant son appui. Là, en ce moment, je suis heureuse de t'aimer beaucoup et de te le dire. Tiens, tu sais, mon corbeau? Lui, je l'aime bien, mais ça, je le comprends, ce n'est pas la même chose. Je l'aime parce qu'il était malheureux, souffrant. Mais toi, Marthe, il me semble que tu es quelqu'un de plus fort que moi, et je t'aime aussi comme les fleurs, parce que tu es jolie comme elles. Près de toi, ma pensée est en repos. Tu penses et tu veux pour moi. C'est très doux! c'est bon!

— Es-tu enfant! soupira Marthe.

— C'est vrai! reprit Marcelle subitement sérieuse, je dis des bêtises.

Elle ajouta :

— C'est pour te faire sourire, parce que tu as du chagrin!

Elle s'assit près de son amie :

— Voyons, à ton tour, dis-moi?..

Marthe leva les yeux vers le ciel, et la voix lente :

— Le mariage, pour moi, c'est un homme qui s'enivre et vous bat, des marmots qui crèvent la faim.

Puis elle déclara :

— Moi, je n'ai pas de désirs. Ma vie est faite. J'aide maman.

— N'aimeras-tu donc jamais?

— Non! dit Marthe gravement.

— Oh! pauvre! oh! pauvre! éclata Marcelle.

Elle se jeta à son cou d'un tel élan de tendresse souffrante qu'un ébranlement nerveux se communiqua à Marthe. Des larmes lui venaient à fleur des cils. Elle les refoula orgueilleusement, repoussa son amie de ses bras doucement tendus, en détournant la tête :

— Laisse! dit-elle.

Elle se leva, secoua la tête, d'un geste haut. Puis, brusquement:

— Tiens! fit-elle, regarde!

Marcelle, à côté d'elle, vint se pencher sur le bassin. L'eau limpide reflétait leurs deux visages, des blancheurs rosées qui se déformaient, immuables pourtant, d'un mouvement continu, dans l'ondulation des rides. Marthe admirait les grands cygnes, leur hauteur farouche, leur force consciente. Une couvée de canards aux becs ingénus, aux plumes semblables à des poils blonds, intéressa Marcelle. Nulle trace de tristesse maintenant ne leur restait. Elles redevinrent gamines, retrouvèrent leurs bons rires d'enfant, leurs yeux clairs.

L'ambiance prenait Marcelle. Le vert des gazons, le vert des feuilles découpées au-dessus d'elles par le ciel bleu, empli de clartés larges d'une profondeur infinie, la tiédeur enveloppante

des souffles, la pénétraient d'une joie dont elle leur avait une reconnaissance. Venues des parterres du château, et des massifs fleuris au loin, des senteurs traînaient ; un vol, un cri d'oiseau parfois traversait ; puis, dans le soleil, sous les ombres très douces, au souffle des herbes et sous l'obscur des feuillages, la vie universelle continuait sa rumeur indécise. C'était une expansion ininterrompue de vie, qui fermentait ainsi qu'une création continue, de la vie heureuse qui s'épanouissait, montait comme une prière. Et cette prière la portait toute, elle aussi, comme sur des ailes, alanguissant sur ses yeux, rayonnans de bonté et d'amour, le mouvement de ses paupières.

Mais Marthe lui montra le château. Le soleil le flambait, et cette façade donnant au midi, dorée d'une teinte de couchant, atténuait, sous ce flamboiement chaud, la froide majesté de ses pierres dormantes. Une vie, là aussi, s'épandait. Le soleil fondait le château avec ses grandes lignes, ses fenêtres étincelantes et son perron de marbre, aux bassins et aux statues des parterres, le liait aux frondaisons majestueuses du parc, à la correction des longues allées droites.

— Comme c'est beau ! dit Marcelle.

Ses yeux embrassaient d'une même admiration éblouie le château, les fleurs, les arbres et le ciel lumineux.

— Oh ! reprit-elle, comme j'aime toutes ces choses !

D'insaisissables sensations aussi envahissaient Marthe. Elle laissa tomber, dans un rire noyé, montant des profondeurs encore inexplorées de son être :

— Moi, il me semble que toutes ces choses m'aiment !

— Coquette ! dit Marcelle.

Elles retournèrent, lentes, enlacées, rêveuses de nouveau.

Les jours suivans, Marcelle revint au parc, cherchant la douceur des larges ombrages. Des sites alors la tentèrent. Le matin, pendant le sommeil du château, elle commença de s'installer à un chevalet, s'essayant à peindre, à fixer sur d'étroites toiles le jaillissement des arbres, à jeter vers de grands ciels clairs l'envolée de leurs branches, le frissonnement de leurs feuillages.

Une timidité, une appréhension d'être indiscrète l'empêchait de s'attarder. Pourtant, ce jour-là, dans sa hâte de terminer son tableau, elle oublia l'heure. Elle entendit marcher ; elle tourna la tête, pensant que ce fût son père, et elle demeura confuse tout à coup en voyant le comte. Elle se leva, devenue très rose. Mais Mersolles la pria de ne pas se déranger ; et elle se remit, se sentit rassurée, confiante, devant l'air jamais vu qu'elle lui trouva, un air très doux, très bon, paternel. Il s'intéressa, lui donna des conseils. Elle écoutait, attentive et déférente, reconnaissante qu'il

daignât s'occuper d'elle, et saisissant très vite sa pensée. Mersolles resta un moment silencieux. Elle était étrange et naïve, cette peinture. Elle avait une gracilité singulière, un peu attendrissante, un caractère spécial, venu moins de l'inexpérience que de quelque particulière vision. C'était de la nature étrangement atténuée, idéalisée. Il y avait de l'enfance encore et du rêve déjà, une harmonie candide d'anciennes peintures mystiques, quelque chose d'autrefois, de très lointain. On eût dit, sur la toile et par le parc, la même nature, sans doute, comme Louvain et Marcelle semblaient le même être humain; mais on eût dit les mêmes différences aussi, celles qui se retrouvaient entre la carrure robuste du régisseur et la sveltesse élancée de la jeune fille, entre la face rugueuse et vide du père et la pureté de vierge de vitrail du visage de l'enfant.

De nouveau, il pria Marcelle de disposer du parc, de se regarder là comme chez elle. Et il s'éloigna, pensif.

Dès lors, Marcelle entra dans le parc à toute heure. Elle ne redoutait plus d'être vue. Un instinct, au contraire, s'éveillait, qu'elle ne fût pas déplacée au milieu des arbres solennels, par les grandes allées ombreuses; comme si la joie qu'elle en ressentait eût rayonné autour d'elle, comme si un ensoleillement s'y fût épandu du charme de sa jeunesse et qu'elle symbolisât, peut-être, la grâce et le sourire de ces choses; et, grandissante, elle mettait vers les pelouses, et sous les feuillages sombres, la gaîté de ses bonheurs candides, la fraîcheur de son adolescence, en ses allures lentes déjà de grande personne.

IX.

L'été, puis l'hiver s'étaient achevés, dans la paix morne de la province, le château retombé à son sommeil.

Ce matin-là, quand se leva le soleil, Mersolles ouvrit sa fenêtre, dominant, sur le parc, le nouvel essor du printemps. Les cimes des arbres se prolongeaient en une nappe qui rejoignait le moutonnement de la forêt lointaine. A droite, sur des coteaux découverts, éclataient le mur blanc d'une maison, des linges séchant dans le vent. Et le gris bleuâtre du ciel allait poudroyant dans une clarté plus haute, tandis que, montée du sol aux premiers rayons, une buée s'y mêlait, estompant en lignes imprécises les horizons perdus. Le labeur de la terre s'éveillait, sous des souffles.

En bas, par les terrasses, le soleil, avivant les couleurs chantantes des fleurs, allumait le scintillement gemmal des rosées; il rasait le sable des allées, épandant une clarté toujours plus large, une lumière d'or, qui faisait plus sombres, au-delà, les avenues ouvertes

sous le frissonnement des pousses aux branches des grands arbres.

Mersolles soupira. C'était, de cet éveil lent, une impression de mélancolie douloureuse. Le printemps, brusquement, lui était cruel. Il regrettait l'hiver désolé, pareil à sa pensée, où les verdures étaient inertes, où les arbres morts, enveloppés comme lui de froid et de silence, comme lui, semblaient des géans vaincus dont les bras se sont croisés.

La sensation très pure du renouveau, rayonnée par la terre, se changeait dans son cœur en une amertume. Une tristesse l'envahissait, poignante, indéfinissable. Dédaigneux, il se retira de la fenêtre, laissant tomber sur ces choses un mépris. Son image, vue dans une glace, sa barbe grisonnante, son front dégarni, creusé de rides, rendirent à ses lèvres l'effleurement d'un rire railleur.

Il descendit, alla vers le pavillon, lentement. Il cessa de penser, pris malgré soi d'un bien-être, enveloppé d'une jouissance matérielle, sous les brises où traînait l'odeur des jeunes feuilles. Il errait; il s'attarda, au bassin, devant les cygnes hiératiques. Le parc était désert. Au loin, un jardinier, fendu d'un mouvement d'escrimeur, courbait sur une plate-bande la tache blanche de sa chemise. Et, dans ce cadre, une vision surgit, celle de Marcelle, l'été précédent.

De ne pas la voir, de ne pas la trouver là, le parc était plus vide, comme si cette silhouette, entrevue pareille à quelque fleur errante, eût fait partie du site, de l'ambiance coutumière du château. Il secoua les épaules. Mais la vision restait attachée à son esprit. Elle se mêlait, se confondait avec les végétations nouvelles, dans le radieux de tout ce qui est jeune et de tout ce qui grandit. Une candeur l'effleurait; il retrouvait, plus précis que tout à l'heure, des souvenirs décevans, des mirages douloureux d'impossibles joies. Le travail obscur et mystérieux des sèves, autour de lui, le pénétrait.

D'un effort, il se renferma en son dédain de la vie, la voulant voir s'arrêter à la surface de son être. Même aux heures de souffrance, il avait dédoublé son être; son esprit, en quelque sorte, avait plané au-dessus de son cœur; il avait regardé, s'en détachant peu à peu, le ravage de son propre mal sans que sa volonté fût entamée. Maintenant que son cœur était mort, que lui importait l'œuvre indifférente de la nature, de l'imbécile nature toujours tournant sa roue d'un perpétuel mouvement d'écureuil en cage? Seule, pour lui, une vision d'art devait demeurer, une vision de lignes et de couleurs. L'art, la science, là étaient les deux seules faces de l'esprit humain. Tout le reste rentrait dans le côté pratique et matériel de la vie, dans la simplicité de ce qui est, dans l'immédiat, sans au-delà.

Au pavillon, dans son cabinet de travail, il se ressaisit. Les armures debout à l'entrée, sous le poids desquelles des Mersolles

avaient combattu, évoquèrent le passé rude. Il revoyait les hommes de bronze, sans nerfs, qui avaient guerroyé par les campagnes et les villes, roulé les batailles, terrifié des contrées, violant les femmes, détroussant les couvens. Les armes des panoplies lui criaient l'inexorabilité de la vie, la brutalité implacable du fait; tandis que, du haut des rayons, les dos alignés des livres épandaient la sérénité impassible de la science. L'effort aussi de l'esprit humain disait son triomphe par les lumières électriques prêtes à jaillir à son appel, par les tapis d'Orient portés sur des navires, par le téléphone posé au bout de sa table de travail; tandis que les bronzes et les tableaux et les meubles élargissaient l'apaisement de l'art consolateur.

Le jour atténué, les colorations limpides des vitraux, l'isolaient, reléguant au loin les ciels bleus. La nature s'arrêtait là, à ce seuil.

Depuis un temps, comme si tout ce qui germait en lui avait dû suivre quand même son développement normal, la politique, un moment rêvée, avait poursuivi chez Mersolles un travail latent. Hanté par les théories du docteur, il s'était plongé dans l'étude des sociétés disparues, des sociétés actuelles, cherchant, à leurs évolutions, l'application de quelque loi scientifique. Les humanités répétaient la vie, un cercle, un aboutissement au point de départ. Les peuples décrivaient des orbes, semblables aux orbes planétaires. Une grande loi cyclique les régissait. La ligne droite n'existait pas dans la nature, comme si la création se fût opérée par effluves centrifuges. La ligne droite ne se produisait que par des rencontres; elle était une résultante, un accident. Encore pensait-il qu'elle fût une courbe, d'un rayon immense, parue rectiligne à cause de la brièveté de son arc.

Donc, de même que la vieillesse de l'homme revenait à l'enfance, de même le déclin des races touchait à leur éclosion. L'humanité, maintenant, lui apparaissait sur la courbe ascendante de son cycle, presque au zénith. Mais, dans l'humanité, chacune des races, de son côté, accomplissait son cycle particulier; et, dans chaque race, chaque groupe. Pour la société actuelle, la noblesse, déjà, avait accompli le sien. Elle le refermait sur lui-même, finie, absorbée, fondue de nouveau dans le mouvement général. Le cycle du tiers-état avait atteint son apogée; tandis que déjà se détachait la courbe montante du quatrième état, comme se lève la nuit la lune à l'horizon, lentement, mais d'une allure sûre, continue, implacable, que rien n'arrêterait. Et son orbe, jailli quelque jour dans l'avenir obscur, lui paraissait l'action dont l'équilibre serait rompu, la force qui emporterait définitivement sur la branche descendante le grand cycle de nos races. Avec le docteur, il pensait que la compression retardatrice n'était qu'une

illusion, d'où son essor, contraint, par l'accumulation de sa tension, à une poussée plus puissante, jaillirait d'un seul coup jusqu'au sommet. Sans doute, le temps était aboli des évolutions lentes, le temps des actions simples dont les aboutissemens étaient normaux. La lutte des forces, réagissant les unes contre les autres, substituait aux périodes obscures des progressions insensibles, le cataclysme brutal, le déchirement formidable des révolutions.

En le recul où il se plaçait, avec le détachement où il demeurait des événemens du monde, leur accomplissement en vertu de quelque loi mathématique lui offrait une séduction. Nul intérêt pour les êtres ne lui venait. La noblesse, puissante, avait été odieuse; le tiers-état, pitoyable, dans sa misère antique, était, de son triomphe, devenu odieux à son tour, créant, dans sa vanité de parvenu, la souveraineté de l'argent; logiquement, l'avènement du quatrième état élèverait une société plus abjecte encore; il serait, une fois évadé de sa misère, le domestique enrichi, le soldat sorti du rang, plus impitoyable pour les autres.

Mersolles cessa de penser, perdu au loin. Peu à peu, tandis que son esprit allait, franchissant les temps, une sensation inconsciente coulait sur lui. Elle s'épandait, inaperçue d'abord, ainsi que monte, sous une rumeur bruyante de cuivres, l'éveil d'une mélodie qui croît, s'enfle, domine toute l'harmonie. Du jour atténué que découpait, en haut, la fantaisie des trèfles, des rosaces, des flammes ondulantes des meneaux gothiques de l'ancienne église, une rêverie lente s'abaissait. Malgré l'étouffement des murs, le bleu du ciel et le printemps, vainement relégués au dehors, passaient aux sutures des vitraux, pénétraient dans son être comme par les fentes d'une armure. Les impressions extérieures lui arrivaient à nouveau, plus douces de lui échapper, de n'être pas analysées, poétisées en cette pénombre aux lueurs de prisme par le recueillement de cellule, par les œuvres d'art éparses dégageant de l'irréel et de l'infini. L'émotion des verdures naissantes, vues tout à l'heure, maintenant évoquait des bercemens vagues, des reposemens sous des ombrages, des fuites dans de l'oubli. Il ne discutait pas; il laissait tomber l'effort de sa raillerie; il s'abandonnait, hors de son être, parmi des choses qui sont belles et qui peut-être étaient des fleurs et des oiseaux et de jeunes bêtes et des enfans. Elles se formulaient insensiblement en des visions confuses de joies, de bonheur, qui sans doute étaient possibles; et de cela un chant très lointain retentissait, comme d'une lyre découverte sous des ruines, dont les cordes ont gardé le son d'harmonies primitives aujourd'hui oubliées.

Un regret, presque, laissait une mélancolie, la mélancolie d'un

chant très vieux dont une note, çà et là, appelle d'imprécisables échos, le regret de quelque chose qu'il n'eût pu dire, qu'il ne pouvait savoir. Peut-être la paix de l'esprit, la paix du cœur, la simplicité des hommes sans passion, la sérénité de ceux qui ont autour de soi des enfans dont le rire est la source fraîche roulant sur des cailloux, dont le regard est du ciel vu à travers des branches, dans du soleil? Un pavé posé sur son cœur lui semblait se déséquilibrer sous le gonflement de tendresses étouffées, vivaces encore, douloureuses de ne pouvoir se déverser. Il rêvait d'êtres qui seraient très bons, de joies qui seraient faites de la joie des autres. Des théories d'enfans allant aux processions, bouclés comme des anges, enrubannés et fleuris en des robes blanches, lui matérialisaient presque son rêve flottant; et de ces visages radieux, une ressemblance, lentement, commença de se dégager : Marcelle. Il la revoyait en son cadre, parmi les verdures; et il perçut un attendrissement, une reconnaissance de ce qu'elle eût un moment fait revivre pour lui, du rayonnement de sa présence, les vieux arbres du parc, de ce qu'elle eût mis un moment, dans la nuit de sa tombe, la clarté rafraîchissante de son rire, la lumière rassérénante de ses yeux candides. C'était de là qu'aujourd'hui les feuilles nouvelles lui avaient jeté un émoi, que l'herbe avait émané jusqu'à lui la douceur pieuse des choses naissantes, que les ciels avaient éveillé des puretés ressouvenues, que des souffles avaient découvert, ainsi que du vol des cendres d'une ville ensevelie, le mirage des bonheurs abolis. C'était de l'avoir vue, d'avoir, près d'elle, inconsciemment souri et de ne la voir plus maintenant, que son cœur, oscillant dans du lointain, remuait, avec de confuses mélancolies, comme un regret de paternités insatisfaites, d'affectivités indépensées.

Il se semblait un voyageur qui se trompe de route et qui gravit des rocs et des précipices ardus, se meurtrissant les mains aux cailloux, parmi des frimas et des tempêtes, alors qu'à ses pieds s'étendent des prairies ensoleillées, couvertes de fleurs, de danses et de rires. Il voyait de plus en plus, vision surgissante comme la poussée des sèves et soulevant son effort lassé qui se décourageait, une vie nouvelle, non inconnue, plutôt ressouvenue, une vie de laquelle, d'un coup de colère, il s'était détourné, fermé dans son orgueil, et qui, maintenant, l'enveloppait d'un charme mystérieux d'effluves troublans, rongeait ses vouloirs débilités, les sapait comme une onde un rocher branlant.

Ces impressions allaient se précisant. De latentes, elles devenaient réelles. Il ne les repoussa plus. Il les reconnaissait. Elles étaient en lui depuis longtemps déjà. Il en marquait les étapes : l'histoire de François, d'abord, puis l'aventure du corbeau, la

peinture de Marcelle. Elles étaient ainsi qu'une semence que la vie universelle, maintenant réveillée, fécondait. De la bonté avait surgi de ses doutes commençans, au contact de la bonté de Marcelle. Cette bonté avait rayonné à lui par la joliesse frêle et la beauté de ce visage pareil aux têtes des vierges des primitifs ; et elle s'était mêlée à ses instincts de l'art, à l'amour demeuré du beau dont sa vie avait été consolée. Il retrouvait, de l'enfant, la sensation même de l'art, mais plus douce, plus élevée, presque mystique.

Les pensées de Mersolles, alors, redevinrent informulables, des lambeaux insaisissables, des échos rapides s'éveillant l'un l'autre ; et des souffles soulevèrent sa poitrine.

Brusquement, un bruit le fit tressaillir. Un domestique annonça l'abbé Bourette.

Le curé entra, en coup de vent, très rouge, son écharpe à demi dénouée. Et tout de suite il fit de grands bras, criant :

— C'est insensé ! c'est insensé !

— Quoi donc ? demanda Mersolles, indiquant un siège.

— Mais Rapet ! Cette fille est possédée !

Il conta les histoires de la ferme, la fille de chez les François ensorcelée par le docteur. Il se désespérait dans sa responsabilité de pasteur, dénonçant un scandale, un danger public. Mais, comme il parlait d'en référer à monseigneur, il s'arrêta, interdit par le sourire calme de Mersolles :

— Vous le saviez ? demanda-t-il.

— Oui. Justement, j'attends le docteur.

L'abbé balbutia :

— Oh ! alors, si monsieur le comte...

Sa colère le reprit pourtant, comme si un instinct, dans son inquiétude des recherches de la pensée humaine, lui eût fait entrevoir le seul refuge possible près du seigneur incarnant le passé où les temps pour l'Église étaient glorieux. Il revint à la charge. M. le comte ne savait pas tout. Une nuit, il s'était levé, appelé par une malade ; il avait aperçu dans le cabinet du docteur des lueurs étranges, des flammes rouges, des clartés vertes.

Au lieu de la lueur blanche des lampes honnêtes, ces clartés vertes surtout l'effaraient, évoquaient du laboratoire du docteur une succursale de l'enfer.

— Voyons ! voyons ! reprit Mersolles, vous connaissez aussi bien que moi les travaux de Rapet. Il a mené à bien de précieuses découvertes ; il en cherche d'autres.

— Mais c'est de l'alchimie, de la sorcellerie !

— Non, de la science.

— C'est la même chose !

Revenant au cas de la fille, il cita les Écritures. Il étudiait la

question ; il recherchait parmi les écrits des confesseurs du moyen âge, des juges ecclésiastiques, parmi les décrets des conciles et les sentimens de l'Église. Déjà, il avait nombré sept des démons qui étaient au corps de cette fille ; il l'exorciserait !

Il était tellement indigné, lancé à fond si furieusement, qu'il ne perçut pas d'abord l'entrée du docteur. En le voyant, il s'arrêta net, se leva pour partir, d'un mouvement de fuite. Rapet, qui avait compris, entendant les derniers mots, le regardait curieusement, l'air intéressé, attentif à ses gestes. Une malice glissa sur ses lèvres rasées.

— Curé, dit-il placidement, il faut soigner votre foie. Hypertrophie, méfiez-vous.

L'abbé Bourette restait immobile, indécis s'il devait se fâcher. Le docteur poursuivit, sur le ton d'une consultation.

— Pas d'alcool ; du lait ! Mangez moins. Trop de bien-être. Vous aurez le diabète, vous aurez la goutte ! Tiens ! tiens ! apoplectique aussi, comme moi ! Défiez-vous de la colère, vous auriez une attaque. Là, qu'est-ce que je disais ?

En effet, l'abbé Bourette semblait devoir éclater, la face cramoisie.

— Et vous, cria-t-il, vous irez en enfer !

Mais Mersolles s'avançait entre eux :

— Vous êtes incorrigibles tous les deux ! C'est absurde, à la fin, ce malentendu ! Voyons, asseyez-vous là et causons.

— Eh bien ! c'est ça, dit Rapet, parlons-en de cette fille de Monsigny.

L'abbé se rassit, inquiet pourtant de son foie, moins ferme maintenant dans sa malédiction de la science. Le docteur conta ses nouvelles expériences.

La Louise était idoine à toutes les suggestions. Il avait pu noter sur elle, point par point, les phénomènes déjà signalés par ses prédécesseurs, obtenu des accomplissemens d'actes à des intervalles de plusieurs jours. Il cherchait à pousser jusqu'à la limite extrême la persistance de la force suggestive.

— Ah ! çà, demanda Mersolles, si vous lui suggériez de tuer quelqu'un ?

— Elle le tuerait !

— C'est contraire au libre arbitre ! dit le curé.

— Où donc est le libre arbitre des fous ? demanda Rapet. Elle est irresponsable dans ces momens-là. C'est d'ailleurs l'explication de bien des fanatismes. La suggestion s'est exercée dans les sociétés secrètes. Par quels moyens ? Je l'ignore. Qui sait si la science ne découvre pas simplement des choses déjà connues, trouvées par intuition, et tenues religieusement cachées par les adeptes ?

— Alors, d'après vous, un innocent peut commettre un crime. La justice devrait donc admettre des enquêtes dans cet ordre de faits.

— Je le crois, affirma Rapet.

Il y eut un silence, Mersolles pensif, l'abbé secouant la tête d'un geste lent. Puis le docteur repartit, emporté par d'autres idées. Comme toujours, au bout de ses théories, il trouvait l'électricité. Toutes les forces n'étaient que des modifications d'une force unique. Il cita la transformation du mouvement en chaleur par un arrêt brusque. Le mouvement, la chaleur étaient donc deux aspects d'une seule et même force. Et cette force, qu'il appelait l'Énergie était la fonction de l'atome électrique. Le principe de force était en lui, était son attribut, peut-être même son essence. Par cette hypothèse, il expliquait tout : la physique avec ses lois d'équilibre, de pesanteur, d'attractions; la chimie avec ses mystérieuses affinités, la chimie organique vivante de la nature, depuis les plantes capables de sensations, de nutrition, de circulation et de reproduction, jusqu'aux animaux, jusqu'à la chimie cérébrale, par quoi s'élabore la pensée. Au fond de toutes les actions des corps, au fond de toutes leurs combinaisons, un courant électrique se rencontrait ayant produit, sans se dépenser, ou recréé à son tour par ses produits eux-mêmes, ce qui était l'éternelle création, la régénération continue de la matière indestructible.

Puis, l'abbé Bourette ayant attiré son attention par ses regards effarés, le docteur conclut :

— La force une, l'énergie, le jour où on l'aura prouvée, la science aura tout découvert. Cette force, c'est le mythe que nos cerveaux étroits, avides d'images sensibles, ont enveloppé d'une forme, doué d'une volonté, comme des sauvages animent un fusil ou une locomotive, comme les peuples primitifs animaient les forces de la nature. C'est ce que l'abbé appelle Dieu!

Bourette eut un sourire. Le docteur, tout à coup, l'effrayait moins. La conclusion sortant de ces billevesées de savant, aboutissant à ce mot, frappait seule son esprit simple. Il dit :

— Parfaitement; c'est Dieu que la science finira par trouver au bout de sa route.

Ces paroles glissèrent sur Rapet. De nouveau il s'enflammait à des visions d'avenir. Dans un siècle, la science aurait arraché tous les secrets, levé tous les voiles. Il voyait les mondes se dérouler enfin, ainsi qu'un livre ouvert; tandis que l'homme, éclairé, devenu bon, simple et juste, marchait vers le bonheur universel.

Mersolles l'interrompit. Pour lui, la science ne servirait jamais au bonheur universel. Toujours le bonheur de l'un serait dans le malheur de l'autre. La lutte pour la vie, pour le bien-être, irait plus terrible, pourvue d'armes plus puissantes, les machines broyant les hommes. Il en serait de même que pour les guerres contemporaines, où le seul résultat donné par le progrès avait été de faire tuer les combattans avec des engins plus perfectionnés. Nulle inven-

tion ne supprimerait la maladie. On déplaçait le mal; on le ralentissait. On ne ferait jamais plus. Au contraire, les nouvelles découvertes créant, avec des besoins nouveaux, une avidité plus grande de jouissances, il résulterait une diminution plus rapide encore de la longueur moyenne de la vie humaine.

— Seule, la religion, dit le prêtre, fera le bonheur universel. Ne concevez-vous pas que ce bonheur universel ne peut naître que de la pratique des vertus qu'elle enseigne?

Mersolles, un moment rêveur au fond de son fauteuil, émit :

— Chose étrange! la science a créé pour l'art des facilités nouvelles. Nos statuaires, nos peintres, nos architectes n'ont plus à se battre avec les matériaux comme autrefois. Ce qu'on n'obtenait qu'au prix d'efforts et de difficultés sans nombre, ils en disposent aujourd'hui avec la plus grande facilité; et cependant les chefs-d'œuvre demeurent aussi rares, plus rares même; l'art est aussi inaccessible, peut-être davantage. Il en sera de même de votre bonheur, docteur!

— Du tout, protesta Rapet. D'abord, qu'appelez-vous l'art? Au fond, c'est l'effort vers l'idéal, vers le mythe, la recherche d'apaisement de la pensée inquiète que n'assouvit pas l'imperfection de la science actuelle! L'art, c'est la voie par laquelle certains cerveaux abstraits, mais inscientifiques et non organisés pour l'activité, tentent d'arriver à cet inconnu mystérieux qui se dérobe au fond des choses. L'art, c'est la recherche de Dieu, ou du diable parfois, dans la désespérance de l'atteindre. La science parfaite, ce sera l'écroulement de l'art, justement!

— Oh! oh! fit Mersolles.

— Diable d'homme! murmurait Bourette.

— Tenez! poursuivit Rapet, montrant les vitraux, les ogives gothiques, le voilà l'art. Partout il est éclos du sentiment religieux. C'est du rêve qui monte, de la prière qui s'élève. Où donc est l'art véritable, en dehors des époques de foi? Qui donc aujourd'hui construira une cathédrale sans copier les modèles du passé? Où est l'art à notre époque? La peinture? Mais, laissez donc! c'est une marchandise, c'est du commerce, comme l'architecture est de la bâtisse. La photographie en triomphera, de votre peinture! Je vois des métiers, des procédés, des ajustages mécaniques. On façonne des tableaux et des livres, on fait des pièces, ainsi qu'on fabrique tous les objets d'utilité courante. Mais il n'y a plus d'art. L'art est des peuples primitifs. Il est candide, il est naïf. C'est la nature vue à travers le rêve imprécis de l'éveil des races, portée dans un souffle d'au-delà. Et le coup de soleil de la science, sa lumière inondant tout, achèvera de dissiper le rêve brumeux des poètes. La foule va s'en éloignant chaque jour davantage. Çà et là, un

fou, un déséquilibré, a d'ataviques réminiscences des conceptions antiques, conceptions qui, aux prises avec le sens pratique de la vie contemporaine, aboutissent au détraquement. Le génie est devenu une névrose; il est tombé dans le domaine de la médecine. Rien de grand ne sortira plus, car le génie était fait de la collaboration de tout un peuple, des effluves rayonnés de toute la masse croyante. La masse ne veut plus aujourd'hui que des amuseurs ou des flatteurs. L'œuvre géniale restera incomprise, étant hors de son temps, étant incomplète, tourmentée, incohérente désormais.

Il se tourna vers Mersolles :

— L'art vous émeut, vous berce. Il vous donne d'exquises jouissances. Écoutez, le soir, le son des cloches, et vous verrez si quelque sentiment analogue ne s'empare pas de vous!

Il marcha par la pièce, rejetant ses cheveux blancs d'un tour de tête. Son bras s'étendit vers l'espace :

— Voyez les nuages, voyez le clair-obscur des grandes forêts avec le fourmillement mystérieux de leurs vies, la mer immense, le vague des nuits profondes où des choses pourraient surgir qui ne surgissent pas. Partout où l'esprit de l'homme pressent de l'inconnu passe un souffle inanalysable; et la puissance de rendre ce souffle, voilà l'art! Mais que tout s'éclaire, que les nuages se précisent en vapeur d'eau, que la forêt se pénètre de soleil, que tout se déroule dans une simplicité claire de problème résolu, que devient le souffle? que devient le rêve? qu'est devenu l'art? Quel est l'essor de l'art chez les peuples dont la foi est faite de discussion et de positivisme? Quel est l'art, chez les peuples de croyances précises, étroites? Cherchez l'art des peuples neufs, des peuples savans, des peuples forts? Regardez l'Amérique. L'art, désormais, marche, lui aussi, vers le vrai, comme la science. C'est le dernier rêve qui s'atténue et qui s'envole. Quand il aura atteint le vrai, il ne sera plus, voilà tout!

— Peut-être, laissa tomber Mersolles, d'un geste découragé.

— Qui sait? dit le prêtre, si la science et l'art ne sont pas les deux chemins parallèles menant également à Dieu, se rejoignant dans l'infini.

Un moment, tous trois restèrent silencieux, chacun plongé dans une pensée différente. Puis Rapet, s'étant assis, revint à son rêve du bonheur universel par la lumière.

Certes ce bonheur, il ne le voyait pas possible immédiatement. Il ne le voyait qu'après des crises, conquis en quelque sorte de haute lutte dans l'effort devenu plus aigu de la bataille humaine. De même que les races, toujours, s'étaient élevées sur les ruines les unes des autres, de même le bonheur des générations nouvelles s'élèverait sur l'anéantissement de celles qui les avaient

précédées. La science ne marchait que par à-coups ; elle avait ses martyrs et ses ruines, comme l'art, ce condamné, avait ses convulsions et ses excès d'un extrême à l'autre, cherchant son introuvable voie chaque jour plus obscure ; la politique, également, ne faisait un pas réel qu'à travers les révolutions. Le cataclysme était une loi de nature. L'idée, en effet, n'était pas assez forte par elle-même ; il lui fallait la consécration du fait. Mais sa marche étant plus rapide que celle des faits, plus elle allait, plus l'écart devenait grand entre elle et la société. Elle traînait derrière soi un bagage toujours plus pesant de lois de conventions et de préjugés ; et comme elle ne pouvait s'arrêter, ce poids même augmentait sa tension. C'était la tension énorme des deux pôles d'un courant, jusqu'à ce que jaillît l'étincelle, la révolution. Le quatrième état ferait donc comme les autres, une révolution, plus violente encore et plus brutale, car plus était parfait le résultat qui devait sortir des œuvres de nature, plus le travail préparatoire en était colossal et plus rude était la fournaise où il se devait forger.

Là, Mersolles retrouvait ses propres idées. Un moment, tous trois s'accordèrent sur le système des compressions par quoi se défendait la société actuelle.

Le docteur reconnaissait absurde le système des concessions et des demi-mesures, lequel n'était qu'un déversement de forces dans le camp opposé. C'était un déplacement de l'équilibre trop lent pour aboutir, un rêve bâtard de bourgeois obtus, un rêve sans issue, car le point fixé pour l'arrêt des concessions serait dépassé. Il était plus logique d'empêcher une locomotive de démarrer que de lui donner du champ pour vouloir ensuite l'arrêter dans sa course. Le mouvement des masses, une fois commencé, était aveugle, immaîtrisable. Il allait jusqu'à son terme, jusqu'à l'usure de son énergie.

— Peut-être, reprit-il, s'accoudant pour mieux concentrer sa pensée, y aurait-il quelque chose à tenter. Il est certain que le système actuel de représentation est une duperie. Comment voulez-vous, par exemple, que Davaut, un avocat, représente à la fois vos intérêts et les miens, ceux du cultivateur et de l'ouvrier? Il aurait fallu, au contraire, élargir le principe de l'assemblée nationale, arriver, de la représentation des trois ordres, à la représentation des corps d'État. Les cultivateurs auraient leurs délégués comme auraient les leurs les artisans, le commerce, l'industrie, les professions libérales. Les questions à résoudre trouveraient ainsi pour être élucidées des gens compétens ; et lorsque des intérêts se montreraient contradictoires, chaque classe ayant un nombre de représentans proportionné à sa masse, l'intérêt du plus grand nombre l'emporterait.

De là découlait, d'après le docteur, un système d'élections à plusieurs degrés. Et nulle corruption ne semblait à redouter; car, devant l'importance pour le bien public d'une semblable représentation, les délibérations seraient sérieuses. Chaque groupe choisirait dans son sein le plus intelligent, le meilleur. De ce système alors, les discussions de politique intérieure, d'intérêts locaux disparaissaient : droite, gauche, monarchie, république, devenaient des mots; et l'ambition de chaque représentant se bornait au triomphe de la cause dont il était chargé, au triomphe de sa classe. Dans le cas d'antagonisme entre deux classes, entre l'ouvrier et l'industriel, par exemple, si les ouvriers, se trouvant en plus grand nombre, penchaient à des mesures néfastes pour l'intérêt général, l'équilibre se trouverait rétabli par les représentans des autres classes, impartiaux dans la question. On aurait donc dans cette lutte des intérêts divers, par la rivalité même, la tension maxima de l'activité humaine; l'effet utile maximum des forces sociales serait produit par leur coordination, leur contention les uns par les autres, conformément aux lois des équilibres stables.

— Je crois, poursuivit-il, qu'il y aurait là, pour un temps, une solution. Après? Ah! après? qui sait les idées et les besoins nouveaux qui surgiront? S'il était possible à notre esprit de concevoir l'état social de l'Europe dans des milliers d'années, notre étonnement serait le même que celui que nous avons éprouvé de lire pour la première fois l'histoire des sociétés disparues. Sans doute, aux hommes des temps futurs, la période que nous traversons apparaîtra une immense barbarie dont la raison sera confondue!

— Et aussi, ajouta Mersolles, qui sait sous l'invasion de quelles races notre race disparaîtra, comme ont disparu les anciennes civilisations? Qui sait sous quelles lois nos races, ayant accompli leur évolution, peut-être s'éteindront et s'useront, devenues caduques comme les débris des peuples antiques, comme les peuplades nègres, allant à la décrépitude, à l'oubli, au néant.

Ces idées, depuis un moment, effrayaient de nouveau l'abbé Bourette. Toutes ses notions politiques se haussaient au regret du passé. Arraché du terrain de sa foi, il redevenait l'homme épeuré de la pensée, se ramassant en son fauteuil, dans un recul du siècle. Son bien-être de prêtre aisé le reprenait tout entier. Il secouait la tête en une dénégation instinctive de ces dangers, se résignant à l'état actuel, de crainte de pis. Il retombait au terre-à-terre de sa vie, à la vision de sa cure. Il se leva :

— Espérons, conclut-il, que tout cela n'arrivera qu'après nous.

Il était redevenu l'abbé Bourette, avec sa haute taille, sa florissante santé, un brave homme que fatiguait l'effort prolongé de sa pensée vers des choses abstraites. Déjà il sentait, au dehors, le

bon soleil, la grande paix. De s'être penché comme sur des œuvres de ténèbres, il retrouvait, avec son inquiétude de la science, l'attirance des choses simples de la vie. Mais la pensée de son déjeuner lui était une joie dont il se rasséréna. Sur la défiance demeurée des recherches du docteur, une indulgence passait, tandis qu'il s'éloignait par le parc à grands pas.

Le docteur aussi se leva. Il devait visiter un malade, par-delà la Gaudrée, un fermier de Mersolles. Sa voiture avait fait le tour, l'attendait à la porte du fond du parc. Il se plaignit de la fatigue, à cause de la campagne surtout, du continuel dérangement apporté dans ses travaux.

— Quittez! dit Mersolles.

— Oui, peut être! Il faudrait un autre médecin. Puis je dois songer à tout. Mes expériences me coûtent des sommes considérables. Alors j'hésite!

— Ne suis-je pas là? dit Mersolles.

Rapet le regarda, surpris. Mais il secoua la tête en riant.

— Non, non! ce serait de l'argent perdu. Je mangerais tout, sans tirer jamais rien de mes travaux.

— Que m'importe? Je suis assez riche!

— Et votre fils? Non, non! Au revoir!

Mersolles eut un geste ennuyé. L'image de Marcel, en ce moment, l'importunait tout à coup. Il rentra lentement vers le château, par les allées que les ombres, accourcies de l'approche de midi, laissaient ensoleillées. De nouveau la mélancolie du matin le gagnait. Il sentait plus grand son éloignement du passé, le vide demeuré en lui de son détachement de la vie. Le miroir, où il s'était complu naguère à la contemplation de son œuvre, lui semblait embué. L'inquiétude, un instant éveillée, lui semblait s'être élargie à son insu. Aimait-il Marcel? Il ne savait plus. Sa paix lui paraissait plus profonde de le savoir très loin. Son retour prochain ne lui causait nulle joie. Il avait satisfait une haine et un orgueil, sans doute. Il s'était dupé de l'illusion qu'il eût travaillé au bonheur de l'enfant. Il se sentait presque ébranlé. Il finit par s'en remettre au hasard, d'un geste fataliste.

De la rapide passée de cette impression, alors, les théories du docteur contre l'art revinrent à son esprit.

Il médita sur les origines de l'art et ses étapes. Il le voyait parti de l'impuissance nuageuse du rêve primitif, idéaliste par la pleine débauche de ce rêve, soit que ce rêve fût en l'homme et que l'homme n'eût pas éprouvé le besoin de chercher autour de lui, soit que la nature encore lui fût demeurée fermée. Peu à peu l'influence de la nature grandissait; l'art idéaliste, qui déformait les spectacles extérieurs pour la représentation matérielle de son rêve, allait se

rapprochant des formes naturelles. Avec des lenteurs infinies, l'association obligée de l'idéal et du réel avait laissé à ce dernier la place de plus en plus large, par un positivisme plus stable des esprits. Parmi les étranges naïvetés des primitifs fouillant déjà l'ossature et la musculature humaine, s'essayait la science géométrique de la perspective. Les animaux et la campagne gardaient l'imprécis de jouets d'enfans, la candeur d'une simple indication, de détails sacrifiés à la pensée principale. Mais le réalisme gagnait aussitôt, comme si l'on eût compris la nécessité que toute idée, que toute pensée, étant inséparable de sa matérialisation, prît sa force nécessaire et sa valeur véritable sur la base solide des exactes matérialités. Alors se continuaient les alternances des deux écoles, pareilles à des pas dont les membres tour à tour se devancent, s'entr'aidant d'une aide inconsciente, faisant chacun sa trouée dans l'inconnu, quand l'effort de l'autre est lassé ; deux labeurs distincts, qui se complétaient cependant, tendant vers le même invisible but. L'art ainsi se renouvelait, se régénérait, se rapprochant toujours, malgré l'irrégularité de son évolution, les écarts venus de l'illogisme du cerveau humain, reprenant toujours sa voie vers la vérité. Il allait à la nature; il se fondait en elle. C'était la nature, pour Mersolles, plutôt que de la prière, qui vibrait dans le jaillissement énorme des cathédrales, la nature, réduite à des tracés géométriques, avec ses arbres rectifiés en colonnes, les voûtes de ses branches en cintres et en ogives. La nature était l'âme même de l'art, mais la nature vue par des intellectuels, la nature vue à travers le cœur de l'homme, la nature avec sa vie, sa pensée épandue, son frisson.

Les avenirs scientifiques évoqués par le docteur jetaient sur son esprit comme une ombre menaçante. Peut-être l'art s'écroulerait-il à une époque de fer, sous le sens pratique, sous la vision droite et simple des générations nouvelles? Mais un instinct de réaction montait du fond de lui-même. L'art lui paraissait immortel. Il avait été le tempérament de sa douleur, pourquoi ne serait-il pas, au contraire, l'adoucissement des périodes scientifiques? Des doutes singuliers l'atteignaient. Le chemin où il s'était enfoncé volontairement, le côté matériel qu'il avait prétendu exister seul, gardait pourtant, de l'art même, un ensoleillement. Si ses vouloirs se débilitaient, si son orgueil de fer était comme ébréché, n'était-ce pas que l'art justement eût pris le dessus dans la lutte? Oui, peut-être, ce culte demeuré de l'art avait été comme un dérivatif à ses affectivités déçues. C'était la soupape par où le vieil idéal comprimé avait continué de sourdre, le reliant au passé, unissant l'un à l'autre les deux hommes qu'il avait été, lui gar-

dant sa dualité. L'art, peut-être, avait été l'asile de son rêve. Comme un moine relégué en une cellule et vivant par l'âme, lui s'était relégué, non parmi l'irréel et l'au-delà, mais, par l'art, dans une réalité si lointaine que presque elle cessait d'être réelle, enveloppée de la poésie du passé. Il s'était réfugié, de la vie, dans de la vie transfigurée par le temps, vue à travers l'imagination, dans un mirage. Sa haine de la société actuelle s'était trouvée inerte devant les sociétés disparues; sa haine de l'homme, son mépris de la femme avaient dévié, s'étaient fondus en l'admiration des grands artistes; et sans doute avait-il ainsi gardé un peu des sentimens très purs d'où étaient écloses leurs conceptions; tandis que leurs œuvres mêmes et les figures qu'ils avaient créées lui peuplaient un monde nouveau, un monde ami. Peut-être avait-il souffert et aimé avec eux de leur rêve se heurtant à la pierre ou sanglotant sur la toile. Tour à tour, de l'enthousiasme avait pris son vol du fond de son être, aussi bien devant les chefs-d'œuvre que devant les épopées ressouvenues où les aïeux choquaient de rudes armures dans les batailles; et, tour à tour, de naïves enluminures de missel l'avaient attendri d'une douceur infinie. N'était-ce pas de là qu'avait resurgi la détresse angoissante de l'inaccessible, de l'irréalisable, cette détresse lentement éveillée par des mélancolies, révélée par une vision très chaste et très pure, par l'étrange peinture de Marcelle, par toute l'artistique figure de cette vierge en ce grand cadre du parc, par ses yeux reflétant la candeur infinie du ciel bleu?

Son esprit oscillait. Qui savait, au contraire, si l'art justement n'aurait pas son aboutissement final et un définitif triomphe à l'époque scientifique elle-même, pour ramener la race, la retenir en arrière, comme lui-même se sentait retenu, l'empêcher d'aboutir à l'immédiate destruction sous le développement suraigu des appétits brutaux?

Tout à coup, la conscience de ses propres pensées le fit relever la tête. Devant lui, le château était clair dans le grand soleil. Il eut une rapide comparaison d'autrefois et d'à présent, fut accablé d'une impression singulière à voir l'étrange chemin qu'il avait inconsciemment accompli. Mais il montait le perron; il courba la tête, revoyant la morte. La masse lourde des pierres pesait sur ses épaules, comme le poids du passé lui-même; une tristesse immense l'envahissait.

JEAN REIBRACH.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

PROPOS DU SOIR

Le temps s'en va, le temps s'en va, madame;
Las! le temps, non; mais nous nous en allons!

(Ronsard).

I. — VESPER.

Il est une heure de la journée que je trouve douce entre toutes. Le ciel répand assez de clarté pour que l'on hésite à faire allumer les lampes, et cependant le soleil, disparu à l'horizon, l'ombre qui déjà se fait pressentir, invitent à cesser le travail. Le moment du repas n'est point venu, et il n'est pas temps de reprendre les occupations du soir. On se repose en cette heure indécise qui n'est plus le jour et qui n'est pas la nuit. Elle est propice aux rêveries sur soi-même, aux évocations des faits que l'on a vécus, des pensées qui ont agité l'âme, des aspirations qui ont gonflé le cœur, des amis qui nous ont précédés sur le chemin des existences futures. On se revoit tel que l'on était, on se voit tel que l'on est, et l'on a grand'peine à se reconnaître. — Qui vive? — Celui qui fut et qui n'est plus, celui qui est et qui s'étonne d'avoir été.

Cette heure où tout se calme dans la nature, où le tumulte de l'esprit semble s'apaiser, c'est le crépuscule.

Bien souvent, enfoui dans mon fauteuil, immobile comme si je dormais, éveillé, mais silencieux, soustrait au monde extérieur, le regard fixe et les mains inertes, bien souvent je suis resté si profondément absorbé par mes rêvasseries que je n'en sortais qu'avec un effort douloureux, comme s'il m'avait fallu rompre un charme qui m'eût enchaîné. Que de chères voix parlent alors; qu'elles sont harmonieuses, malgré l'accent de tristesse dont elles sont voilées; qu'elles sont ingénieuses à faire vibrer l'écho du souvenir! Elles émeuvent, elles enchantent; on voudrait les écouter toujours. Elles ont la douceur des airs qui ont bercé le sommeil de notre petite enfance et que l'on ne peut entendre sans attendrissement.

Cette heure « de lumière douteuse, » comme le dit si bien l'étymologie de son nom, qui chaque jour se reproduit, apparaît aussi et se prolonge plus ou moins au cours de l'existence; elle sonne entre la vieillesse et la caducité; elle conserve encore quelque reflet des lumières d'autrefois, mais elle annonce la nuit définitive que souvent elle précède de bien peu. Bientôt il conviendra d'allumer la dernière lampe, la petite lampe sépulcrale qui doit éclairer l'obscurité permanente, sans astre, sans aurore et où peut-être elle s'éteindra. C'est le crépuscule de l'âge qui, lui aussi, a sa douceur, car il est fait d'apaisement, d'indulgence et de résignation.

La vigueur fait défaut; mais la débilité venue graduellement est enveloppée d'une sorte de somnolence qui endort les forces corporelles et les maintient dans un état indécis que j'appellerais volontiers la rêverie de la matière. Une à une les joies physiques ont disparu et l'on se souvient, non sans regret, de l'activité autrefois dépensée. Rien ne fatiguait alors et tout lasse aujourd'hui. Une nuit passée en wagon éreinte ceux qui, aux heures de la primevère, restaient juchés pendant des mois, sans défaillir, sur le dromadaire des caravanes. Au cours des années, les forces se sont épuisées par le seul fait du long usage; l'élément vital qui les animait n'a plus l'énergie de les réparer; tout effort leur est pénible, si pénible qu'il reste vain. « As-tu remarqué, me disait un de mes vieux camarades, que les architectes font maintenant les escaliers beaucoup plus raides qu'autrefois? — Oui, mon ami, je l'ai remarqué. »

La guenille, chère au bonhomme Chrysale, a fait son temps; elle ne rend plus que de faibles services, tout juste assez pour démontrer qu'elle n'est pas entièrement détruite; d'elle on n'exige plus rien, par prudence autant que par commisération; on ne la contraint pas, on se contente de ce qu'elle donne d'elle-même, en

vertu de l'impulsion originelle dont les vibrations ondulent encore par habitude plus que par volonté. Dans cette matière devenue incomplète et trop souvent souffreteuse, l'esprit a conservé son acuité, du moins il le croit. Quand même ce serait une illusion, cette illusion est si bienfaisante, qu'il serait cruel de la contredire; vieille lanterne, mais vive lumière, que l'on ne saurait entretenir avec trop de soin. Du reste elle s'entretient d'elle-même et si parfois, dans des heures de malaise, elle semble pâlir, elle se rallume promptement et reprend son éclat.

Dans les vieux cerveaux la bataille des idées ne prend jamais fin; les armes sont plus courtoises et moins acérées qu'au début de la virilité, mais elles sont solides encore et de bonne trempe. Les aspirations sont ardentes, la foi aux grands principes de justice et de liberté est intacte, malgré les déceptions inhérentes à la vie; l'horreur des prévarications ne s'est point attiédie, le mépris des ambitions vulgaires et des intrigues souterraines n'a rien perdu de sa probité. Si l'esprit garde le silence et se complaît en ses propres conceptions, s'il ne les émet pas et les soustrait aux curiosités d'autrui, c'est qu'il n'ignore pas que les discussions sont rarement fécondes. Les idées se sont simplifiées et par conséquent fortifiées. L'élimination s'est faite d'elle-même; on dirait que l'âme s'est blutée au souffle des années; elle a rejeté les scories, les parasites, les accessoires, les inutilités, les inconsistances : frivolités où se plaît la jeunesse et qu'emporte le vent de l'âge mûr. Reste un petit nombre d'idées primordiales, très nettes, très fermes, débarrassées de tout hors-d'œuvre : cela suffit à la vie intellectuelle.

Cette lueur qui brille dans l'homme intérieur se projette avec prédilection vers le passé. C'est la lampe des vierges sages qui ne dépensent pas inutilement leur huile. A quoi bon en effet regarder vers l'avenir, se hausser pour voir les années qui se préparent? L'expérience ne nous a-t-elle pas enseigné que, pour le vieillard, comme pour l'adolescent, les ténèbres futures ne se déchirent jamais. Cette vérité est inscrite à toute page de l'histoire, car les événemens les plus savamment combinés pour parvenir à un résultat déterminé conduisent infailliblement à un but opposé. L'homme n'est pas doué de prévision : nul n'est prophète, ni pour son pays, ni pour soi-même. Aujourd'hui serait horrible si l'on savait ce que demain tient en réserve; on l'ignore et c'est un bienfait de l'ignorer. L'espérance seule donne la force de vivre. Qu'elle est vraie, qu'elle est bonne conseillère, la devise des souffleurs du grand œuvre : *dum spiro, spero!* Sous ce rapport l'humanité entière appartient à Hermès : tant qu'elle respire, elle

espère. Elle a droit au bonheur puisqu'elle en a conçu l'idée; ne pouvant le rencontrer en cette vie mortelle, tout au moins ne pouvant l'y fixer, elle l'a placé au-delà, dans les régions célestes des compensations et de la justice. Ces régions, l'avenir les promet, mais le passé les a décrites en ses légendes sacrées; elles ont été le berceau des premières créatures humaines; elles rayonnent d'un tel charme que l'on en a fait le séjour divin où seront admises les âmes sans tache; c'est une sorte de patrie idéale qui sera rendue aux descendans du premier couple après le long exil de la terre.

Tous, à des degrés divers, nous avons un paradis perdu; pour les uns, c'est l'enfance; pour les autres, c'est la jeunesse; pour tous, c'est une période éloignée qu'embellissent les illusions du souvenir, où disparaissent les imperfections, les souffrances et les lassitudes. C'est comme un point lumineux d'où toute ombre serait écartée. Vu de loin et du haut des montagnes, le paysage est admirable: tout y est pondération des lignes, harmonie des couleurs, splendeur des formes, grâce et beauté. On s'extasie et l'on s'écrie: qu'il ferait bon vivre là! Que de fois cette exclamation m'est échappée en ma vie de voyageur! Je me hâtais pour aller regarder de près la merveille qui m'avait ébloui de loin. A mesure que j'approchais, la fantasmagorie s'évanouissait: marécages, sables, landes arides, arbres rabougris, rochers rongés par la lèpre des lichens, tristesse et stérilité. Qui donc a tout changé? Est-ce une fée perverse? Non pas; la coupable, c'est la fée des lointains, la fée bienfaisante qui transmue les cailloux en pierres précieuses, les broussailles desséchées en buissons bordés d'azur pour la délectation du sage resté à distance, jouissant de l'apparence et ne se souciant point de pénétrer dans la réalité.

C'était le bon temps, dit l'homme; c'était le bon vieux temps, dit l'histoire; lieux-communs que l'on répète parce qu'on les a reçus des ancêtres qui les tenaient de leurs aïeux. Ce n'est pas hier que Nestor, assis au milieu des chefs de l'armée grecque, raconte que de son temps, du bon temps de sa jeunesse, on était plus sagace, plus courageux, plus agile; tout a dégénéré: les pierres sont lancées moins loin, les flèches frappent moins vigoureusement, la force humaine n'est plus ce qu'elle a été. C'est la manie des vieillards, c'est leur consolation peut-être de dénigrer le présent au détriment du passé qu'ils glorifient:

Et les fils de nos fils qui sont moins grands que nous!

dit le vieux Job dans *les Burgraves*.

Notre enfance personnelle a pu être heureuse, mais le temps de notre enfance n'a pas été plus heureux que le temps de notre vieillesse. C'est là ce qu'il faut savoir, car partout et toujours, les misères, les déboires, les erreurs, ont été le lot de l'humanité. Apprendre à souffrir, c'est apprendre à vivre. Si par le caprice d'une divinité moraliste et railleuse nous étions tout à coup reportés à soixante-dix ans en arrière, au milieu des rues boueuses, mal pavées, sans trottoirs et sans becs de gaz; dans une ville sans omnibus, sans tramways, parcourue par un nombre insuffisant de fiacres sordides; dans un pays que ne traverse aucun chemin de fer et où les diligences se traînent paresseusement sur des routes effondrées; si la censure comprimait la pensée, si une part infime de la population était seule appelée à désigner les mandataires législatifs qui votent le budget, approuvent les emprunts et participent au gouvernement du pays; si les théâtres, les journaux n'existaient qu'en vertu de privilèges toujours révocables; si le transport des lettres était onéreux, si le système des communications télégraphiques n'était même pas soupçonné, si le chloroforme n'avait point émoussé le bistouri, si Pasteur n'avait point muselé la rage, si l'hélice de nos navires ne tournait point sur les océans, si l'isthme de Suez était toujours le désert que les saint-simoniens voulaient percer dès 1832; si la police de sûreté était entre les mains d'un forçat libéré, si la chaîne des galériens voyageait en France à petites journées, nous serions en droit de nous écrier: Quelle horreur! Qu'est-ce que cela? — Cela, c'est le bon temps! celui d'hier; jugez de celui des siècles passés. L'homme est injuste envers lui-même et semble s'ingénier à méconnaître les progrès qu'il accomplit.

Ce regret des jours que nous avons vécus est sans inconvénient et ne peut rien aujourd'hui sur la marche ascensionnelle de l'esprit humain; mais autrefois il n'en était point ainsi, et cet amour immodéré d'un temps que l'on n'a pas connu a été de conséquence grave, car il en est résulté que des doctrines sans valeur ont été affublées, en vertu de leur caducité même, d'une autorité qui paraissait indiscutable et avait force de loi. « En tout les anciens sont nos maîtres: » c'est là un axiome par lequel, pendant longtemps, l'initiative a été vaincue. Pour s'y être fortement attaché, le moyen âge a failli éteindre toute clarté et plonger le monde dans la nuit. Le progrès n'a pas été arrêté, — rien ne l'arrête, — mais il en a été ralenti. En matières scientifiques, tout ce qui ne se trouvait pas, au moins en germe, chez les anciens, était frappé d'exclusion; eux seuls avaient découvert la vérité et l'avaient proclamée. C'était être imprudent et parfois hérétique que de la chercher ailleurs que

chez eux : médecine, astronomie, géométrie, mathématiques, ils avaient tout approfondi avec une telle perspicacité que, pour si peu que l'on s'en éloignât, on sombrait dans l'erreur : aux jours mêmes où un souffle de vitalité a passé sur l'Europe, où elle secoue sa torpeur, où l'Amérique est découverte, où l'imprimerie apporte à la réforme de Luther une force d'expansion extraordinaire, à l'heure où tant de voiles sont déjà déchirés, cette passion du « jadis » subsiste avec énergie ; elle est le support de l'iniquité et provoque des niaiseries criminelles ; c'est sur la parole d'un ancien que Galilée est condamné. Ce qui n'a pas empêché la cosmologie de faire les progrès que l'on sait, car, elle aussi, elle se meut.

Le regret du passé, à tous les degrés, est instinctif à l'homme ; je n'ai point la prétention d'échapper au sort commun, moi aussi je regarde avec émotion vers les jours écoulés ; j'écoute leur murmure qui berce le crépuscule de ma vie, car je suis en plein cours de vieillesse ; j'espère que l'arrêt sera subit et que je n'aurai point à descendre, échelon par échelon, jusqu'aux ténèbres de la caducité ; j'en ai assez de mon enfance, je n'y voudrais pas retourner. La mort enviable, c'est celle qui, en passant, a touché le général Chanzy, que j'aimais d'une si haute affection et qui portait au cœur un prodigieux amour de la France. Un matin, on l'a retrouvé souriant, la tête sur l'oreiller : déjà il était froid. Il n'a eu ni le déclin, ni l'angoisse, ni les affres. On dirait que cette fin subite et calme a été la récompense de son admirable existence ! Elle est odieuse, la mort, lorsqu'elle frappe certains êtres d'élite que leurs qualités auraient dû rendre immortels ; mais en elle-même, elle n'a rien de redoutable. Elle m'apparaît sous forme d'une horizontalité blanche qui est la détente des efforts accumulés, le repos sans rêve, la sérénité que rien ne troublera, ni le regret de la veille, ni l'inquiétude du lendemain. Les anciens ne semblent guère s'en être effrayés, eux qui ont dit : « Celui qui meurt jeune est aimé de Dieu. » On ne saurait trop se répéter la parole du Tasse mourant : « Si la mort n'était pas, il n'y aurait, au monde, rien de plus misérable que l'homme. »

Ce qu'il y a de laid dans la mort, ce qu'il y a de malpropre, c'est l'appareil dont elle s'entoure, c'est le cortège qui l'accompagne. Ce n'est pas la fin qui est pour faire reculer, c'est ce qui la précède, c'est la lente décomposition de la matière, c'est la souffrance agissant comme un tortionnaire qui prolongerait le supplice pour se divertir ; c'est l'agonie qui dure non-seulement pendant des heures, mais pendant des jours, parfois pendant des semaines. Là est l'iniquité suprême : la physiologie l'explique, la science la commente, la raison se refuse à la comprendre et plus d'un cœur en est ré-

volté. Rien n'est resté intact dans le pauvre moribond, les sentimens eux-mêmes ont été décomposés : de toutes les facultés qui avaient fait de lui un être complet et pondéré, la sensibilité de la chair seule subsiste; la douleur physique s'en empare et en abuse jusqu'à l'exaspération. Pour les témoins de ces luttes sans merci, où l'immoralité de la nature se montre dans sa lâcheté supérieure, un soupir de soulagement se mêle au dernier soupir de la victime; enfin, il ne souffre plus ! Certaines sectes annoncent le décès d'un des leurs par une phrase consacrée : notre frère est entré dans le repos. Cela rappelle l'exclamation de Luther dans le cimetière de Worms : *Invideo quia quiescunt!* je les envie parce qu'ils reposent.

Nous avons la manie de chercher des causes morales à toute chose, même à des accidens exclusivement physiques. Combien de malades, de femmes dévorées par un cancer, d'hommes désarticulés par l'arthrite disent avec une conviction qui est touchante à force d'être naïve : — « Je ne sais pas pourquoi je souffre tant, car je n'ai jamais fait de mal à personne. » — En somme, ils ont raison de ne pas comprendre l'incompréhensible, de s'indigner contre l'injustice de la douleur, et de s'étonner de l'inaction de la Providence qu'on leur a enseigné à invoquer. Cesser de vivre devrait suffire : le reste est superflu, et, par conséquent, cruel. Cette souffrance de surcroît, qui semble l'œuvre d'une divinité malfaisante, explique les *molochs* dévorateurs altérés de sang, éclatant de joie aux supplices et que la crédulité enfantine des superstitions s'imaginait apaiser en les gorgeant de victimes humaines : — « Puisque tu ne te plais qu'aux gémissemens, aux sanglots, aux maux incurables, accepte en sacrifice les meilleurs, les plus purs, les plus innocens d'entre nous et que cela nous mérite d'être épargnés par Toi, ô Dieu de haine que rien n'apaise, maître de la guerre, générateur des pestes, protecteur des lentes agonies! O Seigneur du meurtre, des ulcères et de la lèpre, détourne ton souffle de nous et laisse-nous mourir en paix! »

Les cultes sanguinaires ont fait leur temps et ne reviendront plus; mais est-on bien certain que les créatures simples, lorsqu'elles souffrent, ne se tournent pas vers Dieu en l'accusant, en lui disant : — « Que t'ai-je donc fait pour tant souffrir? » — C'est le cri de la douleur, comme le cri du bonheur est : — « O mon Dieu! je te remercie! » — Cela prouve qu'en notre pauvre race les erreurs ont la vie dure, car faire remonter à la divinité, quelle qu'elle soit, la responsabilité des incidens de la vie humaine, c'est accepter la pensée qui semble naître avec le monde historique et que l'on trouve inscrite en tout chapitre des premiers livres de la Bible : l'homme est ici-bas récompensé ou puni selon ses mérites

ou ses fautes, non point par le groupe au milieu duquel il vit, mais par Celui auquel un mot a suffi pour créer le ciel et la terre. Cette conviction s'est emparée des esprits. Les croyans les plus convaincus d'une vie future et rémunératrice la subissent, s'y soumettent et font des actes de contrition et de charité, afin d'éloigner un malheur qu'ils redoutent ou de recevoir une faveur qui leur sera précieuse. Encore à cette heure, comme au temps de Jérémie, les plaies dont sont frappés les peuples ne sont que l'expiation de leurs péchés. Je me rappelle qu'en 1849, pendant que le choléra multipliait ses meurtres à Paris, on a prêché que l'épidémie était la punition de la révolution de février. Couramment on disait: C'est la main de la Providence!

Pour ce qui lui paraît inexplicable, l'homme fait intervenir la puissance mystérieuse d'où tout émane, c'est pourquoi il a sans cesse le nom de Dieu sur les lèvres et c'est pourquoi de toute région, en tout idiome, à tout instant, un flot de prières monte vers le ciel. Prières vaines, a-t-on dit ; il se peut ; la question est redoutable et je ne me permettrai point de la traiter. Il m'est indifférent de passer pour un esprit faible, mais j'estime que si la prière n'atteint pas celui à qui elle s'adresse, elle n'en est pas moins bienfaisante pour celui qui prie ; ne serait-elle que le moteur de l'espérance, elle est respectable et c'est être cruel que d'en démontrer l'inefficacité. La bonne femme qui fait brûler un cierge et s'agenouille devant l'autel se relève plus vaillante et rassérénée. L'existence est si fertile en infortunes qu'il faut conserver à l'homme tout ce qui peut l'aider à la supporter, fût-ce une insoutenable superstition. Les simagrées des derviches à Constantinople et au Caire ne m'ont point fait sourire ; à Jérusalem, les lamentations des Juifs pleurant la tête appuyée sur les substructions du temple m'ont attendri, et, dans le désert, je cessais de fumer lorsque mes chameliers priaient, prosternés dans la direction de la Caaba.

Tout ce qui fait du bien à la créature humaine, tout ce qui la soulage en ses misères, tout ce qui est comme une étape de repos sur son dur chemin est digne de respect et ne doit jamais être raillé. Il est facile de nier Dieu, mais on ne l'a pas encore remplacé dans les cœurs de ceux qui ont besoin d'y croire ; la raison ne satisfait que le raisonnement et le raisonnement est impuissant contre la souffrance et le désespoir. De telles opinions ne sont point celles d'un philosophe, je m'en doute bien et ne saurais m'en affliger, car la philosophie n'est peut-être qu'un exercice agréable à ceux qui en ont le goût. Apprend-elle à vivre, apprend-elle à mourir? Je ne sais ; à coup sûr elle apprend à discuter, ce qui est une bonne ressource le soir, en hiver, au coin du feu.

Ne sachant pas pourquoi il naît, pourquoi il existe, pourquoi il meurt, l'homme a inventé des hypothèses qui satisfont plus ou moins sa tendance au surnaturel et son besoin de croyance, mais qui n'expliquent rien. A voir la quantité prodigieuse de dieux qui ont régné depuis que le monde est sorti du chaos, on est étonné de la fécondité des imaginations, mais on peut reconnaître que chacune de ces divinités a été, en son heure, un stimulant et un point d'appui pour l'âme humaine. Il est possible que tout ce que l'on nous a enseigné n'existe pas, il n'en faut pas moins conduire sa vie comme si tout cela existait. Dans la crainte d'un châtiment, dans l'attente d'une rémunération? Non pas; dans le seul intérêt de sa conscience, par devoir envers soi-même; je dirai le mot brutal : par propreté. Cette pensée est irréductible en moi; elle me vaudra, j'espère, l'indulgence des « esprits forts » qui professent ce que Montaigne appelait « l'opinion si rare et incivile de la mortalité des âmes, » opinion qu'il m'est impossible d'admettre. Sans essayer de discuter des théories et des dogmes, je m'en tiens à la formule d'Épicure que Lucrèce a interprétée, disant :

Ex nihilo nihil, in nihilum nil posse reverti,

mot pour mot, on peut traduire le vers latin en un vers français :

Rien ne vient du néant, rien n'y peut retourner.

Quand même la race humaine, rejetant toute doctrine spiritualiste, s'abîmerait dans les bestialités du matérialisme, l'homme individuel, en toute circonstance grave de sa vie, ne pourrait s'empêcher de prier, ne serait-ce que par une involontaire exclamation. Une parole, une seule, est souvent une oraison complète, une invocation à une puissance supérieure et infaillible. Où vont-elles, ces prières qui, comme l'encens des souffrances et des félicités de la terre, s'élancent vers les régions espérées par la ferveur et entrevues par la foi? Voilà bien des années que j'ai reçu réponse à cette question en des termes qui sont plus d'un poète mystique que d'un savant, mais que je n'ai pas oubliés. J'étais à bord d'un bateau à vapeur faisant le trajet de Malte à Syra. Nous avions doublé le cap Matapan, la nuit était venue, une nuit claire et douce, éclatante d'étoiles qui se reflétaient dans les eaux tranquilles. J'étais assis sur le pont à côté d'un jeune prêtre missionnaire, né à Venise, à la fois enthousiaste et ascète, qui rêvait le martyre et allait le chercher dans le Béloutchistan.

Nous restions silencieux, la tête renversée, absorbés dans la contemplation du ciel où la voie lactée se répandait comme un fleuve de lumière. Je la montrai à mon compagnon de hasard et je lui dis : « Qu'est-ce que cela peut être? — Il me répondit : ce sont les limbes célestes ; c'est le séjour que Dieu a réservé dans l'immensité aux espérances déçues et aux prières inexaucées ; il y en a tant que nul calculateur n'a pu les dénombrer, elles sont si haut que nul télescope ne les peut apercevoir ; elles sont hors de la portée des hommes ; heureusement, car il en sort de telles lamentations que si la terre les entendait, elle mourrait de tristesse ; si elles tombaient des profondeurs de l'empyrée, où elles sont recueillies sous forme d'étoiles imperceptibles, le monde serait écrasé sous leur masse ! » — Je lui dis : « Êtes-vous astronome? » Il se mit à rire et répondit : non ! je ripostai : « Ni moi non plus! » — C'est ce qui me permet de reproduire son opinion qui, malgré mon ignorance, ne me paraît pas avoir une base scientifique sérieuse.

II. — LA VANITÉ.

Lorsqu'un vieillard a failli être appelé aux destinées d'outre-tombe, lorsqu'il a traversé une crise que l'on avait cru mortelle et que, revenu à la santé, il parle des images qui s'évoquaient spontanément en lui, on constate presque toujours le même phénomène : ce qu'il a revu dans les heures où il avait perdu sa propre direction, c'est son enfance, c'est sa prime jeunesse, celle de l'initiation, de l'entrée impétueuse dans le tumulte de la vie. Est-ce donc là ce qui a laissé dans l'âme l'empreinte ineffaçable puisque l'homme, dès qu'il n'est plus en possession de soi-même, est hanté par les visions des exubérances de la vingtième année. On dirait que la maladie en exaspère l'impression ; mais plus d'un sexagénaire solide encore et bien portant s'y reporte avec une sorte d'attendrissement et seul, au coin du feu, souriant et soupirant, se raconte ses anciennes aventures. Peut-être ces plaisirs ne valent-ils que par le souvenir amplifié que l'on en conserve ; et cependant, il faut bien admettre qu'à une heure donnée, ils aient une importance en quelque sorte vitale, car on leur a fait plus d'un sacrifice, car on les a célébrés sur tous les tons. Pour les avoir mis en vers, des poètes ont été illustres. Aux jours de mon enfance, ces fredaines juvéniles ont eu leur chantre attitré qui les a exaltées sans rien leur enlever de leur médiocrité. Comme elle passe la gloire de ce monde et comme l'âge mûr dédaigne les enthousiasmes

de sa jeunesse! Je suis étonné, et depuis longtemps déjà, de la hauteur du piédestal sur lequel on avait juché l'idole que nul autrefois n'eût osé ne pas encenser.

Pindare, Anacréon, Horace, Tibulle : il ne fallait alors rien de moins pour symboliser Béranger. J'imagine qu'aujourd'hui les comparaisons sont moins pharamineuses et que l'auteur du *Dieu des bonnes gens*, de *la Cantharide* et de *la Bacchante* n'est plus en si glorieuse compagnie. Parmi tant de choses qu'il a flonflonnées sur son luth, qui parfois sonnait un peu comme une guimbarde, il a placé en vedette « les plaisirs de son jeune âge, que d'un coup d'aile a fustigé le temps. » Il regrette le grenier où il a vécu en son avril, car c'est là que l'on est bien « pour rêver gloire, amour, plaisir, folie ; » en y songeant, « sa raison s'enivre » et « il donnerait ce qui lui reste à vivre pour un des mois du temps où, leste et joyeux, il grimpait six étages. » Effet d'optique. C'est encore la fée des lointains, celle-là même qui embellit les paysages, qui pare aussi les mansardes, en les cachant si bien sous les brumes de l'imagination qu'on ne les reconnaît plus.

Effet d'optique, effet de crépuscule, souvent c'est tout un ; c'est peut-être plaisant en couplets avec refrain, mais dans la réalité c'est abominable. J'ai connu des hommes aujourd'hui célèbres qui, à la sortie du collège, ont connu les heures du dénûment et du jeûne. Ils n'estimaient pas que « dans un grenier l'on est bien à vingt ans ; » ils ne parlaient qu'avec indignation de cette époque de leur vie, et quelques-uns en ont conservé je ne sais quoi de morose qui a pesé sur leur existence. L'un d'eux, dont le nom est retentissant, me disait : « Là, j'ai eu une variole morale dont je suis resté marqué. » Je dois ajouter que ses visées étaient hautes et qu'il n'en était détourné ni par la grisette près de qui l'amour est un Dieu, ni par la gaudriole, ni par le bruit des verres, ni même par l'archet de la folie.

Ils sont respectables, entre tous, ceux qui ont traversé l'enfer de la jeunesse, de la misère, de la déception quotidienne et qui en sont sortis entiers, n'ayant rien sacrifié de leur foi en eux-mêmes, n'écoutant que la parole du Dieu intérieur et marchant par-dessus tout obstacle vers le but où leur vocation les guidait. Pour ne point mourir de faim, je parle sans hyperbole, ils ont accepté l'humiliation des métiers infimes, des métiers qui répugnaient le plus à leur nature d'artiste. Ils ont été expéditionnaires dans des administrations, ils ont copié les adresses sur des bandes destinées à des prospectus ; bien plus, ils ont couru le cachet et donné des leçons à des enfans rétifs ; j'en ai connu un qui surveillait le travail nocturne des ouvriers de la salubrité et qui faisait des vers en

escortant, par fonction, les lourds tonneaux qui s'en allaient du côté de Pantin ou de Montfaucon. Il faut avoir une âme singulièrement énergique et une robuste conviction pour résister à de telles épreuves.

Nous savons ceux qui ont triomphé des avanies du sort, nous avons entendu proclamer leur nom au milieu des applaudissemens, nous avons joui de leur gloire qui accroît celle de la France; nous les saluons parce qu'ils sont illustres et que leur illustration rejaillit sur le pays; mais ceux qui ont succombé en route, ceux que leur débilité physique, aggravée par les privations, a vaincus, ceux qui sont morts à la peine en disant, comme André Chénier: « J'avais quelque chose là; » ceux qui ont été détruits avant de pouvoir se manifester et qui ont emporté, dans leur tombe ignorée, le secret de leur talent, peut-être même de leur génie, nous ne les connaissons pas. Ils ont disparu avant l'heure propice, tombés dans la bataille inhumaine, faits pour la lumière, ensevelis dans l'obscurité, semblables à ces soldats du premier empire aptes à devenir des maréchaux de France, des dompteurs de nations, des improvisateurs de victoires, et qu'une balle perdue a tués alors qu'ils étaient lieutenans ou capitaines. A plus d'un l'on pourrait appliquer la vieille citation :

. . . . et si fata aspera rumpas
Tu Marcellus eris!

Ils n'ont pu briser les destins contraires et n'ont pas été. Qui doit-on accuser de la déconvenue? L'homme lui-même, ou l'état social dans lequel il a vécu? En vérité, je ne sais que répondre.

Ces jours d'angoisse, où l'on vit au hasard des heures et à la fortune des minutes, ces jours de délabrement m'ont été épargnés. Je doute fort que je les eusse supportés; la misère et ce qu'elle comporte m'a toujours fait horreur. Les fatigues et la vie brutale n'étaient point pour m'effrayer lorsque j'étais jeune. Je serais probablement parti pour l'Algérie, j'aurais endossé le burnous rouge des spahis et j'aurais fait les chevauchées de la guerre. Plus d'un de mes camarades de collège, dégoûtés de la médiocrité de leur existence ou de la fonction qu'on voulait leur imposer, en ont fait autant, et, malgré quelques coups de sabre ou quelques coups de feu, n'ont pas eu à s'en plaindre, c'est le revenant bon du métier. Aujourd'hui, lorsque je les rencontre, je puis leur dire, en leur serrant la main : « Bonjour, mon général, comment vas-tu? » Plusieurs sont tombés en Crimée, en Italie, en Lorraine, et n'ont point vécu sans gloire.

Ma jeunesse n'a point connu la gêne : dès que je fus majeur, j'ai vécu à ma guise, car j'étais orphelin et de situation indépendante. J'ai toujours aimé passionnément les lettres; mais, si dès le début il m'avait fallu en exiger le pain quotidien, je suis persuadé que j'y aurais renoncé sans esprit de retour. Il m'a été donné de pouvoir attendre, c'est là une bonne fortune dont j'ai gardé une gratitude inaltérable envers la destinée. Je n'ai pas hésité à refaire mon instruction, sur laquelle je ne me faisais aucune illusion, malgré le diplôme de bachelier que j'avais enlevé d'emblée, mais qui ne me rassurait pas sur mon ignorance. Que de choses on pourrait dire à cet égard, si ce n'était peine perdue ! Je me contenterai de rappeler que Beaumarchais retrouvant, dans sa vieillesse, une lettre, prose et vers, écrite par lui lorsqu'il était jeune, a dit : « Il a toujours fallu refaire son éducation en sortant des mains des pédans. » J'ai pu lire Virgile en Italie, Homère en Troade, Pausanias en Grèce, Champollion en Égypte et la Bible en Palestine; c'est là un bon complément pour les humanités; je le recommande à ceux qui seront de loisir, qui auront un peu de curiosité dans l'esprit et quelques écus en poche.

Ce n'est pas la seule grâce dont je suis redevable envers le pouvoir mystérieux qui distribue les dons au jour de la naissance. J'ai été naturellement exempt des deux passions qui, entre toutes, dépriment l'homme, le poussent à l'abîme et l'abrutissent. J'ai eu ce bonheur que le jeu m'ennuie; il en résulte que je n'ai jamais joué, si ce n'est à la bataille, quand j'avais six ans, avec « ma bonne, » qui me trichait. Je n'y ai aucun mérite, car je n'ai pas eu à lutter contre de mauvaises suggestions. Que de fois, recevant les confidences, écoutant les lamentations de quelque camarade effaré, j'ai eu pitié des pauvres gens qui ne savaient point se résister et succombaient à des tentations plus fortes que leur volonté ! On m'a dit souvent : « Je vous plains de ne point connaître ces émotions qui centuplent la vie. » Si elles centuplent la vie, elles l'empoisonnent, et je n'en avais que faire. Par une double bonne fortune, je n'ai pas plus de goût pour la boisson que d'attrait pour le jeu.

Que l'on ne se récrie pas et qu'on ne vienne pas hypocritement dire : fi donc ! c'est là un vice populacier. C'est un vice humain. Nulle classe sociale n'y a échappé d'une façon absolue; la qualité des boissons peut différer, mais le résultat est le même : vin d'Argenteuil, nectar olympien retour des Indes, c'est tout un quant à l'effet, c'est tout un quant à la cause. La science commence à reconnaître que c'est une maladie : l'alcoolisme. Je crois que la science a raison. Quelle maladie digne de commisération et quel

homme de génie que celui qui en découvrira le remède ! Si jusqu'à un certain point on l'excuse chez le malheureux qui n'a d'autre joie que de « s'étourdir » en buvant une gaîté factice; que penser des gens bien nés, instruits, auxquels nul honnête plaisir n'est interdit et qui trouvent là je ne sais quelle jouissance suprême qu'ils recherchent au lieu de la rejeter avec dégoût?

Ni le rang, ni la fortune, ni l'éducation n'y échappent et de hautes intelligentes y ont sombré. J'ai connu le descendant d'une de nos grandes familles historiques qui roulait volontiers sous la table; je pourrais nommer un millionnaire qui se grise, — pour être exact, — qui se soûle avec ses palefreniers; il est telle femme du monde, correcte d'allures et distinguée, qui s'enferme et boit jusqu'à ce que sa femme de chambre la ramasse et la couche. O vous qui jamais n'avez bu plus que de raison, bénissez les Dieux immortels, ils ont tourné vers vous des yeux bienveillans! J'ai toujours eu un dédain peu déguisé pour les chansonniers dont la muse titubante célèbre le jus divin, le sang de la treille, les dons de Bacchus et les hoquets de Silène. Ils sont nombreux, en toute langue, les couplets rimés à la gloire de ceux que Rabelais nommait : les humeurs de piots; ce n'est point à l'honneur de la poésie cosmopolite. Il serait mieux de reconnaître que toute ivrognerie est crapuleuse et qu'elle met l'homme de plain-pied avec la brute. Des races entières périssent du mal d'eau-de-vie : regardez du côté des Peaux-Rouges, bientôt ils ne seront plus.

Dans un couvent situé non loin d'Agré-Dagh qui est le mont Ararat, un moine arménien m'a raconté une légende qui peut n'être pas déplacée ici. Lorsqu'Ève et Adam eurent détaché et mangé la pomme, ils furent subitement doués de connaissances qu'ils n'avaient point soupçonnées et dont le Seigneur Dieu fut inquiet. Au vingt-deuxième verset du troisième chapitre, la *Genèse* nous enseigne qu'il a dit : « L'homme est devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le mal. » Craignant que l'homme ne fût semblable aux Dieux, ainsi que le serpent l'avait promis, l'Éternel créa la vigne afin qu'il devînt semblable aux bêtes. Le bon moine, caressant sa longue barbe noire et faisant ronfler son narghilé, me regarda avec malice et ajouta : « Dieu était en cas de légitime défense, je le reconnais, mais je crains qu'il n'ait dépassé le but, car, malgré sa prescience, il n'a pu deviner que l'on mettrait la fureur et la folie en bouteille. » Ayant dit cela, il avala un verre de raki et fit claquer sa langue.

Ces deux vices, ces deux maladies dont le remède pourrait bien être simplement un effort de volonté persistant, n'ont point enlaidi « les plaisirs de mon jeune âge » qui se sont traînés entre

la médiocrité des choses et la banalité des relations. Ce qui a été plaisirs proprement dits, aux heures de mon printemps, ne m'a point laissé de bons souvenirs et ma mémoire n'aime pas à les évoquer, car je sais aujourd'hui ce que j'ignorais alors. Dans ma bonne foi encore imberbe, j'étais persuadé que je ne cherchais qu'à me divertir; mais à cette heure où l'ensemble de ma vie m'apparaît, où j'en puis relever les étapes et compter les relais, je reconnais que, pendant l'époque qui suivit la fin de mes classes et précéda mon entrée dans l'existence réelle, mes plaisirs, ou ce que l'on appelait ainsi, eurent surtout pour mobile un sentiment peu recommandable: la vanité. La vanité irraisonnée du jeune homme qui ne s'est pas encore complètement débarrassé des gangues de l'enfance, qui ne sait rien de la vie, n'en apprécie que la surface et se prend aux apparences où il voit des modèles qu'il brûle d'imiter.

L'écueil est périlleux; je n'y ai pas sombré, mais je m'y suis heurté et j'en ai conservé quelque rancœur contre moi-même. S'afficher en certaines compagnies, non point parce que l'on s'y plaît, mais parce qu'elles sont suffisamment mauvaises pour flatter l'amour-propre des novices et des niais; rivaliser de sottises avec les plus futiles et d'extravagances avec les plus frivoles; outrer les modes, par conséquent, les ridicules de son temps; s'astreindre à des lieux de promenade, à des spectacles, à des façons d'être réglés, déterminés par un engouement inexplicable; ne vouloir dîner qu'en tel endroit, parce que c'est de bon ton; ne consentir à occuper que telle place au théâtre, parce que « c'est bien porté; » en vérité, ce n'est pas là « s'amuser, » comme il convient à la franche jeunesse; c'est jouer un personnage, c'est faire l'important au détriment de sa propre satisfaction, c'est exciter les quolibets de ceux dont on cherche à se faire admirer, c'est être un sot. Je l'ai été, pas bien longtemps, mais assez pour m'en vitupérer lorsque j'y pense.

Plus d'une fois je me suis senti subitement rougir, lorsqu'un soubresaut de ma mémoire me rappelle quelque sottise de ma vingtième année. Il m'arrive d'en sourire, le plus souvent j'en reste confus et mal à l'aise : est-il possible que j'aie été aussi nigaud? Toute cette période m'apparaît alors comme une sorte de bal masqué que j'aurais traversé avec un faux costume, un faux nez, de faux sentimens et surtout de fausses sensations. A cet âge l'équilibre mental est-il complet? Pour beaucoup l'on en peut douter. Dans l'exubérance même de la jeunesse il y a souvent plus qu'un grain de déraison. Et cependant est-il donc si digne de blâmer le bachelier qui, son diplôme en poche, s'imagine qu'il

en a fini avec tout apprentissage, qu'il a droit à la vie et que le monde va lui faire place. Il a passé huit ou neuf ans au collège, dans un milieu qui, de 1830 à 1840, participait de la caserne et du couvent; il a vécu forclos de l'existence sociale; on lui a enseigné beaucoup de belles choses qui ne lui seront d'aucune utilité pratique au cours de sa vie, mais il n'a rien appris des usages du monde et pour cause; il ne saura point se protéger, car on ne lui a pas indiqué les périls : non-seulement on ne l'a pas armé pour le combat, mais on ne l'a même pas averti qu'il aurait à combattre. Il est sans défense et sans défiance.

Tout le monde, pédagogues et parens, semble s'être donné le mot pour lui cacher la vie. Le plus souvent à ses questions on a répondu : tu sauras cela plus tard. Non-seulement il ignore la vie, mais, — et ceci est plus grave, — il se la figure, pour mieux dire, il la défigure, car celle qu'il imagine ne ressemble en rien à celle qui est. Lecteurs, souvenez-vous de vos dernières années de classes et dites si la vie a répondu à l'image que vous vous en étiez faite et que l'on s'était complu à vous en faire, sous prétexte qu'il ne faut pas porter atteinte aux illusions de la jeunesse. C'est charmant, la voix des illusions; mais déjà au temps d'Homère, c'était le chant des Syrènes. Donc le garçon, frotté de grec, bourré de latin, badigeonné de philosophie, orné de rhétorique, muni d'histoire et verni de quelque science arrive en Sorbonne, le cœur battant. Ému jusqu'à l'angoisse, il s'assoit devant quatre honnêtes gens qui n'ont jamais causé préjudice à personne et qui cependant ont fait bien des malheureux. On l'interroge; il traduit trois vers de Sophocle, six lignes de Tacite, il ne confond pas Molière et Corneille, il reconnaît, avec bonne foi, que Louis XIV est mort en 1715, il fait une règle de trois et démontre qu'une sécante est une ligne droite qui coupe une circonférence en deux points. Il n'a commis qu'un nombre toléré d'erreurs; il est reçu: *dignus, dignus est entrare!* on lui délivre un parchemin embelli de sceaux et de signatures : coût : cent francs!

Il est libre. De l'obscurité scolaire, il passe subitement au plein soleil et reste ébloui. S'il fait quelques écoles, ce n'est peut-être pas lui qu'il convient d'en accuser, mais le système d'enseignement, c'est-à-dire l'absence d'éducation qu'il a dû subir. En une seule année, en moins d'une année souvent, il la fait, cette éducation, dont on s'était ingénié à lui cacher les ressorts; mais toute expérience se paie, il l'apprend à ses dépens et constate qu'Émile Augier a eu raison de dire dans *les Lionnes pauvres :* « On fait ses classes au collège, on ne fait ses humanités que dans le monde. » Et il en sera ainsi tant que la paternité et la maternité, pour mieux sau-

vegarder la liberté de leurs allures, procéderont par délégation : ça commence par la nourrice, ça continue par la bonne, ça se prolonge par l'institutrice, ça se termine par l'internat ; en somme, ça ne dure guère que dix-neuf ans. Ai-je besoin de dire que ce reproche ne s'adresse qu'aux gens dont la fortune et la situation permettent les sacrifices en faveur et pour le plus grand bien de l'enfant. Il ne manque pas de jeunes hommes instruits et vaillans dont on ferait d'excellens répétiteurs pour l'écolier qui, suivant en externe les cours d'un lycée, resterait en contact permanent avec la famille où il prendrait des habitudes correctes et épellerait au moins la préface de la vie. Je crois que de cette façon bien des sottises et bien des déceptions pourraient être évitées.

Ces sottises, j'en ai commis quelques-unes et j'en ai vu commettre beaucoup ; je me hâte de dire qu'elles ne tiraient point à conséquence et que plus d'un viveur en aurait ri de pitié. Elles n'en sont pas moins restées désagréables à mon souvenir, parce qu'elles étaient bêtes et, je le répète, entachées de vanité. Ce sont, en quelque sorte, de petites maladies morales auxquelles on n'échappe que bien rarement et qui sont à la jeunesse ce que la rougeole est à l'enfance. Une locution vulgaire exprime bien cet état de l'éphèbe longtemps comprimé par la claustration scolaire et tout à coup délivré ; on dit : il jette ses gourmes. S'il les jette, c'est au mieux, à la condition qu'elles ne reparaîtront plus ; mais s'il les garde, quelle misère et quelle dérision ! Lorsque, par malheur, il a pris le goût de ces plaisirs médiocres où les sens et un amour-propre peu exigeant trouvent leur pâture, si l'habitude dégénère en besoin, il est perdu ou bien près de l'être. S'il n'est qu'inutile, ce sera demi-mal ; en tout cas, et c'est déjà trop, l'exemple qu'il donne sera nuisible.

Il restera prisonnier des futilités qui constituent le fond même de ce qu'un singulier euphémisme appelle la vie élégante, et s'il veut par hasard s'en échapper pour regarder vers une chose sérieuse, il s'apercevra que ses facultés atrophiées n'ont plus la compréhension. A défaut de la jeunesse promptement disparue, car elle ne s'attarde pas près de ceux qui ont abusé d'elle, il en voudra simuler les apparences et se vieillira d'autant plus qu'il fera son visage, teindra sa barbe et exagèrera la juvénilité de son costume. Qui de nous n'a pas réprimé un sourire en voyant les fioritures dont un vieux beau peut orner son visage ! Le type même de ces Jézabels mâles a réjoui Paris pendant la durée du second empire : mes contemporains n'ont point oublié ce duc de Brunswick, ses perruques, son fard et le trait d'antimoine dont il bordait ses yeux. Il ressemblait à un des convives du festin de Trimalcion.

Aucun des jeunes hommes que j'ai côtoyés à l'heure des plaisirs faciles n'est descendu à ce degré de ridicule; ceux qui résistent encore, et que je rencontre aujourd'hui, s'appuient volontiers sur une canne qui n'est point une badine, ils ont de belles barbes blanches et ne cherchent point à dissimuler leur calvitie; ils ont compris qu'il était sage d'aller au-devant de la vieillesse et de lui faire bon accueil. C'étaient des garçons d'entrain, mais ils n'étaient ni vicieux, ni bêtes, tant s'en faut, et la plupart avaient des qualités maîtresses qui leur ont permis de faire bon chemin dans la vie par la diplomatie, par la politique, par le ministère des finances et par l'épaulette. En traversant le ruisselet de la première jeunesse, ils n'ont jamais perdu pied et le terrain sur lequel ils ont marché a été un terrain solide fait pour porter des gens d'esprit droit et de cœur honnête. Lorsque le hasard nous met en présence, nous causons volontiers des choses du passé; nous sourions avec quelque indulgence au souvenir des vieilles fredaines, mais je remarque que ceux qui ont des enfans sont plus sévères pour leurs fils qu'ils ne l'ont été pour eux-mêmes.

Il est un de nos anciens compagnons, qui n'est plus de ce monde, dont nous parlons avec regret, car il était digne d'affection, et avec d'inévitables éclats de rire, car il était doué d'une vanité qu'il éleva jusqu'au comique, quoiqu'il ait joué souvent sa vie pour la défendre ou pour la faire respecter. Je ne le nommerai pas, mais comme pour en parler, je dois lui donner un nom, je le baptiserai à l'aide du calendrier de *la Nouvelle Héloïse;* je dirai donc qu'il se faisait appeler Saint-Preux. Il était d'extraction fort ordinaire, issu d'honorable petite bourgeoisie, mi-partie négoce, mi-partie robe et devait à son acte de naissance un nom d'une rare vulgarité. Dès qu'il fut hors du collège, il rejeta avec humeur ce nom qui lui déplaisait, quoiqu'il l'eût entendu proclamer à la distribution des prix du concours général et il en changea. Il n'y mit point de mystère et un soir que nous descendions de cheval, en revenant du bois de Boulogne, il nous dit : « Je vous préviens que dorénavant je m'appelle M. Saint-Preux. » Six semaines après il était M. de Saint-Preux. En goguenardant, nous le félicitâmes de sa promotion; il fut bon prince et nous répondit : « La particule est plus convenable; » ce n'était que pour se mettre en goût, car il ne devait pas s'arrêter là.

Quelques mois plus tard, il arriva chez moi un matin avec l'air d'un homme préoccupé d'une idée grave. Comme il était assez prompt de l'épée, je crus qu'il avait eu quelque querelle et qu'il venait me demander de lui servir de témoin. Je me trompais : qui ne se serait trompé? Il s'assit et sans sourciller, il me dit : « Vous

êtes de bon conseil et je désire vous consulter sur une résolution que je vais adopter et sur la forme que je dois lui donner, car je suis encore indécis. Veuillez m'écouter, la chose en vaut la peine. Je suis M. de Saint-Preux, mais cela ne me suffit pas. Il n'est aujourd'hui si mince croquant qui n'ajoute un *de* à son nom; il m'est désagréable d'être confondu avec ces espèces. Je vais prendre un titre, mais lequel? Je vous avouerai que mon embarras est extrême, j'hésite, conseillez-moi. Le marquis de Saint-Preux, c'est bien; le comte de Saint-Preux, ce n'est pas mal; je vous prie, tirez-moi de perplexité, à ma place que feriez-vous? » Je répondis : « L'un et l'autre sont de résonance sérieuse et l'on peut en être satisfait; mais tous deux offrent un inconvénient qui n'est pas sans gravité : la restauration a fait des marquis, l'empire a créé des comtes : ne craignez-vous pas que, si vous choisissez un de ces deux titres, on ne s'imagine que vous êtes de noblesse récente? — Eh! parbleu! s'écria-t-il, je sais bien que c'est là l'objection; mais on peut l'adresser à presque tous les titres; il est certain que je préférerais être sénéchal, mais il n'y a pas à y songer. Voyons, faisons une répétition, cela nous aidera peut-être à bien choisir. » Il sortit, ferma la porte, la rouvrit et annonça : « M. le marquis de Saint-Preux! » Je dis : « L'impression est favorable. » Il recommença le même manège : « M. le comte de Saint-Preux. » Je dis : « Ma foi, j'opine pour le comte, c'est du reste un titre de noblesse d'épée et que le théâtre a moins raillé que celui de marquis. — Vous avez raison, me répondit-il, adieu et merci; je vais commander mes cartes de visite. »

Il vivait dans un milieu ironique et batailleur, on se moqua de lui, il se fâcha; après son troisième duel on le laissa tranquille et le titre lui fut acquis, si bien qu'il le porta pendant la durée de son existence et qu'on le peut lire sur son tombeau. J'ajouterai que c'était un homme de courage, d'esprit et d'un grand talent. Est-il le seul, dans le monde parisien, qui ait reçu des lettres de noblesse de sa propre chancellerie? De ces vanités de la jeunesse en son aurore subsiste-t-il quelque chose aux heures du crépuscule? J'espère que non, mais je n'en répondrais pas.

III. — L'ANTAGONISME.

Lorsque j'avais vingt ans, les vieillards étaient unanimes à reconnaître que les hommes de mon âge étaient fous; à l'heure qu'il est, mes contemporains proclament que les jeunes gens n'ont pas le sens commun. Refrain suranné que chaque génération entend

chanter sur le même air; cela ne change rien à l'ordre des choses, surtout dans notre pays de France où le paradoxe du matin est souvent le lieu-commun de la soirée. Je crois que les vieillards d'aujourd'hui ne sont pas plus clairvoyans que les vieillards d'autrefois et que les regrets du temps passé ne justifient pas le dénigrement du temps présent. Je me souviens d'un ami de ma famille, excellent homme, pris en Russie avec la division Partouneaux dont il commandait une brigade, grand ergoteur, détestant l'odeur du tabac et déclarant que s'il était « gouvernement, » il enverrait les jeunes fumeurs aux compagnies de discipline. Il parlait de tout avec autorité, comme s'il eût commandé une marche en échelon pour enlever une position. En matière d'art, de littérature et même d'histoire, il lâchait des hérésies contre lesquelles je me hérissais, car alors je n'avais point la riposte lente. Il me regardait, levait doucement les épaules, souriait avec quelque commisération et me répondait : « Mon garçon, attends que tu aies fait la guerre pendant vingt ans, avant de te permettre d'avoir une opinion. » Je n'ai pu en tirer d'autre argument. Ce vieux brave, — je n'ose dire cette vieille culotte, — se satisfaisait de peu, car bien souvent il m'a dit : « Si je redresse tes idées, c'est parce que je t'aime beaucoup : quand tu auras fait vingt ans la guerre... » *Vide supra.*

Les hommes d'intelligence supérieure n'échappent point à ce travers qui semble être le produit même de l'âge. « Je meurs avec l'Europe, » écrivait Joseph de Maistre, en 1821. Bah! petit bonhomme vit encore; Joseph de Maistre ignorait-il donc que décès et transformation sont choses différentes. Croire que tout meurt parce que l'on va mourir, c'est vraiment s'attribuer trop d'importance et c'est se diviniser plus qu'il ne convient. Faire de son *De profundis* individuel un *De profundis* général est peut-être excessif, quelles que soient les illusions que l'on se soit faites sur soi-même ; nul n'est la clé de voûte d'un monde, et le monument n'est point compromis parce qu'une pierre s'en détache. Il y a quelque chose de maladif dans ce besoin de rapporter tout à soi-même et d'absorber la destinée. Ce fut la manie de Chateaubriand. Il sonne le glas de son temps et de son pays : il prophétise les destructions; sur tous les murs il écrit *Mane, Thecel, Pharès;* du haut de ses déceptions, il hulule, il se lamente, il se cantonne dans les ruines du petit coin de l'histoire à laquelle il a été mêlé et s'imagine que tout est détruit, que tout est pulvérisé parce que sa tête branle de vieillesse et qu'il a des rhumatismes. La note lugubre de ces nénies assombrit son œuvre; elle donne à son talent quelque chose de monotone et d'emphatique qui en atténue la valeur.

Il a écrit : « A l'époque actuelle tout est décrépit en un jour; qui vit trop meurt vivant. » Oui, certes, mais pour celui-là seul qui ne vit que de soi-même, qui compte les pulsations de son cœur en se figurant que c'est celui de l'humanité ; qui, semblable aux solitaires de l'Hindoustan, s'hypnotise dans la contemplation de son nombril ; qui s'adore et ne daigne pas abaisser les yeux sur le reste des mortels. Cette maladie de la sénilité, on peut la guérir. Comme la Voie Appienne la route de la vie est bordée de tombeaux, je le sais autant que personne ; mais jetez les yeux plus loin, sur les terrains qui vont être cultivés, et comptez les berceaux où vagit l'avenir. Il faut avoir le courage de rompre le charme qui retient attaché à la préoccupation de soi-même ; au lieu de n'avoir pour souci que de se regarder mourir, il faut regarder vivre les autres. Le spectacle en vaut la peine ; il est d'enseignement fécond, car il constate la marche incessante du progrès, — ô pessimistes, ne me lapidez pas ! — et de l'amélioration. Je prends pour point de départ la date de ma naissance : 1822. Énumérez les découvertes, les grandes œuvres, les grands hommes ; calculez le prodigieux effort accompli ; la face et le cœur du monde en ont été renouvelés, tellement que si un homme, mort le jour où je suis né, revenait tout à coup sur terre, il mourrait de surprise ou deviendrait fou en présence du spectacle qu'il aurait sous les yeux. Nous y sommes accoutumés et n'y faisons pas attention ; nous vivons au milieu de notre propre histoire et nous la dédaignons ; mais cette histoire, si nous en lisions un récit d'ensemble au lieu de la voir se composer devant nous, détail par détail, cette histoire nous arracherait un cri d'enthousiasme. Nous admirons le XVI[e] siècle, nous célébrons la grandeur du siècle de Louis XIV ; ce sont deux siècles enfantins si, sans opinions préconçues et sans esprit rétrograde, nous les comparons au nôtre.

Je sais bien que j'ai vieilli, pendant qu'éclataient toutes ces merveilles dont je profiterai jusqu'à mon heure dernière. Eh bien ! qu'est-ce que cela fait ? Le jour où je disparaîtrai, il y aura un vieil homme de moins, voilà tout ; ce n'est pas le cas de se lamenter, de prendre les dieux à témoin et de s'imaginer que « tout est décrépit en un jour, » ni que je meure avec ou sans l'Europe. Phraséologie de Narcisses littéraires, éperdus d'amour pour eux-mêmes et qui ne s'aperçoivent pas qu'en croyant faire l'oraison funèbre d'une société, d'une civilisation, d'un monde, c'est la leur qu'ils prononcent. Ils invectivent leur époque, parce qu'ils sont désespérés d'en être éliminés par l'âge, parce qu'ils ont horreur des ténèbres où ils vont entrer et où ils n'apercevront plus le

rayonnement de leur amour-propre. Si, au lieu de ne songer qu'à eux, ils avaient pu s'oublier et penser aux autres, ils auraient moins souffert et auraient compris la grandeur de leur temps; ils n'auraient point douté des jeunes générations et auraient envisagé avec sécurité l'avenir dont ils ne feront point partie.

Ce n'est pas une des moindres infirmités de la vieillesse que cette myopie égoïste qui empêche de voir autour de soi; on en souffre et l'on en fait souffrir les autres. Comme tout ce qui est injuste, la négation systématique est douloureuse et lorsque, sous prétexte de regrets, elle englobe toute une période, elle devient absurde. Les bonnes gens qui, ayant outrepassé la soixantaine, ferment résolument les yeux aux œuvres d'aujourd'hui, se voilent la face, lèvent les bras au ciel et crient *o tempora, o mores!* ces bonnes gens, à force de se tourner vers les choses d'autrefois, en ont contracté je ne sais quelle raideur qui les empêche de se pencher vers les spectacles immédiats: c'est le torticolis du souvenir. Ils sont sincères dans leur erreur, et c'est de bonne foi qu'ils accusent la jeune race encore grandissante d'être dégénérée, pour ne pas dire déjà décrépite. Ils oublient, ces prophètes de la désespérance, qu'aux environs de leur majorité, alors qu'ils étaient joyeux et tout en éclosion de leurs passions nouvelles, à table, au dessert, à côté de camarades trop désaltérés et de jeunes personnes peu farouches, ils oublient qu'ils ont chanté la vieille chanson :

Les enfans de nos enfans
Auront de fichus grands-pères;

ils oublient surtout que ces grands-pères ne sont autres qu'eux-mêmes. On peut conclure qu'il convient, lorsque l'on est vieux, de se rappeler que l'on a été jeune; pour plus d'un cela n'est pas facile.

Chaque époque a sa grandeur, sa gloire et ses joies; il ne suffit pas de ne pouvoir en jouir pour s'arroger le droit de les nier. J'imagine qu'ils étaient succulens, les raisins que le renard trouvait trop verts. Les dyspeptiques ont coutume de prêcher la sobriété. Quelle est la vieille femme qui n'ait dit, qui n'ait cru que les jeunes gens ont perdu toute habitude de galanterie. S'accommoder du temps où l'on vit, c'est un grand art; s'accommoder de son âge, c'est preuve de sagesse. Il n'est période si terne qui n'ait sa lumière; il n'est vieillesse si lourde que ne puisse soulever quelque contentement qui ranime l'esprit et réchauffe le cœur. Plus que les jeunes gens, les vieillards tiennent à l'existence; ils ne la trou-

vent donc point trop stérile; pourquoi donc essaient-ils souvent de le laisser croire? Qu'ils déplorent d'avoir vu fuir leurs jours d'énergie et d'amour-propre satisfait, cela se conçoit et je n'y trouve pas à redire; mais se figurer que l'on ne sait plus vivre, aimer, combattre et travailler, comme jadis ils ont travaillé, combattu, aimé, vécu, c'est une aberration qui démontre simplement qu'ils sont devenus incapables de faire ce qu'ils faisaient dans « le bon temps. » S'ils peuvent s'abstraire de leurs réflexions grognonnes, ils reconnaîtront que le parfum des roses est toujours exquis, que le soleil est toujours le bienfait de la nature et que toujours il est bon d'aimer. Ils reconnaîtront également que le déclin d'un individu ne touche en rien à la vitalité d'une époque. Au lieu de morigéner les jeunes gens et de leur dire : « de mon temps ça n'était pas comme ça! » ils leur diront : « courage à la vie et, si vous le pouvez, faites mieux que nous n'avons fait. »

Qu'ils écartent le bandeau que l'âge rancunier a mis sur leurs yeux, et l'éloge leur viendra naturellement aux lèvres, car jamais on n'a plus, on n'a mieux travaillé que maintenant; jamais l'émulation n'a été plus active, jamais la haute ambition de bien faire n'a été plus puissante. Comptez les élèves qui se pressent dans l'amphithéâtre des écoles spéciales, vous serez étonné de leur nombre et de leur assiduité. C'est une foule. Sous peine d'encombrement, il faut la tenir à distance, et c'est pourquoi les programmes d'examen se chargent tous les jours de matières nouvelles, de façon à former obstacle devant des carrières que l'on ne peut laisser envahir et auxquelles on est contraint de parvenir par la plus sévère des sélections. Cours libres et cours obligatoires sont aussi suivis les uns que les autres; les étudians s'associent pour multiplier leurs moyens de travail; les bibliothèques publiques sont assaillies; les journées ne suffisant plus aux lecteurs, on a été contraint d'y ajouter les soirées.

Non, il n'est pas juste de médire de la jeune génération; elle semble ne rien répudier des tâches de la vie, elle ne boude pas devant le devoir de la culture intellectuelle et, sans défaillance, elle accepte la lourde charge du service militaire qui recule de plusieurs années l'instant où le labeur rémunéré pourvoira aux besoins de l'existence; d'un cœur vaillant elle s'offre aux sacrifices, et se tient prête à répondre : Me voilà! lorsqu'elle sera appelée. Les grands-pères se sont acheté un homme, jadis, lorsqu'ils ont été pris par la conscription, j'en sais quelque chose, ce qui ne les empêche pas de trouver que la jeunesse est molle au travail et trop encline au plaisir. La jeunesse s'amuse et elle a raison de s'amuser; elle se trémousse dans certains bals, comme

on se trémoussait à la Grande-Chaumière, au bal Mabille, au Ranelagh ; elle fait des monômes, nous en faisions ; elle est tapageuse, turbulente, parfois agressive, nous l'étions tout autant ; elle turlupine ses maîtres, nous respections bien peu les nôtres ; si je citais le nom des professeurs que l'on a fait « sauter » en Sorbonne, au Collège de France, à l'École de médecine, je n'en finirais pas. Quelques-uns, comme Hippolyte Royer-Collard, prenaient leur mésaventure avec esprit ; d'autres, comme Sainte-Beuve, ne s'en sont point consolés. Un des meneurs du « boucan » qui força l'auteur des *Rayons jaunes* à descendre de sa chaire est en ce moment l'un de nos plus laborieux députés et l'un de nos plus alertes écrivains. Non, la jeunesse qui fleurit aujourd'hui ne fait rien que nous n'ayons fait autrefois, car pas plus qu'elle nous n'étions nés podagres, sourds et rhumatisans. Elle est souvent excentrique, baroque, dévergondée dans ses allures : laissez faire, les années suffiront à la dépouiller de toute originalité et à lui infliger l'aspect uniforme qui réjouit les âmes bien pensantes. N'ayez souci, elle ne durera pas, elle se modifiera, elle aussi elle vieillira et alors elle aura tout loisir, à son tour, pour vitupérer les jeunes gens.

Vieillesse et jeunesse n'ont, du reste, rien à s'envier, elles peuvent, sans compromettre leur dignité, se donner la main ; elles se valent et sont aussi injustes l'une que l'autre. Si les aînés doutent de la valeur des cadets, les cadets ne se gênent point pour faire des gorges chaudes de leurs aînés : — « Jeunes infatués, disent les premiers ; vieilles perruques, répondent les seconds. » — Les sous-lieutenans estiment que le colonel est « une baderne » et les aspirans de marine affirment que l'amiral est « un pot à tabac. » — Ainsi va le monde, ainsi il a été, ainsi il ira, et, en vérité, il n'en va pas plus mal. Si le travers des vieillards est de dédaigner les jeunes gens, le travers des jeunes gens est de nier les vieillards ; chacun semble s'imaginer que le monde a été créé pour lui et peut-être par lui.

Lorsque nous avions vingt ans et que nous venions de sauter sur la croupe déjà fatiguée du Pégase romantique, tout ce qui avait précédé l'avènement de la nouvelle école nous paraissait à peine digne d'être cité ; quelques rares exceptions admises avec réserve en faveur de Ronsard, de Philippe Desportes, n'étaient point pour nous faire accuser de trop d'indulgence ; depuis lors, nous en avons appelé, et cependant j'ai connu des fanatiques impénitens qui sont morts avant d'avoir pu pardonner à Racine et à Boileau. Nous étions fort ridicules, j'en conviens, mais nous n'y regardions pas de si près et nos convictions ne nous permettaient point d'être miséricordieux. L'intolérance dont nous étions animés pour tout ce qui

touchait aux choses de l'art quel qu'il fût, je la retrouve chez les jeunes gens de nos jours. Les vers qui nous ont fait pleurer les font sourire et ils haussent les épaules devant des tableaux que nous avons acclamés : « C'est bien poncif! » disions-nous en parlant des œuvres que nos pères avaient admirées ; c'est ainsi qu'aujourd'hui on qualifie les œuvres que nous admirions. *Hodie mihi, cras tibi ;* c'est la loi, et cela se renouvelle jusqu'à ce que la postérité désigne les places et donne un numéro d'ordre dans son impartial Panthéon.

Bien des fois, en écoutant les jeunes gens discuter, en constatant la raideur, on peut dire l'intransigeance de leurs opinions, en voyant avec quelle cruauté jacobine ils décapitent les réputations que notre enthousiasme avait saluées, bien des fois je me suis rappelé les controverses de nos vingt ans, alors que l'on rugissait en entendant prononcer certains noms illustres, alors que l'on renvoyait au musée Curtius les grands hommes célébrés avant notre naissance et que nous les traitions de bonshommes de cire. *Ars longa, vita brevis ;* celui qui a prononcé cette parole a dompté le temps et reste immortel ; j'ajouterai : *Fama brevis.* La réputation a peu de durée et pour beaucoup la trompette de la renommée a l'haleine courte. Le terrain de l'Olympe est glissant, il faut le croire, car on en tombe fréquemment. Que de chutes j'ai déjà vues ! que de Phaétons précipités ! Je ne parle point des hommes politiques pour qui le jeu de la bascule est le jeu même de la vie.

J'ai connu des triomphateurs dont le nom est maintenant ignoré ; j'ai assisté à des succès éclatans qui présagèrent un renom universel et qui n'ont pas eu de lendemain. Aux heures de mon enfance, un homme fut célèbre, il mettait les foules en rumeur, son nom était sur toutes les lèvres, tout applaudissement l'accueillait, on s'effaçait pour le laisser passer et l'on souriait d'aise rien qu'à l'apercevoir. Il vécut très vieux, persistant plus que sa notoriété. Il disparut de la mémoire des hommes et rentra dans l'ombre. Je le rencontrai voilà une vingtaine d'années ; il marchait comme un revenant qui a peur de la lumière. Je l'accostai avec le respect que l'on doit aux fantômes. Il s'arrêta, parut étonné d'être reconnu et me dit : « Comment, vous savez que je suis encore de ce monde? c'est d'un bon cœur et je vous en remercie, mais vous êtes le seul ! » Le pauvre homme m'affligea. Je pensai à ceux qui font un peu de bruit de leur vivant et je conclus qu'ils n'auraient pas tort d'être modestes.

Cette déchéance de renommée qui n'attend pas le départ définitif pour se manifester est souvent proclamée prématurément par la jeunesse que son insouciance naturelle ne rend pas discrète et

qu'éclaire, en certains cas, une intuition qu'il n'est pas facile de définir. L'homme que nous avons juché trop haut, elle le place généralement trop bas, par esprit de réaction; le niveau se fait de lui-même et semble établir une transaction justifiée entre deux opinions extrêmes. En fait de réputation, la moyenne est encore ce qu'il y a de plus prudent et, dans cette œuvre d'équité, la jeunesse a une part considérable. Pour ne citer qu'un exemple et répéter un nom que j'ai déjà prononcé, c'est la jeunesse de mon temps qui a mis en place Béranger que la jeunesse de la Restauration avait installé précisément au milieu du soleil : à vouloir le regarder, on était aveuglé. La jeunesse actuelle est sévère pour des hommes auxquels nous n'avons rien ménagé, ni la gloire, ni les promesses d'immortalité : je crains que l'avenir ne ratifie quelques-uns de ses jugemens.

Entre des hommes éloignés les uns des autres par un grand nombre d'années, l'entente est souvent difficile, car nul malentendu ne les sépare. Ils appartiennent à des ordres d'idées différens; ils ne parlent point le même langage ou, du moins, les mots n'ont pas toujours la même signification. Cela tient à ce que la culture de l'esprit n'a pas été, n'a pu être analogue. Lorsque se produisent des œuvres nouvelles, contradictoires aux œuvres passées, le cerveau vierge de la jeunesse les reçoit avec curiosité, les cultive avec plaisir et les fait fleurir par son enthousiasme. Le cerveau de la vieillesse y reste réfractaire, car il est saturé : par habitude, par sélection, peut-être par tendresse du souvenir, les œuvres anciennes y tiennent toute la place. Où caser des admirations supplémentaires lorsque déjà l'esprit est encombré des admirations d'autrefois. Je suis d'âge à l'avoir souvent constaté; on dirait que la réplétion intellectuelle est telle que nul aliment ne peut plus être accepté. Un aliéniste, physiologiste et psychologue, m'a dit : — « Vers la cinquante-cinquième année, le cerveau de l'homme devient ruminant. » — Ce qui tendrait à prouver qu'il y a quelque vérité en cet aphorisme, c'est que le goût pour les productions de l'art se modifie d'une façon très sensible selon les générations qui se succèdent. J'ai vu cela pour la musique et j'ai assisté à des transformations qui ont renversé une à une les statues dressées autrefois. Au plus vieux qu'il me souvienne, je retrouve Spontini et Weber; Rossini apparaît et tout semble rentrer dans le silence pour mieux permettre de l'écouter; Boïeldieu, Auber gravitent autour de lui comme les satellites d'une planète; l'engouement est aux Italiens; il faut l'énergie, l'entêtement de Habeneck pour faire accepter Beethoven : musique savante; on veut donner bonne opinion de soi et l'on applaudit, mais le cœur n'y est pas et

l'on court se pâmer aux accens de Bellini, de Donizetti qui se taisent à leur tour aux éclats de Verdi. Les Italiens, qui ont soulevé tant d'émotion, baissent la voix devant Meyerbeer, que ma génération a déifié et auquel, pour ma part, je suis resté fidèle. Arrive Wagner; on le discute; des questions étrangères à l'art interviennent sottement et retardent, chez nous, l'heure de l'apothéose qui va sonner.

Les jeunes gens s'éprennent de ces formes nouvelles où l'art, dit-on, va se régénérer. Tout ce que les hommes de mon âge ont aimé est conspué, on ne veut plus rien entendre des mélodies qui nous ont charmé; nos dieux sont détrônés et on les remplace par un Jupiter dont le langage est certainement admirable, mais ce langage, nous n'en avons qu'une intelligence incomplète, car nous ne l'avons jamais appris. Lorsqu'il se fit entendre pour la première fois, au milieu des éclats de tonnerre, afin de mieux promulguer la loi des sonorités, nous étions déjà saturés. Faut-il donc nier? Nullement, nous ne pouvons que confesser notre impuissance. Après la soirée du 16 avril 1849, j'ai failli me brouiller avec un de mes amis, qui avait une trentaine d'années de plus que moi, parce qu'il refusait de reconnaître que *le Prophète* est un chef-d'œuvre. Au cours de l'hiver dernier, j'ai été sévèrement admonesté par un jeune homme qui estimait que j'avais parlé du *Tannhauser* avec trop de réserve. Juste retour des choses d'ici-bas. J'ai fait la part de la différence des âges, je me suis rappelé mon indignation parce que l'on contestait un opéra de Meyerbeer et je n'ai soufflé mot.

Cette divergence d'opinions entre ceux que l'on pourrait appeler : les pères et les enfans, est une forme de regret et c'est aussi une manifestation de l'antagonisme qui semble être un besoin, sinon une fonction de la créature humaine. On dirait qu'il est dans sa nature d'inventer toujours quelque chose qui lui permette d'être l'adversaire de quelqu'un. La religion, la politique, la philosophie, l'art, la littérature, tout en un mot semble créé pour engendrer des conflits où les hommes trouvent incessamment prétexte à leur esprit de discorde et satisfaction à leur goût des querelles. Diderot a dit : — « Dans la nature, les espèces se dévorent, dans la société, les conditions s'entre-détruisent. » — Je n'affirme que l'esprit et non la lettre, je cite de mémoire. Cela est tristement vrai. Dans l'animalité, depuis le ciron jusqu'à l'homme, tout être paraît né pour le combat. Dans le monde civilisé, la lutte entre les âges comme entre les conditions est permanente. Le mot de Hernani, de Hernani qui a vingt ans, n'a rien d'excessif :

Vieillard, va-t'en donner mesure au fossoyeur.

Le vieillard regimbe, on ne peut l'en blâmer. Bien souvent la clameur est venue jusqu'à nous : « Place aux jeunes ! » Et l'on entend des voix affaiblies qui répondent : « Ayez quelque patience, et laissez-nous mourir en paix, ça ne va pas tarder. » C'est par politesse que les impatiens ne répliquent pas : « Soit ! mais dépêchez-vous ! » On doit croire qu'il en a toujours été ainsi, car ce n'est pas hier qu'Hésiode a dit : « Le potier porte envie au potier, le poète porte envie au poète. »

Cet antagonisme, il est partout, inoffensif dans notre sujet, terrible et vraiment diabolique dans l'ensemble des faits qui constituent la vie de l'humanité. Il existe et parfois fait rage, de continent à continent, de nations à nations, de villes à villes, de villages à villages, de familles à familles. Si l'on regarde dans celles-ci, on sera parfois effrayé de ce que l'on y peut découvrir; j'en vois de race et de prétentions souveraines, qui ont donné de lamentables exemples. Tout sert de prétexte à l'acharnement des compétitions et des violences. La religion, qui aurait dû être la pacificatrice des âmes et la tutrice des cœurs, n'a pas échappé à la loi commune; quelle est la secte qui peut lever les mains et dire : « Elles sont vierges de sang. » Les annales humaines ne sont qu'un long gémissement poussé à travers les incendies, les massacres et les ruines. Si l'homme vieilli, rendu sage par l'expérience, devenu juste à force d'avoir vu souffrir, monte sur la plate-forme de l'histoire, jusqu'au sommet d'où l'on peut contempler les siècles, il est désespéré et recule d'épouvante.

Il assiste au défilé des nations; il ne voit que guerre, il ne voit qu'antagonisme. Depuis le barbare vêtu de peaux de bêtes qui lance des pierres jusqu'au soldat pimpant qui marche en bon ordre et tue à distance, il n'aperçoit que des combattans. L'outillage est modifié, mais non pas le mobile; l'action est identique. Le fusil a remplacé la fronde, la catapulte a disparu devant la dynamite; c'est là tout le progrès : on extermine mieux, plus rapidement, en plus grand nombre. Dans cette danse macabre, que sa cruauté empêche d'être grotesque, et qui se renouvelle partout et toujours, les masques sont différens, l'acteur est le même : c'est l'homme, *homo homini lupus*. Ne dirait-on pas qu'il obéit à une force d'impulsion supérieure qu'il ne peut dompter et qu'il subit comme une fatalité de l'espèce. Voilà longtemps qu'il dure, cet antagonisme que rien n'a pu lasser; il date de la naissance du monde; il se dresse au seuil de la *Genèse*. Après chaque bataille, — et il n'en a point manqué dans notre siècle, — on peut croire que la voix qui parle dans la nuée va se faire entendre encore, comme au jour où le premier meurtre ensanglanta le monde : « Qu'as-tu fait de ton frère? »

IV. — LES PAYSAGES.

Cet antagonisme existe chez l'homme, en chaque individu. La cervelle est un champ clos où se heurtent des idées contraires; lorsque les pensées ne se combattent pas, elles se boudent, et souvent il est malaisé de les mettre d'accord. L'homme n'est pas maître de ses pensées; ce sont ses pensées qui sont maîtresses de lui; de là tant de sottises, tant de fautes, tout au moins tant d'inconséquences dont on porte la peine sans l'avoir toujours méritée. Le présent est pénible, sinon odieux; il opprime les idées qui font effort pour lui échapper en s'élançant vers l'avenir ou en se réfugiant dans le passé; c'est pourquoi il est dans la destinée de l'homme d'être la proie des regrets et le jouet de l'espérance. Question d'âge : le jeune homme aspire à son propre futur, qui lui apparaît tout brillant de lumière; le vieillard s'enivre de ses souvenirs, qui ont oublié les mécomptes d'autrefois.

Si le vieillard est sage, il bannira de son cœur tout regret général, le regret « en bloc, » qui est injurieux et qui est aveugle; tandis que le regret individuel, le regret spécialisé, pour ainsi dire, le regret enseveli dans les cryptes de la mémoire, me paraît légitime et sacré. Qui donc ne conserve pas avec dévotion la relique du jour, de l'instant, de la minute où il fut heureux? Qui donc n'a pas tressailli, n'a pas eu un choc au cœur en entendant tout à coup un air, en sentant un parfum par lequel un cher souvenir secoue sa torpeur et vous rend, ne fût-ce que pendant une seconde, la caresse d'une impression dont l'âme a été remuée autrefois? Un flot de sang rajeuni gonfle les veines, on se sent triste alors, mais d'une tristesse si tendre et si douce que l'on voudrait ne s'en séparer jamais.

Vous souvient-il d'une admirable estampe de Daumier? Dans une chambrette de médiocre aspect, un vieil homme, — quelque vieux célibataire, — vient de sortir du lit; le bonnet de coton à la tête, les pantoufles aux pieds, les cordons du caleçon flottant sur les maigres mollets, il est devant la croisée ouverte et respire une bouffée de la brise matinale. Sur le rebord de la fenêtre, un petit pot de fleur est posé, car le pauvre homme est sentimental et aime les choses de la nature. Au loin, on aperçoit la campagne, où seule, cambrant sa taille, serrant son châle contre sa poitrine, une petite femme marche rapidement. Où va-t-elle de si bonne heure et si vite? On s'en doute. Le vieil homme la suit des yeux, la

contemple avec une sorte d'anxiété qu'accusent la désolation du regard et l'affaissement des traits. Il a le cœur gros, et le soupir qu'il exhale ressemble à une plainte. On dirait qu'il comprime un sanglot et qu'il murmure l'air du *Tableau parlant :*

> Ils sont passés, ces jours de fête,
> Ils sont passés et ne reviendront plus.

Cela est intitulé : *Regrets*. Cette lithographie est une des plus fortes de l'œuvre de Daumier, et je n'ai jamais pu la voir sans quelque émotion, car elle exprime, sous une forme concrète, les chagrins qui rendent les vieillards moroses pour leurs années séniles, et parfois peu équitables envers les jeunes gens.

Les années de ma première jeunesse ne m'ont point légué de tels regrets; j'ai dit pourquoi : lorsque la vanité a pris la plus grosse part, le souvenir s'en détourne avec déplaisance. Sur quoi s'appuierait-il, là où n'existe rien de solide? En revanche, ma mémoire n'a rien oublié des courses que j'ai faites à travers le monde entre ma vingt-deuxième et ma vingt-neuvième année. Là furent mes années d'apprentissage les meilleures, peut-être les plus fécondes, à coup sûr les plus regrettées. Je ne sais quel oiseau voyageur battait de l'aile en moi, mais le besoin des migrations me tourmentait jusqu'à la souffrance. Lorsque le vent du Sud soufflait, je tombais en langueur, semblable à un exilé qui se désespère en pensant à la patrie absente; car ce n'est jamais qu'aux pays d'Orient que ma rêverie m'emportait. On eût dit que je ne sais quelle nostalgie me tirait vers la contrée des palmiers. Dès l'heure même de ma majorité, j'avais failli tourner résolument le dos à la civilisation, comme si j'eusse été appelé par la vie sauvage.

J'avais lu et relu les voyages de Levaillant, j'en avais eu le cœur soulevé. Le jargon du temps : « les âmes sensibles, les lambris dorés de l'opulence et de l'oisiveté, » la niaiserie de certains épisodes de galanterie n'avaient point diminué le charme dont j'étais saisi. J'en avais l'imagination éperdue, je ne rêvais que de Namaquas et de Gonaquas; leur pays m'apparaissait comme une patrie idéale où toute aspiration serait satisfaite. Par suite d'un hasard, que ma mémoire ne peut plus préciser, je fis la connaissance d'un petit-neveu de Levaillant. C'était un homme de trente-cinq à quarante ans qui, si je ne me trompe, avait été officier d'infanterie. Tourmenté, lui aussi, par la passion qui avait entraîné son oncle, il avait donné sa démission et s'était fait chasseur naturaliste. Il prenait les commandes des principaux musées d'histoire naturelle

d'Europe pour ce qui concernait la faune, la flore et la géologie des contrées situées au nord du cap de Bonne-Espérance; puis il partait, accomplissait sa mission en conscience, tuant, empaillant, alcoolisant, herborisant, minéralisant; revenait, recevait de nouvelles instructions et retournait vers les régions que les géographes appelaient encore *terræ incognitæ*.

Il avait déjà fait deux voyages; il préparait le troisième, qui devait durer sept ans. Il me parlait de ses chariots traînés par des bœufs, de ses armes, de ses munitions, de ses campemens, de ses chasses, de son existence errante à travers des tribus empressées à l'accueillir, du retour à la vie primitive, qui est une sorte d'enivrement et développe une surabondance d'énergie inconnue aux sociétés de la vieille Europe; il me rendait fou et me proposa de l'accompagner. Quelle tentation! La lutte que j'ai soutenue contre moi-même, sans la laisser soupçonner, fut violente, mais j'eus la force de résister à une des impulsions les plus impérieuses que j'aie jamais subies. Sept années d'absence, c'était trop long; j'adorais ma grand'mère, près de laquelle je vivais, je ne me résignai pas à l'idée que je pourrais ne plus la retrouver au retour. Ce n'est que lorsqu'elle m'eut quitté pour toujours que j'entrepris mes longs voyages.

« Nous parlons souvent dans notre âme avec la populace des passions, » écrivait Mme de Montespan dans une de ses lettres familières. Il m'a semblé que cette populace se taisait lorsque j'étais en voyage, du moins elle m'a parlé si bas que je ne l'ai guère entendue. Cela tient peut-être à ce que, pendant la période de mes pérégrinations, j'ai moins cherché le séjour des villes, dont les distractions me laissaient indifférent, que les aspects de la nature, qui me causaient une véritable ivresse. J'ai été littéralement amoureux de certains paysages; aucune ville ne m'a retenu; de toutes celles où j'ai fait halte, je suis parti avec plaisir, avec une sensation d'allégement qui me faisait la respiration plus large et l'esprit plus alerte. Ce qui est resté cher à mon souvenir, ce que j'enveloppe de mon regret, ce n'est ni Le Caire, ni Damas, ni Constantinople, ni Smyrne, où les jeunes filles ont tant de beauté; ni Athènes, dont l'Acropole est la joie des yeux; ni la Rome de Grégoire XVI, où j'ai vécu, ni même Venise, qui est le plus émouvant des débris de l'histoire. Non, ce n'est pas là ce que j'évoque lorsque, m'attardant à mon propre passé, je me reporte aux époques heureuses de mon existence.

Dans ces souvenirs qui me hantent, comme la vision d'un monde merveilleux que j'ai traversé jadis et où jamais plus je ne retournerai, l'homme et les agglomérations humaines tiennent peu de

place, les œuvres d'art même, devant lesquelles je suis si souvent, si longtemps resté en contemplation, reculent à l'arrière-plan et semblent s'effacer de ma mémoire pour laisser toute ampleur à des images qui la charment encore après tant d'années écoulées. Est-ce à dire que je voudrais, si j'en avais la force, chausser de nouveau la sandale du voyageur et refaire les routes où ma jeunesse a savouré tant de jouissances? Non pas; les impressions ne seraient plus les mêmes, les yeux qui ont regardé autrefois ne sont plus ceux qui regarderaient aujourd'hui; le cerveau si rapide aux impressions s'est induré au choc multiplié des jours et s'étonnerait peut-être de ses émotions d'antan. Il est cependant des tableaux que je voudrais voir surgir sous mes yeux, pour éprouver cette sensation à la fois exquise et douloureuse que produisent certains rêves, en nous transportant au milieu des plus précieux incidens de la jeunesse. Oui, je serais heureux de pouvoir contempler, ainsi que dans un diorama dont les images se succèdent, certains spectacles dont je fus attendri au temps de mes grandes courses.

L'île de Chio éblouissante dans les rayons du soleil levant, avec ses forêts d'orangers et ses petits palais génois suspendus aux flancs roses de la montagne; la plaine de Cœlé-Syrie où paissent les troupeaux de dromadaires mêlés aux bandes de cigognes; les cimes blanches du Liban apparaissent au-dessus des cèdres et à l'horizon l'on aperçoit les ruines de Baalbeck noyées dans les brumes nacrées. De mon long voyage sur le Nil, dont j'ai gardé tant de chers souvenirs, ce qui s'évoque de soi-même le plus fréquemment, c'est un petit coin de la rive arabique, au-delà de Cheikh-Abadeh, qui fut la ville d'Antinoé bâtie par Hadrien, en commémoration de son Antinoüs. Sous bon vent, toutes voiles déployées, ma cange remonte le fleuve, les matelots sont joyeux et chantent en s'accompagnant du darabouck; au fond d'une anse creusée sur la grève, au pied d'une montagne qui semble être de miel, à l'ombre d'un mimosa, s'arrondit une basse coupole lavée au lait de chaux, autour de laquelle volent les blanches hirondelles de mer : c'est Cheick-Saïd, le tombeau de quelque derviche mendiant. Certes, le paysage n'a rien de grandiose, mais il est si doux qu'il m'a été impossible de ne le pas aimer et que j'y pense toujours avec tendresse.

Le 18 août 1850, fête de Sainte-Hélène, je ne l'ai pas oublié, je suis resté assis, du matin jusqu'au soir, sur une des collines lépreuses qui bordent le lac Asphaltite, au-dessus du ravin par où l'on va vers le couvent de Mar-Sabah. A mes pieds, dans la coupe qui n'est peut-être qu'un immense cratère envahi par les eaux, la Mer-Morte, lourde et luisante, ressemblait à un lac d'étain en

fusion; au-delà s'élevait le pays du Hauran où furent les villes maudites, la terre de Moab et la tribu de Ruben. Les montagnes découpent sur le ciel des lignes si belles et si pures qu'elles en ont quelque chose de féminin. Là seulement, par une chaleur torride et une impitoyable clarté, j'ai compris la puissance de la lumière. En quoi est-il, le paysage qui se déroulait sous mes yeux émerveillés? A coup sûr en pierres précieuses transparentes qui, selon les heures de la journée, se superposent les unes aux autres, mais sans détruire leurs teintes particulières, sans en atténuer la vigueur et en se faisant valoir mutuellement : coteaux de rubis, anfractuosités d'améthyste, ciel de saphir, grève de topaze; jamais écrin plus splendide ne fut étalé aux regards de l'homme. J'en fus et j'en suis resté ébloui. C'est le chef-d'œuvre de la fée des Lointains; n'en approchez pas! La vieille malédiction du Dieu de la *Genèse* pèse toujours sur ce sol de prévarication. Comme à l'époque légendaire, alors que Loth s'enfuyait vers la caverne du double inceste, elle est encore stérile, desséchée, faite de pierres sans verdure, de sables sans eau, inhospitalière et repoussante. Je le sais, car j'y ai mis le pied. A distance, elle est incomparable; c'est ainsi que je la vois dans mon souvenir et c'est ainsi que je la voudrais revoir.

Par un singulier caprice de mon esprit, je pense rarement à deux endroits où j'eus la tentation de m'arrêter pour toujours, renonçant à la vie civilisée, acceptant l'existence d'un moine laïque perdu dans la contemplation de la nature. Le désir fut violent et je ne pourrais dire quels motifs m'y firent renoncer, car ces motifs furent confus, plus semblables à une intuition qu'à un raisonnement. Rien, du reste, alors ne me rappelait dans mon pays; la mort avait fait son œuvre autour de moi, et lorsque je dînais en famille, j'étais seul à ma table. Il est possible que ce soit cet isolement qui m'ait poussé vers la solitude; il est également possible que ce soit l'idée vague d'un devoir à remplir qui m'en ait éloigné. Il s'en fallut de peu que je n'achetasse l'île d'Éléphantine, ce qui n'eût pas été ruineux. C'est un bouquet de palmiers sur le Nil, aux confins de la haute Égypte et de la Nubie inférieure, à l'entrée de la première cataracte. J'ai rêvé pendant plus d'un jour d'y planter ma tente pour jamais, et d'arrêter brusquement le pèlerinage de ce bas monde. Pendant le temps que j'employai à descendre et à remonter le fleuve, cette pensée m'obséda. Une triste nouvelle qui m'attendait au Caire m'en détourna et me prouva que je n'étais pas encore assez désintéressé de la vie pour me résigner à l'exil définitif. Il faut tant de choses à notre cœur pour l'assouvir, qu'il n'est jamais satisfait ni paisible.

Ce rêve de tout quitter et de m'ensevelir dans une retraite de choix me saisit de nouveau à Beyrouth, avec intensité. J'y cherchai l'emplacement de ma future maison, et je le trouvai sans peine. Sur les collines, au milieu des verdures, à l'ombre des pins parasols, j'ai vu là de petites villas blanches qui m'invitaient au repos et qui me faisaient des promesses, que sans doute elles n'auraient point tenues. Rien n'est menteur comme un paysage, car il n'est fait que pour le plaisir des yeux et ne se soucie guère des besoins de l'intelligence. Contemplation, paresse, abrutissement : j'ai peur que cela ne se ressemble beaucoup. Jamais, malgré des incidens, qui parfois ont été douloureux, jamais je n'ai regretté d'avoir vaincu la tentation et d'être venu prendre ma part, ma toute petite part aux luttes de la vie moderne. Je comprends maintenant que si j'avais déserté l'activité de l'existence pour m'enfouir aux pays d'Orient, dans quelque nid de prédilection, j'y serais mort de désœuvrement et d'ennui, dévoré par l'oisiveté, qui est le plus grand ennemi individuel et social que l'homme ait ici-bas.

Chercher à faire renaître des sensations qui semblent devoir être d'autant plus belles qu'elles apparaissent à travers les mirages du regret, c'est s'exposer aux déconvenues, car on trouve les choses telles qu'elles sont et non telles qu'on se les figurait. Deux fois, sur le point de commettre l'imprudence de retourner vers des impressions dont mon souvenir faisait un enchantement, je me suis arrêté et je crois que je n'ai pas à m'en repentir. J'avoue qu'il y avait plus qu'un aspect de paysage qui me sollicitait. Au mois de juin 1844, revenant de Magnésie, et me dirigeant sur Smyrne, je fis halte pour passer la nuit au village d'Iakakeui, triste hameau dont le cimetière est un admirable fouillis de myrtes, de jasmins et de grenadiers. J'avais pris logement chez une femme veuve ; la seule pièce habitable de la maison était la terrasse, je m'y installai sous la voûte du ciel éclairé par la lune. La fille de mon hôtesse avait environ quatorze ans, elle s'empressait à me servir, sans obséquiosité, avec cette sorte de dignité extérieure qui semble un don de la race orientale, même dans ses conditions les plus humbles. Pieds nus, vêtue d'une robe qui n'était plus neuve depuis longtemps, le front couvert de cheveux noirs crespelés, elle marchait par ondulations, élégante sans le soupçonner, avec des attitudes de déesse ; elle se tenait debout devant moi, les mains placées sur les bras ; elle n'était plus enfant, elle n'était pas encore jeune fille ; en la regardant je pensais à la Mignon de Goethe. L'expression naturellement triste de son visage était augmentée par une cicatrice que la peste avait tracée au-dessous d'un de ses yeux et qui tirait un peu la paupière, comme

on le remarque chez la *Vierge* de Jean Belin, provenant de la galerie Contarini, et que l'on voit au musée de Venise.

Le lendemain matin lorsque je montai à cheval, elle m'apporta le verre d'eau du départ, je lui remis un foulard que je portais au cou et qu'elle avait admiré ; selon l'usage, elle me baisa la main. Je partis, plusieurs fois je me retournai, elle était restée immobile au seuil de sa maison, et, de la main, me faisait un signe d'adieu. J'étais fort ému. Je retrouve la note écrite à l'heure même : « Qu'est-ce donc que cette mélancolie, qui parfois nous saisit en quittant des êtres à peine entrevus ? Est-ce un mystérieux avertissement que nous touchons au bonheur de notre existence ? Est-ce la réminiscence d'une création antérieure ; est-ce une promesse pour la vie future ? » Six ans après, en 1850, je passai de nouveau à Smyrne. Le lendemain de mon arrivée, j'étais en selle et je traversai la plaine, où les troncs des oliviers séculaires semblent avoir été tordus par les mains de quelque Briarée. Le cœur me battait un peu. Je n'étais plus l'éphèbe à peine majeur, soumis aux impressions subites, mais je n'avais que vingt-huit ans et tout en chevauchant vers le point que je connaissais bien, je récitais les strophes de *la Tristesse d'Olympio*. Lorsque j'aperçus le village d'Iakakeui, disséminé sur le coteau où ses maisons grises se confondent avec les terrains gris, je m'arrêtai ; longtemps je le contemplai, triste, hésitant, n'étouffant point un soupir de regret ; puis brusquement je tournai bride ; je franchis l'ancienne voie romaine qui va vers Magnésie, je cherchai, je retrouvai un caroubier à l'ombre duquel j'avais dormi lors de mon premier voyage, et j'eus plaisir à le revoir. Lorsque je revins à Smyrne, mon compagnon m'interrogea : « Comment est-elle ? » Il écouta mon récit, et s'écria : « Es-tu fou ? » — Non pas ; je crois avoir été sage.

L'autre pays, — l'autre maison, — que je voulus aller revoir n'est point aux environs du Mélèze et du mont Pagus ; nul champ des morts ne l'ombrage de ses cyprès. Il est situé en plein cœur de France, dans le Maine, dans la vieille contrée de chouannerie, où les bleus et les blancs ne se ménagèrent, ni les embuscades, ni les assassinats. C'est là, dans une ancienne commanderie de templiers, qui avait apparence d'un repaire de malandrins perdu au milieu des bois que, jusqu'à l'année 1836, je passais mes vacances d'écolier. Il était moins ample qu'aujourd'hui, le congé d'automne qui coupait en deux l'année scolaire ; mes cinq semaines de libération étaient rapidement écoulées. J'en jouissais avec frénésie, me levant tôt, me couchant tard pour tâcher d'en augmenter la durée. Comme ils fuyaient, ces jours heureux, et avec quelle amertume je les effaçais chaque soir de mon calendrier ! J'avais beau les compter et les recompter, leur nombre allait en diminuant et

semblait se hâter de ramener le 1er octobre où la « rentrée » refermerait sur moi des portes détestées. De ces vacances, si courtes pour une si longue claustration, je puis vraiment dire comme Martial de Paris : « Hélas! le bon temps que j'avoye! »

Était-ce parce que là je trouvais abondance de plaisirs, de jeux, d'amis et l'entrain des joies partagées? Non pas, j'y étais seul, je veux dire sans compagnon de mon âge pour faire partie avec moi. Je m'en accommodais sans peine, car à défaut de camarades, j'avais les champs, les bois où je m'étais construit une hutte de feuillage, les prés où je faisais la chasse aux capricornes musqués; j'avais mon poney que je coiffais de grappes de sorbier et sur lequel je faisais des galopades jusqu'aux étangs de la forêt de Sillé. J'avais la liberté sans limite; le monde m'appartenait; à trois lieues à la ronde, les paysans me connaissaient. Si, au cours de mes excursions, j'avais faim, j'entrais dans la première ferme qui se rencontrait sur ma route; on m'y servait une « miottée » de lait et de pain de seigle que j'avalais avec délice et qu'aujourd'hui sans doute je trouverais exécrable. C'était mon domaine, j'en connaissais tous les coins, tous les sentiers, tous les arbres. « Hélas! hélas! le bon temps que j'avoye! »

Certes j'aimais tout cela, mais bien plus encore j'aimais Jeannette, la fille d'un des fermiers, plus âgée que moi de trois ou quatre ans, paysanne avisée, éprise de cadeaux, sachant les provoquer, très déférente envers le « jeune maître, » et s'en moquant avec sérénité. Le « jeune maître, » c'était moi, romantique, troubadour et rêvant aux étoiles. Ah! qu'elle était jolie avec ses yeux bleus qui s'efforçaient d'avoir un regard modeste, avec ses cheveux blonds échappés de la coiffe empesée, avec son air futé qui ne parvenait pas à paraître innocent; qu'elle était jolie malgré ses mains noirâtres, ses sabots cassés et les jurons qu'elle lâchait contre les vaches qui entraient dans le jardin pour marauder les choux. J'étais amoureux d'elle, en tout bien tout honneur : je multipliais les gages de ma tendresse: fichus, croix d'or, anneaux d'oreilles, robe de drap; c'est à cela que mon amour bornait ses témoignages qui n'étaient point découragés : « Jeannette, je suis décidé à t'épouser! — Ça, notre jeune maître, c'est une bonne idée, mais vous êtes encore trop mièvre, il faut attendre que vous soyez assez robuste pour enjouguer une paire de bœufs. — Oui, Jeannette, j'aurai le courage d'attendre, mais je veux dès à présent te faire le cadeau des fiançailles. — Ça, je veux bien, j'ai justement besoin d'une couverte pour l'hiver, sauf votre respect, la mienne est si tellement confondue par l'usé, que mes pieds passent à travers. » Je donnais la couverture et je n'en étais pas plus fiancé pour cela. Je faisais office de paravent; comment aurais-je pu m'en douter? Les niaiseries pla-

toniques d'un enfant de quatorze ans servaient à masquer les prétentions plus sérieuses d'un solide gars de la ferme. Il fut vainqueur. Un beau jour, pendant que j'étais au collège ânonnant la grammaire grecque de Burnouf, il conduisit sa victime à l'autel et immédiatement après aux fonts baptismaux, ce qui fut une économie de temps. A cette époque et sans qu'il y eût aucune corrélation entre les faits, je cessai d'aller dans le pays de mes belles vacances.

Les années s'accumulèrent si bien que déjà elles avaient fait de moi un vieil homme, lorsque je ressentis le désir d'aller revoir ces témoins de mon enfance, et les arbres et la mare aux Bleus et le manoir et même Jeannette qui vit toujours. Pendant une semaine je ruminai ce projet, j'étudiai avec soin l'itinéraire que je comptais suivre, car je voulais procéder méthodiquement et visiter les uns après les autres tous les endroits où quelques-uns de mes meilleurs regrets étaient restés attachés. J'écrivis à Alençon afin d'y retenir une voiture qui pendant deux ou trois journées me promènerait là où mes souvenirs me conduiraient. Un matin, muni de mon sac de voyage, je montai en fiacre; le chemin est long de chez moi à la gare de l'Ouest, rive gauche, où je devais prendre le train de retour vers les jeunes années. Entre la coupe et les lèvres, il y a place pour un malheur: entre le boulevard Haussmann et le boulevard Montparnasse, il y a place pour la réflexion.

Au lieu du pays charmant qui rayonne dans ma mémoire abusée par la perspective du temps écoulé, que vais-je trouver? La platitude des champs en culture, le coteau rocailleux où s'étiolent les maigres taillis; la maison avec ses fortes murailles et sa tourelle? La maison est à d'autres, on ne m'y connaît plus. Et Jeannette, elle est plus âgée que moi; le soleil, la pluie, les travaux de la ferme ne l'ont point épargnée; elle est aujourd'hui une de ces vieilles sempiterneuses dont a parlé Rabelais. Je me répétais une phrase de Voltaire: « Candide, en voyant sa belle Cunégonde rembrunie, les yeux éraillés, la gorge sèche, les joues ridées, les bras rouges et écaillés, recula de trois pas, saisi d'horreur, et avança ensuite par bon procédé. » Gardons la chère image et ne la détruisons pas. Comme autrefois près d'Iakakeui, je tournai bride et je rentrai chez moi. C'est chose si heureuse et si rare de posséder un bon souvenir qu'il convient de ne le point exposer à des mésaventures.

Vieilles amours, vieilles demeures, il n'y faut point retourner.

MAXIME DU CAMP.

LA RÉFORME

DE

L'ÉDUCATION PHYSIQUE

I.

Il fut une époque où l'éducation de l'enfant et du jeune homme était purement physique, même dans les classes élevées de la société. Un homme bien né apprenait l'équitation, le maniement des armes et les divers exercices du corps, sans avoir autrement souci de l'instruction scientifique et littéraire. C'était le temps où le noble chevalier, ne sachant pas même écrire son nom, signait les actes et les contrats en égratignant le vélin de la pointe de son poignard. Mais, à mesure que diminua le rôle social de la force musculaire, on vit décroître aussi l'importance des exercices corporels, et l'éducation intellectuelle commença à prendre le pas sur l'éducation physique. Enfin, grâce au progrès incessant des sciences et de leur application pratique, le rôle des aptitudes physiques devint tellement secondaire, que la force et l'adresse ne furent plus que des qualités de luxe, même au point de vue de la sécurité personnelle et de la défense du pays. Ces qualités, — comme il arrive de toutes les choses superflues, — ne furent, dès lors, recherchées que par un nombre restreint d'individus; puis, peu à

peu, on en vint à considérer tous les exercices de force et d'adresse comme de simples distractions, voire même comme des passe-temps futiles, des prétextes à faire parade d'une supériorité corporelle à laquelle un homme sérieux ne pouvait attacher aucun prix. Ce dédain, très accentué dans la génération qui a précédé la nôtre, n'avait, à tout prendre, rien que de parfaitement logique à une époque où l'on se piquait d'avoir l'esprit « pratique, » et en présence de résultats dont on ne voyait pas l'application ni l'utilité.

Ce n'est pas sans intention que nous rappelons ici des faits de notoriété si banale. Ce coup d'œil en arrière a pour but de montrer une fois de plus le lien étroit et nécessaire qui rattache toujours nos institutions et nos coutumes à la notion que nous avons, ou que nous croyons avoir, de nos besoins, et d'expliquer comment les tentatives faites en France, depuis le commencement du siècle, pour remettre en honneur les exercices corporels, ont toujours échoué, jusqu'au moment où s'est enfin imposée à l'esprit public la notion exacte de leur utilité pratique.

En 1820, M. de Chabrol, préfet de la Seine, appuya de tout son pouvoir les tentatives faites par Amoros pour introduire la gymnastique à Paris, et créa un gymnase « normal » civil. Mais sa tentative n'eut aucun succès. La gymnastique fut promptement délaissée, et nous n'avons pas même aujourd'hui une institution analogue à celle dont M. de Chabrol avait doté Paris : il n'existe pas en France d'école normale civile de gymnastique. En 1845, une commission fut nommée pour mettre à l'étude l'introduction de la gymnastique dans nos maisons d'éducation. Cette commission se sépara sans avoir rien fait. En 1854, M. Fortoul, ministre de l'instruction publique, réunit une nouvelle commission dont fut rapporteur le docteur Bérard, professeur agrégé de la faculté de médecine. On décida que la gymnastique serait obligatoire dans les lycées. Déjà, deux ans plus tôt, avait été fondée l'école militaire de gymnastique de Joinville. A partir de ce moment, on put croire que l'éducation physique imposée à la fois à la population civile et à l'armée allait progresser rapidement et pénétrer partout : mais on sait avec quelle froideur furent accueillis les exercices gymnastiques pendant les vingt années qui suivirent le décret de M. Fortoul. C'est qu'il ne suffit pas, pour qu'une institution prospère, qu'elle soit décrétée d'utilité publique : il faut que le pays comprenne bien qu'elle peut rendre des services. Et le public français ne comprit pas l'utilité de la gymnastique. Le décret de M. Fortoul n'excita que les railleries de la presse. On ne vit dans la sanction donnée aux exercices physiques qu'une sorte de glori-

fication de la force corporelle universellement dédaignée. Les journaux ne trouvaient pas assez d'épigrammes et de caricatures pour les prix de gymnastique.

Amoros et ceux qui le suivirent eurent le tort d'insister trop sur la supériorité même des résultats de leur méthode d'éducation physique. La gymnastique telle qu'ils l'ont instituée, et telle que l'Université l'adopta, était présentée comme une série de procédés tendant à porter au maximum la force musculaire, l'adresse et l'agilité des enfans et des jeunes gens. Cette gymnastique devait doter les initiés de merveilleuses facultés physiques : elle allait les rendre capables de rivaliser avec les athlètes et les acrobates. L'accueil plus que froid fait pendant tant d'années par les familles à cette forme d'exercice a démontré une fois de plus la vérité du vieil adage : « Qui veut trop prouver ne prouve rien. » Comment les parens auraient-ils pu comprendre l'utilité d'un système qui semblait vouloir faire de leurs enfans les émules des gymnastes de cirque? Que leur importait la recherche des qualités physiques dont il était question de les doter, quand les portes d'entrée des carrières de la vie étaient des examens ou des concours où les aptitudes corporelles ne comptaient pour rien!

Quand vinrent nos malheurs de la dernière guerre, une notion plus nette de la portée des exercices physiques tendit à pénétrer dans les masses. Notre gymnastique telle que l'Université l'avait adoptée contient beaucoup de mouvemens conçus dans un esprit militaire, des exercices « d'ordre, » des marches, des « formations. » Tous ces mouvemens, dits « d'ensemble, » s'exécutent sous le commandement d'un maître, et impliquent de la part du gymnaste une obéissance passive, une discipline rigoureuse. L'utilité de cette gymnastique parut évidente à tous les hommes animés de l'esprit patriotique, et une multitude de sociétés de gymnastique s'organisèrent en peu de temps. Il arriva même que l'esprit de patriotisme faillit compromettre la cause de l'éducation physique qu'il avait d'abord puissamment servie. L'attention se porta trop exclusivement sur le côté militaire de la gymnastique, et sa véritable portée fut un instant méconnue. D'importantes réformes avaient été appliquées pendant le passage de M. Duruy au ministère de l'instruction publique. Des études scientifiques sérieuses sur la question des exercices du corps avaient été poursuivies par les docteurs Bouvier et Hillairet, et une *Commission centrale de gymnastique* instituée pour étudier toutes les questions du ressort de l'éducation physique avait été déclarée permanente. Mais Paul Bert, à son passage au ministère, crut devoir supprimer cette commission et la remplaça par un comité d'*Éducation civique*

et militaire. On créa les bataillons scolaires. C'était une erreur déplorable. Apprendre à l'enfant à « faire l'exercice, » ce n'est nullement développer en lui les qualités physiques qui doivent le rendre apte à la guerre. Tous les hommes spéciaux s'accordent à le reconnaître, l'instruction militaire proprement dite est affaire de très peu de temps, quand l'homme est bien portant, souple, agile et résistant à la fatigue. On revient heureusement de ces erreurs, et si nos sociétés de gymnastique se laissent aller à déployer encore parfois un appareil militaire un peu enfantin, on peut leur pardonner ce léger travers si français, au fond, de « jouer aux soldats, » en considération des immenses services qu'elles ont rendus.

C'est assurément l'idée patriotique qui a fait reconnaître dans la masse du public l'utilité des sociétés de gymnastique et qui a, par conséquent, favorisé le développement de ces sociétés. Mais cette idée ne s'imposait pas d'une manière assez pressante quand il s'agissait de jeunes garçons de douze à quinze ans encore très éloignés de l'époque où leurs aptitudes physiques pourraient être utilisées par la patrie, et du reste les préoccupations patriotiques, on ne peut s'empêcher de le constater, ne dominent les préoccupations individuelles que dans les momens de crise et de danger public. L'intérêt personnel est forcément, dans les temps calmes, le mobile le plus puissant des individus et des familles.

L'utilité de l'éducation physique n'a été réellement comprise du public que depuis le moment où l'on a nettement mis en lumière l'importance de l'exercice du corps pour la conservation de la santé. La question a fait brusquement un pas immense le jour où elle a été portée sur son véritable terrain, je veux dire à l'Académie de médecine. Voilà déjà cinq ans que, sur la demande formelle du ministère de l'instruction publique, l'Académie a chargé une commission prise dans son sein d'étudier au point de vue hygiénique les conditions faites à nos enfans par nos programmes et nos règlemens scolaires et a formulé une sorte de consultation concluant à la « nécessité impérieuse de diminuer le temps des études et des classes, d'augmenter la durée des récréations, et de soumettre tous les élèves à des exercices quotidiens d'entraînement physique. » La discussion qui a précédé les conclusions de l'Académie a fait ressortir nettement les dangers du travail cérébral excessif et de la vie trop sédentaire, et montré qu'il serait urgent de consacrer aux exercices physiques une partie du temps attribué au travail intellectuel. L'exercice du corps était signalé comme un remède capable d'obvier à des dangers sérieux, et la réforme demandée acquérait ainsi le caractère d'urgence que revêtent les prescriptions médicales.

La question de l'éducation physique a donc été posée par l'Aca-

démie d'une toute autre façon qu'on ne l'entendait précédemment. Il ne s'agit plus de doter nos jeunes gens de brillantes qualités physiques, d'en faire de jeunes athlètes, beaux et forts, comme les Grecs antiques. Il ne s'agit plus même de préparer au pays de précoces défenseurs, qui soient capables de faire la guerre avant l'époque où l'on a coutume de les appeler sous les drapeaux. Ces exagérations qui, certainement, avaient nui à la cause de l'éducation physique, font place à une froide constatation scientifique : le régime auquel sont soumis nos enfans en a fait des malades, et l'exercice physique est le remède auquel il faut demander pour eux le retour à la santé. Le rapport de l'Académie de médecine était un véritable cri d'alarme nous avertissant de l'imminence d'un danger, et c'est à partir du jour où ce danger a été nettement signalé que la nécessité d'une réforme s'est imposée à l'esprit public.

Mais il est plus facile de reconnaître le mal que d'appliquer le remède. Si nous en croyions quelques partisans endurcis de l'ancien état de choses, nous nous trouverions, en présence des prescriptions de l'Académie, à peu près dans la situation de ces malades indigens n'ayant pas même de quoi s'acheter du pain, et à qui le médecin s'aviserait de prescrire des viandes succulentes et des vins généreux. Il faut consacrer plus de temps aux exercices physiques; mais ce supplément de temps, où le prendrons-nous? — Sur les heures consacrées au travail intellectuel, leur répond-on. — Mais les programmes sont tellement surchargés, que les longues heures d'études suffisent à peine, et que les classes sont trop courtes pour permettre à chaque professeur d'aller jusqu'à la fin de son enseignement. Parlera-t-on de réformer les programmes d'études? Mais une réforme partielle entraînerait, de l'avis des hommes spéciaux, un remaniement complet dans tout notre système d'éducation. Et en présence de ces difficultés pratiques, une réaction déjà se fait dans beaucoup d'esprits. On discute les conclusions de l'Académie de médecine, et on se demande si le travail cérébral des enfans est réellement excessif. Des médecins avaient-ils qualité pour juger cette question, qui est plutôt du ressort de la pédagogie? Le surmenage ne s'observe, en réalité, que chez certains enfans exceptionnellement laborieux, ou bien dans les périodes, relativement courtes, qui précèdent certains concours. Si l'on en juge par la majorité des élèves et non par les exceptions, il n'y a pas surmenage ; — et, s'il n'y a pas surmenage, pourquoi diminuer le travail?

C'est là le principal argument des adversaires d'une réforme de l'éducation physique, et nous devons, avant d'aller plus loin, examiner quelle en est la portée.

Il n'est pas d'organe dans l'économie humaine dont l'évolution soit plus tardive et plus lente que celle du cerveau : à une période de la vie où tous les autres sont en voie de déchéance, le cerveau se perfectionne encore et acquiert des aptitudes nouvelles. Mais, par une conséquence toute naturelle de la lenteur de ce développement, il arrive plus tardivement que les autres en possession de toute sa force. Les muscles, par exemple, à dix-huit ans, sont déjà mûrs, et capables des efforts les plus intenses, alors que le cerveau doit encore gagner dans sa structure ces mystérieux perfectionnemens, qui se traduisent dans la vie intellectuelle par une plus grande puissance de pensée, et, dans la vie physique, par une plus grande résistance aux maladies.

Le cerveau, chez l'enfant et chez le jeune homme, est donc en voie de formation et ne peut impunément subir les efforts intenses et prolongés que supporterait le cerveau d'un adulte. Or la mesure de l'effort cérébral est donnée, on le sait, par l'intensité de l'attention. Et quel homme de trente ans, même le plus entraîné au travail intellectuel, pourrait soutenir un effort continu d'attention pendant douze heures chaque jour? C'est cependant, d'après le rapport d'une commission chargée d'étudier les améliorations à introduire dans notre régime scolaire, le temps durant lequel nos écoliers sont tenus chaque jour en classe ou à l'étude. Il est impossible que ce temps soit utilisé en totalité. — « Une telle contrainte d'efforts intellectuels étant presque impossible, dit, dans son rapport à la commission ministérielle, M. Édouard Maneuvrier (1), et la somme d'attention soutenue dont l'enfant le mieux doué est capable étant fort au-dessous de la limite réglementaire, on produit la lassitude et l'ennui sans obtenir plus de travail utile. Par ces excès, on compromet en quelque sorte la discipline en la rendant oppressive, et on justifie la dissipation en la rendant nécessaire. » — On peut évaluer que, sur les douze heures de travail réglementairement imposées à l'enfant, un tiers, au moins, est perdu pour l'étude. Ce sont trois ou quatre heures employées à causer en cachette, à rêver, à tracer sur la marge des livres des arabesques et des « gribouillages. » Or, ces longues heures perdues pour le travail intellectuel et passées dans l'immobilité sont la véritable cause des maladies et des défectuosités physiques signalées par tous les observateurs comme résultant de la vie trop sédentaire faite à l'écolier.

Le surmenage intellectuel n'est pas le seul mal que prétendent

(1) Édouard Maneuvrier. Rapport à la commission chargée d'étudier les améliorations à introduire dans l'enseignement secondaire.

combattre les partisans d'une réforme dans l'éducation. La réforme projetée vise aussi et surtout ce que l'Académie de médecine a appelé la « sédentarité » excessive de l'écolier. Et à ceux qui nient la nécessité d'une réforme dans l'éducation sous prétexte qu'il n'y a pas excès de travail intellectuel, on peut opposer ce simple dilemme : ou bien l'écolier est réellement occupé pendant les douze heures que durent chaque jour les études et les classes, et dans ce cas nous sommes en droit d'affirmer que la somme de travail dépasse la résistance du cerveau ; ou bien vous reconnaissez qu'une notable partie de ce temps est perdue pour l'étude et passée à rêver, à « flâner » sur les livres, et vous devez dès lors en abréger la durée, car cette longue captivité, inutile pour les progrès scolaires de l'enfant, a les plus déplorables conséquences pour sa santé.

II.

Les vices hygiéniques que crée pour l'enfant la sédentarité excessive de la vie scolaire peuvent se ramener à trois : 1° mauvaises attitudes du corps; 2° privation de mouvement; 3° privation d'air pur.

Les mauvaises attitudes du corps ou, si l'on veut, les vices de tenue, sont les conséquences inévitables de la durée excessive des études. Il est impossible à l'enfant de garder pendant trois heures consécutives sur son banc une tenue correcte. Fatigué d'être assis, il cherche d'instinct une position dans laquelle les muscles soient dispensés d'agir : le tronc s'affaisse alors sur les coudes, la colonne vertébrale se ploie et se contourne, les pièces osseuses qui la composent s'affaissent les unes sur les autres, leurs ligamens tiraillés se distendent, et finalement le corps des vertèbres inégalement comprimé se tasse et s'aplatit soit à droite, soit à gauche. De ces vices de tenue résultent des déviations diverses de la taille, des voussures du dos, des incurvations latérales. A ces déformations « scolaires » dont on a tant parlé depuis quelques années, aucune surveillance ne peut remédier d'une manière efficace, pour cette simple raison que les vices de tenue viennent, avant tout, de la fatigue insurmontable causée par le maintien trop prolongé du corps dans la même attitude. Quand les muscles qui maintiennent l'écolier dans une tenue droite et correcte sont arrivés au dernier degré de lassitude, il faut forcément qu'ils cessent d'agir, et les pièces osseuses qu'ils soutenaient s'affaissent et se contournent en dépit du mobilier scolaire le plus parfait. En Suède, où les dévia-

tions de la taille sont l'objet d'une préoccupation constante, le maître d'école est chargé de veiller avec soin sur ces symptômes de lassitude musculaire qui se manifestent inévitablement au bout d'un certain temps d'attitude assise; la classe est interrompue pendant quelques minutes, et quelques mouvemens de gymnastique sont exécutés, choisis parmi ceux qui peuvent le mieux remédier aux vices de tenue et rétablir l'équilibre dans l'action des muscles du dos.

La station assise prolongée ne pousse pas seulement aux déviations de la taille. Cette attitude, qui fait travailler jusqu'à l'épuisement certains muscles, en laisse d'autres très essentiels dans l'inaction et l'atrophie; tels sont les muscles des épaules, qui ont pour action de maintenir les omoplates en arrière et d' « ouvrir » la poitrine, les muscles du thorax dont le rôle est si important dans la respiration, etc. La région du corps pour laquelle la position assise a les conséquences les plus fâcheuses est la région de l'abdomen. Cette attitude dans laquelle l'écolier passe de si longues heures sur les bancs de l'école a pour effet de rapprocher le tronc des cuisses, et de mettre ainsi dans le relâchement tous ces grands muscles plats qui forment la paroi antérieure et latérale de l'abdomen. De là atrophie et atonie de ces muscles dont le rôle est si important dans les fonctions digestives. Ces muscles, en effet, forment aux viscères abdominaux une sorte de ceinture élastique dont le soutien et la pression sont indispensables aux intestins et à l'estomac pour augmenter la résistance de leurs parois, et les empêcher de se distendre sous la force d'expansion des gaz. Beaucoup de « dilatations » de l'estomac et de l'intestin reconnaissent pour cause le défaut d'énergie des muscles abdominaux. — C'est ainsi que les épaules rentrées, les tailles déviées, les estomacs dilatés, sont les conséquences fréquentes de l'immobilité prolongée où est tenu l'écolier, indépendamment de tout excès de travail intellectuel.

Mais le défaut d'activité physique a des résultats bien plus fâcheux encore que les vices de tenue. Si l'on étudie un enfant dont la santé est altérée par une vie trop sédentaire et par l'immobilité forcée, — et les sujets ne manquent pas à notre époque, pour cette étude, — on est frappé de voir que pas une région du corps, pas une fonction de l'économie n'échappe aux effets désastreux du défaut d'exercice. Les muscles sans énergie soutiennent à peine le corps. Le teint est pâle, la figure étiolée, l'attitude affaissée : tout dans l'aspect extérieur de l'enfant rappelle l'impression produite par une plante qui languit et se flétrit faute d'air et de soleil. Toutes les fonctions de l'organisme tombent dans un état de langueur très caractéristique. La digestion devient paresseuse, et l'appétit dispa-

raît; la circulation du sang est moins active; le pouls, petit et fréquent, indique le peu d'énergie du cœur; la respiration, lente et courte, fait pénétrer peu d'air dans les poumons. Du côté des centres nerveux, c'est l'affaissement de toutes les facultés actives. L'enfant ne sait plus vouloir; il éprouve un dégoût insurmontable pour tout ce qui implique un effort. Plus longtemps il est resté sans prendre d'exercice, plus il manifeste d'éloignement pour tout mouvement, plus il montre de préférence pour les amusemens sédentaires, cherchant tous les prétextes pour avoir le droit de garder l'immobilité et fuyant tout ce qui peut coûter un effort de volonté. Mais, à mesure que la volonté perd son énergie, la sensibilité devient plus vive et l'imagination plus ardente, ainsi qu'il arrive dans tous les états nerveux. La santé morale de l'enfant ne court pas de moindres dangers que sa santé physique; et c'est le moment de dire avec un auteur belge, dont le nom m'échappe: « Votre enfant n'aime plus le jeu; craignez qu'il ne devienne vicieux! »

Dans ces états de langueur maladive dus à la privation de mouvement, le médecin épuiserait vainement toutes les ressources du traitement pharmaceutique et administrerait sans succès tous les toniques et les reconstituans. Le vrai remède, c'est l'exercice, et il suffit que l'enfant se mette quelques heures chaque jour à quelque jeu un peu violent, pour que l'équilibre se rétablisse dans les grandes fonctions organiques, aussi bien que dans le système nerveux, et dans le caractère même.

C'est en activant le jeu de tous les organes que l'exercice physique produit tous ces heureux résultats. Et cette sorte de « coup de fouet » salutaire qui réveille toutes les fonctions organiques est dû surtout à l'influence de l'exercice sur la respiration. La respiration, en effet, est une fonction maîtresse qui commande toutes les autres. Quelle que soit la cause d'un état grave où les fonctions vitales sont momentanément suspendues, les médecins ont l'habitude de chercher avant tout à rétablir la respiration. Vient-on à retirer de l'eau un noyé, une hémorragie grave a-t-elle provoqué un état de mort apparente, c'est la fonction respiratoire qu'on cherche d'abord à réveiller. On pratique ce qu'on appelle la « respiration artificielle, » soit en imprimant des mouvemens de va-et-vient à la poitrine, comme si on voulait faire fonctionner un soufflet, soit en insufflant directement de l'air dans la bouche du patient. Et si l'on parvient à rétablir la respiration, on observe alors aussitôt que la circulation du sang reprend son cours, que les fonctions nerveuses se rétablissent, en un mot, que la vie se réveille.

Telle est l'influence de la respiration sur les autres fonctions

vitales. Or tout le monde a pu remarquer combien les exercices violens augmentent le besoin de respirer. Le résultat de ce surcroît de respiration est de faire absorber à l'enfant une plus grande quantité d'air. On a calculé qu'un enfant qui court absorbe sept fois plus d'air que l'enfant immobile. Cette plus grande consommation d'air atmosphérique est, en résumé, le bénéfice essentiel de l'exercice musculaire, car l'air renferme un principe dont le rôle est capital dans la nutrition, l'oxygène. L'oxygène est l'excitant par excellence de toutes les fonctions vitales. De curieuses expériences ont démontré que le contact d'un sang très riche en oxygène réveille en quelque sorte toutes les propriétés vitales des organes avec lesquels il est mis en contact. Dans les expériences de vivisection, si l'on injecte à un muscle vivant du sang dépouillé d'oxygène, on voit ce muscle perdre immédiatement sa force et se comporter comme un muscle fatigué. Si, au contraire, on injecte dans un muscle fatigué et devenu incapable d'agir un courant de sang surchargé d'oxygène, ce muscle recouvre aussitôt sa force et peut de nouveau entrer en contraction et exécuter du travail. M. Brown-Séquard, l'éminent physiologiste, a fait une expérience bien plus probante encore, au sujet du pouvoir vivifiant du sang oxygéné. Il a pu ramener pendant quelques secondes toutes les apparences de la vie dans la tête d'un chien décapité, en injectant dans les artères carotides un courant de sang très riche en oxygène. Les modifications vitales que produit l'exercice musculaire chez l'enfant étiolé par une vie trop sédentaire sont dues justement à l'introduction dans le sang d'une plus grande quantité d'oxygène.

Si l'oxygène que nous respirons a, dans le fonctionnement des organes, un rôle d'une telle importance, on comprendra sans peine la gravité du troisième reproche que nous avons fait à notre système scolaire actuel, le reproche de tenir trop longtemps l'écolier enfermé et privé d'air pur. L'air d'une salle d'étude, en effet, est loin d'avoir les qualités hygiéniques de l'air naturel du « grand air. » C'est un air en quelque sorte frelaté, dont la partie la plus essentielle à la vie, l'oxygène, a été déjà en partie soustraite par la respiration des enfans entassés dans le même local, et a été remplacée par des produits de « désassimilation » que le poumon rejette à chaque expiration. On a beau cuber l'espace théoriquement nécessaire à chacun, jamais l'air d'une salle habitée par quarante enfans ne sera aussi *riche* que l'air d'un jardin ; jamais il ne sera aussi *pur*.

Un mot sur ces deux qualités essentielles de l'air respirable, sa richesse et sa pureté.

L'air atmosphérique est « riche » lorsqu'il renferme beaucoup d'oxygène, ce principe même de la vie. Or l'air renferme d'autant plus d'oxygène qu'il a été moins respiré. L'air d'une salle commune est moins riche en oxygène que celui des rues, celui des rues moins riche que celui des places publiques, et celui des places, enfin, moins riche que l'air de la campagne. C'est une vérité établie par l'analyse chimique. Mais il n'est point besoin de réactifs chimiques pour s'en assurer : notre poumon est un réactif plus sûr que tout autre. Qui n'a eu l'occasion de ressentir ce sentiment de bien-être avec lequel le poumon se dilate quand on passe d'un étroit réduit à l'air libre, et surtout quand on quitte la grande ville pour la rase campagne? Ce sentiment de bien-être accompagné d'un accroissement des mouvemens respiratoires s'observe surtout dans les grands espaces, et particulièrement dans la montagne ou sur le bord de la mer. C'est que, là, l'air est particulièrement riche en oxygène et renferme, en outre, une autre substance appelée l'*ozone*, qui n'est que de l'oxygène condensé. On a discuté ces derniers temps la valeur de l'ozone comme médicament, et l'on a reconnu qu'il n'était pas sans inconvénient de faire respirer aux malades, ainsi qu'on l'a tenté, une grande quantité d'ozone pur. Mais la valeur hygiénique de l'air ozonisé, tel qu'il est dans les grands espaces, n'en reste pas moins établie. Il y a là une question de doses. L'ozone, que notre poumon reconnaît si bien dans l'air marin et dans l'air des montagnes et même dans l'air des grandes plaines, n'y est qu'à doses infinitésimales, et, dans ces proportions, il est extrêmement utile à la santé de l'homme, car il joue le rôle d'excitant de la respiration. Il augmente, en quelque sorte, notre appétit pour l'air et provoque une plus grande absorption d'oxygène. Il joue dans la respiration le rôle attribué dans la digestion aux condimens qui assaisonnent les mets et en relèvent le goût. Ces condimens, qui ne pourraient constituer par eux-mêmes une nourriture hygiénique, contribuent pourtant puissamment à la nutrition en aidant à l'assimilation des alimens. De même l'ozone aide à l'assimilation de l'air respiré, et l'air qui n'en renferme aucun atome est pareil à un repas mal assaisonné, que l'estomac accepte sans goût. C'est grâce à la richesse de l'air que la vie dans les grands espaces peut conserver une santé robuste à beaucoup d'hommes soumis, d'autre part, aux plus mauvaises conditions hygiéniques. Malgré la misère, l'excès de travail, l'alimentation insuffisante, on voit les montagnards et les habitans des côtes présenter une vigueur et une santé que leur envient les citadins accoutumés à la nourriture la plus succulente. C'est que l'air riche en oxygène n'est pas seulement un

excitant de l'énergie vitale et un stimulant de toutes les fonctions organiques, mais encore un aliment. L'oxygène introduit dans le sang s'attache aux globules sanguins, pénètre avec eux jusque dans l'intimité de nos tissus, et se fixe sur les cellules vivantes pour contribuer à leur réparation et à leur renouvellement, en un mot pour les nourrir. L'air est véritablement un aliment gazeux, et l'expression populaire, « vivre de l'air du temps, » est beaucoup moins ironique qu'elle ne prétend l'être.

Mais l'écolier qui passe sa vie dans les salles communes n'est pas seulement privé des bénéfices de ce puissant aliment qu'on appelle le grand air. L'air qu'il respire n'est pas seulement appauvri et dépouillé, par la respiration de ses camarades, des principes qui lui donnent ses qualités les plus essentielles. Cet air qui repasse par les poumons de l'enfant, après avoir été respiré par ses voisins et par lui-même, est chargé de produits impurs; il est souillé par les résidus organiques que la respiration élimine et balaie en quelque sorte hors du sang. Cet air est *vicié*. Il ne sera pas inutile d'exposer nettement en quoi consiste ce « vice, » car, si on parle toujours des inconvéniens de l'air confiné, on agit, en général, comme si on n'en comprenait pas exactement tout le danger. L'air vicié par la respiration de plusieurs personnes est, à proprement parler, de l'air empoisonné. On était, depuis longtemps déjà, fondé à le croire, en présence des accidens graves, parfois même des cas de mort, observés à la suite d'un séjour relativement court dans un milieu trop encombré. Mais des travaux récens ont mis en lumière, d'une façon aussi originale que démonstrative, la puissance toxique de ce miasme humain dont on avait observé accidentellement les redoutables effets.

Pour montrer le danger de respirer un air qui a déjà passé par les poumons d'un être vivant, deux savans français, MM. Brown-Séquard et d'Arsonval, ont imaginé la curieuse expérience que voici : — Une série de cages de verre dans chacune desquelles est enfermé un lapin vivant sont disposées à la file, et l'air nécessaire à la respiration des animaux s'y renouvelle par une disposition particulière qui est le point essentiel de l'installation et qui explique les résultats de l'expérience. Chaque cage est munie de deux tubes, l'un pour l'entrée de l'air, l'autre pour sa sortie; et les cages étant rangées côte à côte, le tube d'entrée prend l'air dans la cage qui précède, tandis que le tube de sortie le conduit dans la cage qui suit. De cette façon le second lapin reçoit l'air déjà respiré par le premier, et le troisième lapin l'air respiré par le second; ainsi de suite jusqu'à la fin de la série qui se compose d'une douzaine de cages. Par cette disposition le dernier animal de la

série respire les miasmes exhalés par tous les autres, et c'est toujours sur celui-là que se manifestent d'abord les effets de ces produits toxiques. Au bout de deux ou trois jours déjà, il présente des symptômes de malaise, puis bientôt la respiration s'embarrasse, la tête se renverse en arrière, les oreilles deviennent pendantes, l'œil terne, et l'animal meurt vers le douzième ou quinzième jour de l'expérience. Si on continue à observer les autres, on les voit présenter à tour de rôle les mêmes symptômes et mourir aussi, mais au bout d'un temps qui varie avec le rang qu'ils occupent dans la série, c'est-à-dire avec les nombre des lapins par les poumons desquels a déjà passé l'air qui arrive dans leur cage. Les accidens auxquels succombent les animaux dans cette expérience sont bien réellement dus à l'air vicié par la respiration des autres. Ce qui le prouve, c'est la survie du seul d'entre eux qui ait respiré de l'air pur. Pendant que ses congénères périssent ainsi à tour de rôle, le lapin de la première cage, où l'air arrive directement du dehors, continue à grignoter sa provende sans présenter le moindre trouble de la santé. Toutefois, pour se mettre à l'abri de toute cause d'erreur, et prouver que les accidens observés n'étaient pas dus aux émanations des matières fécales et des urines, mais seulement aux produits de la respiration, les expérimentateurs varient l'expérience de la façon suivante. Toutes les cages, sauf la dernière, sont débarrassées chaque jour par un nettoyage minutieux des déjections solides et liquides, mais on y laisse arriver librement les produits de respiration des cages voisines. La dernière cage, au contraire, n'est jamais nettoyée et on y laisse accumuler indéfiniment les déjections de l'animal; mais, par un dispositif particulier, on filtre l'air qui y vient des cages voisines en lui faisant traverser un tube rempli de certaines substances chimiques qui fixent et arrêtent au passage la matière organique toxique exhalée par les poumons. Le résultat de cette sorte de contre-épreuve est tout à fait concluant. On voit survivre le seul animal qui soit resté exposé aux émanations de déjections fécales et urinaires pendant toute la durée de l'expérience, mais le seul aussi qu'on ait préservé de l'absorption des miasmes pulmonaires exhalés par ses voisins. On voit mourir, au contraire, tous les autres dont la cage a été soigneusement nettoyée de toute impureté solide ou liquide, mais où pénètre l'air déjà respiré par les animaux voisins, sans le débarrasser des produits de désassimilation organique qu'il contenait. Ce sont donc bien ces excrétions du poumon, ces *ptomaïnes pulmonaires*, comme les ont appelées les expérimentateurs dont nous citons le travail, qui ont le redoutable pouvoir d'occasionner les accidens observés. Quant à la nature de ces acci-

dens, sans entrer dans le détail de faits encore à l'étude, nous pouvons dire, d'après MM. d'Arsonval et Brown-Séquard, que beaucoup d'animaux parmi ceux qui succombent à l'expérience présentent à l'autopsie des symptômes de phtisie aiguë.

A côté des démonstrations expérimentales du laboratoire, les faits d'observation vulgaire ont fait voir depuis longtemps quelles dangereuses conditions hygiéniques dérivent de la cohabitation prolongée dans un local clos. Dans les pays du Nord, la rigueur de la température contraint l'homme à se calfeutrer à l'aide de doubles fenêtres, et à supprimer les ouvertures par où pénètre l'air froid. Presque partout, par insuffisance de ventilation, l'air séjourne en état de stagnation et se charge des produits de respiration. Et l'on sait quels ravages fait la phtisie pulmonaire en Danemark, en Suède, en Russie. Ce n'est pas le froid en lui-même qu'il faut incriminer dans ces climats septentrionaux. La preuve, c'est que le traitement reconnu aujourd'hui le plus efficace de la tuberculose est la *cure d'air* telle qu'on la fait à Davos et à Falkenstein, où l'on tient les malades avec les fenêtres ouvertes la nuit, et cela quand le thermomètre descend à dix et même vingt degrés au-dessous de zéro. Le poumon de l'homme s'habitue aisément à l'air froid, mais ne peut supporter impunément l'air confiné.

Tels sont les dangers auxquels est exposé l'écolier par la cohabitation prolongée dans des espaces étroits. Et l'on voit que pour satisfaire aux exigences de l'hygiène scolaire il ne suffirait pas de remédier aux inconvéniens de l'immobilité forcée en donnant à l'enfant une plus forte dose d'exercice musculaire, il faudrait encore, et surtout, lui permettre de respirer de l'air pur en quantité suffisante.

On a récemment introduit dans le régime de nos lycées, surtout dans les petites classes, des récréations intercurrentes qui viennent très fréquemment couper le temps des études et des classes. Les plus jeunes enfans ne restent guère tenus au travail plus d'une heure ou une heure et demie de suite. Ce morcellement du travail est assurément une excellente mesure : il porte remède aux attitudes vicieuses en les rendant moins prolongées, au défaut d'exercice, en permettant de faire agir les muscles. Le système des temps de repos courts et répétés ne dérange pas trop l'ordre établi des études et des classes, et donne même de bons résultats au point de vue du travail scolaire et de la discipline. On a remarqué que l'enfant, après avoir satisfait son besoin de mouvement et de plaisir, revenait à son banc plus docile et comme apaisé, reprenant avec plus d'entrain ses devoirs ou ses leçons. Malheureusement la brièveté de ces récréations ne permet guère qu'elles se

prennent à l'extérieur, et même quand les enfans vont s'amuser hors des salles d'étude, celles-ci ne sont pas suffisamment ventilées pendant les dix ou quinze minutes que dure la suspension du travail. L'enfant revient trop tôt dans un milieu mal débarrassé des produits de respiration de ses camarades. Si ce régime suffit à l'hygiène du cerveau et même à celle des muscles, il ne suffit pas à l'hygiène des poumons. Il faudrait faire plus. La récréation devrait être assez longue pour permettre aux locaux scolaires de recevoir une aération suffisante, elle devrait toujours avoir lieu soit à découvert, soit sous des abris largement ouverts de façon à garantir de la pluie, tout en permettant la libre circulation de l'air pur. L'exercice pris dans la salle même où les enfans ont séjourné présente des inconvéniens qui lui ôtent à peu près toute sa valeur hygiénique. En effet, le travail des muscles augmente dans de grandes proportions le besoin de respirer, et, par conséquent, la consommation de l'air ambiant. Mais ce surcroît de respiration qui est, nous le disions tout à l'heure, le bénéfice essentiel de l'exercice, ce surcroît de respiration n'est plus un bénéfice, mais plutôt un danger, quand il introduit dans la poitrine un air vicié.

Que dire aussi des récréations de nos grands lycées de Paris, où une centaine d'enfans, dans l'intervalle d'une classe et d'une étude, sont entassés pendant une heure dans ces cours étroites entourées de bâtimens à quatre étages, véritables cours de prison où l'air ne se renouvelle pas plus qu'au fond d'un puits! Le défaut d'air est certainement le plus grand vice de nos installations scolaires, au moins dans les grandes villes, et ce sera justement le vice le plus difficile à détruire, car il est intimement lié à un autre vice plus radical, l'installation de nos maisons d'éducation au cœur même des agglomérations urbaines où il est si difficile de trouver des espaces suffisans. Le jour est sans doute bien éloigné, où l'on se décidera à construire les lycées à la campagne, ainsi que le demandent tous les hommes compétens qui s'intéressent à la régénération de notre race; en attendant, nous n'avons qu'un moyen de donner aux enfans de l'air de bonne qualité et en quantité suffisante : c'est d'adopter pour eux une forme d'exercices physiques qui leur fasse quitter de temps en temps les établissemens, — j'allais dire les prisons, où ils sont tenus renfermés. Que trois après-midi chaque semaine soient complètement consacrés à des exercices physiques pris non dans des salles de gymnastique ou dans les étroits préaux des locaux scolaires, mais sur une grande pelouse ou tout au moins sur une grande place publique. Les poumons de l'enfant, excités par l'exercice, introduiront ainsi, à chaque séance, dans le sang une provision d'oxygène suffi-

sante pour permettre d'attendre la séance prochaine. Nous ne nous dissimulons pas les difficultés que cette mesure rencontre; mais nous montrerons tout à l'heure que ces difficultés ne sont pas insurmontables. Il n'y aurait là qu'une question d'argent, en face de laquelle se pose la question de santé. Si la question d'argent a jusqu'à présent primé l'autre, c'est que l'autre n'a pas été bien comprise. Beaucoup croient encore que l'exercice des muscles est l'agent le plus important de l'éducation physique. Ceux-là confondent deux élémens très distincts : la force musculaire et la santé. L'exercice pris dans un milieu malsain peut bien faire grossir les muscles, donner aux membres de l'adresse et de la souplesse; mais il ne peut vivifier le sang comme l'exercice en plein air, car il n'introduit dans l'organisme qu'un oxygène impur. De là, les différences si souvent signalées entre ceux qui travaillent à l'air libre des champs et ceux qui se fatiguent dans l'air confiné des ateliers. Bien des professions dans les villes exigent un plus grand déploiement de force musculaire que celle de cultivateur, et l'ouvrier peut bien avoir les bras plus forts que le paysan, mais il n'aura jamais sa résistance aux maladies. Avec de l'exercice musculaire pris dans un air confiné, on pourrait, à la rigueur, faire des athlètes, mais non des hommes bien portans.

L'éducation intellectuelle a des exigences auxquelles on ne peut, évidemment, se soustraire; il faut bien accepter par force, pour les classes et les études, les fâcheuses conditions du travail en commun dans des salles closes. En revanche, l'éducation physique peut et doit se donner à l'air libre. L'exercice pris dans un gymnase fermé, dans une salle d'escrime, voire même dans l'étroite cour d'un lycée n'est plus une compensation suffisante aux fâcheuses exigences de la vie scolaire. Il n'y a pour nos écoliers qu'une seule forme vraiment hygiénique de l'éducation physique, c'est l'éducation *de plein air*.

III.

A tous les dangers qui menacent la santé de l'enfant dans notre système actuel d'éducation, le meilleur et même le seul remède qu'on puisse opposer, c'est la pratique régulière des exercices physiques. Mais ce remède ne peut être efficace qu'à une condition expresse, c'est que les exercices soient bien choisis et appliqués suivant une méthode rationnelle. Là, malheureusement, se rencontre une difficulté sérieuse. Beaucoup de bons esprits ne com-

prennent pas l'importance du choix d'une méthode en matière d'éducation physique et sont hostiles aux changemens qu'on voudrait apporter dans les systèmes déjà adoptés. — « Il est entendu, disait un jour devant nous un haut dignitaire de l'Université, que nos enfans doivent prendre de l'exercice, puisque l'hygiène l'exige. Mais qu'importe pour leur santé qu'on les fasse marcher en long ou bien en large, jouer aux barres, ou tourner autour d'un trapèze? Choisissons pour eux les exercices les plus commodes à appliquer et nous simplifierons d'autant le problème de l'éducation physique. » — Et c'est évidemment en vertu d'un raisonnement semblable qu'on a adopté dans nos établissemens d'éducation le système de gymnastique importé en France par le colonel Amoros. Ce système, en effet, semble imaginé tout exprès pour la commodité de nos institutions scolaires. Deux choses faisaient défaut pour l'application des exercices physiques : l'espace et le temps. Or, la méthode d'Amoros permet de grouper dans un espace très restreint un grand nombre d'enfans et de leur faire exécuter une foule d'exercices presque sur place. De plus, cette méthode a des engins divers à l'aide desquels on fait exécuter à l'enfant des mouvemens beaucoup plus *forts*, c'est-à-dire exigeant des efforts musculaires beaucoup plus grands, que les mouvemens naturels. On arrive ainsi très vite à fatiguer ses muscles, et on peut lui donner une dose de travail suffisante en très peu de temps. Mais une observation de trente ans de durée a prouvé que si cette forme d'exercice est commode à appliquer, elle ne répond ni aux goûts, ni aux aptitudes, ni aux besoins hygiéniques de l'enfant. Et c'est justement cette méthode qu'il s'agirait aujourd'hui de modifier profondément, voire même de remplacer par d'autres méthodes plus rationnelles.

Pour que le lecteur puisse juger en connaissance de cause cette question très controversée du choix d'une méthode d'éducation physique, il est indispensable de jeter au moins un rapide coup d'œil sur les diverses formes d'exercice usitées, et d'en comparer les tendances et l'esprit. Il existe une multitude d'exercices du corps, et il serait impossible de les décrire, ou même de les énumérer ici. Mais si l'on s'attache à l'esprit et non aux détails de l'exercice, on peut les rattacher tous à deux grandes méthodes, l'une *naturelle*, l'autre *artificielle*.

La première de ces deux méthodes s'inspire de l'instinct, et demande à l'homme des mouvemens très analogues à ceux qu'il exécuterait spontanément, s'il était livré à lui-même. Cette méthode s'appelle le *jeu*. Elle constitue une sorte de réglementation des actes auxquels l'être humain est naturellement porté. Par

exemple, l'enfant est naturellement porté à marcher, à sauter, à courir, à lancer les projectiles qui lui tombent sous la main, et on a imaginé de lui faire exécuter tous ces actes, mais en leur donnant un but qui les rendît intéressans. C'est ainsi que la course est devenue la base de tous les jeux de « poursuite » tels que les *barres*. La tendance à lancer des projectiles a fait naître les jeux de *paume*, de *ballon*, de *mail*, de *cricket*, etc.

L'autre méthode d'exercice, qui s'appelle la *gymnastique*, procède tout autrement. Elle est plus savante et plus systématique que le jeu : elle n'a plus pour point de départ l'observation des tendances instinctives de l'être humain, mais bien l'étude de la conformation de son corps. Cette méthode ne dit pas : l'enfant est porté à marcher, à sauter, à courir, à lancer des projectiles, donnons-lui l'occasion d'exécuter tous ces actes. Elle dit : le corps est divisé en un tel nombre d'articulations, et contient un tel nombre de muscles, faisons mouvoir à tour de rôle chacune de ces articulations, mettons successivement en jeu chacun de ces muscles, afin que toutes les parties constituantes de la machine humaine reçoivent leur quote-part d'exercice. La gymnastique proprement dite, se fondant sur la connaissance anatomique du corps humain, a imaginé des procédés plus ou moins ingénieux pour exercer méthodiquement les groupes musculaires de chaque région. Elle a des exercices pour les bras, pour les jambes, pour le tronc, la tête, le bassin ; elle en a pour les muscles fléchisseurs, pour les muscles extenseurs, etc. Il existe plusieurs systèmes de gymnastique. Nous avons présenté ici même (1) l'exposé du système suédois qui a pour caractéristique la simplicité des mouvemens et la modération des efforts. Notre système français est conçu dans un tout autre esprit. Ce système se propose de porter au plus haut point de développement et de perfection les aptitudes physiques de l'homme. Dans ce dessein il cherche des combinaisons plus ou moins ingénieuses pour obtenir que chaque mouvement représente une difficulté à vaincre : il imagine des artifices pour augmenter l'effort des muscles et invente des actes musculaires auxquels l'homme n'est pas naturellement porté.

La méthode naturelle et la méthode artificielle ont des tendances très distinctes et très caractéristiques. L'exemple le plus banal nous permettra de montrer clairement les divergences de leurs procédés. Mettez un homme en face d'une perche verticale et dites-lui de grimper jusqu'en haut. Livré à son instinct, l'homme va utiliser tous les moyens d'action que la nature met à sa dispo-

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 avril 1891, *la Gymnastique à Stockholm*.

sition. Il va embrasser la perche avec les bras et les jambes ; il va s'aider des pieds et des mains ; c'est le procédé naturel, c'est le plus facile. Mais, si l'homme est un gymnaste, il n'aura pas besoin du secours de ses jambes : on lui a appris à grimper à la perche avec les mains seules, et il va s'élever « à la force des poignets. » C'est un procédé artificiel auquel personne ne se sent naturellement porté, parce qu'il augmente la difficulté du mouvement. Là se trouve, en effet, la différence très marquée de ces deux méthodes. L'une évite les difficultés, l'autre les cherche.

Notre gymnastique a pour caractère essentiel de demander à l'homme des efforts musculaires beaucoup plus intenses que ceux auxquels il se sent naturellement porté, et des mouvemens plus difficiles que les mouvemens instinctifs. Elle tend, pour cette raison, à le rendre plus fort et plus adroit qu'il n'était dans sa nature de le devenir. Elle est une méthode de perfectionnement, plus capable qu'aucune autre de former des sujets d'élite ; nous pouvons citer, comme exemple de ses résultats, les magnifiques jeunes hommes qui sortent de notre école de gymnastique de Joinville, et qui sont assurément des sujets incomparables pour la force, l'adresse, l'agilité, pour toutes les qualités qu'on peut appeler « athlétiques. » C'est donc avec une apparence de raison qu'on l'a adoptée jusqu'à ce jour pour l'éducation physique de nos enfans. Mais la gymnastique a justement les défauts de ses qualités. Elle perfectionne l'homme, mais c'est au prix d'un travail difficile auquel tous les hommes ne sont pas aptes ; elle est capable de former des sujets d'élite, mais elle forme très peu de sujets. Si on l'applique à l'éducation physique, on trouve très peu d'enfans qui aient des aptitudes suffisantes pour exécuter du premier coup, et sans longs tâtonnemens, les mouvemens qu'on leur demande. La plupart des écoliers sont découragés par les difficultés du début, et ceux qui y prennent goût sont les mieux doués physiquement, les plus forts, c'est-à-dire ceux justement qui pourraient le mieux s'en passer. Cette minorité d'élite acquiert, je le veux bien, des aptitudes physiques supérieures, mais les sujets faibles, ou seulement de force moyenne, ne trouvent dans cette gymnastique aucun bénéfice, pour une raison bien simple, c'est qu'ils n'en font pas. Rebutés par les difficultés du début, ils se refusent ensuite à tenter de nouveaux efforts et restent sur leur impression première, qui a été mauvaise et décourageante. Toute leur vie ils garderont rancune à l'exercice, parce qu'on a eu le tort de leur présenter l'exercice sous une forme aride et difficile.

En résumé, nos méthodes artificielles de gymnastique ne conviennent pas à l'éducation physique des enfans, parce qu'elles sont

des méthodes « athlétiques » et non pas des méthodes « hygiéniques. » Elles visent spécialement les sujets forts pour en faire des sujets d'élite, alors qu'une bonne hygiène doit viser les sujets faibles pour en faire des sujets forts. Les faibles, ne l'oublions pas, forment la grande majorité des enfans de notre génération actuelle. Nos enfans, si précoces aujourd'hui dans leur développement intellectuel, sont très en retard dans leur développement corporel. Il leur faut des méthodes d'éducation adaptées à leurs faibles aptitudes physiques. Et c'est le défaut capital des méthodes artificielles et difficiles : ces méthodes ne mettent pas l'exercice à la portée de tous les enfans. Elles sont, à proprement parler, des méthodes de « sélection ; » elles font subir aux enfans une sorte de triage, prenant les plus forts pour en faire des athlètes, mais laissant les plus faibles, c'est-à-dire la grande majorité, livrés à toutes les misères physiques et morales qui dérivent du défaut d'exercice.

Il va de soi que des exercices difficiles ne sauraient être récréatifs. Et c'est encore là un grand reproche à faire à notre gymnastique, si on prétend l'appliquer à des enfans soumis au travail scolaire, et qui, dans l'intervalle des études, auraient si grand besoin d'amusement et de distraction. Ce n'est pas un délassement que le cerveau de l'enfant peut trouver dans ces exercices méthodiques, mais une leçon de plus ajoutée à tant d'autres. Parmi les mouvemens de notre gymnastique, ceux qui ne sont pas assez difficiles pour décourager l'enfant par un long apprentissage sont tellement dépourvus d'intérêt qu'ils le rebutent par leur monotonie. Tels sont, par exemple, les exercices dits « du plancher : » — Quarante enfans rangés sur trois lignes attendent, le corps droit, l'œil fixe, le commandement du maître. Puis, tous ensemble, sur son ordre, tournent la tête d'abord à droite, ensuite à gauche. Ils comptent à voix haute : une, deux, trois... Tout en comptant, ils étendent les bras, puis les fléchissent, les élèvent, puis les abaissent ; ensuite c'est le tour des jambes ; enfin, celui du tronc et des reins. Tous ces mouvemens sont très hygiéniques ; mais où trouver place pour l'entrain et la joie dans cette froide discipline qui raidit les traits et efface le rire, dans ces gestes insipides dont la moindre distraction détruirait l'ensemble ? Et pourtant, pour l'écolier, le plaisir n'est pas seulement une satisfaction morale, c'est un élément hygiénique indispensable à sa santé. Sous l'influence de la contrainte et de l'ennui, les fonctions vitales languissent, la nutrition se ralentit, les centres nerveux s'engourdissent. Imposer à l'enfant des exercices où il ne trouve aucun plaisir, c'est plus qu'un manque de sollicitude, c'est une faute d'hygiène.

Toutes les méthodes d'éducation physique doivent compter avec la nécessité de donner un attrait quelconque aux mouvemens, même les plus utiles et les mieux choisis. Il est intéressant, quand on voyage à l'étranger, d'observer les efforts faits dans divers pays pour atteindre ce but de rendre l'exercice attrayant. Il est parfois curieux de noter par quelle recherche de moyens singuliers on s'ingénie à pallier l'aridité et la monotonie des exercices systématiques.

En décembre dernier, passant à Leipzig, nous visitions un de ces grands gymnases que les Allemands appellent « turnen, » et qui ressemblent d'ailleurs exactement aux nôtres, par leur attirail de trapèzes, de recks, et de cordages, aussi bien que par les mouvemens d'ensemble, méthodiquement rythmés, qu'on y exécute au commandement. Le but de notre visite n'était pas précisément de voir à l'œuvre les gymnastes allemands dans leurs exercices habituels, mais d'assister à une séance spéciale réservée à des hommes mûrs, employés d'administration, de bureau, de magasin, qui venaient chaque soir, par hygiène, faire de l'exercice pendant une heure sous la direction d'un moniteur de gymnastique. Nous trouvâmes réunis, sous la lumière du gaz, une centaine d'hommes âgés de trente à soixante-cinq ans. On voyait parmi eux beaucoup beaucoup de têtes grises, beaucoup de crânes dénudés; les uns étaient pâles et amaigris avec des dos voûtés, des omoplates saillantes, d'autres bouffis d'embonpoint, avec des faces apoplectiques, des ventres énormes. A tous ces hommes que la vie sédentaire avait étiolés, épaissis ou déformés, aucun remède assurément ne convenait mieux que l'exercice, et c'était bien le cas, semblait-il, de l'appliquer pour lui-même sans trop chercher des procédés amusans, les bénéfices hygiéniques étant là assez importans, et assez bien compris des intéressés pour qu'il ne fût pas besoin d'y ajouter la distraction et le plaisir. Malgré cela on avait cru devoir mêler l'agréable à l'utile. Il s'agissait de faire exécuter à l'ensemble de la troupe une série de mouvemens qui missent successivement en travail chacune des parties du corps demeurées inertes pendant les longues occupations du magasin ou du comptoir; et l'on avait choisi justement cette forme de gymnastique dont nous déplorions tout à l'heure l'insipide monotonie et qu'on appelle les exercices « du plancher. » Mais, à Leipzig, on a cru trouver le moyen de rendre ces mouvemens moins monotones... en les faisant exécuter en musique ! Et voici comment est réglé le « divertissement. » Les hommes se rangent sur plusieurs lignes, conservant entre eux une distance suffisante pour se mouvoir à l'aise, et devant leur front de bataille se tient le moniteur, monté sur une

estrade élevée, de façon à être vu de tous; à ses côtés un autre homme est debout armé d'un grand accordéon. Le moniteur donne le signal, non en commandant le mouvement, mais en l'exécutant lui-même, et aussitôt toute l'assistance l'imite et l'accordéon l'accompagne en jouant soit un air de valse, soit une polka, une mazurka. C'était pour un Français un spectacle assez nouveau que de voir ces hommes attentifs, les yeux fixés sur le maître dont ils imitaient strictement tous les gestes, levant brusquement les bras, lançant les jambes, s'accroupissant, se relevant, s'efforçant, toujours avec une imperturbable gravité, d'accommoder leurs mouvemens au rythme parfois assez folâtre de l'instrument. Je ne saurais dire si l'exercice était ainsi rendu très amusant pour les gymnastes, mais il était sûrement assez divertissant pour le spectateur et j'eus quelque peine à garder le sérieux voulu. Ce qui me frappa le plus, pourtant, ce ne fut pas le côté comique d'une manière de faire qui n'est pas dans nos mœurs, mais qui semble après tout, très bien acceptée par nos voisins, ce fut surtout cette sorte d'aveu naïf du besoin qu'éprouvaient ces hommes d'ajouter à leur exercice un élément récréatif.

L'exercice récréatif par excellence, c'est le jeu. Cette gymnastique naturelle porte avec elle un attrait qui anime les plus indifférens et donne de l'entrain aux plus flegmatiques. Aussi quel contraste entre les écoliers soumis au régime des jeux et ceux auxquels est imposée la gymnastique systématique, entre les écoliers anglais, par exemple, et les nôtres! En France, tout le monde le déplore, nos enfans semblent avoir l'horreur du mouvement. Abandonnés à eux-mêmes, on les voit, au sortir de la salle d'étude, se promener lentement par couples, ou bien se grouper et stationner dans quelque coin de la cour. Et le temps se passe à causer, à « philosopher. » A certains jours et à certaines heures, il est vrai, la gymnastique est obligatoire; mais, si l'on assiste à la leçon, on sera frappé de voir qu'à peine quatre ou cinq élèves sur trente exécutent consciencieusement leurs exercices. Les autres se présentent à tour de rôle à chaque engin, mais ébauchent à peine le mouvement; le professeur les soulève, les pousse et travaille pour eux; ils regagnent leur place après avoir fait un simulacre d'effort. Dans les collèges de l'Angleterre, aucun règlement ne rend l'exercice obligatoire, chacun est libre de s'en dispenser ou d'en prendre à sa volonté. Mais tous s'y livrent avec une incroyable ardeur. Faibles et forts, jeunes écoliers ou étudians de vingt ans, tous montrent une passion égale pour ces jeux de plein air, aujourd'hui délaissés en France, et auxquels la gymnastique s'est si malencontreusement substituée. Il faut, pour se faire idée de l'en-

train qu'ils y déploient, aller visiter les collèges d'Eton ou d'Harrow, les universités d'Oxford ou de Cambridge. Il faut voir ces immenses pelouses envahies, aussitôt après l'heure du lunch, par une nuée de jeunes gens en costume de jeu, qui aussitôt se divisent en groupes, se forment en équipes, et, sans perdre une minute, organisent leurs parties. J'ai encore devant les yeux le spectacle d'une partie de *foot-ball* jouée en ma présence par des étudians de Cambridge. Nulle part je n'ai vu pareil enthousiasme et pareil entrain, pareil mépris pour la chute et les coups. Le jeu de ballon ainsi pratiqué pourrait constituer à lui seul un moyen complet d'éducation physique, tellement il met en action toutes les aptitudes corporelles, toutes les facultés morales actives des joueurs. Quelle vigueur pour lancer ce ballon, quelle agilité pour le saisir et l'emporter vers le but! Quelle adresse aussi, pour éviter l'étreinte des adversaires qui barrent le passage, et quelle souplesse pour leur glisser entre les bras sans abandonner le précieux trophée! Et si dans la lutte le vaincu tombe à terre, on le voit rebondir comme le ballon lui-même en touchant la pelouse et recommencer plus ardent sa course, oubliant de se tâter à l'endroit meurtri.

Ce contraste frappant entre l'apathie de nos jeunes gens et l'ardeur des jeunes Anglais s'explique aisément par l'attrait passionnant de leurs jeux, au regard de la décourageante aridité de notre gymnastique méthodique. Et l'on n'a pas besoin d'invoquer la différence des races. Du temps où nous avions, nous aussi, nos jeux nationaux, on voyait les jeunes Français se passionner pour la *paume*, le *mail* ou la *barette*, tout autant que les Anglo-Saxons d'aujourd'hui pour le *law-tennis*, le *cricket* ou le *foot-ball*. Mais le goût du jeu s'est perdu chez nous au moment même où l'on a tenté d'introduire une forme d'exercice plus méthodique et, croyait-on, plus perfectionnée. Nos jeunes gens ont cessé d'aimer les exercices du corps à l'époque même où on a voulu leur imposer la gymnastique, patronnée en France par le colonel Amoros. La coïncidence ne sera niée par personne; pour nous, il y a là plus qu'une coïncidence, il y a un rapport de cause à effet : « Ceci a tué cela. » Et si l'on en doutait encore, il suffirait de remarquer la renaissance du goût des exercices corporels qui s'est manifestée brusquement dans nos établissemens universitaires, à la suite des tentatives faites depuis deux ou trois ans pour y établir les jeux dits « de plein air. » Ce goût s'est si vivement affirmé parmi nos écoliers que déjà quelques hommes trop timorés s'en préoccupent et voient les études des jeunes gens compromises par ce qu'ils appellent un « engouement » excesssif pour les exercices du corps.

Voilà déjà bien des raisons pour établir la supériorité des jeux

sur la gymnastique dans l'éducation physique de l'enfant. Et il faut y ajouter encore un argument plus fort que tous les autres, c'est que les jeux se pratiquent à l'air libre. Nous avons déjà suffisamment montré l'avantage hygiénique du grand air pour qu'il soit nécessaire d'y insister davantage; mais il nous reste à réfuter un reproche que font aux jeux les partisans exclusifs de la gymnastique athlétique, reproche qui serait grave s'il était fondé. Les jeux, a-t-on dit, sont bien des exercices attrayans et faciles, mais leur facilité même prouve qu'ils ne demandent pas une grande dépense de force musculaire et ne sont pas, par conséquent, des exercices sérieux. Pour montrer combien ce reproche est peu fondé, il nous suffira de prendre comme type un de nos jeux français les plus anciennement connus, le jeu de paume, et d'en présenter au lecteur une analyse sommaire.

Si l'on sort de quelque gymnase où l'on aura vu de jeunes athlètes manœuvrer des haltères de 40 kilogrammes, il est certain qu'une partie de paume ne fera pas l'effet, au premier abord, d'un exercice « sérieux. » Et l'on sera peut-être tenté de sourire en comparant à l'effort des gymnastes celui des joueurs qui chassent à coups de raquette un minuscule projectile du poids de 20 grammes. Pourtant, l'homme le plus vigoureux, après une heure de cet exercice, va se retirer ruisselant de sueur, la poitrine haletante, et pour peu qu'il manque d'*entraînement*, c'est-à-dire d'accoutumance à la fatigue, il se sentira le lendemain, au réveil, courbaturé de la tête aux pieds. C'est qu'il faut en faire soi-même l'épreuve, pour juger la dépense de force qu'occasionne cet exercice où l'effort est si peu apparent. Dans l'exercice de la paume, le travail ne se borne pas, — tant s'en faut! — au mouvement du bras qui fouette la balle. Un coup de raquette bien appliqué exige la mise en action du corps tout entier. Il faut, pour « chasser » vigoureusement la paume, que, des pieds à la tête, tous les muscles s'unissent dans un commun effort, ou, comme disent les physiologistes, dans une *synergie* qui semble détacher le corps du sol et le jeter sur le projectile qu'on veut lancer. Le coup de raquette est une « résultante, » ou, si l'on veut, la somme d'une série d'efforts partiels qui se développent à la fois dans le bras et l'épaule, dans la colonne vertébrale et les jarrets. Et le coup de raquette, en lui-même, ne représente pas toute la dépense de force occasionnée par le jeu de paume : il faut y joindre les mouvemens qui le précèdent et le préparent, c'est-à-dire les changemens d'attitude du joueur. Tous ceux qui ont tenu la raquette savent avec quelle rapidité doivent se faire ces mouvemens. C'est en moins d'un dixième de seconde qu'il faut faire face en avant, la tête haute,

pour recevoir la paume « de volée, » ou se courber pour la prendre « au bond, » ou bien se pencher de côté pour la cingler d'un coup « de revers. » Dans ces rapides changemens d'attitude, le centre de gravité du corps se trouve brusquement déplacé, et l'équilibre ne pourrait être conservé sans l'entrée en jeu énergique d'un grand nombre de muscles. Les muscles du thorax, des reins, du bassin, se contractent pour assujettir fermement les unes sur les autres les différentes pièces osseuses qui forment la charpente du corps; les membres inférieurs, sans quitter le sol, fournissent aussi un travail intérieur considérable qui a pour but d'assurer au joueur une assiette solide, une stabilité indipensable à l'énergie du coup de raquette : les pieds mêmes semblent se cramponner au sol à l'aide des orteils.

Ainsi, dans le jeu de paume, l'exercice est réparti entre un grand nombre de muscles, et cette constatation nous explique comment les effets du travail peuvent être très accentués, sans qu'on ait conscience d'avoir fait de grands efforts. Pour donner des coups de raquette on fait infiniment moins d'*efforts* que pour soulever de lourds haltères; pourtant l'on ne fait pas moins de *travail* dans une partie de paume que dans une séance de gymnastique athlétique. On sait en quoi diffèrent, au point de vue physiologique, le travail et l'effort, on nous permettra de rendre cette différence plus claire au moyen d'une comparaison vulgaire. Supposez un travail bien déterminé, celui, par exemple, qui consiste à monter un fardeau du rez-de-chaussée au premier étage, et supposez qu'on n'ait, pour exécuter ce travail, qu'un seul ouvrier. Si le fardeau est très lourd, l'ouvrier fera son travail avec grand effort. Si quatre ouvriers au lieu d'un sont employés à transporter le même fardeau, le travail exécuté restera le même, mais il demandera à chaque ouvrier quatre fois moins d'efforts. — Or, nous avons dans notre corps une multitude d'ouvriers qui s'appellent les muscles, et l'on comprend que si nous en employons un grand nombre à exécuter un travail quel qu'il soit, ce travail se fera avec moins d'efforts que s'il était exécuté avec un très petit nombre de muscles.

Dans tous les mouvemens naturels, nous utilisons un grand nombre de muscles à la fois, et nous en mettons quelquefois en action qui sont très éloignés du point où semble se localiser le travail. Les jeux tendent toujours à la division du travail entre un très grand nombre de muscles, et c'est la conséquence de leur caractère même d'exercices naturels. Étant copiés sur les actes instinctifs dont ils ne sont que la réglementation méthodique, ils présentent tous ce caractère de faire exécuter à la machine humaine

beaucoup de travail sans lui demander beaucoup d'efforts. Il en est tout autrement des mouvemens adoptés par la gymnastique proprement dite. Celle-ci ne tend pas, en général, à rechercher les associations de muscles qu'on appelle en physiologie des « synergies, » mais plutôt à les éviter en vue d'augmenter l'effort des muscles mis en œuvre, en supprimant le concours des autres muscles. L'homme qui grimpe à la corde, à la force des poignets, n'associe pas ses jambes à l'effort de ses bras, comme la nature le porterait à le faire; il supprime cette « synergie » et augmente ainsi son effort, sans augmenter, remarquons-le, son travail, car ce travail n'est autre chose que le produit du poids du corps multiplié par la hauteur à laquelle il a grimpé.

Le propre des jeux, c'est donc de faire produire au corps humain beaucoup de travail sans grand effort. Or, ce qui est hygiénique dans l'exercice, ce n'est pas l'effort, mais bien le travail. Plus nous faisons de travail, plus nous activons les grandes fonctions vitales et, notamment, la respiration et la circulation du sang. Mais si le travail rend ces deux grandes fonctions plus actives, l'effort, au contraire, les entrave. Par un mécanisme que nous ne pouvons étudier ici, tout effort intense vient se répercuter sur le poumon, sur le cœur et sur les gros vaisseaux sanguins. Faisons effort pour soulever un fardeau pesant, pour briser entre nos mains un bâton qui résiste, et nous sentons les muscles de la poitrine et du ventre se raidir et comprimer violemment le poumon, ainsi que le cœur et les gros vaisseaux sanguins. La respiration se suspend, le sang reflue vers les veines qu'on voit se gonfler sur le cou et le front. Cette pression violente n'est pas toujours sans danger quand les artères sont devenues fragiles, comme chez les vieillards.

Nous avons pris pour type de notre démonstration le jeu de paume, comme le plus célèbre et le plus français de nos jeux. Tous les jeux où l'on lance des projectiles soit en l'air, soit en rasant le sol, ne sont que des variantes du jeu de paume, et nos conclusions les visent aussi bien que celui-ci. La *balle*, le *ballon*, le *cricket*, la *crosse*, le *mail*, etc., diffèrent de la paume par leurs détails d'exécution, mais nullement par leurs effets physiologiques.

Il est une foule d'autres jeux plus simples et plus faciles encore et qui ne sont pas moins hygiéniques. Les jeux les plus élémentaires de tous, les jeux de « poursuite » que les enfans improvisent d'instinct, — aussi bien du reste que les jeunes animaux, — ne sont pas moins efficaces que les jeux plus savans, pour activer la respiration et la circulation du sang. C'est que ces jeux repré-

sentent, en somme, beaucoup de travail. A chaque foulée de course, l'enfant détache de terre et élève à une certaine hauteur au-dessus du sol un poids relativement considérable, celui de son corps. Or, l'on sait que le travail en mécanique s'évalue en multipliant le poids de la masse soulevée par la hauteur à laquelle cette masse s'élève. Aussi peu que s'élève le corps à chaque foulée de course, comme ces foulées se renouvellent jusqu'à quatre et même six fois par seconde, on voit quel chiffre de kilogrammètres (1) peut représenter un jeu de poursuite d'un quart d'heure de durée. Ce travail considérable se fait sans effort, parce que les jambes, les cuisses et le bassin qui concourent à l'exécuter, sont munis des masses musculaires les plus puissantes du corps. Mais si « l'effort » passe inaperçu pour les muscles, chez l'enfant qui court, le « travail » fait vivement sentir à l'organisme ses effets généraux. L'observateur le moins attentif a remarqué combien la course accélère la circulation du sang, combien surtout cet exercice active la respiration et exagère le soulèvement des côtes, cause essentielle de ce mouvement de soufflet qui attire l'air dans la poitrine. On peut dire que chez l'enfant qui court, l'organe qui travaille le plus, c'est celui justement qu'il importe le plus de développer, le poumon.

Il serait superflu de pousser plus loin l'analyse. On voit que les jeux, quoique attrayans et faciles, ne sont pas des exercices moins sérieux que notre gymnastique méthodique, et qu'ils sont de tous points plus conformes aux exigences de l'hygiène des enfans.

Ces conclusions soulèvent, nous le savons, des protestations nombreuses, soit parmi les spécialistes, dont on comprend qu'elles puissent blesser les convictions et même léser les intérêts, soit parmi les simples « dilettantes » de la gymnastique, auxquels les exercices du gymnase sont chers parce qu'ils s'accordent avec leurs aptitudes et leurs goûts. Elles sont, en revanche, conformes à l'opinion des hommes les plus éminens parmi ceux qui se sont occupés d'éducation, d'hygiène et de physiologie. Herbert Spencer, entre toutes les méthodes d'exercice physique, donne la préférence au « libre jeu, » et M. Marey, dans son rapport sur les travaux de la commission de gymnastique dont il est président, signale au ministre de l'instruction publique les inconvéniens de la gymnastique qui n'est, — suivant lui, — « qu'un pis-aller qu'il faut conserver jusqu'au jour où l'on aura trouvé le moyen pratique de lui

(1) On sait que le kilogrammètre est l'unité de travail en mécanique, et représente la dépense de force nécessaire pour élever un poids d'un kilogramme à un mètre de hauteur.

substituer les exercices vraiment adaptés aux aptitudes et aux besoins hygiéniques de l'enfant, c'est-à-dire les jeux de plein air. »

Est-ce à dire pour cela que la gymnastique méthodique doive être absolument délaissée? Il s'en faut de beaucoup que telle soit notre pensée. Cette forme d'exercice, qui ne convient pas aux enfans, ni aux tout jeunes gens, est excellente pour ceux qui ont achevé leur croissance et qui ont le temps et le goût de développer leurs muscles à l'extrême. La gymnastique est une excellente préparation au service militaire, et peut rendre les plus grands services à ceux qui veulent s'endurcir par l'entraînement aux fatigues de la vie du régiment. Mais il suffit de s'y mettre vers la dix-huitième année, c'est-à-dire à la fin des études.

En résumé, les exercices artificiels et difficiles sont aux exercices naturels ce que, dans l'ordre intellectuel, l'enseignement supérieur est à l'enseignement primaire et secondaire. L'éducation physique a des « degrés » aussi bien que l'éducation intellectuelle, et la faute qu'on a commise jusqu'à ce jour, c'est d'avoir interverti ces degrés.

IV.

Ce n'est pas chose facile, il faut l'avouer, que d'évaluer au juste l'étendue des progrès réalisés depuis qu'il est question d'une réforme dans l'éducation physique. Suivant les uns, nous serions bien loin encore d'avoir atteint le but ; selon d'autres, nous l'aurions déjà de beaucoup dépassé.

Voici en quels termes s'exprimait le général Lewal, dans un mémoire présenté au concours du prix Bischoffsheim, et couronné par le ministère de l'instruction publique, au mois de mars 1890. — « On surcharge les enfans de connaissances, mais on réduit leur corps à l'inaction. On les affine, mais on les étiole. Conséquence : décadence physique et décadence morale. Au point de vue physique, le recrutement de l'armée s'amoindrit, la taille s'abaisse ; la marche fatigue davantage ; le sac paraît plus lourd aux épaules. Au point de vue moral, l'énergie, l'esprit d'aventure, la résolution ont manifestement diminué. Nos jeunes hommes déséquilibrés sont à la fois des initiés et des impuissans, et certains maudissent l'existence dont ils ne savent pas tirer parti... Il faut réveiller le goût des exercices physiques, et pour cela faire appel chez les enfans à l'amour-propre et au goût de la lutte. Ces deux passions sont fécondes. Pour les susciter, il faut demander le concours de la presse, des journaux, des livres. Il faut créer des

épreuves « ludiques, » trimestrielles, annuelles, inventer des distinctions et des titres pour les individus, des distinctions collectives pour les écoles. Il faut créer dans les établissemens des salles d'honneur où les exploits des lauréats seront inscrits sur les murs, instituer des joutes et des concours publics, au canton, au département, à la région, à l'occasion des fêtes locales ou nationales. On pourrait même, dans les fêtes, honorer les lauréats par une sorte de *triomphe* analogue à l'ovation qui est faite, dans les régimens d'artillerie, aux vainqueurs du tir (1). »

Depuis le jour où le mémoire du général Lewal fut couronné au concours Bischoffsheim, deux ans à peine se sont écoulés et, si l'on en croyait un autre auteur, le docteur Féréol, rapporteur du concours annuel pour les prix à l'Académie de médecine, les tentatives faites pour réveiller le goût des exercices physiques auraient réussi bien au-delà de ce qui était nécessaire, et il faudrait déjà songer à mettre un frein aux exagérations d'un sentiment dont on déplorait, il y a si peu de temps, l'absence chez nos jeunes gens. — « L'Académie, dit le rapporteur, a contribué pour sa part à réhabiliter la force physique, et elle ne s'en repent pas. Cependant, il est permis de se demander aujourd'hui si le succès de notre campagne n'a pas dépassé un peu trop nos justes espérances. L'initiative du gouvernement, des municipalités, des sociétés savantes a développé chez la jeunesse des écoles une émulation qu'il était facile de prévoir. La presse avec ses échos retentissans a encore enfiévré l'ardeur de nos jeunes athlètes. Ce ne sont que sports, matchs, lendits, paris, défilés, couronnes, lauriers. Nos lycéens voient leurs noms dans les gazettes! quelle joie et quel honneur! On peut bien se demander si ce sont les mêmes noms qui figurent au palmarès, et si ces jeux athlétiques ne nuisent pas quelque peu au sérieux et à la régularité de la classe. Naguère on a mené ici et ailleurs une campagne énergique contre ce qu'on a appelé le surmenage intellectuel des écoliers. Je n'y ai jamais beaucoup cru pour ma part. Cependant on y a mis bon ordre en haut lieu : on a diminué les heures de classe, opéré dans les programmes d'enseignement des coupes sérieuses. Si on ajoute à ces réformes la concurrence que fait à nos études le sport athlétique, on ne peut s'empêcher de redouter pour un avenir prochain l'abaissement du niveau des études. »

On pourrait citer à chaque instant des contradictions semblables à celles dont nous présentons l'exemple au lecteur. On n'en sera pas

(1) Général Lewal, l'*Agonistique* (Mémoire couronné par la commission du concours Bischoffsheim sur l'organisation des jeux scolaires).

trop surpris si l'on réfléchit que les réformes dont tout le monde reconnaît, au fond, la nécessité, mettent en conflit deux catégories d'intérêts qui se combattent et semblent même, au premier abord, s'exclure, ceux du corps et ceux de l'esprit. Ce conflit était à prévoir et ne pouvait guère être évité. Mais, en réalité, il n'y a, jusqu'à présent, rien à reprendre à ce qu'on a fait. Il fallait commencer par relever les exercices physiques de la décadence où ils étaient tombés. Il fallait convertir les enfans à l'exercice, et cette conversion méritait bien qu'on fît quelques frais. Il fallait aussi forcer en quelque sorte l'attention du public, et ce résultat a été obtenu, — n'en aurions-nous pour preuve que les critiques parfois injustes et passionnées soulevées par toutes ces tentatives de réforme, critiques cent fois préférables à l'indifférence absolue d'autrefois.

On a donc réussi, tout au moins, à créer « une agitation autour de la question. » L'impulsion est donnée. Il serait assez difficile de dire d'où est au juste parti le mouvement initial. La question était déjà « dans l'air » quand plusieurs ouvrages, parus presque en même temps, vinrent montrer les lacunes de notre système d'éducation physique et en faire ressortir l'insuffisance. A côté des livres qui prêchaient la bonne doctrine, se formèrent bientôt des associations pour la mettre en application. C'est ainsi que prirent naissance *le Comité pour la propagation des exercices physiques*, présidé par M. Jules Simon, avec M. Pierre de Coubertin pour secrétaire-général; la *Ligue de l'éducation physique*, fondée par M. Paschal Grousset et présidée par deux membres de l'Académie des Sciences, MM. Marey et Berthelot. Puis vinrent des essais d'application pratique. Les tentatives les plus intéressantes, à ce point de vue, sont, sans contredit, celles qui furent faites dans le milieu enseignant, d'abord en dehors de l'Université, puis dans l'Université même. Les institutions libres ont procédé avec plus de hardiesse que l'Université, et l'on comprend que des tentatives d'innovation leur étaient plus faciles. Il est moins malaisé d'expérimenter une manœuvre nouvelle sur un bataillon isolé que sur tout un corps d'armée. Ce fut l'école Monge qui donna l'exemple et adopta les jeux à la mode anglaise. Cette réforme en impliquait une autre : il fallait modifier la distribution du temps consacré aux récréations. En effet, l'installation des jeux demande un espace relativement grand, et il fallait prendre le temps de transporter les élèves hors Paris, de les laisser s'installer sur un terrain favorable et organiser les parties. Le directeur de l'école, M. Godart, à qui la cause de l'éducation physique doit beaucoup, n'hésita pas à consacrer trois après-midi par semaine à l'organisation des jeux. De grands omnibus venaient prendre les élèves internes et ceux des externes qui demandaient

à s'associer aux jeux, puis on se rendait sur les pelouses du bois de Boulogne, où l'on jouait le *foot-ball*, le *lawn-tennis*, où l'on organisait des courses à pied. Comme il était facile de le prévoir, ces innovations excitèrent l'étonnement et soulevèrent bien des critiques. Toutefois elles furent imitées, et c'était l'essentiel. Le ministre de l'instruction publique autorisa les proviseurs à tenter dans leurs lycées respectifs divers essais en matière d'éducation physique. La nature de ces essais était laissée à la discrétion de chacun. On indiquait seulement l'esprit dans lequel elles devaient être dirigées. Il s'agissait de trouver des formes d'exercices attrayantes et récréatives, et de concilier leur application avec les ocupations scolaires, de façon à donner aux écoliers une somme plus grande d'exercice, d'air et d'amusement, sans compromettre le résultat des études.

La tentative la plus intéressante, dans cet ordre d'idées, fut faite au lycée Janson de Sailly par M. Kortz. Ce lycée était un excellent champ d'expérience pour tenter l'application des jeux de plein air; il contenait 1,800 élèves, était créé tout récemment, et situé à Passy, à deux pas du bois de Boulogne. Là il n'était pas besoin de recourir à des moyens de transport; on pouvait gagner les pelouses en quelques minutes : c'était une économie de temps et d'argent. L'expérience faite au lycée Janson fut très intéressante et très démonstrative. On y trouva l'occasion de faire appel à une qualité malheureusement trop peu cultivée en France, l'initiative personnelle de l'enfant. Les écoliers furent laissés libres de s'organiser en comités, d'élaborer des règlemens pour la discipline de leurs jeux, de se grouper en équipes affectées spécialement à telle ou telle forme d'exercices. Puis intervint l'élément le plus essentiel au succès de toute entreprise, l'émulation. Les établissemens publics ou privés qui avaient inauguré les mêmes formes d'exercices : l'École alsacienne, le lycée Lakanal, etc., vinrent se mesurer, avec l'école Monge et le lycée Janson, dans des *matchs* de *foot-ball*, dans des courses à pied, des *rallyes*. Bientôt, la plupart des lycées et des institutions libres de Paris suivirent l'exemple donné, et on vit s'organiser des « championnats » interscolaires, sortes de concours généraux de la force et de l'adresse, dont le succès eut pour résultat d'exciter la province à imiter Paris. Partout, dans les départemens du Nord, de l'Est, du Midi, du Centre, les proviseurs organisèrent des jeux de plein air, et les recteurs encouragèrent le mouvement.

Ce qu'il y a de plus caractéristique à signaler dans ce mouvement de propagande en faveur de la réforme de l'éducation physique, c'est l'appui moral et matériel qu'il a trouvé en dehors du

corps enseignant. Rien ne prouve mieux l'intérêt que prend le grand public à cette réforme. Deux grandes associations dont nous avons déjà parlé : la *Ligue de l'éducation physique* et le *Comité pour la propagation des exercices physiques*, ont attiré à elles un grand nombre d'hommes haut placés dans l'Université, dans la science, dans l'administration, dans l'armée. Malgré leur nom différent et leur autonomie distincte, ces deux sociétés poursuivent avec une égale persévérance un but commun : aider les établissemens publics ou privés d'éducation à installer les jeux de plein air. Elles s'occupent de trouver des emplacemens pour les exercices, d'organiser, à certaines époques, des concours et des fêtes, et de distribuer des récompenses aux vainqueurs. Ces deux associations ont aussi pour objectif d'attirer à elles les sociétés de jeux formées à Paris ou en province, pour les grouper dans une sorte de fédération qui leur permette de se prêter un mutuel appui. C'est grâce au zèle des deux grandes associations dont nous parlons qu'ont pu avoir lieu périodiquement, à Paris, ces championnats interscolaires et ces fêtes pour lesquelles on a ressuscité le vieux nom de « lendit. » Mais la province, aussi bien que Paris, a ses concours de jeux où les lycées, groupés par région, se réunissent pour se disputer le prix de la course, du saut et des autres exercices de plein air. On a même organisé, sous le haut patronage et la présidence de M. Gréard, vice-recteur de l'Université, des « régates interscolaires, » concours annuels de rameurs auxquels sont conviés à prendre part les jeunes gens de tous les lycées et écoles de la province et de Paris.

Il est impossible d'imaginer une expérience plus concluante que celle à laquelle ont contribué ainsi toutes les écoles de France. Il en est ressorti une démonstration éclatante de la valeur des jeux de plein air comme méthode d'éducation physique. On a vu renaître partout le goût de l'exercice qu'on avait cru tout à fait éteint chez les écoliers, et sans lequel tous les efforts des maîtres seraient, on le comprend, condamnés à rester stériles. Tous ceux qui ont pris intérêt à ce curieux mouvement ont été frappés aussi de certains résultats d'ordre moral visés moins directement que les effets physiques et que l'organisation des jeux a produits. L'esprit d'initiative que nécessite l'organisation des grands jeux a eu pour corollaire le sentiment de la responsabilité chez les jeunes gens auxquels une assez grande liberté était laissée. Le sentiment de la solidarité a été mis en jeu par l'association des intérêts particuliers en vue de la lutte d'un groupe contre un autre groupe. Enfin l'esprit de discipline, si difficile à imposer aux jeunes gens, a spontanément pris naissance du fait de l'organisation des équipes

de jeu, où l'obéissance à un chef est la première condition de la victoire. On voit que les « championnats, » tant décriés, n'ont pas eu, au point de vue moral, des effets aussi désastreux qu'on semble le dire. Au point de vue intellectuel, il a été prouvé que le surcroît de temps consacré aux jeux n'entraînait nullement l'abaissement du niveau des classes. Les établissemens qui se signalaient par leurs succès dans les championnats n'en ont pas moins eu leur contingent habituel de lauréats dans les concours généraux et de candidats admis aux grandes écoles de l'enseignement supérieur. Ceux des élèves qui occupent les premières places dans les luttes scolaires ne sont peut-être pas toujours à la tête des épreuves athlétiques, mais cela n'est pas nécessaire, pourvu qu'ils y participent et que leur santé y trouve son profit. Quant à ceux qui se distinguent dans les exercices physiques et laissent à désirer dans leurs études, il n'y a aucune raison d'attribuer à leur ardeur pour le jeu leur peu de zèle pour le travail. Sous tous les régimes d'éducation, il y a de bons et de mauvais élèves, et, au surplus, s'il s'agit d'enfans qui refusent de fixer leur attention sur les travaux scolaires, le jeu est encore la moins dangereuse des distractions sur lesquelles ils puissent la reporter.

A côté des expériences pratiques que nous venons de rappeler brièvement, le côté théorique de l'éducation physique n'a pas été négligé. Une commission composée de spécialistes, d'hommes de pédagogie et d'hommes de science a été réunie au ministère de l'instruction publique sous la présidence de M. Marey, professeur au Collège de France, et chargée de reviser les anciens programmes de gymnastique. Les travaux de cette commission ont abouti à la rédaction d'un nouveau manuel qui doit servir de guide, depuis le commencement de cette année, à l'application des exercices du corps dans les établissemens de l'État. Ce manuel a fait subir des modifications très importantes aux anciens programmes de gymnastique. La principale consiste dans l'adjonction des jeux aux exercices méthodiques de la gymnastique proprement dite. Cette innovation n'a pas été acceptée sans de vives discussions et de sérieuses enquêtes. Avant de se décider à en reconnaître la nécessité, la commission voulut avoir des documens pratiques, et trois délégués, dont nous avions l'honneur d'être l'un furent chargés d'une mission en Belgique pour étudier l'installation des jeux dans les écoles primaires de la province de Dinant. A leur retour, les délégués n'eurent pas de peine à convaincre leurs collègues des résultats satisfaisans observés par eux dans les écoles belges où le colonel Docx avait, depuis dix ans déjà, remplacé la gymnastique par les jeux. La valeur de cette méthode d'éducation physique fut offi-

ciellement reconnue, et une notable partie du nouveau *Manuel* a été consacrée à la description des principaux jeux et à l'exposé de leurs règles.

Pendant que, de tant de côtés divers, on travaillait ainsi à la réforme de l'éducation physique, il se produisit un événement de nature à encourager l'ardeur de ceux qui cherchaient la solution du problème. Un généreux donateur, M. Bischoffsheim, mit à la disposition du ministre de l'instruction publique une somme de 5,000 francs pour récompenser les auteurs des meilleurs travaux pratiques tendant à l'organisation des jeux scolaires. Plus de soixante candidats présentèrent des travaux originaux dont les uns exposaient les avantages théoriques des jeux et les autres en étudiaient l'application. On recueillit ainsi une riche moisson de documens scientifiques ou pratiques, et chacun des mémoires vint apporter un plaidoyer de plus à la cause des jeux de plein air.

Aujourd'hui la partie semble gagnée, au moins en principe. Les deux réformes essentielles sont décrétées. On a augmenté le temps consacré aux exercices physiques et on a modifié la forme de ces exercices. Mais il va falloir compter avec les difficultés d'application. L'exercice par les jeux demande d'assez grands espaces. Bien des jeux peuvent se pratiquer dans l'intérieur des lycées ou des écoles. Le nouveau *Manuel* prévoit même, sous le nom de « jeux d'intérieur, » des exercices qui peuvent avoir lieu dans des salles closes. Mais le principe même de la réforme que nous étudions ici, c'est de jouer dans de grands espaces, car le « plein air, » au point de vue de l'hygiène, est aussi essentiel que l'exercice même. Et c'est là que commencent les difficultés. A la campagne ou dans les villes de province, on peut, sans aller bien loin, trouver des champs et des pelouses. A Paris, les jeux de plein air sont difficiles à installer. Toutefois, beaucoup d'établissemens sont proches de nos grands jardins publics et peuvent les utiliser. D'autres peuvent profiter du voisinage du bois de Boulogne, du bois de Vincennes. Les établissemens placés dans les quartiers excentriques peuvent même trouver sur les terrains des fortifications des emplacemens suffisans pour les plus grands jeux. Mais il faut compter avec ceux qui sont placés au centre de Paris et loin des jardins publics. Comment feront ceux-là? Ici se rencontre évidemment une sérieuse difficulté. Il y a deux manières de la résoudre, mais toutes les deux, il faut l'avouer, sont onéreuses. La première consisterait à acheter dans plusieurs quartiers de Paris des emplacemens de grandeur suffisante, situés à portée des écoles ou des collèges et affectés spécialement aux jeux scolaires. C'est ainsi qu'on a procédé dans les grandes villes d'Allemagne. Les municipalités

achètent des terrains qu'on affecte spécialement aux exercices des enfans et qu'on appelle des « places de jeu. » L'autre manière, beaucoup plus hygiénique, de résoudre la question serait celle que proposait le général Lewal dans son mémoire présenté au concours Bischoffsheim. On achèterait hors Paris de grands terrains à beaucoup meilleur compte qu'en ville, et on relierait ces terrains aux lycées par de petits chemins de fer Decauville, qui y transporteraient rapidement et à bon marché les enfans.

Selon nous, la solution vraie et la seule pratique serait d'installer nos lycées à la campagne, comme le propose Édouard Maneuvrier dans son livre *l'Éducation de la bourgeoisie*. — « On achèterait une propriété de 40 ou 50 hectares et on établirait le lycée sur ce vaste emplacement. Il coûterait moins cher que ces misérables espaces étriqués que nous disputons à prix d'or au commerce et à l'industrie, dans l'intérieur de nos grandes villes (1). » — On comprend qu'avec une installation pareille l'adoption des jeux de plein air ne souffrirait guère de difficultés. Bien entendu, ce projet ne pourrait pas s'exécuter du jour au lendemain, mais peu à peu, à mesure que nos lycées auraient besoin d'être reconstruits. Ce serait l'idéal de l'hygiène pour les enfans. Mais, a-t-on dit, ce ne serait pas l'idéal de la commodité pour les parens! Et c'est là, paraît-il, le grand argument contre ce système qui serait l'imitation du régime adopté en Angleterre et dont M. Pierre de Coubertin, dans son livre sur les *Écoles anglaises*, nous a rapporté de si charmantes descriptions (2). On ne s'est pas encore habitué en France à ces conceptions qui font à beaucoup d'entre nous l'effet d'utopies et de châteaux en Espagne. Il faut laisser à ces idées si simples et si rationnelles le temps de faire leur chemin.

En attendant, bien d'autres institutions nous manquent pour compléter la réforme de l'éducation physique en France, et d'abord une école normale de gymnastique où l'on puisse former des maîtres. L'an dernier, à notre retour d'une mission en Suède, nous exposions ici même la magnifique organisation de l'Institut central de gymnastique à Stockholm. En France, il n'existe aucun enseignement régulier pour former nos professeurs civils. L'École de Joinville-le-Pont a pour but, on le sait, de former exclusivement des moniteurs pour l'armée et l'on ne peut exiger des sujets qui en sortent les connaissances pédagogiques indispensables à l'éducation physique des enfans. Il est urgent qu'on fasse pour le

(1) Édouard Maneuvrier, *l'Éducation de la Bourgeoisie sous la république*, chez Cerf, éditeur.

(2) Pierre de Coubertin, *l'Éducation anglaise*.

civil ce qui est fait pour le militaire. Une école normale de gymnastique ne servirait pas seulement à former des maîtres, mais aussi à perfectionner les méthodes d'éducation physique. Notre gymnastique française est fort mal adaptée, nous l'avons dit et répété, à l'éducation des enfans; mais il existe d'autres systèmes de gymnastique. Nous avons vu combien le système suédois est supérieur au nôtre au point de vue hygiénique et pédagogique, combien les mouvemens qu'il enseigne se rapprochent davantage des mouvemens naturels. Si nous avions l'enseignement supérieur que nous réclamons, il serait facile d'organiser des études comparatives entre nos méthodes d'éducation physique et celles des autres pays. On analyserait scientifiquement les mouvemens, on étudierait leur influence sur les divers organes du corps et on préciserait la valeur hygiénique de chacun d'eux suivant les cas et les sujets; on ferait comprendre aux maîtres qu'il n'y a pas un exercice qui soit « le meilleur de tous, » mais que le meilleur exercice pour un sujet donné est celui qui s'adapte le mieux à son âge, à sa constitution et à ses aptitudes.

Les études dont nous parlons ici sont déjà depuis longtemps commencées, et on ne pouvait certes les confier à plus compétent. Voilà déjà un assez grand nombre d'années que M. Marey, l'éminent membre de l'Institut, a été chargé d'étudier les mouvemens de l'homme et que, dans son laboratoire du Parc-aux-Princes, annexe du Collège de France, il applique à la solution du problème de l'éducation physique les ingénieux procédés de la méthode graphique et de la chronophotographie. M. Marey a déjà obtenu de magnifiques résultats avec le concours de son distingué préparateur M. Demenÿ. Mais leurs travaux, connus déjà partout à l'étranger, sont restés encore à l'état de travaux de laboratoire. Il faudrait en vulgariser les résultats dans des cours et en faire une application directe. Un enseignement spécial est nécessaire pour cela. Il est vrai qu'une chaire vient d'être créée et que le chef du laboratoire du Parc-aux-Princes, M. Demenÿ, a été tout récemment chargé d'un cours d'éducation physique, auquel sont conviés tous les professeurs de gymnastique et instituteurs. Ce n'est pas encore une organisation complète, mais c'est un grand pas en avant. Le plus difficile en France, c'est de commencer. Espérons que d'autres mesures du même ordre ne tarderont pas à suivre celle-ci.

En Allemagne, en Autriche, en Italie, partout en Europe, on se préoccupe vivement aujourd'hui du problème de l'éducation physique, et partout, il faut bien l'avouer, on est en avance sur nous. L'Allemagne et l'Autriche ont des Écoles normales de gymnastique pédagogique où les professeurs doivent étudier pendant un an

avant d'obtenir leur diplôme. De même à Rome, à Milan, à Naples, à Palerme, il existe des Écoles normales d'hommes et de femmes où l'on forme des professeurs de gymnastique pour les deux sexes. A Turin, un éminent physiologiste, M. Mosso, vient d'inaugurer une série de recherches sur les effets des différens exercices physiques. A notre visite à son laboratoire, dans le courant de novembre dernier, le savant professeur avait déjà pu tirer de ses travaux encore inédits des conclusions analogues, nous a-t-il dit, à celles que nous avons formulées nous-même dans nos précédens écrits, et dont ces pages représentent en quelque sorte la synthèse.

L'éducation physique est donc bien près de devenir une science positive. Pour qu'elle le soit tout à fait, il suffira qu'on vulgarise et qu'on rende accessible à la masse du public certaines notions de physiologie et d'hygiène qui restent encore dans le domaine trop exclusif du laboratoire et des ouvrages spéciaux. Il existe des méthodes précises pour évaluer les résultats des exercices physiques. De même que des examens de fin d'année permettent au professeur de se rendre compte des progrès scolaires de ses élèves, ainsi des procédés d'investigation d'un emploi facile peuvent permettre à ceux qui appliquent l'éducation physique de se rendre compte de ses résultats. Le *dynamomètre* permet d'évaluer l'augmentation de force des muscles, le *spiromètre* l'augmentation de l'ampleur des mouvemens respiratoires, le *thoracomètre* l'accroissement du thorax; la balance même peut donner des renseignemens utiles.

C'est à l'aide de ces moyens de contrôle qu'on pourrait juger exactement la valeur des divers exercices, parce qu'on serait exactement renseigné sur leurs résultats. Et l'on réformerait ainsi bien des erreurs, on ferait justice de bien des préjugés. On arriverait enfin à réunir par des convictions scientifiques et rationnelles tous les partisans de l'éducation physique, qui sont si souvent divisés à propos du choix d'un exercice parce qu'ils n'ont d'autre guide que leurs préférences personnelles. C'est ainsi que l'on pourrait rendre féconds tant d'efforts qui demeurent impuissans parce qu'ils se paralysent réciproquement, étant dirigés en sens opposé.

FERNAND LAGRANGE.

FRANÇOIS VILLON

D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX

I. Auguste Longnon, *Œuvres de François Villon* (Lemerre, 1892). — II. *Étude biographique sur François Villon* (Menu, 1877). — III. W.-G.-C. Byvanck, *Essai critique sur les œuvres de François Villon* (De Breuk et Smits, 1882). — IV. *Procès des Coquillards à Dijon en 1455.*

Les poèmes de François Villon étaient célèbres dès la fin du xv[e] siècle. On savait par cœur le *Grand* et le *Petit Testament*. Bien qu'au xvi[e] siècle, la plupart des allusions satiriques des legs fussent devenues inintelligibles, Rabelais appelle Villon « le bon poète parisien. » Marot l'admirait tellement, qu'il corrigea son œuvre et l'édita. Boileau le considéra comme un des précurseurs de la littérature moderne. De notre temps, Théophile Gautier, Théodore de Banville, Dante-Gabriel Rossetti, Robert-Louis Stevenson l'ont passionnément aimé. Ils ont écrit des essais sur sa vie, et Rossetti a traduit plusieurs de ses poèmes. Mais jusqu'aux travaux de MM. Auguste Longnon et Byvanck, qui parurent de 1873 à 1892, on ne savait rien de positif sur le texte de ses œuvres ou sur sa véritable biographie. On peut aujourd'hui étudier l'homme et son milieu.

Quoique François Villon ait emprunté à Alain Chartier la plu-

part de ses idées morales, à Eustache Deschamps le cadre de ses poèmes et sa forme poétique ; bien que, près de lui, Charles d'Orléans ait été un poète de grâce infinie et que Coquillart ait exprimé la nuance satirique et bouffonne du caractère populaire, c'est l'auteur des *Testamens* qui a pris la grande part de gloire poétique de son siècle. C'est parce qu'il a su donner un accent si personnel à ses poèmes que le style et l'expression littéraire cédaient au frisson nouveau d'une âme « hardiment fausse et cruellement triste. » Il faisait parler et crier les choses, dit M. Byvanck, jusque-là enchâssées dans de grandes machines de rhétorique qui branlaient sans cesse leur tête somnolente. Il transformait tout le legs du moyen âge en l'animant de son propre désespoir et des remords de sa vie perdue. Tout ce que les autres avaient inventé comme des exercices de pensée ou de langage, il l'adaptait à des sentimens si intenses qu'on ne reconnaissait plus la poésie de la tradition. Il avait la mélancolie philosophique d'Alain Chartier, devant la vieillesse et la mort; la tendre grâce et les doux pensers d'exil du pauvre Charles d'Orléans, qui vit si longtemps éclore les fleurs des prairies d'Angleterre au jour de la Saint-Valentin; le réalisme cynique d'Eustache Deschamps; la bouffonnerie et la satire dissimulée de Guillaume Coquillart; mais les expressions qui chez les autres étaient des modes littéraires, paraissent devenir chez Villon des nuances d'âme ; lorsqu'on songe qu'il fut pauvre, fuyard, criminel, amoureux et pitoyable, condamné à une mort honteuse, emprisonné de longs mois, on ne peut méconnaître l'accent douloureux de son œuvre. Pour la bien comprendre et juger de la sincérité du poète, il faut rétablir, avec autant de vérité qu'il est possible, l'histoire de cette vie si mystérieusement compliquée.

I.

Il est impossible d'arriver à une certitude sur l'endroit où naquit François Villon, non plus que sur la condition de ses parens. Quant à son nom, il est probable qu'il faut accepter définitivement celui de François de Montcorbier. C'est ainsi qu'il figure sur les registres de l'Université de Paris. Une lettre de rémission lui donne le nom de François des Loges, et il devint connu sous celui de François Villon.

On sait aujourd'hui que ce nom de Villon fut donné au poète par son père d'adoption, maître Guillaume de Villon, chapelain de l'église Saint-Benoît-le-Bétourné. Ce chapelain, suivant un usage

du temps, portait le surnom de la petite ville d'où il était originaire, Villon, située à cinq lieues de Tonnerre. Sa nièce, Étiennette Flastrier, y demeurait encore après sa mort, en 1481.

Villon nous dit qu'il était lui-même pauvre, de petite naissance; si l'on en juge par la ballade qu'il composa pour sa mère, c'était une bonne femme pieuse et illettrée. Il naquit en 1431, pendant que Paris était encore sous la domination anglaise. On ne sait à quelle époque maître Guillaume de Villon le prit sous sa protection et le fit étudier à l'Université; en mars 1449, il était reçu bachelier ès-arts et, vers le mois d'août 1452, il passa l'examen de licence et fut admis à la maîtrise. On peut, entre 1438 et 1452, se faire une idée assez juste de la manière de vivre et des relations du jeune homme. Il avait sa chambre dans l'hôtel de maître Guillaume de Villon, à la *Porte Rouge*, au cloître de Saint-Benoît-le-Bétourné. Probablement, malgré les accidens de son existence, il la conserva jusqu'à la fin de sa vie; car le dernier document qui nous ait transmis un détail de sa vie intime nous montre qu'en 1463 il pouvait encore recevoir des amis dans cette chambre de la Porte Rouge, sous le cadran de Saint-Benoît.

Ce fut un triste temps pour les Parisiens, après l'entrée du roi Charles VII, en 1437. Ils venaient de subir l'occupation des Anglais; et l'hiver qui suivit, en 1438, fut terrible. La peste éclata dans la cité et la famine fut si dure que les loups erraient par les rues et attaquaient les hommes. On a conservé de curieux mémoires qui nous renseignent sur un petit cercle de la société à cette époque. C'est le registre des dépenses de table du prieur de Saint-Martin-des-Champs, Jacques Seguin, du 16 août 1438 au 21 juin 1439. Jacques Seguin était un pieux homme, simple et frugal, faisant parfois lui-même ses achats, car il était friand de poisson et il aimait le choisir. Son receveur tenait un compte exact de ses dépenses. D'ailleurs, le prieur de Saint-Martin-des-Champs était un grand seigneur ecclésiastique, et pendant cette famine de l'hiver 1438-1439, il invita souvent ses amis à dîner. Nous connaissons les noms des convives, grâce aux notes consciencieuses du receveur Gilles de Damery. C'étaient des gens de marque, prélats, capitaines, bouteillers, procureurs et avocats. Entre autres, maître Guillaume de Villon apparaît comme un commensal ordinaire du prieur de Saint-Martin-des-Champs. On peut supposer sans trop de hardiesse qu'il avait des relations communes avec le prieur, et que les convives de Jacques Seguin étaient pour la plupart choisis dans le cercle de ses amis. Les dîners n'étaient point très graves, puisque deux femmes y assistaient, que le receveur appelle la Davie et Regnaulde. Mais ce qui frappe d'abord, c'est

le nombre de procureurs et d'avocats au Châtelet. Il y a là maîtres Jacques Charmolue, Germain Rapine, Guillaume de Bosco, Jean Tillart, examinateur à la chambre criminelle, Raoul Crochetel, Jean Chouart, Jean Douxsire et d'autres encore, jusqu'à Jean Truquan, lieutenant criminel du prévôt de Paris. Voilà quelle était la société habituelle du chapelain de Saint-Benoît-le-Bétourné. On comprend dès lors que François Villon ait connu nombre de gens du Châtelet, outre ceux avec qui il eut relation par force, et qu'il ait entretenu commerce d'amitié avec le prévôt Robert d'Estouteville. On est moins surpris que le chapelain de Saint-Benoît ait pu tirer son fils adoptif « de maint bouillon ; » on apprend par quelles influences François Villon put se faire accorder deux lettres de rémission pour le même crime, sollicitées sous deux noms différens, et comment il obtint gain de cause par un appel au parlement, dans un temps où l'appel était d'institution si récente et où les appelans réussissaient si rarement. Il est possible que Jean de Bourbon, Ambroise de Loré, peut-être même Charles d'Orléans aient intercédé pour lui; mais sans doute le plus souvent, il eut recours aux amis de Guillaume de Villon parmi lesquels il fut élevé.

Ainsi il entendit de fort bonne heure les conversations des gens de robe et il fut marqué pour être clerc, peut-être suivant ses goûts, et envoyé à l'Université, où sa bourse, qu'il versait toutes les semaines entre les mains de l'économe, était de deux sous parisis. Il y étudia sous maître Jean de Conflans. Aristote et la Logique ne paraissent pas l'avoir attiré, car il les raille sans pitié dans sa première œuvre. Mais les légendes de l'Ancien et du Nouveau-Testament, l'histoire d'Ammon, celle de Samson, le conte grec d'Orphée, la vie de Thaïs, les touchantes aventures d'Hélène et de Didon, lui laissèrent de vifs souvenirs. Il eut assez tôt le goût des vieux romans français et des héros de nos traditions. En fait, son premier poème, la première ébauche qu'il esquissa, encore écolier, et que nous avons perdue, fut un roman héroï-comique. L'histoire de ce roman est liée si intimement à l'existence même de François Villon pendant cette période qu'il faut l'exposer succinctement ici.

L'Université en 1452 était dans un désordre très grand, et François Villon y entra au moment où les écoliers y devenaient rebelles et tumultueux. Les troubles duraient depuis l'année 1444. Le recteur, sous prétexte qu'il avait été insulté pour son refus de payer une imposition, fit cesser les prédications du 4 septembre 1444 au 14 mars 1445, dimanche de la Passion. Il y avait des précédens, et dans une affaire de ce genre, l'Université avait eu gain de cause en 1408. Cependant la justice laïque devint sévère ; quelques écoliers furent emprisonnés, et malgré les réclamations de l'Uni-

versité, le roi Charles VII fit juger le procès au parlement et menaça de poursuites les auteurs de la cessation des leçons et sermons. Le cardinal Guillaume d'Estouteville fut délégué par le pape Nicolas V, afin de rédiger un acte de réformation (1er juin 1452). Mais les écoliers n'acceptèrent pas les nouveaux règlemens. Ils s'étaient habitués à la licence. Le procureur du roi, Popaincourt, plaidant au parlement en juin 1453, dit « que depuis *quatre* ans ençà est venu à notice qu'aucuns de l'Université faisoient plusieurs excès dont on murmuroit à Paris, comme d'avoir arrachié bornes et estre venuz à l'Ostel du Roy (1), à port d'armes et comment depuis naguère ils s'étoient transportés à la Porte Baudet avec des échelles et y avoient arrachié enseignes d'hôtel attachiées à crampons de fer et s'estoient vantez avoir d'autres enseignes. »

Parmi les bornes qu'ils arrachèrent ainsi, se trouvait une pierre très remarquable, située devant l'hôtel de Mlle de Bruyères, dans la rue du Martelet-Saint-Jean, en face de Saint-Jean en Grève (2). On trouve cet hôtel mentionné dès 1322, sous le nom d'Hôtel du Pet-au-Diable. La borne qui était plantée devant sa façade était une des curiosités de Paris. Sans doute elle était sculptée et couverte d'ornemens. Elle fut volée en 1451 et le parlement commit au mois de novembre de la même année Jean Bezon, lieutenant criminel, pour s'informer de son transport, avec ordre de se saisir de tous ceux qui seraient trouvés coupables. Jean Bezon la fit reprendre, et, en attendant le procès, apporter à l'Hôtel du Roi ou Palais de Justice. Mais elle disparut de nouveau et on ne la retrouva que le 9 mai 1453. D'ailleurs, Mlle de Bruyères, qui était une vieille personne quinteuse, aimant à plaider, fière de son hôtel et de la tour qui en faisait une sorte de construction féodale, et refusant à cause de cela depuis de longues années de payer le cens à la Commanderie du Temple, se lassa d'attendre et fit remplacer sa borne. A peine la nouvelle pierre fut-elle plantée devant l'hôtel de la rue du Martelet-Saint-Jean, qu'elle fut enlevée comme la première.

On n'ignorait pas que les coupables étaient les écoliers de l'Université. Ils avaient apporté les pierres, l'une sur la montagne Sainte-Geneviève, l'autre sur le mont Saint-Hilaire, un peu plus bas, à l'emplacement du Collège de France. Là, avec des cérémonies burlesques, ils avaient marié les deux bornes et consacré leurs privilèges. Tous les passans, et surtout les officiers du roi, étaient tenus de tirer leur chaperon aux pierres et de respec-

(1) Palais royal ou de justice.
(2) A l'emplacement de la caserne Lobau.

ter leurs prérogatives. Les dimanches et fêtes, on couronnait ces bornes avec des « chapeaux » de romarin, et la nuit les écoliers dansaient autour « à son de fleutes et de bedons. » Ceux de la basoche s'étaient unis dans ces réjouissances avec les autres. Ils rompaient la nuit les enseignes à grand tumulte, en criant : « Tuez! tuez! » pour faire mettre les bourgeois aux fenêtres. Ils étaient allés aux Halles pour décrocher l'enseigne de la Truie Qui File, et l'un d'eux, tombant de l'échelle qui était trop courte, se tua sur le coup. A la porte Baudet, ils avaient pris l'enseigne de l'Ours, ailleurs le Cerf et le Papegault. Ils se proposaient de célébrer le mariage de la Truie et de l'Ours par-devant le Cerf, et d'offrir le Perroquet à la nouvelle mariée, en manière de présent de noces. A Vanves, ils avaient enlevé une jeune femme qu'ils maintenaient depuis dans leur forteresse. A Saint-Germain-des-Prés, ils avaient volé trente poules et poulets. Les bouchers de la montagne Sainte-Geneviève portaient plainte à la prévôté : les écoliers leur avaient emporté les crochets de fer où ils pendaient leurs pièces de viande. Enfin, ils s'étaient retranchés sur la montagne, dans l'hôtel Saint-Étienne, où ils avaient les enseignes, deux leviers pleins de sang, les crochets de fer, un petit canon et de grandes épées.

Cette étrange turbulence dura jusqu'au mois de mai 1453. Les écoliers « pullulaient, » disent les témoins, sur la montagne Sainte-Geneviève. Les bourgeois se lamentaient, et les marchands se complaignaient. Il est probable que François Villon, qui était encore à l'Université dans l'été de 1452, prit quelque part à ces réjouissances. Une tradition constante lui attribue de fameux tours qu'il fit sans doute pendant ces années joyeuses. Quelques-uns de ses compagnons composèrent là-dessus des contes en vers, qu'on nomme *Repues franches*, et qui ont été publiés sous le nom de François Villon jusqu'à ce que M. Longnon les ait résolument classés parmi les pièces justificatives. On voit par ces contes que Villon et ses amis escroquaient, pour dîner, du poisson à la poissonnerie, des tripes chez une tripière du Petit-Pont, du pain chez le boulanger, des pièces de viande à la rôtisserie, et du vin de Beaune à la taverne de la Pomme-de-Pin. Ce fameux « trou » de la Pomme-de-Pin était un cabaret de la Cité, dans la rue de la Juiverie, avec une double entrée dans la rue aux Fèves, non des mieux renommés, car, dès 1389, un commun larron, Jeannin-la-Grève, venait y faire, avec un sien camarade, la répartition d'une douzaine d'écuelles volées. Il demeura célèbre jusqu'au temps de Rabelais, et plus tard, avec toutes ses traditions de vie de bohème. Au temps où François Villon fréquenta cette taverne, elle était tenue par

Robin Turgis. Villon parle de Robin Turgis, à plusieurs reprises, dans le *Grand Testament*, et avoue ce larcin, qui devint si connu par les *Repues franches*. On sait d'ailleurs que Villon quitta Paris en 1456, et qu'il n'y rentra qu'après la publication du *Grand Testament*, en 1461. On ne peut donc placer l'escroquerie du broc de vin de Beaune que dans les années qui précèdent le départ de Villon, c'est-à-dire en 1452 et 1453, quand les écoliers prenaient des poules à Saint-Germain-des-Prés et des crochets de fer aux bouchers de la montagne Sainte-Geneviève. Voilà le temps que Villon déplore :

> Je plaings le temps de ma jeunesse,
> Ouquel j'ay plus qu'autre gallé...
> . . . .
> Hé Dieu ! se j'eusse estudié
> Au temps de ma jeunesse folle,
> Et à bonnes meurs dedié,
> J'eusse maison et couche molle !
> Mais quoy ? je fuyoie l'escolle,
> Comme fait le mauvais enfant...
> En escripvant ceste parolle,
> A peu que le cueur ne me fent.

C'est quand il avait ainsi la vie facile, logeant chez le chapelain, vivant sur l'habitant, et plein de « nonchaloir, » que François Villon put regarder autour de lui et prendre goût à la peinture réaliste du vrai Paris. Au coin d'une rue, entre Isabeau et Jehanneton, il rencontra « la belle qui fut heaulmière, » vieille, chenue, et dont le rusé garçon était mort passé trente ans. Il en eut pitié. Comme Mlle de Bruyères, dont le caractère semble avoir été difficile, devait injurier les étudians, avec ses chambrières « qui ont le bec si affilé, » quand ils venaient en tumulte déterrer les bornes à l'hôtel de la rue du Martelet-Saint-Jean, Villon fit sur elle la ballade :

> Il n'est bon bec que de Paris.

Enfin il se lia, pendant ces années, avec deux clercs de mauvaise vie, Regnier de Montigny et Colin de Cayeux. En août 1452, Regnier de Montigny, qui était d'une famille noble de Bourges, fut condamné au bannissement pour avoir rossé une nuit deux sergens du guet à la porte de « l'ostel de la Grosse Margot. » Regnier de Montigny était avec deux compagnons, Jehan Rosay, et un

nommé Taillelamine. Rosay fut pris avec lui, et nous les retrouverons, plus tard encore, signalés ensemble dans un terrible procès. Là il faut convenir qu'il ne s'agissait que d'une lourde frasque d'écolier. L'un des sergens, qui était de service, ayant tiré sa dague, Montigny la lui arracha et frappa du manche le bourrelet de son chaperon. Il ne paraît pas que François Villon ait aidé ses camarades cette nuit-là. Mais il connaissait fort bien l'hôtel à l'enseigne de la Grosse Margot, qu'il fréquentait sans doute avec Montigny. La peinture de la planche dressée au-dessus du porche, « très douce face et pourtraicture, » lui donna l'idée d'une ballade cynique. Ce n'est pas à dire que ce poème ne retrace un épisode vrai de l'existence irrégulière du poète : le procès de ceux qui devaient être ses compagnons quelques années après laisse peu de doute à cet égard; mais il y a une équivoque littéraire. Si on réfléchit d'ailleurs que le premier vers de l'envoi, si horriblement désabusé,

Vente, gresle, gelle, j'ay mon pain cuit!

a été choisi pour faire la première lettre de l'acrostiche du nom de Villon, il sera clair que cette ballade est surtout un tour de force en poésie. Mais rien n'y semble contraint ni ajusté, et c'est en cela que consiste l'art supérieur de ce poète.

Colin de Cayeux était fils d'un serrurier qui paraît avoir habité dans le quartier de Saint-Benoît-le-Bétourné, près de la Sorbonne. Il y connut probablement de bonne heure François Villon. Ce Colin était clerc, et, en 1452, il avait eu déjà deux fois maille à partir avec la justice pour piperie. On l'avait rendu à l'évêque de Paris. C'était donc, dès ce temps, un homme de fort mauvaises mœurs. Nous le retrouverons aussi plus tard en compagnie de François Villon et de Regnier de Montigny. Ces deux amis donnèrent à Villon le moyen de passer sur-le-champ de la vie universitaire et collégiale à une existence de crime et de vagabondage. En même temps, ses relations avec eux lui créaient une manière de seconde existence, obscure et basse, qui devait plaire à cette nature déjà perverse. C'est pendant des courses nocturnes, où il fréquentait des gens de toute espèce, qu'il dut connaître des voituriers par eau, des égoutiers de fossés, comme Jehan le Loup, ou des meneurs de hutin, comme Casin Cholet, avec lesquels il allait voler des canards qu'on mettait en sac au revers des murs de Paris. Ce Casin Cholet était grand querelleur, se battit avec un autre compagnon de Villon, Guy Tabarie, avant 1456,

et plus tard, en 1465, le 8 juillet, s'amusa à donner faussement l'alarme aux Parisiens, la nuit, criant : « Boutez-vous tous en vos maisons, et fermez vos huis, car les Bourguignons sont entrez dedans Paris! » Pour ce méfait, il fut emprisonné au mois d'août suivant, et fustigé de verges par les carrefours. Il était alors sergent au Châtelet, et Villon eut plusieurs compagnons parmi ces Unze-Vingts, comme on les appelait : Denis Richier, Jehan Vallette, Michault du Four, et Hutin du Moustier, tous gens de mauvaise vie, tapageurs et ivrognes; il fréquenta Hutin du Moustier au moins jusqu'en 1463. Quant à Guy Tabarie, nous le retrouverons tout à l'heure mêlé à une affaire criminelle.

Cependant les habitans des montagnes Sainte-Geneviève et Saint-Hilaire, ainsi que Mlle de Bruyères, continuaient à se plaindre de la licence des écoliers à la prévôté de Paris. Le matin de la Saint-Nicolas (9 mai 1453), le prévôt de Paris, Robert d'Estouteville, le lieutenant-criminel, Jean Bezon, quelques examinateurs au Châtelet, avec des sergens à verge, se rendirent au quartier des Écoles.

Les étudians avaient annoncé qu'il y aurait des « têtes battues » si on les troublait; mais ce matin-là un grand nombre d'entre eux assistaient à la messe de leurs « nations. » Les sergens forcèrent les portes de trois hôtels de la rue Saint-Jacques, où ils avaient enfermé les enseignes décrochées, arrachèrent les bornes et les mirent dans une charrette. Puis ils défoncèrent une « queue » de vin dans l'une des maisons, et burent et mangèrent les provisions des écoliers pour déjeuner, étant en service extraordinaire. Après boire, ils trouvèrent la jeune femme enlevée à Vanves, qui hachait de la porée, et la mirent aussi dans la charrette, coiffée de la chape d'un étudiant. Un des sergens s'affubla plaisamment d'une robe d'écolier et d'un chaperon; et les autres le menaient, par dérision, sous les bras, comme représentant les étudians de l'Université, le frappant de droite et de gauche et lui criant : « Où sont tes compaignons? » Sans doute le lieutenant-criminel avait abandonné l'exécution des ordres à ses sergens, après avoir fait saisir les bornes et les enseignes. Enfin, dans l'hôtel du prévôt d'Amiens, où logeaient beaucoup d'écoliers sous la direction d'un pédagogue, on en arrêta une quarantaine qu'on mena au Châtelet. L'aventure leur sembla plaisante, et ils en rirent. Le lieutenant-criminel s'indigna, et comme un écolier était venu voir son camarade prisonnier, il le retint au Châtelet. Tandis qu'il les interrogeait, ils éclatèrent encore de rire. Le lieutenant donna deux soufflets à l'un d'eux et s'écria : « Mort-Dieu! si j'avois été en la place, j'aurois fait tuer! »

C'est ce qui arriva l'après-midi. En effet, le recteur, à la tête de huit cents étudians, en colonne par neuf, vint réclamer ses prisonniers chez le prévôt, Robert d'Estouteville, qui habitait rue de Jouy. Le prévôt consentit à rendre les écoliers. Malheureusement, Robert d'Estouteville ayant mandé, par son barbier, le lieutenant-criminel et les sergens, il y eut des insultes entre écoliers et gens du guet. Une terrible bagarre suivit. Les écoliers attaquèrent à coups de pierre, et les sergens se défendirent avec leurs masses et des arcs. Un jeune étudiant en droit fut tué sur place. L'archer Clouet avait visé déjà le recteur : on détourna la flèche. Un pauvre prêtre fut jeté dans le ruisseau ; plus de quatre-vingts personnes lui passèrent sur le corps ; il perdit son chaperon et son bonnet ; rencontrant un sergent vêtu d'une cotte violette, il fit voir qu'il était prêtre, — mais le sergent lui envoya un coup de dague. Il courut chez un bourrelier, en fut chassé, et s'enfuit devant des gens armés de pelles et de bûches. Deux fillettes lui offrirent asile ; mais il n'osa, par honnêteté. Enfin il se traîna chez un barbier, et là trouva nombre d'étudians blottis dans les huches et sous les lits ; lui-même se réfugia sous l'étal, et cria pour avoir à boire.

Telle fut cette querelle, jugée au Parlement à la requête de l'Université, qui obtint gain de cause, comme d'ordinaire, le 12 septembre 1453. L'origine de la guerre avait été la pierre du Pet-au-Diable, enlevée devant l'hôtel de M[lle] de Bruyères. L'aventure inspira Villon, et, en 1461, il léguait à M[e] Guillaume de Villon le manuscrit de son premier poème :

> Je luy donne ma librairie
> Et le *Rommant du Pet-au-Diable*
> Lequel maistre Guy Tabarie,
> Grossa qui est homs veritable.
> Par cayers est soubz une table.
> Combien qu'il soit rudement fait,
> La matière est si tres notable
> Qu'elle amende tout le meffait.

Ce roman du *Pet-au-Diable*, qui ne nous est pas parvenu, devait être une œuvre héroï-comique où Villon racontait la vie joyeuse des écoliers et leur déconvenue. Elle contenait probablement des ballades intercalaires, comme le *Roman de la Rose*, de Guillaume de Dol, le *Roman de la Violette*, de Gérard de Nevers, ou le roman de *Meliador*, de Froissart. Parmi celles-là on peut désigner en toute sûreté la *Ballade des femmes de Paris*. D'ailleurs, le jeu

des enseignes donnait « notable matière » à plaisanteries. Ces équivoques restèrent familières à François Villon. Elles étaient dans le goût de son temps. A la même époque on écrivit une facétie en prose, le *Mariage des IV fils Hemon*, que l'on fiance à une autre enseigne, les *Trois filles Dan Simon*. Les *Trois Pucelles*, devant l'hôtel de Jean Truquan, devaient tenir compagnie aux épousées, et le *Chevalier au Cygne* de la rue des Lavandières les conduirait au moustier. On voyait sans doute, dans le roman de François Villon, un mariage tout pareil entre l'*Ours* de la Porte-Baudet et la *Truie qui file* des Halles, avec le *Papegault* pour amuser la mariée et le *Cerf* pour célébrer les noces. Ailleurs François Villon parlait peut-être des brocs de vin d'Aulnis que buvaient les écoliers à la Pomme-de-Pin, et des mauvais tours qu'ils firent rue Saint-Jacques, rue de la Juiverie et au Petit-Pont. Ce sont les fragmens de tout cela que nous avons dans les *Repues franches*.

Villon prit-il lui-même une part active aux désordres de l'Université? Rien ne le démontre, et il était plutôt de caractère à regarder faire. Quand il fut mêlé directement aux choses, il garda toujours, dans l'action, une mine d'attente. Puis les relations qu'il avait dans ce temps avec le prévôt de Paris lui auraient rendu difficile une opposition ouverte. Tout fait supposer, en effet, qu'il était reçu, en 1452, chez Ambroise de Loré, femme de Robert d'Estouteville, dans son hôtel de la rue de Jouy. C'était une charmante personne, affable et intelligente. Quand Robert d'Estouteville tomba en disgrâce, en 1460, Jehan Advin, conseiller au Parlement, fit une perquisition chez lui; on fouilla les boîtes et les coffres; « et fist plusieurs rudesses audit hostel, écrit l'auteur de la *Chronique scandaleuse*, à dame Ambroise de Loré, femme dudit d'Estouteville, qui estoit moult sage, noble et honneste dame. Dieu de ses exploicts le vueille pugnir, car il le a bien desservy! » Le même chroniqueur, rapportant la mort d'Ambroise de Loré, le 5 mai 1468, répète qu'elle était « noble dame, bonne et honneste, et en l'hostel de laquelle toutes nobles et honnestes personnes estoient honorablement receuës. » Il y avait peut-être des poètes qui étaient accueillis auprès d'Ambroise de Loré. La fortune et la haute naissance de son mari permettent de le croire. Les œuvres d'Alain Chartier contiennent une complainte de quatorze huitains « présentée à Paris l'an 1452. » Les premières lettres de chaque huitain donnent le nom d'Ambroise de Loré. La complainte n'est pas d'Alain Chartier; elle fut recueillie dans ses œuvres par erreur. Les poètes composaient donc des vers pour cette dame, qui les recevait. François Villon adressa aussi à Robert d'Estouteville

une ballade qui porte en acrostiche le nom d'Ambroise de Loré. On a cru jadis que c'était à l'occasion de son mariage. Mais il y a une allusion très claire à l'enfant, qui ressemble à Robert d'Estouteville. La ballade fut donc écrite probablement dans cette année 1452, où un autre poète chantait aussi Ambroise de Loré.

Nous ne savons pas quelles furent les occupations sérieuses de François Villon quand il quitta l'Université, au début de l'année 1453. Il demeurait toujours au cloître Saint-Benoît. Peut-être qu'il obtint, par l'entremise du chapelain, l'autorisation de tenir une petite école. C'est vers ce temps qu'il dut avoir pour élèves les trois « pauvres orphelins : » Colin Laurens, Girard Gossouin et Jean Marceau. On peut juger de ce qu'il leur enseignait par la liste des livres que la reine Marie d'Anjou fit acheter pour le dauphin Louis XI, quand il avait environ l'âge de onze ans. Ces livres de classe étaient « le Donat, » traité de grammaire du IVe siècle d'Ælius Donatus; « ung sept pseaumes, » c'est-à-dire les psaumes de la pénitence, qu'on faisait apprendre aux enfans avant les *Heures;* « ung accidens, » sans doute une grammaire traitant des déclinaisons et conjugaisons; « ung Caton » ou les Distiques moraux de Dionysius Cato; enfin « ung doctrinal, » le *Doctrinale puerorum* d'Alexandre de Villedieu. Un peu plus tard on passait à la *Logique* d'Okam. Villon paraît avoir bien connu le Donat, et c'était pour l'avoir appris à ces trois petits enfans pendant les années 1453 et 1454. D'ailleurs on peut penser qu'il continuait de fréquenter à l'hôtel d'Ambroise de Loré, en même temps qu'il nouait de plus étroites relations avec les mauvais compagnons qui l'entraînèrent dans les aventures. Ce doit être pour une intrigue amoureuse qu'il eut la triste querelle du 5 juin 1455. Ce jour-là, il prenait le frais, après souper, assis sur une pierre, sous le cadran de l'horloge de Saint-Benoît-le-Bétourné, dans la rue Saint-Jacques. Il causait avec un prêtre, du nom de Gilles, et une demoiselle nommée Isabeau. La soirée d'été s'avançait; il était neuf heures. François Villon avait jeté, de crainte du froid, un petit manteau sur ses épaules. Comme ils devisaient, survint un prêtre, Philippe Sermoise, accompagné d'un étudiant de Tréguier, maître Jehan le Mardi. Philippe semblait excité. A peine aperçut-il Villon qu'il cria: « Je renie Dieu! maître François, je vous ai trouvé! » Sur quoi Villon se leva doucement et lui offrit de s'asseoir auprès de lui. Mais Philippe refusa, avec de mauvaises paroles. Et Villon lui dit avec étonnement : « Beau sire, de quoi vous courroucez-vous? » Le ton vexa sans doute Philippe, non moins que la calme insolence des paroles. Il repoussa rudement Villon et le fit rasseoir. Les assistans, voyant qu'une rixe se préparait, s'esquivèrent pru-

demment, tandis que Philippe, tirant une grande dague, en frappait Villon à la lèvre supérieure. Villon, la lèvre fendue, la bouche pleine de sang, sortit sa dague de sa ceinture, sous son petit manteau, et blessa Philippe à l'aine; mais Jehan le Mardi, qui était revenu, lui arracha la dague, qu'il tenait de la main gauche. Alors Villon ramassa une pierre et la lança au visage de Philippe, qui tomba aussitôt. A peine Villon eut-il vu le prêtre à terre, qu'il s'enfuit chez un barbier pour se faire panser. Le barbier, devant faire un rapport, lui demanda son nom et celui de l'homme qui l'avait blessé. Et Villon lui donna le nom de Sermoise « afin que le lendemain il fût attaint et constitué prisonnier; » mais lui-même déclara se nommer Michel Mouton. Il est impossible de ne pas remarquer dans cette scène, racontée par deux lettres de rémission qui furent rédigées sur les propres notes de François Villon, quelques traits qui caractérisent l'homme. On ne peut douter qu'il savait avoir irrité Philippe Sermoise. Pourtant il se lève à son arrivée, et l'invite à s'asseoir au frais; lui donne du « beau sire, » fait l'étonné; et, quand il se défend, frappe au bas-ventre et de la main gauche. Il y a quelque traîtrise dans le coup de pierre de la fin. Et, après avoir blessé grièvement son adversaire, il se hâte de le dénoncer pour le faire arrêter. Quant à lui, il craint les démêlés avec la justice. Il trouve sur-le-champ ce nom de « Michel Mouton, » comme s'il l'eût préparé dès longtemps pour de semblables aventures. C'était la première affaire grave où il était compromis : mais son attitude restera la même, dans les circonstances pareilles, jusqu'en 1463. Il aura la même crainte d'être poursuivi, essaiera, comme ici, de dissimuler, aimera mieux préparer les affaires et en profiter que les mettre à exécution; et, dans la rixe de 1463, il ira jusqu'à pousser ses compagnons dans une bagarre, pour certaines raisons qu'il a, en se gardant d'y prendre part, et en prenant la fuite aux premiers coups de dague. Le mensonge reste un des traits les mieux fixés de son caractère, et on verra, au cours du séjour qu'il fit à Blois, que Charles d'Orléans semble l'avoir noté.

Cependant on porta d'abord Philippe Sermoise aux prisons du cloître Saint-Benoît, où il fut interrogé par un examinateur au Châtelet. Là il aurait déclaré qu'il pardonnait à son meurtrier « pour certaines causes qui à ce le mouvoient. » Mais c'est la lettre de rémission rédigée sur les indications de François Villon qui l'affirme. Puis on le transporta à l'Hôtel-Dieu, où il mourut le samedi suivant. Malgré les protections de maître Guillaume, et le prétendu pardon du prêtre, François Villon fut arrêté, mené au Châtelet et jugé par la prévôté. Le meurtre d'un prêtre était chose fort grave, et on n'admettait guère l'escrime de la dague dans la

ligne basse. Villon fut condamné à être pendu. On n'a aucun détail sur son procès. Mais il crut être en grand danger de supplice. Suivant la coutume, les meurtriers devaient être traînés avant d'être pendus. Il y a des obscurités dans cette question du procès de Villon. ne s'explique pas comment il ne se réclama pas de sa qualité de clerc pour se soumettre à la juridiction de l'évêque de Paris. La justice ecclésiastique était en général plus douce, et la plus grave condamnation y était la prison perpétuelle au pain et à l'eau. Aussi les malfaiteurs se faisaient faire de fausses tonsures et s'apprenaient la cérémonie d'initiation, la récitation des psaumes, et les deux soufflets de l'évêque. Mais les juges laïques exigeaient, pour accorder le privilège de clergie, une lettre de tonsure ou la déposition des témoins de la cérémonie. D'ailleurs, l'évêque se montrait jaloux de ses prérogatives : on dut condamner, en 1390, un greffier qui dressait pour les tribunaux ecclésiastiques la liste des prisonniers du Châtelet qui se disaient clercs. Il faut supposer que Villon usa de ce moyen. Mais il était facile de démontrer qu'il fréquentait des femmes, sans doute cette Isabeau qui était près de lui le soir du meurtre. Alors le clerc était dit *bigame*, ayant épousé une femme en dehors de l'Église, et il retombait sous la juridiction laïque. Le prévôt le condamnait à avoir la tête entièrement rasée, « être rez tout jus, » afin de faire disparaître la tonsure. Puis on procédait contre lui, comme de coutume. Villon dut être « rez tout jus, » puisqu'il écrit de lui-même, dans le *Grand Testament*, et à propos de son appel :

Il fut rez, chief, barbe et sourcil,
Comme ung navet qu'on ret ou pelle.

La prévôté, l'ayant ainsi condamné à être rasé, le traita en pur homme lay. On le mit à la question du petit et du grand tréteau, et on lui fit boire de l'eau à travers des linges. Alors Villon eut l'idée d'en appeler au Parlement. Il fut transporté, ainsi qu'on faisait d'ordinaire pour les appelans, dans les prisons de la Conciergerie du Palais. En tout cela, on peut supposer que Robert d'Estouteville montra quelque indulgence pour un poète ami de sa femme. Il n'opposa pas de difficultés à l'appel de Villon, bien que le prévôt se souciât peu des demandes de ce genre. Elles réussissaient rarement. Étienne Garnier, qui était geôlier à cette Conciergerie, regarda le nouveau prisonnier avec quelque scepticisme. Il ne pensait pas que le Parlement dût juger que Villon « avait bien appelé. » Nous ignorons comment cet appel fut

plaidé, car les registres du Parlement ne le mentionnent pas. Mais on le prit en considération, et la peine de Villon fut transformée en bannissement. Il devait vider Paris sur l'heure. Là Villon se retrouva poète. Il remercia le Parlement par une ballade où ses cinq sens étaient chargés de rendre grâces pour la vie qu'on leur avait donnée. Dans l'envoi, il demandait trois jours pour se pourvoir, dire adieu aux siens et les prier de lui donner un peu d'argent. Pour Étienne Garnier, il le raille finement :

> Que vous semble de mon appel,
> Garnier? feis-je sens ou folie?
> . . . .
> Cuidiez-vous que soubz mon cappel
> Y eust tant de philosophie,
> Comme de dire : « J'en appel? »
> S'y avoit, je vous certiffie,
> Combien que point trop ne m'y fie.
> Quand on me dit, present notaire :
> « Pendu serez! » je vous affie,
> Estoit-il lors temps de me taire?

C'est grâce à cette pièce que l'on peut fixer la date de la condamnation de Villon. Étienne Garnier était geôlier de la Conciergerie en 1453. Mais, le 10 février 1456, il était remplacé par Jean Papin, qui garda ces fonctions jusqu'en 1470. Dans un des bons manuscrits du *Grand Testament* (celui qui appartint au président Fauchet), la *Ballade de l'Appel* avait pour titre : *la Question que fit Villon au clerc du guichet*. Garnier, à qui s'adressa Villon, est donc bien Étienne Garnier. Seulement il faut que la condamnation de Villon soit antérieure à février 1456. Comme il était à l'Université en 1452, et que son seul crime, suivant les lettres de rémission de janvier 1455, était le meurtre de Philippe Sermoise, on est amené à conclure qu'il fut condamné à être pendu et banni pour cette affaire de juin 1455. D'ailleurs la seconde lettre de rémission mentionne le bannissement. L'histoire ainsi rétablie fait voir la célèbre *Ballade des Pendus* sous un jour différent. Le titre disait que Villon la fit pour lui et ses compagnons, s'attendant à être pendu avec eux. Parlant du haut du gibet de Montfaucon, Villon criait :

> Vous nous voiez cy atachez cinq, six.

Comme Villon commit plus tard des crimes d'association, il était facile d'imaginer qu'il parlait au nom de plusieurs condamnés. Mais

cette ballade fut composée après la rixe de juin 1455, où Villon n'avait pas de complices. Les compagnons dont il parle ne sont que des voisins de potence. L'effort littéraire est plus grand, et la vue de l'imagination plus forte. Villon se plaint au gibet avec les camarades que le hasard a accrochés près de lui, pour des crimes bien différens. Et cependant il se sent lié à eux par une sorte de solidarité. Il semble qu'il n'ait commis qu'un acte de violence, et déjà il a éprouvé la fraternité du crime.

Vers la fin du mois de juin 1455, Villon quitta donc Paris, banni par la justice. Il y laissait le bon gîte de Saint-Benoît, les relations de maître Guillaume de Villon, Ambroise de Loré et les causeries à l'hôtel de la rue de Jouy. Il entrait dans une vie de vagabond, presque sans argent, ne sachant d'autre métier que celui de clerc. Rien ne devait lui servir parmi tout ce qui avait fait jusque-là l'existence qu'il pouvait reconnaître. Mais il avait d'autres amis; et si Casin Cholet et Jehan le Loup n'avaient que la courte expérience de l'enceinte immédiate de Paris, Regnier de Montigny et Colin de Cayeux pouvaient indiquer à François Villon des moyens de vivre et des relations rapides sur toutes les grand'-routes du royaume.

II.

Les gens du moyen âge ont beaucoup vagabondé. Un grand nombre de clercs allaient de ville en ville; ce leur était une manière de vivre après qu'ils en eurent fait un prétexte à s'instruire. Certains écoliers traversaient les frontières, passaient en Espagne, en Italie, en Flandre, en Allemagne. Ils discutaient solennellement avec les docteurs étrangers et les défiaient à des joutes de connaissances. Ainsi ce singulier étudiant espagnol, Fernand de Cordoue, qui vint à Paris vers le milieu du XVe siècle, étonna les docteurs de Sorbonne par son érudition dans les langues anciennes, l'hébreu, les langues vivantes et sa subtilité dans les sciences, puis disparut et passa en Allemagne. On crut qu'il avait fait un pacte avec le démon et qu'il usait de magie. Mais la plupart du temps les clercs vagabonds et mendians étaient moins instruits. Dès le XIe siècle, ils se mirent à fréquenter les grand'-routes de France et d'Allemagne. Ceux qui allaient d'abbaye en abbaye transportaient des rouleaux de parchemins où les moines inscrivaient le nom du dernier mort de leur confrérie, avec des pensées pieuses. Les clercs vagabonds qui avaient reçu l'hospita-

lité d'un couvent étaient chargés d'annoncer ainsi la mort d'un frère en religion aux moines des couvens du même ordre. Ils payaient de ce prix l'hospitalité qu'on leur donnait. C'étaient de sinistres messagers qui arrivaient dans les abbayes, à la nuit tombante, avec le rouleau des morts. On ajoutait des noms à la liste, et ils promettaient de prier pour les âmes pendant leur route. Quelques-uns de ces rouleaux des morts ont plus de vingt mètres de long, tant les clercs y avaient fait inscrire de décès, tant ils avaient été hébergés dans les couvens de tous les pays. On donna à ces vagabonds le nom de *goliards*, qui fut très rapidement pris dans un mauvais sens. Déjà, au XIe siècle et au XIIe, les goliards d'Allemagne composaient des chansons en latin et en allemand. Un manuscrit les a conservés sous le nom de *Carmina Burana*. Ce sont souvent de véritables chansons de route, où les vagabonds se réjouissent du printemps, des prairies vertes pleines de fleurs, et des auberges où on leur donne du vin à boire. D'autres sont extrêmement licencieuses et justifient pleinement le mépris où tomba le nom de goliard. Au XVe siècle, la goliardise faisait perdre le privilège de clerc, comme la bigamie ou l'exercice de certains métiers. Entre 1450 et 1460, lorsque Regnier de Montigny et Colin de Cayeux se réclamèrent de la justice ecclésiastique, on leur opposa au Parlement qu'ils étaient pipeurs et goliards. Les écoliers errans répandirent partout leur mauvais renom. Dans une liste de proverbes qui fut ajoutée à une des plus anciennes éditions de Villon, figure celui-ci : « Pire ne trouverez que escouliers. » Le *Liber vagatorum*, qui parut d'abord à Bâle entre 1494 et 1499, catalogue les goliards parmi les classes dangereuses. Ce *Liber vagatorum* n'est d'ailleurs que le développement d'une enquête sur les vagabonds que le conseil de Bâle fit faire au commencement du XVe siècle et qui fut insérée dans les annales de Johannes Knebel en 1475. « La sixième classe, lit-on dans le *Liber vagatorum*, est celle des *Kammesierer*. Ce sont des mendians ou jeunes écoliers, jeunes étudians, qui ne suivent ni père, ni mère, n'obéissent plus à leurs maîtres, tombent en apostasie et fréquentent la mauvaise société. Ils sont fort instruits dans l'art du vagabondage, par lequel ils boivent, gaspillent, jouent, et perdent leur argent en débauches. Ils se font faire de fausses tonsures, quoiqu'ils n'aient souvent pas reçu les ordres et ne possèdent aucune lettre de confirmation. » La septième classe est celle des *Vagierer*, qui sont aussi des mendians, et se disent écoliers voyageurs (*farnder Schuler*), maîtres de magie et conjurateurs du diable. On reconnaît là le *Fahrender scolasticus*, sous l'habit duquel Méphistophélès apparaît à Faust dans le drame de Goethe. Les clercs va-

gabonds étaient souvent aussi ménétriers ou vielleurs, allaient jouer « par les festes de menestrerie et portoient les poupetes. » D'autres étaient « pardonneurs, » comme ceux dont parle Chaucer en Angleterre, ou « porteurs de bulles, » comme ceux que cite Villon dans la Ballade de bonne doctrine. Ils étaient faux pèlerins et montraient des lettres attestant qu'ils revenaient de Rome ou de Saint-Jacques de Compostelle, ou ils « contrefaisoient l'homme de guerre, » portant vouges, cranequins et plançons crêtelés à la ceinture.

En effet, les routes étaient infestées d'hommes armés. La guerre de cent ans avait désorganisé la société. A la fin du XIVe siècle, certaines bandes, qui s'étaient formées avec les débris des grandes compagnies, continuèrent à tenir le pays, « échellant » les villes et les « appâtissant, » vivant des provisions qu'ils obtenaient par force des habitans du plat pays, détroussant ou rançonnant les marchands. A l'ouest, la Normandie fut désolée par une bande de criminels qu'on appelait Faux-Visages, parce qu'ils portaient des masques. Ils arrêtaient les convois de marchands qui circulaient de nouveau dans un pays à peu près pacifié. A l'est, après la bataille de Saint-Jacques, les bandes des Écorcheurs se rompirent et vécurent sur le pays autour de Dijon et de Mâcon. Il y avait là de vieux routiers qui avaient fait campagne avec les capitaines espagnols, comme Rodrigue de Villandrando et Salazar, jusque sur les marches de Gascogne; des Écossais, des Lombards et des Bretons, qui gardaient la terrible tradition de chefs tels que Fortépice et Tempête. Ils errèrent entre Langres, Toul et Auxonne, et passèrent souvent en Alsace. Les villes étaient si pleines de terreur qu'elles refusaient même de recevoir les soldats réguliers qui devaient les protéger contre ces invasions. Les Écorcheurs avaient coutume de ravager en été les pays situés plus au sud, et d'attaquer les villes du Dijonnais pendant le froid, afin d'y hiverner. Ainsi cette population errante des routes de France, faite de mendians, de faux clercs, de pillards et de traîneurs d'armée, était prête à accueillir les gens qui fuyaient la justice; et on comprend aisément que ces élémens variés aient pu constituer une grande association criminelle qui tint le pays pendant plus de sept ans, de 1453 à 1461, dont faisaient partie presque tous les malfaiteurs de profession, et où François Villon allait entrer pendant sa vie vagabonde.

A sa sortie de Paris, Villon erra d'abord dans les environs. Il nous dit lui-même qu'il resta huit jours à Bourg-la-Reine, où Perrot Girard, barbier juré, le nourrit de cochons gras. L'abbesse de Pourras, c'est-à-dire du Port-Royal, comme l'a fort judicieuse-

ment reconnu M. Longnon, assista à ces franches repues. Les legs de Villon sont si satiriques, et la compagnie de l'abbesse de Port-Royal si étrange, qu'on est tenté d'imaginer que ces cochons gras furent pris la nuit dans le parc du bon Perrot Girard et mangés dans l'abbaye à grande réjouissance.

On ne sait pas vers quelle province François Villon se dirigea après avoir quitté Bourg-la-Reine. Mais précisément en juin 1455 on trouvait sur toutes les routes entre Lyon, Dijon, Auxonne, Toul, Mâcon, Salins et Langres, des malfaiteurs qui appartenaient à la compagnie de la Coquille. Il est hors de doute que Villon entra en relation avec ces compagnons coquillards. Deux ballades en jargon leur sont adressées. Regnier de Montigny faisait partie de l'association. Jouant sur le nom de Colin de Cayeux, François Villon écrit Colin l'Escailler, c'est-à-dire le Coquillart. C'est dans la ballade où il donne comme exemple tragique la mort de Regnier de Montigny et de Colin de Cayeux. Le jargon dans lequel sont écrites les six ballades de Villon est le même que le jargon des compagnons de la Coquille. Enfin, Jehan Rosay, Jehan le Sourd de Tours, Petit-Jehan, tous trois coquillards, furent à Paris ou à Poitiers compagnons de Regnier de Montigny et complices de François Villon dans le vol du collège de Navarre en 1456. Quand Villon quitta Paris au mois de juin, il est probable que Regnier de Montigny l'avait préparé à rencontrer ses amis de la Coquille. Le poète dut gagner le Dijonnais; il parle dans ses poèmes de Dijon et de Salins. On peut bien croire qu'il n'aurait pas connu la petite ville de Salins s'il n'y avait passé. Les coquillards fréquentaient Salins; mais leur capitale était alors Dijon.

C'est vers 1453 qu'arriva dans la ville de Dijon cette compagnie de gens inconnus, oisifs et vagabonds. Ils firent bientôt connaissance avec un carrier du duc de Bourgogne, Regnault Daubourg, qui les conduisait dans la campagne. « Il étoit, dit un témoin, le père conduiseur des coquillards ès foires et marchés de Bourgogne, » comme Villon avait été à Paris « la mère nourricière de ceux qui n'avoient point d'argent. » A Dijon, ils passaient leur temps dans un hôtel mal famé, tenu par un sergent de la mairie, Jaquot de la Mer. On ne savait de quoi ils vivaient. Ils allaient et venaient dans la boutique d'un barbier, Perrenet le Fournier, où ils jouaient aux dés, aux tables et aux marelles, après s'être fait peigner et couper la barbe. Ils s'étaient liés aussi avec des filles de Dijon, et certains en avaient amené avec eux de Paris. Quand ils n'avaient plus d'argent, ils disparaissaient pendant quinze jours, un mois ou six semaines. Revenant à Dijon, ils étaient les uns à cheval, les autres à pied, « bien vestuz et habilliez, bien garnis d'or

et d'argent et recommencent à mener avec aulcuns aultres qui les ont attenduz ou aultres qui sont venuz de nouvel leurs jeux et dissolucions accoustumez. » Souvent ils se disputaient, ivres, dans la boutique du barbier. Ils criaient : *Estoffe ! ou je faugeray !* et se donnaient des noms extraordinaires qu'ils prononçaient à la manière des injures, tels que *beffleurs, vendengeurs, planteurs, bazisseurs, desbochilleurs, dessarqueurs, baladeurs, blancs coulons, esteveurs*. Puis, furieux, ils se battaient à coups de dague. Quelques-uns marchandaient chez les orfèvres des gobelets d'argent, et on ne savait pour quel usage. D'autres négociaient la vente de chevaux, sans oser sortir de l'hôtel de Jaquot de la Mer. Le prix qu'ils en demandaient était si bas que les acheteurs devinaient des chevaux volés. D'autres se promenaient au bras de Jaquot de la Mer, jour et nuit, riant, chantant, et ne faisant rien. Un cordelier apostat, nommé Johannes, achetait les provisions pour ses compagnons à l'hôtel de Jaquot ; et quand il donnait un écu au boucher, il escroquait subtilement le change, et reprenait trop de monnaie. Certains mettaient en gage de belles robes et de riches manteaux, des anneaux à pierre et des chaînes d'or. On s'apercevait bientôt que les chaînes étaient de cuivre doré, aussi bien que les anneaux, et les pierreries fausses. Enfin, sous prétexte de faire faire une targette à verrouiller, ils avaient porté un patron en bois chez un maréchal, qui reconnut aussitôt le modèle d'un crochet à ouvrir les serrures.

Cependant, la ville de Dijon ne paraissait plus sûre la nuit. Le maire fit faire des rondes, et lui-même en commanda. Une nuit Jaquot courut prévenir ses compagnons que le maire allait arriver. Ils étaient douze environ qui jouaient dans son hôtel. Les chandelles furent soufflées ; ils sortirent doucement, gagnèrent le quarroy de la rue des Petits-Champs et la boutique de Perrenet le Fournier, où ils se couchèrent, immobiles, dans l'obscurité, l'un çà, l'autre là, jusqu'à ce que le maire fût passé. Pourtant, le maire avait été informé, ainsi que Jehan Rabustel, procureur syndic de la vicomté mairie de Dijon, et on avait fait des dénonciations précises. Le 1er octobre 1455, Jehan Rabustel interrogea Regnault Daubourg, déjà détenu dans les prisons de Dijon. Les réponses lui parurent si graves que deux jours après, il commença une information régulière contre les compagnons de la Coquille. Il fit venir d'abord Perrenet le Fournier, qui semblait connaître les noms de tous les malfaiteurs, leurs habitudes et leurs projets. Ce barbier, qui avait reçu et caché les coquillards pendant deux ans, faisait probablement partie de la bande. Il laissait jouer chez lui à des jeux de fraude et vendait aux compagnons des « dés d'advantaige et de forte cire, » c'est-à-dire des dés pipés. Il recélait et

recevait en gage des vêtemens et des faux bijoux. Enfin, il savait les noms de la plupart des associés et il parlait leur jargon avec une science rare. Perrenet le Fournier s'excusa d'abord sur ce qu'ayant appris dans sa jeunesse quelques mots de jargon ancien, et joué aux dés, aux cartes et aux marelles, la vie des coquillards l'avait intéressé. Puis il révéla les noms des principaux compagnons et l'organisation de la bande; enfin, il dicta un vocabulaire de leur langage. Il tenait tous les détails, disait-il, d'un coquillard du nom de Jehanin Cornet, d'Arras.

Ainsi que l'association criminelle qui porte aujourd'hui en Italie le nom de *Camorra*, la société de la Coquille était disposée comme une corporation, et elle avait ses apprentis, ses maîtres et son chef. Le nombre des affiliés, suivant Perrenet, était de mille, et d'après des documens de 1459, de cinq cents seulement. Ils avaient un roi qui se nommait le Roi de la Coquille. Ceux qui entraient dans la bande comme apprentis s'appelaient *gascâtres*. Une fois instruits, ils devenaient *maîtres;* et quand ils étaient « bien subtils en toutes les sciences, ou aucune d'icelles, » on les nommait *longs*. Car les coquillards avaient différentes professions. Les *vendengeurs* coupaient les bourses ; les *beffleurs* escroquaient aux dés (*gourds*), aux cartes (*la taquinade*), aux marelles (*Saint-Marry* ou *Saint-Joyeux*) au jeu de la courroie (*queue de chien*). Les *envoyeurs* et les *bazisseurs* assassinaient. Les *desrocheurs* dépouillaient entièrement l'homme qu'ils volaient, et les *desbochilleurs* ne laissaient rien aux niais qui se laissaient entraîner à jouer avec eux. Quand il s'agissait de vendre de faux bijoux ou des lingots fraudés, chacun avait son rôle particulier. Le *dessarqueur* allait examiner l'endroit et causer avec la dupe pour préparer l'affaire. Le *baladeur* venait parler à l'homme d'église ou au paysan qu'on voulait tromper, et engager la négociation. Le *confermeur de la balade* était chargé d'affirmer l'honnêteté de la vente et l'intégrité de la marchandise. Enfin, c'était le *planteur* qui apportait les fausses chaînes, les pierres contrefaites ou les lingots. On appelait les bijoux falsifiés des *plants*. Les *blancs coulons* ou pigeons blancs allaient coucher dans les hôtelleries avec les marchands de passage. Ils les volaient, se volaient eux-mêmes et jetaient le butin par la fenêtre aux *fourbes* qui l'attendaient. Puis ils se lamentaient et se plaignaient avec le marchand dérobé.

Pour le jargon des coquillards, il est de tous points semblable à celui des ballades de François Villon. Ils appelaient la justice *marine* ou *roue*. Tromper la justice, c'était *blanchir la marine*. L'homme qu'on décevait était *blanc*, *sire*, *dupe* ou *cornier*. Ils nommaient les sergens *gaffres* et les prêtres *ras;* le crochet à ou-

vrir les coffres était le *roi David*. Une bourse, c'était une *feullouze*, et de l'argent de l'*aubert* ou du *caire;* le pain, *arton*, et le feu Saint-Antoine *rufle*. Ils avaient donné au jour le nom de *torture;* et inversement la torture, c'était le *jour*. L'un des témoins dit qu'on ne pourra rien obtenir des accusés « senon à grand'force du jour. » *Estoffe* était la part du butin. Quand ils se criaient : *Estoffe ! ou je faugeray !* cela signifiait : « Ma part, ou je dénoncerai ! » Une robe se nommait *jarte ;* un cheval *galier ;* l'*ance* était l'oreille, les *quilles* les jambes, et la *serre* la main. S'ils étaient poursuivis par le guet, en faisant un crochet pour s'échapper, ils disaient qu'ils *baillaient la cantonade*. Un homme résolu à battre ceux qui voudraient l'arrêter était *ferme à la louche* (1) (ferme à la main). Celui qui refusait de confesser ses crimes quand on le mettait à la question était *ferme en la mauhe* (2) (ferme en la bouche).

Parmi les noms que dicta Perrenet le Fournier, on reconnaît des Picards, des Gascons, des Provençaux, des Normands, des Savoyards, des Bretons, des Espagnols et des Écossais, sans compter les Bourguignons qui sont en nombre supérieur. Ainsi on peut voir que la société de la Coquille fut formée des débris de bandes d'écorcheurs revenus de la bataille de Saint-Jacques et qui vivaient sur le pays depuis 1445.

La bande avait ses recéleurs et ses fabricans de faux bijoux et de faux lingots à Paris, bien qu'elle comptât plusieurs ouvriers orfèvres comme Denisot Leclerc et Christophe Turgis. L'un d'eux était Jaquet Legrant, âgé de cinquante-six ans, emprisonné cinq fois depuis 1448 pour dorer des anneaux de cuivre. Ce Jaquet Legrant avait deux filles de seize ou dix-sept ans, ce qui rendit la justice indulgente. On trouva dans sa boutique un anneau de cuivre doré avec une pierre vermeille, un grand nombre de « signets et verges » en cuivre doré, une chaîne de laiton qu'il se préparait à dorer en même temps qu'un écu d'argent. Regnier de Montigny connaissait fort la boutique de Jaquet Legrant, où il devait aller souvent pour ses compagnons de la Coquille. Une nuit, avec Nicolas de Launay, il vola dans l'église de Saint-Jean en Grève un calice d'argent. Ils le mirent en pièces et apportèrent le tout à Jaquet Legrant. Il y avait là 2 marcs 6 « esterlins » d'argent que Jaquet leur prit à raison de 8 francs le marc. D'ailleurs l'orfèvre avoua qu'il avait déjà acheté à Regnier de Montigny

(1) Dans le petit livre de jargon, de Pechon de Ruby (1596), *louche* (cuiller) signifie main.

(2) *Mauhe* (mohe, mowe moe, moue), bouche, dans la langue vulgaire du xve siècle.

4 onces d'argent cassé, fondu, et qui provenait d'une burette. On peut supposer que les coquillards apportèrent souvent à Jaquet Legrant de l'argenterie fondue, en échange de laquelle il leur donnait les faux anneaux à pierres contrefaites, et les chaînes de cuivre doré, que les « planteurs » allaient vendre par les villes et les campagnes.

Une compagnie comme celle des coquillards ne pouvait se développer et se suffire que sur les grands chemins. Aussi passaient-ils de province en province ; ils volaient des chevaux à Salins et les ramenaient à Dijon ; Regnault Daubourg allait de Genève à Besançon avec des tissus volés et trois livres de safran, passait à Mâcon où il rencontrait un autre coquillard, Philippot de Marigny, auquel il donnait rendez-vous à Dijon. Puis avec Dimanche le Loup, dit Bar-sur-Aube, le cordelier Johannes et Jehanin Cornet d'Arras, ils préparaient un voyage en Lorraine pour « aller à l'estève, » « faire un coup de roi, » et on les arrêtait à Toul. Là, Regnault Daubourg se réclama de sa qualité de « pierrier » du duc de Bourgogne ; Johannes et Bar-sur-Aube s'échappèrent ; et Jehanin Cornet contrefit l'homme de guerre. Pour des bandes ainsi organisées la grand'route était la liberté, puisqu'il n'y avait ni surveillance, ni gendarmerie. Le danger n'était que dans les villes où la police avait quelques rigueurs. La bande de la Coquille comptait à peu près toutes les professions de malfaiteurs qui se sont perpétuées jusqu'à notre société ; mais elles ont sans exception cette nuance particulière qu'elles s'exerçaient sur les routes et non dans les cités. Les coquillards quittaient Dijon pour se fournir d'argent : ils y revenaient mener joyeuse vie, jouer aux dés et aux marelles. Voilà pourquoi leur établissement à demeure dans la ville de Dijon causa la perte de leur association. Dénoncés par un informateur, Regnault Daubourg arrêté, Perrenet le Fournier ayant livré tous les secrets, les coquillards furent très rapidement traqués. Avant le 7 novembre 1455, le maire fit prendre Bar-sur-Aube, l'un des chefs de la bande, qui était couché avec Philippot de Marigny à l'hôtel du Veau, dans la rue Saint-Nicolas. Comme les sergens saisissaient Philippot, il fouilla dans son sein et en tira des objets qu'il cacha dans la paille au chevet du lit. C'étaient des crochets de l'espèce que les coquillards appelaient « roi David et roi Davyot. » Malgré la torture Bar-sur-Aube ne voulut rien avouer. Finalement, on le confronta avec Perrenet le Fournier, et il reconnut presque toutes les charges qu'on avait assemblées contre lui. Le 18 décembre 1455 (1),

(1) Date donnée par M. Joseph Garnier, archiviste de la Côte-d'Or ; mais il est impossible de retrouver les documens d'où elle a été tirée.

trois coquillards furent bouillis vivans dans une chaudière sur la place du Morimont, à Dijon, comme faux-monnayeurs, et six autres traînés et pendus aux fourches de la ville. Parmi ces derniers était Jaquot de la Mer. Le procureur, Jehan Rabustel, ne se contenta pas de cette exécution. Il nota de sa main les noms de plus de soixante-dix affiliés de la Coquille et les signala aux justices des villes de France. Ainsi Christophe Turgis fut emprisonné à Sens et interrogé par commission rogatoire de Dijon. Plus tard, à mesure que Jehan Rabustel reçut la nouvelle de l'exécution des criminels qu'il avait dénoncés, il inscrivit en face de leurs noms leur mort et le genre du supplice : *bouilli*, *pendu*, *jeté en un puits*, etc., suivant la coutume du royaume ou des provinces. Il y en eut de suppliciés à Lyon, à Grenoble, à Amiens, à Avignon. Près du nom de Regnier de Montigny figure la mention : *mort et pendu*. Pourtant, la procédure de 1455 ne paraît pas avoir détruit la société de la Coquille. Certains malfaiteurs, Tassin et Andet de Durax, ne furent pris et exécutés à Dijon même que dans les années 1456 et 1457. En juillet 1458, Jehan Rabustel demanda au maire de Dijon un édit sévère contre plusieurs « compaignons incognuz qui sont oyseulx, lesquels ne font que aler et venir parmy cestedite ville par nuyt et par jour ; et ne savent les aucuns que de jouer les ungs aux dez, les autres à la paume et à plusieurs aultres jeux et les aultres que de ruffianaige. » Ces vagabonds se retiraient aussi dans l'ancien hôtel de Jaquot de la Mer. Ils avaient les mêmes mœurs que les coquillards, et sans doute cette nouvelle compagnie de 1458 n'était qu'une autre partie de la bande. En effet, un document (1) conservé aux archives de Dijon montre que les coquillards circulaient encore librement dans la ville et les environs en juillet 1459. On disait que les clercs chantant au chœur de la Sainte-Chapelle du duc de Bourgogne étaient affiliés à la Coquille. Ils menaient une vie dissolue et se mêlaient aux compagnons inconnus qui troublaient Dijon la nuit. Le 25 juillet 1459, une douzaine de ces clercs de la Sainte-Chapelle, étant en gaîté, sortirent à dix heures du soir, affublés de draps blancs, de « couvrechiefz et autres desguisemens, » prirent dans une taverne un gros fagot de branches sèches qu'ils traînèrent par la ville en criant et chantant. Près de la porte Saint-Pierre, ils virent l'huis de l'hôtel d'un boulanger encore ouvert. Il y avait une chandelle allumée dans l'ouvroir, et le valet tirait de l'eau à un puits dans la rue. Les clercs crièrent au valet d'aller se coucher et lui jetè-

(1) Cette pièce m'a été signalée par M. Bernard Prost, et elle a été copiée par M. George Dottin, maître de conférences à la Faculté des lettres de Dijon.

rent une grosse pierre qui frappa contre l'ouvroir et fit un tel bruit que le boulanger se leva et sortit de son hôtel. Les clercs lui souhaitèrent « le maul soir. » Sur quoi le boulanger alla quérir un huissier d'armes du duc de Bourgogne, échevin de Dijon, Ogier Nauldin, qui mit sa robe et vint faire remontrance aux clercs de la chapelle. Ceux-ci lui répondirent que s'il « ne se aloit couchier, ils lui bouteroient le doigt en l'œil. » Ogier Nauldin, jugeant que les clercs étaient rebelles, rentra dans son hôtel et y prit un « bâton d'armes. » Puis il s'avança vers eux et demanda qui l'avait menacé. Ils lui crièrent qu'on allait lui faire « le droit du jeu, » lui ôter son « bâton » et le lui faire manger par la pointe. Comme deux des clercs l'attaquaient, l'huissier d'armes se débattit et essaya de les saisir; mais il ne put en approcher et ils s'enfuirent dans la nuit. Peu de jours après, Ogier Nauldin fut cité à comparaître devant le doyen de Mâcon, accusé d'avoir violé les privilèges des clercs de la Sainte-Chapelle. On a les élémens de sa défense dans le mémoire qu'il fit établir; mais, sans doute, le chapitre de la Sainte-Chapelle eut gain de cause. Toutefois, Ogier Nauldin prouva que les clercs du chœur étaient affiliés aux coquillards, et que, malgré l'exécution de 1455, la bande troublait encore la ville. « *Item* est vray que depuis environ quatre ans se sont mis sus une grant compaignie de gens estrangiers qui se nomment en leur jargon les Enfans de la Coquille, lesquels sont par ce royalme ou nombre de cinq cens ou plus, qui vont de bonne ville à aultre et commettent plusieurs larcins et sacrilèges, ainsi qu'il est assez notoire. Pour obvier aux malices desquels et à fin d'empescher leurs damnables entreprises, le Mayeur et ses eschevins ont establi et mis sus de faire guet chacun soir de nuyt parmi les quarrefours de la ville et par tout icelle assez tost après la dite heure de huit heures sonnées et meismement tantost qu'il est nuyt. » Ainsi, la compagnie de la Coquille existait encore en 1459. François Villon ne l'ignorait pas, car il entretint des relations avec les deux bons coquillards Regnier de Montigny et Colin de Cayeux jusqu'en 1460 au moins, et prit part avec eux à l'affaire de Montpipeau qui fit pendre Colin et emprisonner Villon à Meung-sur-Loire. Ce n'est qu'après le mois de juillet 1461 qu'il proposa ses amis en exemple aux enfans perdus. Peut-être qu'il eut alors quelque regret d'avoir si longtemps vécu dans la Coquille.

Ces informations criminelles donnent une idée assez juste du genre de vie que mena Villon depuis le mois de juin 1455 jusqu'au mois de janvier 1456. Cependant ses protecteurs, à Paris, s'occupaient de lui. Maître Guillaume de Villon et ses amis les procureurs du Châtelet, Ambroise de Loré, peut-être le prévôt

Robert d'Estouteville intercédèrent et payèrent à la chancellerie royale pour avoir des lettres de rémission. Avec sa prudence habituelle, François Villon fit présenter deux requêtes, sous deux noms différens, à Paris et à Saint-Pourçain. La chancellerie délivra, au mois de janvier 1456, deux lettres de rémission pour le meurtre du prêtre Philippe Sermoise, aux noms de François des Loges, dit de Villon, et de François de Montcorbier. La seconde relevait Villon de la peine de bannissement prononcée contre lui par le parlement et le poète put regagner Paris. Il ne semble pas qu'il ait changé de conduite pendant cette année. Le vagabondage et la vie des coquillards avaient laissé en lui une forte impression. On peut penser qu'il fréquenta beaucoup avec ses mauvais amis le Trou-Perrette, qui était une maison de jeu de paume ou un tripot, dans la rue aux Fèves, en face de la Pomme-de-Pin. Il avait besoin de beaucoup d'argent. Les gains faciles de la Coquille lui avaient donné l'habitude de la dépense, et il s'était épris de Catherine de Vaucelles qui était insatiable. Il semble bien que cette Catherine est la même que Rose, à qui Villon lègue une bourse de soie pleine d'écus, « combien qu'elle ait assez monnoye. » Mais il est difficile de rien affirmer à cet égard. Il eut avec elle une triste aventure, où il fut battu « comme la toile au ruisseau, » et on le railla publiquement, puisqu'on l'appelait partout « l'amant remis et renyé. » Cependant, à Noël 1456, lorsqu'il se plaint de sa maîtresse, dont il a pris « en sa faveur les doux regards et beaux semblans, » mais qui lui a été « félonne et dure, » il est peu probable qu'il dise la vérité. Il invoque avec douleur celle qui veut sa mort; il déclare qu'il va la fuir, n'ayant plus la force de supporter ses feintes, et qu'il part pour Angers afin de se séparer d'elle. Son voyage à Angers avait, comme on va le voir, d'autres raisons; si bien qu'on est tenté d'admettre que la cruelle amoureuse n'exista guère qu'à la façon de la Dame d'amour dont se plaignaient si assidûment les poètes de ce temps. Villon dessina cette figure avec des traits plus réalistes, comme il convenait à son talent; mais il tint sans doute à employer un procédé poétique dont s'étaient servis tous ses prédécesseurs, dans cette satire du *Petit Testament* où il essayait de railler la manière d'Alain Chartier.

Au mois de décembre 1456, Villon errait à travers la cité avec Colin de Cayeux. Ils passaient de la taverne de la Chaire au Petit-Pont, à l'hôtellerie de la Mule, en face de l'église des Mathurins. Ils soupaient au Trou-de-la-Pomme-de-Pin, « le dos aux rais, au feu la plante, » car le Noël est « morte saison, où les loups se vivent de vent, » où les gens se tiennent cois, enfermés et tisonnent l'âtre. On voyait avec eux maître Guy Tabarie, clerc, qui

avait copié le roman du *Pet-au-Diable*, Petit-Jehan, un bon crocheteur, aussi « maître de l'épée, » Petit-Thibaud, qui savait forger des « rois David, » et un religieux picard, dom Nicolas. Une après-midi, Guy Tabarie rencontra Villon avec Colin, et Villon lui dit d'acheter des provisions pour dîner à la taverne de la Mule. Là ils se retrouvèrent tous les six et dînèrent jusque vers neuf heures du soir. Après le dîner, François Villon, Colin de Cayeux et dom Nicolas adjurèrent Guy Tabarie de ne rien dire de ce qu'il allait voir ou entendre, ce qu'il promit. Puis ils passèrent tous dans la maison de maître Robert de Saint-Simon, en escaladant un petit mur bas; où ils se dépouillèrent de leurs *gippons*, c'est-à-dire de leurs tuniques à manches. Guy Tabarie resta pour garder les vêtemens et faire le guet. Les autres emportèrent un râtelier de la maison de maître Robert, à l'aide duquel ils franchirent le grand mur de la cour du collège de Navarre. Il était dix heures quand ils disparurent sur la crête de la muraille. Guy Tabarie les attendit jusqu'à minuit. Ils revinrent, portant un sac de grosse toile et lui dirent qu'ils avaient « gagné » 100 écus d'or, dont ils lui donnèrent 10 aussitôt afin d'être sûrs de son silence. Après quoi ils le mirent à l'écart et firent le partage entre eux; d'où Tabarie se douta qu'il y avait plus de 100 écus. Enfin, ils le rappelèrent et lui dirent qu'il y avait encore « 2 écus de bons » dont ils pourraient bien tous dîner le lendemain, — car Guy Tabarie, qui copiait les manuscrits, était aussi l'intendant de bouche de la petite bande. Le jour suivant, ils avouèrent à Tabarie que chacun d'eux avait eu pour sa part 100 écus d'or. Pour François Villon, il annonça presque aussitôt à ses complices qu'il partait pour Angers. Il y avait, disait-il, un oncle religieux dans une abbaye. Là il voulait se renseigner sur « l'estat » d'un autre vieux moine qui devait avoir 500 ou 600 écus. Après avoir étudié l'affaire, il reviendrait en parler à ses compagnons, et ils iraient tous à Angers pour « desbourser » le moine. Ce mot « desbourser » dont se servait Villon est l'un de ceux qui figurent dans ses ballades en jargon. De sorte que la petite bande parisienne « devoit quelque jour apprester toute son artillerie pour destrousser quelque homme et ils n'attendoient autre chose qu'ils peussent trouver quelque bon plant pour frapper dessus. »

Il paraît bien que le départ de Villon pour Angers n'était pas une fuite pour l'amour de Rose ou de Catherine de Vaucelles. Ce sont là de belles raisons littéraires qu'il donna dans le *Petit Testament*. Il ne dit pas plus vrai, quand il parle de ses vieux habits, ses pauvres châssis tissus d'araignées, son encre gelée, faute de

feu, par la bise de décembre, ou quand il cherche à nous attendrir :

Fait au temps de la dicte date
Par le bien renommé Villon,
Qui ne mengue figue ni date.
Sec et noir comme escouvillon,
Il n'a tente ne pavillon
Qu'il n'ait laissé à ses amis
Et n'a mais qu'ung peu de billon
Qui sera tantost à fin mis.

Car il avait eu 100 écus d'or du petit sac de grosse toile volé au collège de Navarre; 100 écus d'or étaient une somme importante en 1456 et qui aurait suffi à lui assurer une vie aisée pendant deux ou trois ans. Il voulut peut-être les mettre en sûreté, ou il craignit les poursuites et laissa ses compagnons se tirer d'affaire, ou il essaya véritablement de préparer un nouveau vol à Angers. En effet, le 16 décembre 1456, un nommé Chevalier appela au parlement du juge d'Angers, sous prétexte qu'il avait été injustement emprisonné. A quoi le juge d'Angers fit répondre « que, à Angiers, ont esté faiz puis naguères plusieurs larrecins, pilleries et roberies... et fut sceu que avoient esté fais par Jehan Doubte et Jehan Chevalier qui sont compaignons vagabondes; et aprez information sur ce faitte, furent pris Doubte et Chevalier se mit en franchise. Dit que les appelans estoient cause de tous lesdicts larrecins et pilleries et recevoient en leur hostel lesdicts larrecins et les robeurs et toutes gens de mauvais gouvernement. » Il serait peu étonnant que cette bande, qui volait à Angers entre août et décembre 1456, se fût composée de coquillards et que Villon eût été tenté de préparer des affaires pour eux, puisqu'il en connaissait de bonnes dans le pays.

Il est certain que François Villon partit pour Angers à la fin de l'année 1456. Avant de quitter Paris, il avait laissé à ses amis un poème satirique, auquel il donnait le titre de *Lays*, où il voyait le double sens de *Legs*, puisque c'était un testament. Le poème eut beaucoup de succès aussitôt, et fut copié et répandu, mais avec le titre nouveau de *Testament*, que Villon n'approuva point. Il ne devait, d'ailleurs, rentrer à Paris qu'à la fin de l'année 1461, avec le manuscrit du *Grand Testament*, qui fut composé en province. Il craignait d'être poursuivi dans l'affaire du collège de Navarre, et n'ignorait point qu'il avait été dénoncé à l'officialité. On ne découvrit le vol qu'au mois de mars 1457. La somme dérobée appartenait à la communauté des doyen, maîtres, régens et écoliers de

la Faculté de théologie, et elle avait été placée dans un petit coffre de noyer, à trois serrures, enfermé dans un grand coffre bandé de fer, à quatre serrures. Toutes ces serrures avaient été crochetées. Voilà pourquoi les compagnons mirent deux heures à leur vol. L'un des sergens qui assistèrent à l'enquête fut Michault du Four, que Villon connaissait bien. Les serruriers jurés firent un rapport très détaillé sur le crochetage des serrures, furent d'avis qu'on y avait employé « crochets, marteaux, ciseaux et truquoises » et que le vol remontait au moins à deux ou trois mois. Mais on n'eut d'information sur les voleurs que le 17 mai 1457. Ce fut par une déposition de Pierre Marchand, prieur, curé à Paray-lez-Ablis, près de Chartres. Pierre Marchand, de passage à Paris, se trouva déjeuner à la taverne de la Chaire, au Petit-Pont, avec un autre prêtre et Guy Tabarie, qui sortait des prisons de l'official. Pendant le déjeuner, comme Guy Tabarie racontait qu'on l'avait accusé d'être crocheteur, le curé de Paray essaya de le faire causer, ayant appris qu'on venait de voler 600 écus à un religieux des Augustins, frère Guillaume Coiffier. Il feignit même de vouloir prendre part à un vol. Sur quoi Guy Tabarie lui parla de Petit-Thibault, qui savait fabriquer des crochets, le mena à Notre-Dame et lui montra quatre ou cinq jeunes compagnons qui y tenaient franchise, s'étant échappés des prisons de l'évêque de Paris. Il lui désigna l'un d'eux, « qui estoit petit homme et jeune de vingt-six ans ou environ, lequel avoit longs cheveux par derrière et lui dist que c'estoit le plus soutil de toute la compaignie et le plus habile à crocheter et que rien ne lui estoit impossible en tel cas. » Les compagnons qui tenaient franchise causèrent très bien avec le curé de Paray, qui les laissa dans Notre-Dame. Ensuite Guy Tabarie, prenant confiance, raconta au curé le vol du collège de Navarre, une entreprise à Saint-Mathurin, où les chiens, aboyant de nuit, les avaient fait enfuir, et l'affaire de Guillaume Coiffier. Enfin, il parla de François Villon et du rapport qu'on attendait de lui pour aller à Angers. Le curé de Paray fit bonne mine à Tabarie, mais alla le dénoncer. Pourtant on ne put l'arrêter qu'en juillet 1458, un an après. Mis à la question de la courte-pointe et du petit tréteau, Guy Tabarie reconnut tout, en présence des docteurs en décrets et des licenciés en droit canon. Parmi ces derniers étaient François de La Vacquerie et François Ferrebouc.

On ne sait quelle fut la condamnation de Guy Tabarie, ni les poursuites que l'officialité ordonna contre ses complices. Mais François Villon apprit la dénonciation. Il ne la pardonna pas à Guy Tabarie, ni la procédure aux juges de l'official. Dans le *Grand Testament*, il raille Guy Tabarie sur l'habitude qu'il a de dire la vérité,

Guy Tabarie, « qui est hom véritable ; » il lègue à François, promoteur de La Vacquerie, « un haut gorgerin d'Écossois,» c'est-à-dire sans doute une corde de chanvre pour le faire pendre ; pour François Ferrebouc, il devait le retrouver cinq ans après, en 1463, et se venger de lui plus sérieusement. Ainsi Villon quittait Paris une seconde fois, en hiver, allant vers l'Ouest, mais avec 100 écus d'or dans sa poche. C'était sa véritable vie errante qui commençait. La fuite de 1455 n'en avait été que la préparation. Il savait qu'on lui pardonnerait bien difficilement un vol comme celui du collège de Navarre. Il ne comptait plus sur Guillaume de Villon, ni sur les amis de Mme Ambroise de Loré. L'exil dont il s'est plaint fut volontaire, et il s'imposa son bannissement. Les coquillards lui avaient enseigné toutes les façons de vivre sur la route. Il espérait peut-être, dans les villes où il passerait, composer quelque farce, faincte ou moralité, qui lui donnerait un peu d'argent. Enfin, il avait l'intention de gagner les domaines de la Loire pour faire un séjour à la cour de Charles d'Orléans et probablement d'aller vivre auprès de Jean II de Bourbon qui pourrait l'entretenir d'une pension. Car il devait savoir composer sa figure, changer de manières pour se conformer à l'étiquette, rire à ceux qui lui riaient, bouffonner pour gagner son pain et recevoir les plaisanteries et les brocards à la table des grands, pourvu qu'on lui donnât de l'hospitalité et de l'admiration pour son extraordinaire talent de poète.

III.

La partie de la vie de François Villon, qui s'étend de janvier 1457 à octobre 1461, est encore très mal connue. On peut espérer que des découvertes dans les archives de province, à Angers, à Bourges, à Orléans, à Dijon, nous apprendront un jour comment il vécut et où il alla. Il est impossible de déterminer s'il a visité Angers ou s'il y a été mêlé à l'affaire criminelle qu'il projetait. Mais il parcourut l'ouest de la France. C'est à Saint-Généroux, dans les Deux-Sèvres, ainsi que l'a reconnu M. Longnon, qu'il devint l'ami de deux dames très belles et gentes qui lui apprirent à parler poitevin et auxquelles il fait allusion bien discrètement dans ses vers. Il passa par Saint-Julien-de-Vouventes, dans la Loire-Inférieure. Sans doute remontant le cours de la Loire, il arriva vers la fin de l'année 1457 dans un des châteaux du duc d'Orléans. Charles d'Orléans avait alors soixante-six ans ; mais moralement il était encore plus âgé. Depuis Azincourt, pendant vingt-cinq ans, il avait

traîné en Angleterre une douloureuse captivité. Rien n'avait pu l'en distraire que la composition de poèmes charmans, doux et résignés. Il avait appris l'anglais pour écrire des rondeaux d'une exquise fraîcheur, quoique les critiques anglais pensent qu'il en fit seulement trois et que les autres furent traduits par des poètes de ce temps. Dès l'âge de quarante trois ans, il fut infirme, avec quelque coquetterie, et déclara qu'il abandonnait le dieu d'Amours. Étant vieux, grave, estimé pour ses souffrances et la noblesse de son esprit, il avait de par son état de prince du sang une situation haute et imposante. Son cou était long, sa figure maigre et sèche avec la bouche grande, le nez fin un peu retroussé et tout l'air de son visage était austère et timide. En 1457, il devait être déjà bien las, car il ne put plus écrire ni même signer à partir de l'an 1463. Pourtant, l'année d'avant, en 1456, au conseil du roi, il demandait une croisade, peut-être désireux d'aller mourir en Terre-Sainte. Toutes les semaines, le vendredi, il donnait à dîner à treize pauvres et les servait lui-même. Il était pieux et indulgent. Sa cour de Blois fut à la fois paisible et brillante. Charles d'Orléans désirait de plus en plus ce royaume de Nonchaloir, où il parut entrer enfin vers 1462. Le nonchaloir est un peu ce que les stoïciens et les épicuriens appelaient l'ataraxie. Le vieux duc voulait le calme moral, sans souci. Et il ne prenait plaisir qu'à une société raffinée, artistique, qu'il recevait à Blois et gardait le plus longtemps possible. Mais un homme si grave ne pouvait supporter les élégans de la cour et les minauderies des jeunes gens délicats.

Il raille les nouvelles modes, les pourpoints déchiquetés et crevés, les souliers à longue pointe. Ce n'est pas là ce qu'il demandait aux gens de goût avec lesquels il aimait à vivre. Il les voulait surtout poètes, avec un esprit soudain qui leur permît d'improviser une réponse à un problème d'amour. Les bouts-rimés étaient en honneur, autant que les concours de ballades ou de rondeaux où le premier vers était proposé à plusieurs poètes. Charles d'Orléans correspondait ainsi avec Olivier de La Marche, Meschinot, Jean de Lorraine, Jean de Bourbon, Jacques de La Trémoille; Robertet vint à la cour de Blois; enfin il avait dans sa maison Guiot, Philippe Pot, Boulainvilliers, Blosseville, Fredet, Gilles des Ormes, Simonet Caillau et Jehan Caillau, qui était aussi son médecin. Entre ceux-là il y avait comme des tournois de poésie, auxquels le duc d'Orléans prenait part. Cependant il jouait aux échecs, et la duchesse aux dames, aux marelles et au glic, avec les officiers du duc. Les états de dépenses de la maison d'Orléans pour ce temps montrent qu'il passa souvent à la cour des ménestrels, que l'on traitait avec de l'argent. Charles d'Orléans

aimait les fêtes traditionnelles, même un peu libres. Il fit faire des cadeaux aux enfans du chœur de Saint-Sauveur à Blois, pour fêter l'évêque qu'ils nommaient par plaisanterie le jour des Innocens. Les réjouissances de ces clercs du chœur de Saint-Sauveur durent ressembler aux plaisirs un peu violens que prenaient les clercs du chœur de la Sainte-Chapelle à Dijon. Le duc d'Orléans fit aussi des cadeaux à l'évêque des Fous, et au roi que nommaient les pages le jour des Rois.

Comment François Villon fut-il reçu dans cette société? Il est probable que Charles d'Orléans prit d'abord un grand plaisir à une conversation qui devait être fort spirituelle. Le 14 décembre 1457 naquit sa fille Marie, et Villon composa pour elle un *Dit*. Ce n'est pas un de ses bons poèmes; mais il y demande à la petite princesse de donner au monde la paix. Le *Problème ou ballade au nom de la Fortune* fut écrit aussi sous l'influence de Charles d'Orléans et composé probablement à la cour de Blois. Enfin il y eut un concours de ballades entre plusieurs poètes de l'entourage du duc. Le premier vers proposé était :

Je meurs de soif auprès de la fontaine.

Robertet, Simonet Caillau et Charles d'Orléans composèrent leurs ballades. Villon fit aussi la sienne. Elle est incontestablement supérieure. A travers la contradiction qu'on lui imposait dans chaque vers, il a montré le malheur de sa nature. « Je riz en pleurs, » dit-il. Deux vers de cette ballade font croire que le poète fut pensionné par Charles d'Orléans.

Que fais-je plus? Quoy? Les gaiges ravoir,
Bien recueully, debouté de chascun.

Mais les comptes de la maison d'Orléans qui sont conservés pour cette période ne mentionnent pas de dépense en faveur de François Villon. D'ailleurs l'amitié de Charles d'Orléans pour lui eut peu de durée, si l'on en croit le témoignage d'un manuscrit des poésies de Charles d'Orléans, le n° 25458 du fonds français à la Bibliothèque Nationale. C'est un petit volume sur parchemin, composé de cahiers de huit feuilles, qui furent reliés ensemble plus tard. Il a été étudié de près par M. Byvanck; et le savant hollandais y a fait une importante découverte qu'il justifiera dans

la *Romania*. Ce petit manuscrit, très personnel à Charles d'Orléans, contient deux poésies écrites de la main même de François Villon. Voici comment on peut établir ce point. M. Byvanck a remarqué que certaines poésies de ce manuscrit avaient été transcrites de la main propre de Charles d'Orléans, et que les ballades du concours *Je meurs de soif...* sont chacune d'une écriture différente et bien caractérisée. Au-dessus de ces ballades un scribe a noté les noms des auteurs : Robertet, Caillau, Villon, etc. On ne retrouve l'écriture de la ballade de Villon qu'une autre fois dans le manuscrit : et c'est l'écriture du *Dit de la naissance Marie*, qui est signé : « Votre povre escolier Françoys. » D'ailleurs l'orthographe de ces deux pièces est de tous points conforme à celle de Villon, qu'on avait rétablie à l'aide de la méthode critique. Tandis que les autres poètes écrivaient *soif*, Villon note *seuf*, à la parisienne. Il orthographie *je pourré* pour *je pourrai*, *perdent* pour *perdant*. Quand M. Byvanck aura apporté l'ensemble de preuves philologiques qu'il se propose de donner, le petit manuscrit 25458 deviendra bien célèbre. L'encre avec laquelle sont écrites les deux pièces est la même aussi, différente des autres encres du manuscrit, qui ont un ton plus noir. Elle est jaune, fine et pâle. En effet chacun portait alors son encrier à la ceinture, un galimart avec les plumes et l'encre que l'on préférait. L'écriture est petite, serrée, ronde et nette, peu gothique d'aspect et assez analogue à celle de Rabelais dans la minuscule. Mais les grandes lettres sont gothiques, quoique Villon en ait simplifié quelques-unes par un procédé tout à fait personnel. Elles sont disposées en colonne, avec soin, au début des vers, séparées par un blanc du mot qu'elles commencent. On voit très bien que le poète avait la grande habitude des acrostiches, et qu'il mettait les lettres initiales de ses vers en lumière. Enfin il traçait au-dessus de tous les *y* un petit signe courbe très délicat.

Voici maintenant la conjecture que l'on peut faire, d'après ce manuscrit, sur les relations de Charles d'Orléans et de François Villon. Le *Dit de la naissance Marie* est copié sur le premier feuillet d'un des cahiers reliés qui composent le manuscrit. Mais les quatorze pages qui suivent sont restées en blanc. Peut-être que le cahier avait été remis à Villon, que le poète fut paresseux ou qu'il cessa de plaire à la cour. Rien ne peut être fixé à cet égard. Toutefois, M. Byvanck a pu constater, au moyen de remarques philologiques qu'il exposera tout au long, que Charles d'Orléans a écrit de sa main, au recto de la page qui contient le poème sur la *Naissance Marie* et peu après, une réponse indirecte au *Dit* de Villon, où il demandait la paix.

Chascun s'esbat au mieulx mentir
Et voulentiers je l'apprendroye,
Mais maint mal j'en voy advenir,
Parquoy savoir ne le vouldroye...

. . . .

Paix crie; Dieu la nous ottroye!
C'est ung trésor qu'on doit chérir,
Tous bien s'en peuvent ensuir,
Si faulceté ne s'y employe.

On serait moins tenté d'appliquer ces vers à François Villon, si l'on ne savait qu'il fut menteur en attitude et en action, littérairement et avec ses compagnons. Il paraît peu douteux que Charles d'Orléans ait esquissé son portrait dans ce rondeau, qui fait nettement allusion aux deux premiers vers du *Grand Testament*.

En l'an de mon trentiesme aage,
Que toutes mes hontes j'eus beues...

Voici la pièce du duc d'Orléans:

Qui a toutes ses hontes beues,
Il ne lui chault que l'on lui die,
Il laisse passer mocquerie
Devant ses yeulx, comme les nues.

S'on le hue par my les rues,
La teste hoche à chiere lie.
Qui a toutes ses hontes beues,
Il ne lui chault que l'en lui die.

Truffes sont vers lui bien venues;
Quant gens rient, il faut qu'il rie;
Rougir on ne le ferait mie;
Contenances n'a point perdues
Qui a toutes ses hontes beues.

Ce portrait est grave et triste. On n'est point surpris que le prince austère ait été choqué par la bouffonnerie forcée de François Villon. Deux esprits si différens ne pouvaient guère se comprendre ni s'aimer. Puis nous ne savons pas si Villon ne provoqua pas la mésestime du duc d'Orléans.

Il ne put rester à Blois, bien qu'y ayant à la maison ducale « les gages. » Il se dirigea vers le Bourbonnais. Nous savons qu'il passa à Saint-Satur, sous Sancerre, parce qu'il y releva une inscription tombale très naïve, qu'il replaça dans le *Grand Testament*. L'indication topographique, ainsi que l'a montré M. Longnon, est rigoureusement exacte, puisque Saint-Satur est au pied de la montagne

où s'élève Sancerre. Puis il vint auprès du duc Jean II de Bourbon, qui aimait les poètes, puisqu'il correspondait avec Charles d'Orléans. Les comptes de la maison de Bourbon sont malheureusement détruits, pour cette période. Nous y aurions trouvé à coup sûr note de la pension que Villon reçut de Jean II. La *Requête* en vers que le poète lui adressa pour avoir de l'argent montre bien que Villon en recevait habituellement. Mais il ne resta pas à la cour de Bourbon. Il alla, comme l'a reconnu M. Longnon, jusque dans le Dauphiné, à Roussillon, en dehors du royaume de France. Et il revint, toujours errant, incertain, ne sachant où se reposer. Dans l'été de 1461 il était prisonnier depuis de longs mois à Meung-sur-Loire, dans les prisons de l'évêque d'Orléans, Thibault d'Aussigny. Villon conseille aux enfans perdus dans sa ballade d'éviter Montpipeau, où fut compromis Colin de Cayeux. Montpipeau est une forteresse isolée, à dix kilomètres au nord de Meung. Probablement les coquillards, et François Villon avec eux, firent près de Montpipeau quelque vol ou quelque meurtre. L'affaire devait être grave, car Villon fut mis à l'oubliette, au pain et à l'eau, et enferré. Jamais il ne pardonna à l'évêque d'Orléans. Il lui parut qu'on l'avait traité d'horrible façon. Il prétendit avoir subi dans ce cachot de Meung toutes les peines de sa vie. Il s'attendait à la prison perpétuelle, et il maudissait Thibault d'Aussigny.

Large ou estroit, moult me fut chiche.
Tel lui soit Dieu qu'il m'a esté.

Mais Charles VII, heureusement pour Villon, mourut le 22 juillet 1461. Pour le droit de joyeux avènement, Louis XI donna des lettres de rémission aux prisonniers des villes où il passa après son sacre. Ainsi, à Reims, à Meaux, à Paris, à Bordeaux. Il passa à Meung le 2 octobre 1461. Nous n'avons pas la lettre de rémission qu'il accorda à François Villon. Elle nous aurait appris la série de ses délits et son dernier crime. Parmi les notes que le suppliant remit à la chancellerie royale, il dut indiquer l'affaire du collège de Navarre, pour laquelle il eut rémission, comme pour les autres. Villon ne se connaît plus de joie. Il remercie Jésus :

Loué soit-il, et Nostre-Dame,
Et Loys, le bon roy de France !

Il allait pouvoir rentrer à Paris et reprendre sa chambre au cloître Saint-Benoît. Pourtant il écrivit le *Grand Testament* avant

de revenir auprès de maître Guillaume de Villon. Beaucoup des pièces qu'il y inséra avaient été composées depuis longtemps. Mais divers indices montrent que, contrairement au témoignage de son contemporain Eloy d'Amerval, ce n'est pas à Paris qu'il termina son poème. Il croit d'abord que Robert d'Estouteville est encore prévôt de Paris en 1461, quoique le roi Charles VII lui eût retiré ses fonctions dès 1460, et que Louis XI eût confirmé sa disgrâce. Il ne fut rétabli à la charge de prévôt qu'en 1465. Villon parle aussi de la Maschecroüe, comme si elle était encore vendeuse de volailles près de la porte du Grand Châtelet. M. Longnon a retrouvé cette poulaillière dans les censiers du Temple. Elle se nommait vraiment Machico, veuve d'Arnoul Machico, et au moins depuis 1443 elle habitait cette maison de la Porte de Paris. Sa réputation était ancienne. Mais, en 1461, la Machico était morte, et sans doute depuis une année; sa maison était inhabitée, et personne ne lui avait succédé dans son commerce. François Villon l'ignorait aussi, et certes s'il avait été à Paris, il aurait souvent passé devant la Machico, à la porte du Grand Châtelet.

Sa dernière captivité l'avait impressionné plus fortement. Il y a dans le *Grand Testament* de sérieuses préoccupations morales, et la tentative évidente de composer un traité édifiant. Comme il fallait nécessairement dans une œuvre de ce genre placer l'invocation traditionnelle à Notre-Dame, François Villon inséra dans le *Grand Testament* la ballade qu'il fit pour sa mère. Il parle à la sainte Vierge au nom de sa pauvre mère illettrée. Le poème est admirable. Villon a su merveilleusement adapter ses sentimens et leur expression. Là, comme ailleurs, il a fait œuvre littéraire. On ne saurait demander tant de foi naïve à l'homme qui avait écrit, pourtant dans un moment de haute sincérité, pour éloigner ses amis du vol et du meurtre :

> Ce n'est pas ung jeu de trois mailles,
> Où va corps, et *peut-estre* l'âme,

et qui terminait son œuvre, en parlant de sa propre mort, par cet envoi :

> Prince, gent comme esmerillon,
> Sachez qu'il fist, au departir :
> Ung traict but de vin morillon,
> Quant de ce monde voult partir.

Enfin, après avoir terminé le *Grand Testament*, François Villon rentra à Paris. On dut aussitôt copier et répandre son poème.

Mais Villon, ayant retrouvé le chapelain de Saint-Benoît, et sa chambre au cloître, reprit son ancienne vie. Quoiqu'il eût « toutes ses hontes bues, » il ne s'était pas amendé. Ce petit homme sec, noir, futé et prudent, ayant repris sa tonsure depuis que la justice laïque l'avait fait entièrement raser, continuait à errer dans la cité, et n'oubliait pas ses vieilles haines. La rancune est son moindre défaut. M. Longnon a eu le bonheur de le retrouver en novembre 1463.

François Villon vint trouver un soir, vers six heures, Robin Dogis, à un hôtel où pendait l'enseigne du Chariot, dans la rue des Parcheminiers. Il demanda à Robin Dogis de lui donner à souper. Avec eux mangèrent Rogier Pichart et Hutin du Moustier, qui fut plus tard sergent à verge au Châtelet. Pendant le souper, ils convinrent tous qu'ils iraient passer la soirée dans la chambre de maître François Villon. Vers sept ou huit heures donc, ils quittèrent l'hôtel du Chariot, et s'en allèrent à Saint-Benoît, par la rue Saint-Jacques. On ne sait si François Villon conseilla à ses compagnons une mauvaise plaisanterie, mais il y a tout lieu de le croire. Car ils s'arrêtèrent devant la fenêtre de l'écritoire de maître François Ferrebourg (qui est le même que le François Ferrebouc, licencié en droit canon, examinateur dans l'affaire du collège de Navarre). Là Rogier Pichart se mit à railler les clercs de François Ferrebourg, les insulta et cracha dans leur écritoire par la fenêtre. Les clercs sortirent, la chandelle allumée au poing, criant : « Quels paillards sont-ce là ? » Et Rogier Pichart leur demanda s'ils voulaient acheter des flûtes, entendant qu'il leur donnerait des coups de bâton. Il y eut une bagarre. Les clercs saisirent Hutin du Moustier et l'entraînèrent dans l'hôtel de Ferrebourg, tandis qu'il hurlait : « Au meurtre ! on me tue ! je suis mort ! » Les cris firent sortir François Ferrebourg, qui heurta Robin Dogis, et en reçut un coup de dague. Puis Robin laissa maître Ferrebourg à terre et remonta la rue Saint-Jacques. Il retrouva Rogier Pichart devant l'église Saint-Benoît. François Villon était rentré, et Rogier s'était enfui, la rixe devenant sérieuse. Robin Dogis dit à Rogier Pichart « qu'il estoit ung très mauvais paillart, » et rentra se coucher à l'hôtel du Chariot. Plus tard, Dogis, étant sujet savoyard, obtint rémission pour l'entrée à Paris du duc de Savoie. On voit bien que dans cette affaire, Rogier Pichart fut l'agresseur, et que François Villon disparut aussitôt qu'on se battit. Dogis appela Pichart « paillard » pour l'avoir laissé seul aux prises avec les clercs après avoir été la cause du tumulte. Mais le véritable instigateur de l'injure dut être François Villon. Il avait de la rancune contre François Ferrebourg, comme il en avait contre François de La Vacquerie. Tous

deux avaient ordonné contre lui des poursuites pour le vol du collège de Navarre. C'étaient des griefs que Villon n'oubliait pas. Ainsi il ne reçut pas ses compagnons dans sa chambre de Saint-Benoît, après la rixe. Il craignait probablement d'être encore une fois accusé.

Cette date de novembre 1463 est la dernière où l'on trouve la preuve de l'existence de François Villon. Il nous dit, en 1461, qu'il était malade, qu'il toussait. Peut-être qu'il mourut vers l'année 1464. Le testament de maître Guillaume de Villon, dressé en 1468, est malheureusement perdu. On y aurait eu des détails sur François Villon, s'il était encore vivant. Suivant Rabelais, il se serait retiré sur ses vieux jours à Saint-Maixent, en Poitou; mais les autres anecdotes que conte Rabelais sur Villon sont apocryphes, et il est difficile d'admettre que Rabelais ait reçu celle-là par une tradition orale de Saint-Maixent. Il est plus probable que François Villon mourut, encore jeune, à Saint-Benoît-le-Bétourné. Si sa vie s'était prolongée bien au-delà de 1463, il aurait laissé d'autres œuvres pour la première édition de ses poèmes en 1489.

Telle est donc la biographie de François Villon, encore imparfaite sans doute et pleine de lacunes; mais elle permet de juger plus sérieusement l'homme à côté de son œuvre. Il passa dans des sociétés bien différentes, fut écolier de l'Université, ami des procureurs, du prévôt de Paris et reçu chez sa femme, et mena une vie paisible avec le chapelain de Saint-Benoît. En même temps il fréquentait les écoliers turbulens et les compagnons de la Coquille. Devenu criminel, il sut pourtant se faire accueillir chez Charles d'Orléans et Jean de Bourbon. Deux ans après qu'il avait écrit une œuvre de repentir, il se faisait encore venger par ses compagnons d'un souvenir rancunier de sa mauvaise vie. La complication d'une pareille existence, la difficulté de composer des attitudes pour ces différentes sociétés, le goût même pour une mascarade continuelle, font voir que François Villon n'avait pas l'âme naïve. Il posséda au plus haut point la belle expression littéraire. C'était un grand poète. Dans un siècle où la force, le pouvoir et le courage avaient seuls quelque valeur, il fut petit, faible, lâche, il eut l'art du mensonge. S'il fut subtil par perversité, c'est de sa perversité même que sont nés ses plus beaux vers.

MARCEL SCHWOB.

LA PSYCHOLOGIE

ET

SES MODERNES CRITIQUES

Où en sommes-nous du débat engagé depuis une trentaine d'années sur l'objet et les méthodes de la psychologie? Qu'est-il advenu de la célèbre définition donnée par Jouffroy dans sa préface de 1826 : « La psychologie est la science des faits de conscience? » Y a-t-il encore aujourd'hui une science de l'observation intérieure, une science de l'homme qui se regarde penser, comme ferait quelqu'un qui se mettrait à la fenêtre pour se voir passer dans la rue? Ou nous nous trompons fort, ou nous pouvons affirmer que cette définition de Jouffroy, malgré toutes les plaisanteries et toutes les objections auxquelles elle a été en butte, malgré les psychologies diverses qui se sont présentées pour prendre la place de la psychologie défunte, que cette définition, dis-je, malgré tout cela, est demeurée triomphante, inébranlable et inébranlée. Il n'est pas, je crois, aujourd'hui, un philosophe, ni même un physiologiste éclairé et compétent qui nie l'existence d'une science des faits de conscience, d'une psychologie subjective, fondées sur l'observation interne, les autres psychologies que l'on a découvertes depuis (expérimentale, comparée, physiologique, morbide, etc.), n'étant que des extensions, des vérifications, des contre-épreuves de la première, mais reposant sur

elle, et ne pouvant exister sans elle. C'est ici l'exemple d'une vérité solide en philosophie, survivant à toutes les controverses, comme les vérités scientifiques ; et c'est par là même une vérité scientifique.

Nous voudrions résumer l'histoire de cette question avec assez de clarté pour pouvoir être compris de tous ceux qui, sans être philosophes de profession, s'intéressent cependant aux questions de philosophie. Il est nécessaire de rappeler tout d'abord quelques notions élémentaires qui se trouvent en tête de tous les traités de philosophie, et sans lesquelles la discussion suivante manquerait de base. On appelle *faits de conscience* les faits qui nous sont attestés par la conscience, c'est-à-dire par le sentiment intérieur qui accompagne ces faits à mesure qu'ils se produisent. Ainsi, je sens, j'ai des sensations ; et je sais que je sens et que j'ai telles sensations. Je pense et je sais que je pense et que j'ai telles ou telles pensées ; je veux et je sais que je veux, et que j'ai telles ou telles volitions ; nous ne pouvons sentir, penser et vouloir sans le savoir, sans en être intérieurement avertis, et pour rappeler un adage scolastique : *non sentimus nisi sentiamus non sentire; non intelligimus nisi intelligamus non intelligere*. Non-seulement ces faits nous sont connus intérieurement à mesure qu'ils se produisent, mais encore ils ne sont connus que par nous, nul autre œil que le nôtre ne pénètre dans notre intérieur ; nul autre homme ne sent notre sensation, ne pense notre pensée ; notre âme n'a pas de fenêtres pour le regard des autres hommes. Ce sentiment intérieur qui accompagne ces faits internes s'appelle *conscience* ou *sens intime ;* l'être dans lequel se passent ces faits s'appelle le *moi* ou le *sujet*, de là, l'expression de *subjectifs*, appliquée aux faits de conscience, terme qui s'oppose à celui d'*objectif*, par lequel on désigne tout ce qui se rapporte à l'*objet*, ou au *non-moi*, à tout ce qui se passe en dehors du moi.

On remarquera, et c'est là un point essentiel, que la définition de Jouffroy, si précise et si limitée qu'elle paraisse, n'exclut cependant aucune des formes extensives que pourra prendre ultérieurement la psychologie, si le besoin s'en faisait sentir.

Par exemple, quoique la psychologie soit essentiellement la science des faits de conscience, elle n'en est pas moins autorisée cependant à étudier en même temps des phénomènes d'un autre ordre, que l'on appelle aujourd'hui phénomènes inconsciens, si ces phénomènes viennent à se rencontrer dans le cours de notre étude : d'abord, c'est une question de savoir si les phénomènes dits inconsciens ne sont pas tout simplement des faits de moindre conscience ; en second lieu, on sait que, suivant la doctrine d'Aris-

tote, c'est la même science qui s'occupe des contraires : ainsi, la morale est à la fois la science du bien et du mal ; la logique, science du vrai et du faux ; la métaphysique, la science de l'être et du non-être. La psychologie, par analogie, pourra être à la fois la science du conscient et de l'inconscient. Il faut d'ailleurs ajouter que la psychologie ne peut pas être la science de l'inconscient en général, mais de l'inconscient en tant qu'il est vraiment en rapport avec le conscient, intercalé dans la série du conscient, servant à expliquer le conscient ; autrement, si l'on négligeait cette restriction, la psychologie embrasserait tous les phénomènes de l'univers. Ce n'est donc qu'en tant qu'ils peuvent devenir faits de conscience, que les phénomènes inconsciens peuvent rentrer dans la même science que les faits de conscience proprement dits. Pour rappeler un exemple devenu classique, le philosophe écossais Hamilton, traitant de ce sujet, nous dit : « Il me vient à l'esprit un cas, dont j'ai été récemment frappé. Je pensais à la montagne du Ben-Lomond, et cette pensée fut immédiatement suivie de la pensée du système d'éducation prussienne ; il n'y avait pas moyen de concevoir une connexion entre ces deux idées en elles-mêmes. Cependant un peu de réflexion m'expliqua l'anomalie. La dernière fois que j'avais fait l'ascension du Ben-Lomond, j'avais rencontré à son sommet un Allemand ; et bien que je n'eusse pas conscience des termes intermédiaires entre Ben-Lomond et les écoles de Prusse, ces termes étaient indubitablement : Allemand, — Allemagne, — Prusse ; et je n'eus qu'à les rétablir pour rendre évidente la conscience des extrêmes. » Dans ce cas, on voit clairement que l'inconscience est ce qui n'est pas actuellement dans la conscience, mais ce qui y a été, ce qui en a disparu, ou ce qui peut y rentrer : c'est l'analogue du conscient.

La définition de Jouffroy n'exclut pas davantage d'autres faits qui ne sont pas des faits de conscience, qui même sont des faits objectifs, des faits externes proprement dits, mais qui pourraient être nécessaires pour la description exacte des faits internes, par exemple, certaines données physiologiques qui accompagnent toujours, suivant les uns, fréquemment suivant les autres, les phénomènes de conscience. En tant que ces conditions peuvent être indispensables pour l'analyse et la description même des faits mentaux, la science des faits de conscience est implicitement autorisée à les utiliser ; et, pour employer un exemple très simple, aucun psychologue, même de l'école de Jouffroy, ne se fera scrupule de distinguer la vision de l'audition, en signalant les organes différens auxquels ces deux fonctions sont associées ; et, lorsque l'on distingue les sens et les organes des sens, on ne peut s'em-

pêcher de signaler précisément l'existence de ces organes. Par la même raison, aucun psychologue ne se privera d'étudier les faits de l'habitude ou de l'instinct, quoique ces faits se passent en grande partie dans le domaine organique, dans l'ordre des mouvemens; mais les mouvemens ne sont point étudiés dans ce cas-là, à titre de mouvemens, et comme phénomènes mécaniques des corps humains; ils ne le sont qu'en tant qu'ils sont liés à des phénomènes de conscience. Il en est ici de la psychologie comme de l'histoire, laquelle par exemple, tout en se rapportant essentiellement à la catégorie du temps, ne laisse pas d'avoir égard aussi à l'étude des lieux, c'est-à-dire à la géographie; et cependant on ne définira pas l'histoire par la géographie; et l'on continuera de dire que l'histoire est la science des événemens passés, quoiqu'il soit évidemment sous-entendu que ces événemens se sont passés dans certains lieux.

Non-seulement la définition de Jouffroy n'exclut aucun des progrès possibles de la psychologie dans l'ordre des faits, elle n'exclut pas davantage l'extension possible de la psychologie du côté de la métaphysique, par exemple, elle n'exclut pas la doctrine de ceux qui prétendent, et nous sommes de ceux-là, que la conscience n'atteint pas seulement des phénomènes, mais qu'elle pénètre jusqu'à la cause et à la substance, c'est-à-dire jusqu'à l'âme. Je dis que la définition de Jouffroy n'exclut pas ce point de vue, qu'il a du reste lui-même adopté plus tard; car il est possible que l'analyse des faits de conscience nous conduise jusque-là; mais pour éviter toute idée préconçue, nous devons écarter toute doctrine dans la définition de la science, afin de ne parler que de ce qui est universellement accordé. C'est pour cela, par exemple, que nous ne dirons point que la psychologie est la science de l'âme; car sans croire, comme le disait Jouffroy dans cette même préface, que le problème de l'âme est un problème prématuré, nous pensons que ce serait une solution prématurée que de l'introduire dans la définition même de la science. Même le mot de faculté, comme le mot âme, engage des questions métaphysiques qu'il faut ajourner sans les exclure. Quant aux limites qui séparent la psychologie de la métaphysique, il n'est pas plus facile de les fixer *a priori* que de fixer les limites de la psychologie et de la physiologie, du conscient et de l'inconscient; mais il en est de même des limites de toutes les sciences. L'important pour chacune d'elles est de fixer le point essentiel et caractéristique qui est l'objet de la science: or cet objet, c'est ici le fait de conscience.

Quelques mots aussi sur la terminologie qui s'est répandue de nos jours en psychologie, et qui nous paraît inférieure en préci-

sion et en clarté à celle de Jouffroy. Par exemple, nous emploierons l'expression de *faits de conscience*, de préférence à celle d'*états de conscience*, que l'on a depuis quelques années empruntée aux Anglais. Nous ne voyons aucun avantage dans cette dénomination. Dans toutes les autres sciences, il est question de faits; pourquoi la psychologie se bornerait-elle à l'expression vague d'*états?* Cela a d'autant plus d'inconvéniens qu'il y a des cas en psychologie où le mot d'*états* est nécessaire pour caractériser certains faits de conscience, par rapport à d'autres; par exemple, on dira que la plaisir et la douleur sont des états tandis que le désir et la crainte sont des mouvemens : les uns ont un caractère statique, les autres un caractère dynamique : réservez donc le mot d'état pour le cas où il signifie quelque chose, et ne l'employez pas inutilement là où il ne signifie rien. Nous écarterons également l'expression barbare de faits *psychiques*, quoique aujourd'hui presque universellement adoptée, mais qui est si désagréable à l'oreille. Nous préférons de beaucoup l'expression de faits *psychologiques*, comme on disait autrefois. Mais on y a renoncé par cette raison, dit-on, que les faits, étant antérieurs à la science puisqu'ils en sont l'objet, ne doivent pas être dénommés d'après le nom de la science qui s'en occupe, mais d'après le nom de l'objet auquel ils se rapportent. S'il en était ainsi, il faudrait changer toutes les habitudes de la langue, car partout les faits sont dénommés d'après la science et non pas d'après l'objet. Ainsi l'on dit : les faits *astronomiques* et non pas les faits *astriques;* les faits *géologiques* et non pas les faits *géiques;* les faits *biologiques* et non pas les faits *biiques*. De même on dit les faits *économiques*, et non pas les faits *ploutiques;* les faits *chronologiques* ou *historiques* et non pas les faits *chroniques*. Il n'y a donc aucune raison de violer cette règle générale quand il s'agit de la psychologie.

La psychologie, considérée comme science des faits de conscience, est aussi ancienne que la philosophie elle-même. On trouve de la psychologie dans Démocrite et dans Empédocle, dans Platon et dans Aristote; mais elle y est plus ou moins fondue avec les autres parties de la philosophie. Il en est de même, quoique déjà avec plus de liberté, dans Descartes, Malebranche et Spinoza. Avec Locke elle se sépare et devient une science indépendante. Condillac, Hume et Reid la maintiennent dans cette voie. Mais c'est surtout de nos jours que la psychologie a cherché à se constituer comme science en faisant valoir ses titres. Ce fut l'œuvre de Théodore Jouffroy dans sa préface aux *Esquisses* de D. Stewart. Ce morceau remarquable est l'origine de toutes

les discussions qui ont eu lieu depuis sur l'objet et la méthode de la psychologie. On peut sans doute étendre et développer les vues de Jouffroy; mais les bases qu'il a établies sont inébranlables. Que cette science d'ailleurs puisse se compléter, s'enrichir par des annexes nouvelles, cela prouve précisément qu'elle était susceptible de progrès. Nous avons à rechercher, dans la thèse de Jouffroy, ce qui demeure acquis et incontesté, et les additions légitimes que le temps y a apportées. Ces additions ressortent des objections même élevées contre Jouffroy. Considérées en elles-mêmes, ces objections ont une valeur sérieuse, comme indication des points de vue nouveaux que la science avait à aborder et à parcourir. Rien de plus facile que de faire ce partage et de réconcilier ce que l'on appelle la vieille psychologie avec la nouvelle.

I.

L'adversaire le plus intraitable, le plus intransigeant de la psychologie subjective, de la psychologie à la Jouffroy, a été Auguste Comte : « Les métaphysiciens, dit-il, ont imaginé dans ces derniers temps de distinguer, par une subtilité fort singulière, deux sortes d'observation d'égale importance, l'une extérieure, l'autre intérieure, et dont la dernière est uniquement destinée à l'étude des phénomènes intellectuels. Quant à observer les phénomènes intellectuels, pendant qu'ils s'exécutent, il y a impossibilité manifeste. L'individu pensant ne saurait se partager en deux, dont l'un raisonnerait, tandis que l'autre se regarderait raisonner. » Telle était la première objection d'Auguste Comte. Il en ajoutait deux autres, de non moindre importance : « Une telle méthode, disait-il, en la supposant possible, devait tendre à rétrécir extrêmement le champ de l'intelligence en la limitant, de toute nécessité, au seul cas de l'homme adulte et sain, sans aucun espoir d'éclairer jamais une doctrine aussi difficile par la comparaison des différens âges, ni par la considération des divers états pathologiques. » Enfin il imputait à cette méthode ce qu'il appelait « l'interdiction absolue jetée sur toute étude intellectuelle ou morale, relative aux animaux, de la part desquels les psychologues n'attendent sans doute aucune observation intérieure. »

Ainsi : 1° impossibilité de s'observer soi-même; 2° la psychologie réduite à l'étude de l'homme adulte et de l'homme sain; 3° exclusion de l'étude psychologique des animaux, — tels sont les trois points qu'Auguste Comte dénonce comme les vices essentiels de la

méthode psychologique subjective. Ces objections sont importantes, surtout les deux dernières parce qu'elles ont ouvert la voie à de nouvelles recherches psychologiques. Mais si elles font pressentir et ont plus ou moins amené des accroissemens notables en psychologie, elles ne portent pas, en réalité, sur l'essentiel de la thèse de Jouffroy; elles ne la renversent pas; elles ouvrent la voie, et cette voie est légitime, à une psychologie objective faite par le dehors; mais elles ne détruisent pas la nécessité d'une psychologie faite par le dedans, et qui est la psychologie proprement dite.

Posons d'abord quelques principes qui sont accordés par tout le monde et par tous les savans, quand il s'agit des autres sciences, et que l'on oublie aussitôt qu'il est question de psychologie. Toute méthode scientifique est une méthode d'abstraction. Elle consiste toujours à démêler un fait simple dans la série des faits complexes au milieu desquels il se trouve en réalité engagé. Le point de départ nécessaire d'une science est de démêler l'ordre de faits spécifiques et caractéristiques qui constituent cette science. Nul doute que, dans la réalité, les faits physiques proprement dits ne soient profondément intercalés et entremêlés avec les faits chimiques; on les distingue cependant les uns des autres; il y a des chimistes et des physiciens, des chaires de chimie où il n'est point question de physique et des chaires de physique où il n'est point question de chimie; ou du moins, dans chacune de ces sciences, les faits de l'ordre voisin n'interviennent qu'en sous-ordre et sont subordonnés au fait principal. Qu'a donc fait Théodore Jouffroy? Il a mis en relief et en pleine lumière l'ordre de faits caractéristiques dont s'occupe la psychologie. Ces faits, ce sont les faits subjectifs, avec le sentiment intérieur qui les accompagne : or c'est bien là un ordre de faits *sui generis* et irréductibles, et il était de toute nécessité de les dégager de ce qui n'était pas eux; c'est cela qui est l'objet propre, original, de la psychologie : c'est de là qu'elle doit partir, si elle veut être une science, et non un amas confus de plusieurs sciences. Une fois l'existence de ces faits subjectifs établie et reconnue, on pourra discuter sur la manière de les étudier ou sur les recherches ultérieures auxquelles ils peuvent donner lieu; on verra alors que les trois objections précédentes portent sur la forme et les applications, mais non sur l'essence de la méthode psychologique.

Il est en effet évident, pour ce qui concerne le premier point, que, dans la méthode de Jouffroy, le principe d'une observation intérieure est la seule chose essentielle, et que ce principe laisse ouverte la question de savoir si c'est au moment même où les faits ont lieu ou plus tard et après coup que l'observation est possible.

Jouffroy n'a pas traité cette question. Il n'a pas cru nécessaire d'entrer dans le détail du mode d'observation dont il s'agit. Il est certain que si un homme observe en lui même la passion non au moment où elle a lieu, mais plus tard par le souvenir, et en se rappelant les différens momens de cette passion, il est évident, dis-je, que c'est bien là de l'observation intérieure, telle que l'entendait Jouffroy : et l'omission d'une telle distinction n'a rien qui compromette la doctrine fondamentale de l'existence des faits subjectifs et de la possibilité de les connaître par l'observation interne.

Cette réponse a été faite à Auguste Comte par un philosophe non suspect, lié d'amitié avec lui, et qui passe pour être plus ou moins de son école, M. John Stuart-Mill. Il lui répond même sur ce point d'une manière assez dure : « Il n'est pas bien nécessaire, dit-il, de faire une réfutation en règle d'un sophisme dans laquelle la seule chose surprenante serait qu'il imposât à quelqu'un. Premièrement, on pourrait renvoyer M. Comte à l'expérience et aux écrits de MM. Cardaillac et Hamilton, pour prouver que l'esprit peut avoir conscience de plusieurs choses à la fois, et même le pouvoir d'y faire attention. En second lieu, il aurait pu venir à l'esprit de M. Comte qu'il est possible d'étudier un fait par l'intermédiaire de la mémoire, sinon dans le moment où nous le pensons, du moins un moment après, et c'est le mode d'après lequel s'acquiert le meilleur de notre science sur les actes intellectuels. »

Cette même pensée, à savoir que la psychologie se fait non par la conscience immédiate, mais par la mémoire, était venue à l'esprit, avant M. Stuart-Mill, d'un philosophe contemporain de Jouffroy, l'auteur célèbre de la *Réfutation de l'éclectisme*, Pierre Leroux ; mais il en avait tiré une objection contre Jouffroy : « Il ne s'agit pas, disait il, d'une observation directe de l'âme par ellemême, mais d'une observation à distance faite non pas sur l'âme elle-même, mais sur les opérations de l'âme, ce qui est bien différent. » Mais je ne sais si c'est là véritablement une objection contre Jouffroy. On peut faire remarquer avec justesse que celui-ci ne s'est pas exprimé avec assez de précision, qu'il n'a pas prévu l'objection qui lui serait faite sur la difficulté pour l'âme de s'observer au moment même, et il aurait dû dire qu'il s'agit plutôt d'une observation indirecte et à distance, comme s'exprimait Pierre Leroux ; mais il n'y a rien dans les principes posés par Jouffroy qui s'oppose à cette manière d'entendre les choses : c'était une précision de plus apportée à son analyse, mais non une réfutation. Quant à la distinction invoquée par Pierre Leroux entre l'âme elle-même et ses opérations, elle ne pouvait porter en aucune façon contre

la doctrine de Jouffroy ; car c'est lui précisément qui, dans cette même préface, avait le plus nettement et le plus hardiment distingué l'âme de ses phénomènes ou opérations, au point d'avoir écrit cette proposition qui lui a été plus tard si violemment reprochée : « Le problème de l'âme est un problème prématuré. »

Au reste, tout en laissant la plus large part, avec Pierre Leroux et Stuart-Mill, à l'observation indirecte en psychologie par l'intermédiaire de la mémoire, nous sommes loin, quant à nous, d'accorder qu'il ne puisse pas y avoir d'observation directe de l'âme par elle-même. C'est sans doute un fait étrange et inexplicable que celui de la réflexion ; mais il ne l'est pas plus que celui de la conscience, et celui-ci ne peut pas être nié. Kant a parfaitement fait ressortir ce qu'il appelle « le paradoxe de la conscience, » à savoir le fait d'un être se connaissant lui-même, et, comme il s'exprime, « affecté par lui-même : » car il y a toujours là quelque chose de double, à quelque degré qu'on suppose la conscience ; par exemple, je souffre et en même temps je sais que je souffre : il y a deux faits en un seul : c'est donc un redoublement; mais c'est ce redoublement même qui fait l'originalité irréductible de ce fait. Or la réflexion ne fait autre chose que grossir le fait et mettre en relief ce qui est obscur et nous rendre attentifs à nous-mêmes. Nous pouvons donc à la fois penser, et penser que nous pensons. Par exemple, je veux savoir si l'idée de couleur est inséparable de l'idée d'étendue, j'évoque dans mon esprit un point lumineux dans le ciel, ou un point blanc sur un tableau noir, et je vois toujours cette couleur étendue. L'observation est donc ici contemporaine du fait lui-même ; et la distinction de la conscience et de la mémoire est insignifiante, car c'est le même fait de part et d'autre. On remarquera enfin que l'objection elle-même suppose l'analyse intérieure qu'elle déclare impossible, car on ne saurait jamais par le dehors, par exemple en observant un cerveau, si le raisonnement ou la réflexion sur le raisonnement sont deux opérations successives ou simultanées. L'objection elle-même suppose donc l'emploi de la méthode psychologique.

La seconde objection d'Auguste Comte est que la psychologie se borne à l'étude de l'homme adulte et sain, au lieu de l'étudier à travers les différens âges, ou dans les altérations de ses facultés mentales. C'est donc une science qui se place en dehors des conditions de la réalité.

On est surpris qu'Auguste Comte, en empruntant cette objection à Broussais, ait été assez aveuglé par le parti-pris et par la prévention pour ne pas voir que cette objection portait tout aussi bien sur la physiologie que sur la psychologie, et qu'il avait lui-même

d'avance réfuté cette objection en distinguant la physiologie ou biologie de l'histoire naturelle et de la pathologie.

En effet, n'est-il pas évident que la physiologie, tout comme la psychologie, ne s'occupe que de l'homme adulte, et ne traite que secondairement des différens âges? Par exemple, elle étudie à fond les fonctions génératrices; or ces fonctions n'ont pas lieu dans l'enfance et elles n'ont plus lieu dans la vieillesse. De même, la physiologie n'étudie que l'homme sain, et cela est nécessaire: car comment comprendre la pathologie ou la science de l'état anormal, sans comparaison avec l'état normal? Et saurait-on ce que c'est que la maladie, si on ne connaissait pas la santé? Enfin, comment la thérapeutique serait-elle possible, c'est-à-dire comment pourrait-on ramener l'homme de l'état pathologique à l'état normal, si on ne connaissait pas ce dernier état?

On ne voit donc pas pourquoi on n'appliquerait pas à la psychologie ce que l'on accorde pour la physiologie. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que c'est Auguste Comte lui-même qui a posé sur ce point les vrais principes. « Sans doute, dit-il, il était non-seulement inévitable, mais encore rigoureusement indispensable que la biologie commençât par un tel point de départ (la considération de l'homme), afin de se constituer une unité fondamentale qui pût servir ensuite à la coordination systématique de la série entière des cas biologiques. Un tel type ne pouvait en effet, sous peine de nullité radicale, être arbitrairement choisi; et ce n'est point uniquement, ni même principalement comme le mieux connu et le plus intéressant que le type humain a dû être nécessairement préféré : c'est surtout par la raison profonde qu'il offre en lui-même le résumé le plus complet de l'ensemble de tous les autres cas. Ainsi, une première analyse de l'homme envisagé à l'*état adulte et au degré normal* sert à former la grande unité scientifique suivant laquelle s'ordonnent les termes successifs de la série biologique. » Ainsi, l'objet de la physiologie, c'est bien, suivant Comte, l'homme adulte et normal, précisément le même qu'il reproche aux psychologues d'avoir étudié intellectuellement. C'est là, dit-il, l'unité fondamentale dont on étudiera plus tard les variations et les dégradations. Mais en psychologie aussi n'a-t-on pas besoin d'un type et d'une variété fondamentale? L'homme adulte, c'est l'homme complet, l'homme arrivé au plein développement de sa nature. Sans doute la physiologie exige l'étude des différens âges et même doit remonter plus haut, jusqu'à l'embryon: mais doit-on confondre la physiologie avec l'embryologie? Sans doute encore l'idée de développement et d'évolution a dû s'introduire dans la science, et la méthode comparative, comme l'a remarqué Auguste Comte, a

renouvelé toute l'histoire naturelle, et il en sera de même en psychologie. Mais la physiologie ne cessera jamais d'exister comme science distincte, prenant pour base le type le plus complet de l'être vivant. De même, en psychologie, l'idée de mouvement, de variation, d'évolution, s'introduira de plus en plus, soit au point de vue des âges, soit au point de vue de l'histoire des sociétés, soit au point de vue des altérations morbides; mais ces études comparatives n'excluent pas et même exigent une unité, un terme de comparaison, qui est là aussi l'homme adulte et l'homme normal.

Auguste Comte a posé lui-même avec beaucoup de précision la différence qui sépare le domaine de la biologie du domaine des autres sciences qui lui servent de complémens, de confirmations ou de rectifications. Les mêmes principes s'appliquent rigoureusement à la psychologie et à ses annexes. Il distingue deux ordres de sciences, les sciences abstraites et les sciences concrètes. La science abstraite est celle qui étudie les lois générales et fondamentales. La science concrète étudie ces mêmes lois modifiées par les circonstances diverses de la réalité. La science abstraite de la vie, c'est la biologie ou physiologie proprement dite; les sciences concrètes sont : 1° l'histoire naturelle; 2° la pathologie. « Ces deux ordres de considération, dit Auguste Comte, sont également étrangers par leur nature au vrai domaine philosophique de la biologie. En effet, celle-ci doit toujours se borner à l'étude essentielle de l'état normal, en conservant l'analyse pathologique comme un simple moyen d'exploration. De même, quoique des observations d'histoire naturelle puissent fournir à l'anatomie et à la physiologie de précieuses indications, la vraie biologie n'en doit pas moins, tout en se servant d'un tel moyen, décomposer toujours l'étude de chaque organisme dans celle de ses parties constituantes, tandis qu'une telle décomposition est directement opposée au véritable esprit de l'histoire naturelle. »

Ces principes, très solides en eux-mêmes, peuvent s'appliquer, sans presque y rien changer, à la science psychologique. Sans doute il y a une pathologie mentale; sans doute il y a une histoire naturelle de l'âme, à savoir l'histoire de ses différens états aux différens âges, aux différens siècles, suivant les sexes, les tempéramens, etc. Ce sont des sciences concrètes. La psychologie proprement dite est une science abstraite, comme la physiologie. C'est elle qui fonde les sciences concrètes, qui sans elle seraient impossibles. Réciproquement, la psychologie puise des données précieuses dans l'une ou l'autre de ces deux sciences; mais elle s'en distingue. Si la psychologie n'existe pas d'abord pour elle-même, elle

n'existera pas du tout; et les autres sciences qui se rattachent à elle cesseront d'avoir la moindre clarté.

Auguste Comte, poursuivant les conséquences qui dérivent, selon lui, de la méthode psychologique d'observation intérieure, affirme qu'une telle méthode exclut absolument toute étude des facultés mentales des animaux.

Où voit-on que Jouffroy ait jeté une telle interdiction sur la psychologie animale? Il y a là une méprise sur le sens essentiel de la théorie de Jouffroy. Ce que celui-ci a voulu établir et ce qu'il a établi magistralement, c'est qu'il y a des faits subjectifs, et que ces faits sont essentiellement distincts des faits objectifs ou physiologiques auxquels ils sont nécessairement unis : la psychologie a donc un objet propre qui la sépare de la physiologie. Maintenant, que ces faits subjectifs se passent chez les autres hommes, au lieu de se passer en nous, chez les animaux au lieu de se passer chez les hommes, ce n'en sont pas moins des faits subjectifs qui relèvent de la psychologie et non de la physiologie. Mais, dit-on, les animaux ne peuvent pas s'observer eux-mêmes. Il n'y aura donc point de psychologie animale, si la méthode d'observation intérieure est la seule méthode psychologique. Mais Jouffroy, en signalant la méthode d'observation intérieure comme la principale, n'a nullement exclu la méthode d'observation indirecte, à savoir celle qui s'exerce sur les autres, et qui par induction conclut des signes ou des actes extérieurs aux faits mentaux qu'ils expriment. L'une de ces méthodes n'exclut pas l'autre. De ce que je m'étudie moi-même, s'ensuit-il que je ne puisse pas chercher à deviner ce qui se passe dans la pensée d'autrui? Cela n'est pas plus interdit au philosophe qu'aux autres hommes, et cette double étude a lieu tous les jours chez tous les hommes. Si donc Jouffroy a parlé surtout de l'observation intérieure et subjective, c'est qu'il avait à déterminer le caractère essentiel et propre de la psychologie, à savoir le caractère subjectif; de même que Claude Bernard, lorsqu'il a essayé de déterminer le caractère expérimental de la physiologie, n'a parlé que de l'expérimentation; mais il n'a pas exclu par là ni la méthode comparative, ni la méthode d'anatomie pathologique. De même Jouffroy a mis en relief le rôle de l'observation intérieure, parce que c'était le point essentiel à établir; mais il n'a rien nié; et si on lui eût parlé de cette méthode objective indirecte, il eût répondu infailliblement qu'elle était un corollaire et une contre épreuve de l'observation intérieure. En fait, les psychologues n'ont jamais ignoré cette méthode d'observation par le dehors. Les Écossais, les maîtres de Jouffroy, s'en sont beaucoup servis. Dans la *Philosophie de l'esprit humain*, de D. Stewart, le troisième volume est

consacré à la psychologie des animaux, à celle des âges, des sexes et des professions. Tout ce que l'on peut dire, c'est que depuis Jouffroy, et peut-être sous l'impulsion même des objections exagérées d'Auguste Comte, la psychologie objective a fait beaucoup de progrès : mais c'est le propre de toutes les sciences.

Pour en revenir à ce qui concerne les facultés animales, on peut dire que ce sont encore les psychologues ou philosophes qui, avant ces derniers temps, avaient le plus travaillé sur ce sujet. Ainsi, sans parler de Bossuet, qui a écrit un chapitre substantiel sur la question dans la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, nous venons de nommer Dugald-Stevart qui a laissé des pages très fines sur les facultés des animaux comparées à celles de l'homme. Avant lui, Condillac écrivait son *Traité des animaux*. En Allemagne, Reimarus, disciple de Leibniz et maître de Kant, publiait un des ouvrages les plus riches en observations de ce genre, intitulé : *Considérations sur l'instinct des animaux*. Plus anciennement, Montaigne, dans un esprit sceptique et un peu par jeu, faisait aux animaux une large part dans son célèbre chapitre, intitulé *Apologie de Raymond de Sébonde*. La philosophie n'a donc jamais interdit l'étude mentale des animaux et la psychologie de Jouffroy n'est nullement tenue de l'interdire.

Ce qui explique du reste la rareté des travaux des psychologues sur cette question, c'est que le sujet d'observation leur manque et qu'ils ne peuvent avoir de ménagerie dans leur cabinet; ils ne peuvent donc avoir là-dessus que des idées vagues. Ce serait plutôt aux naturalistes qu'il faudrait reprocher d'avoir négligé ce côté de la science. Ils ont, en effet, des animaux à leur disposition, et ils en ont très peu tiré parti. Le meilleur ouvrage qui ait été écrit sur ce sujet est la *Lettre sur les animaux* de Ch. Leroy, qui n'était ni un philosophe, ni un naturaliste, mais un simple capitaine des chasses, et la méthode de Leroy n'est pas autre chose que celle que nous indiquions plus haut, à savoir une méthode psychologique indirecte, qui conclut à la similitude des causes par la similitude des effets. En effet, il montre que les animaux sont susceptibles de faire des expériences comme les hommes, en comparant les actions animales et les actions humaines; et ces actions humaines elles-mêmes, nous ne les comprenons que par analogie avec ce qui se passe en nous-mêmes.

D'ailleurs, ici encore, dans cette question, nous n'avons rien de mieux à faire que d'invoquer le témoignage d'Auguste Comte lui-même et d'appliquer à la psychologie ce qu'il dit de la physiologie. Il distingue avec Bichat les fonctions organiques des fonctions animales (ou vie de relation). Or, pour ces dernières fonctions, dans les-

quelles rentrent évidemment les facultés intellectuelles et morales, Auguste Comte affirme la nécessité de commencer par l'homme et non par l'animal. « Toute recherche, dit-il, soit anatomique, soit physiologique, relative à la vie animale elle-même, serait essentiellement obscure si on ne commençait pas par la considération de l'homme, seul être où un tel ordre de phénomènes soit jamais immédiatement intelligible. C'est nécessairement l'état évident de l'homme de plus en plus dégradé, et non l'état indécis de l'éponge de plus en plus perfectionnée que nous pouvons poursuivre dans toute la série animale. Si nous paraissons ici nous écarter de la marche ordinaire où nous procédons toujours du sujet le plus général et le plus simple au plus particulier et au plus complexe, c'est uniquement afin de nous mieux conformer, sans puérile affectation de symétrie scientifique, au vrai principe philosophique qui consiste à passer constamment du plus connu au moins connu. » Appliquez ces principes à la psychologie et vous comprendrez que Jouffroy ait voulu constituer la psychologie humaine, c'est-à-dire la psychologie subjective, avant la psychologie animale, qui se fait par le dehors.

En résumé, la polémique d'Auguste Comte n'ébranle pas le moins du monde les principes posés par Jouffroy, à savoir l'existence de faits subjectifs aussi certains, sinon plus que les faits objectifs; de plus la possibilité de connaître et d'analyser ces faits par l'observation ; la distinction de l'observation interne et de l'observation externe, en un mot l'existence d'une psychologie subjective, comme base de toutes les recherches sur les facultés intellectuelles et morales.

Pour compléter notre démonstration, examinons maintenant la méthode qu'Auguste Comte propose de substituer à celle de Jouffroy. Elle consiste en deux points : 1° étudier les facultés non en elles-mêmes, mais dans leurs organes ; 2° les étudier encore non en elles-mêmes, mais dans leurs résultats. En un mot, la doctrine a pour but de faire rentrer la psychologie dans la physiologie et dans l'histoire naturelle. Il loue Destutt de Tracy d'avoir eu le courage de dire que l'idéologie est une partie de la zoologie ; mais Tracy s'était contenté de le dire, et son idéologie était restée purement abstraite, séparée absolument de toutes les conditions organiques et des origines zoologiques. Il s'agit donc de reprendre et de mettre en pratique l'aphorisme de Tracy.

Quant à nous, il nous semble que la proposition de Tracy ne signifie pas grand'chose. On peut, en effet, convenir que l'homme, ayant un corps organisé comme les autres animaux, sera appelé un animal, et même les écoles de philosophie le définissent

un animal raisonnable, et, à ce titre, on peut dire sans grande hardiesse que tout ce qui concerne l'homme rentre dans la zoologie; on le dira de l'histoire aussi bien que de la psychologie. Mais je demande si ce sera une proposition bien féconde et qui avancera beaucoup la science que de dire que l'histoire fait partie de la zoologie. Il n'en faudra pas moins traiter l'histoire par les mêmes méthodes qu'auparavant, et la proposition ne fera pas découvrir un seul fait nouveau. Il en est de même de la proposition de Destutt de Tracy. On aura beau affirmer que la psychologie ou l'idéologie rentrent dans la zoologie, il n'y aura jamais d'autre moyen de connaître l'homme que de l'appeler à s'observer lui-même. Examinons cependant si les deux procédés d'Auguste Comte valent mieux que le γνῶθι σεαυτὸν de Socrate.

Pour le premier point, Auguste Comte affirme qu'il faut appliquer à la psychologie le principe fondamental de la physiologie : pas d'organes sans fonctions, pas de fonctions sans organes. Le problème physiologique se ramène donc à ceci : étant donné l'organe, trouver la fonction; étant donnée la fonction, trouver l'organe. Cette règle, une fois posée, il faut l'appliquer partout; or, nul ne doute que l'intelligence ne soit attachée à un organe, le cerveau : donc c'est dans le cerveau qu'il faut étudier l'intelligence. Examinons cette assertion.

C'est déjà une grande exagération de subordonner absolument la fonction à l'organe, et de poser en principe que, l'organe étant donné, on doit en déduire la fonction. Claude Bernard a plusieurs fois critiqué cette méthode qui subordonne la physiologie à l'anatomie par le même genre de confusion qui subordonne ici la psychologie à la physiologie. Il n'est pas vrai du tout, dit Claude Bernard, que de l'organe on puisse déduire la fonction. On aurait pu observer le foie pendant des siècles; on n'aurait jamais pu en déduire sa fonction glycogénique : il a fallu l'apprendre d'ailleurs. Claude Bernard cite encore ce fait que dans les animaux supérieurs les cellules sensitives sont triangulaires et les cellules motrices quadrangulaires. Outre que cette différence ne nous apprend absolument rien sur la différence de la sensibilité et du mouvement, et sur l'attribution de ces fonctions à l'une plutôt qu'à l'autre de ces deux formes, on aurait tort d'associer chacune de ces deux fonctions à chacun de ces deux genres de cellules, puisqu'il arrive précisément que, chez les oiseaux, c'est la disposition inverse qui a lieu, c'est-à-dire que ce sont les cellules motrices qui sont triangulaires et les sensitives quadrangulaires.

En outre, lors même qu'on accorderait sans restriction l'axiome précédent, il y aurait toujours entre les fonctions intellectuelles et

les fonctions organiques une différence fondamentale, c'est que pour les fonctions organiques, c'est le même ordre d'observation qui nous donne à la fois la fonction et l'organe ; en même temps que vous voyez l'organe, par exemple l'estomac, vous pouvez voir la digestion (comme dans le cas de l'ouverture de l'estomac par une blessure). Si vous pouviez voir directement le cœur, vous verriez en même temps, et par le même acte d'observation, l'organe et ses mouvemens. Quand il s'agit au contraire des organes cérébraux, le même mode d'observation ne vous donne pas à la fois l'organe et la fonction ; et il vous faut recourir, pour constater la fonction, à un autre mode d'observation qui est l'observation intérieure ou la conscience. Il faut donc, pour faire la théorie complète des fonctions cérébrales, rassembler les deux ordres d'opérations que vous ne connaissez que séparément. S'il est vrai qu'un cerveau vu du dehors ne manifeste aucune pensée (car un ignorant qui verrait un cerveau pour la première fois ne saurait dire si c'est l'organe de la pensée ou l'organe de la circulation), réciproquement, le sentiment de la pensée en nous-même ne nous suggère pas davantage l'idée d'un cerveau. Comment une telle différence ne compterait-elle pour rien ? Et de quelque manière qu'on s'y prenne, peut-on éviter l'emploi d'une méthode psychologique différente de la méthode physiologique ? car le cerveau ne porte pas écrits sur ses lobes, comme les crânes phrénologiques que l'on vend chez les marchands, les noms des facultés.

Bien entendu, et nous ne saurions trop le répéter (car c'est sur notre exclusivisme prétendu que l'école adverse établit son propre exclusivisme), bien entendu, nous ne nions pas l'importance d'une psychologie physiologique ; et Jouffroy lui-même ne la niait pas ; au contraire, il professait expressément cette doctrine de l'union des deux sciences, en se plaignant qu'elles ne fussent pas assez sœurs. En voici la preuve : « L'une et l'autre, en effet (la psychologie et la physiologie), s'occupent bien de certains phénomènes qui ne sont pas dans leurs attributions, la physiologie de phénomènes psychologiques, la psychologie de phénomènes physiologiques, et elles ont raison de s'en occuper ; autrement, elles seraient incomplètes. Car ce n'est pas la vie psychologique ni la vie physiologique telles qu'elles pourraient se développer si elles étaient isolées, que les deux sciences ont pour objet de connaître, mais chacune de ces deux vies, telle qu'elle s'accomplit dans l'homme, c'est-à-dire dépendante de l'autre, modifiée par l'autre, mutilée peut-être, peut-être agrandie par l'autre. C'est pourquoi ces deux sciences ne doivent point demeurer et n'ont jamais été

étrangères l'une à l'autre. Elles doivent se prêter des secours mutuels, et s'il y a un reproche à leur faire, c'est de n'avoir pas été jusqu'ici aussi sœurs qu'il est nécessaire à chacune d'elles qu'elles le soient (1). »

Il n'est donc point question de séparation et d'isolement. Un seul point à débattre est de savoir, non s'il doit y avoir une psychologie physiologique, mais si celle-ci doit remplacer l'autre. On cherche aujourd'hui les prodromes physiologiques de l'attention; mais le ferait-on, si la psychologie ne nous avait appris qu'il y a une faculté appelée attention, et si l'analyse de cette faculté n'avait provoqué plusieurs problèmes? Par exemple, on distingue une attention volontaire et une attention involontaire, comme si ce n'était pas là une distinction psychologique, que la physiologie pure n'aurait jamais pu découvrir. On cherche l'origine du moi dans la résultante des fonctions du cerveau. Vraie ou fausse, cette théorie serait-elle née, si la psychologie n'avait fourni la notion du moi et sa distinction d'avec le non-moi? On cherche la localisation des facultés; mais le ferait-on si l'on ne connaissait pas les facultés elles-mêmes? Il est donc certain que l'on ne peut étudier les facultés de l'esprit dans leurs organes, avant de les étudier en elles-mêmes, sauf ensuite à les rattacher par voie de concomitance à leurs corrélatifs organiques, laissant d'ailleurs à une science plus haute, la métaphysique, la question de savoir si ces corrélatifs sont, ou non, la véritable substance de l'esprit. Voilà le vrai système scientifique que l'on ne repousse que par des idées préconçues.

Examinons maintenant la seconde règle d'Auguste Comte : étudier les facultés humaines non elles-mêmes, mais dans leurs résultats. Par exemple, c'est en regardant agir les animaux, les fous, les sauvages, les enfans, et je suppose bien aussi un peu l'homme adulte et sain, que l'on connaîtra les facultés intellectuelles et morales de l'espèce humaine. C'est toujours le même malentendu. Que l'observation objective soit nécessaire pour confirmer, contrôler, rectifier, développer les conclusions obtenues déjà par la méthode subjective, c'est ce qui est aujourd'hui universellement accordé; mais que par elle-même, et réduite à elle seule, elle soit incapable de donner aucun résultat, c'est ce qui est évident. En effet, ce que nous voyons des facultés humaines par le dehors, ce ne sont pas les faits eux-mêmes, à savoir les pensées, les volitions et les passions : ce sont leurs signes externes. Or, ces signes doivent être interprétés; ils n'ont aucune valeur, si ce n'est par comparaison avec les signes qui accompagnent d'ordinaire nos propres

(1) *Nouveaux Mélanges philosophiques*, p. 208.

opérations. La psychologie objective n'est donc pas une science de faits : c'est une science de *signes* qui n'atteint les faits qu'indirectement et en passant par le domaine de la conscience subjective. Elle n'est une science d'observation qu'au second degré. Or, un esprit vraiment scientifique peut-il croire avoir vraiment servi la science en substituant à l'observation des faits eux-mêmes la méthode interprétative qui n'atteint les faits qu'à travers leurs signes. On dit que la méthode indirecte est plus féconde que la méthode directe. C'est toujours le même sophisme : à titre de rectification et de complément, oui peut-être ; à titre de base scientifique, non. Même les faits contradictoires que cette méthode indirecte peut faire découvrir n'ont de signification et d'intérêt que par comparaison avec les faits généraux et normaux attestés par l'observation intérieure. On recherche aujourd'hui de tous côtés ce que l'on appelle le dédoublement de la personnalité; mais ces faits ne sont vraiment intéressans que dans leur rapport avec la théorie de l'unité du moi, telle qu'elle résulte ou paraît résulter de l'observation subjective. Supposez que l'on n'ait aucune notion de l'unité de conscience, de l'identité personnelle, et les faits de dédoublement n'ont plus qu'une valeur de rareté, de curiosité : ce sont des anecdotes, des jeux de la nature, comme le veau à deux têtes, dont s'étonne le vulgaire. La théorie de la conscience retombera dans le vague où elle est pour le sens commun ignorant. Il en est de même des faits par lesquels on établit ou on essaie d'établir ce que l'on appelle des consciences collectives. Ces faits, si on ne les rapproche de la théorie psychologique de l'impénétrabilité des consciences, n'ont plus qu'une valeur littéraire, comme lorsqu'on dit : la conscience d'une nation, la conscience d'une armée. C'est seulement lorsque, par l'observation interne, on a trouvé le principe de l'individualité des consciences, c'est alors seulement que ces faits contradictoires prennent toute leur valeur, soit que, par une analyse plus avancée, on puisse les faire rentrer dans la loi commune, soit qu'ils ouvrent la voie à une théorie plus compréhensive et plus profonde.

En résumé, Auguste Comte, dans sa critique de la psychologie, n'a prouvé qu'une chose, c'est qu'il ignorait complètement la science qu'il voulait proscrire. Voyons si la thèse a été fortifiée par les argumens des nouveaux critiques.

II.

Nous avons exposé d'abord sous sa forme la plus aiguë et la plus tranchante le conflit de la psychologie et de la physiologie, et

la prétention de l'une de ces sciences à se substituer à l'autre. Dans cette première phase de la question, l'indépendance et même l'existence de la psychologie subjective est absolument niée, et la seule méthode reconnue est celle qui étudie les facultés humaines dans leurs organes et dans leurs résultats. Cette première phase est représentée par Auguste Comte, et elle est presque contemporaine des revendications de Jouffroy en faveur de la psychologie subjective. Mais depuis cette époque, l'objet de la discussion s'est déplacé et la question s'est circonscrite sur un terrain plus limité. On ne conteste plus comme Auguste Comte la possibilité de l'observation subjective ; on ne nie plus la différence d'une psychologie humaine et de la psychologie animale ; mais on affirme que les phénomènes mentaux étant toujours liés à certains phénomènes objectifs, à savoir les phénomènes nerveux, la psychologie ne peut pas être exclusivement la science des phénomènes subjectifs, mais qu'elle doit être concurremment et inséparablement la science des faits subjectifs et objectifs à la fois. De là la formule suivante qui établit autrement qu'on ne le faisait auparavant l'objet et les rapports des deux sciences. « Le processus nerveux à simple face, dit M. Ribot, dans l'introduction de son livre sur *la Psychologie allemande*, appartient au physiologiste ; le processus nerveux à double face appartient au psychologue. » Cette doctrine est celle de M. Taine en France et de M. Herbert Spencer en Angleterre.

Cette manière de poser la question est beaucoup plus fine, beaucoup plus savante et plus philosophique que la doctrine d'Auguste Comte ; mais on voit que, même si on acceptait par hypothèse cette position de la question, la psychologie subjective aurait conservé encore une bonne partie de ses positions. Au lieu d'être totalement éliminée, comme elle aurait dû l'être par les objections de Broussais et de Comte, elle resterait au moins la moitié de la science de l'homme ; elle en représenterait la face interne, tandis que la physiologie étudierait en même temps la face externe. Ce ne seraient plus, si l'on veut, deux sciences séparées ; ce seraient cependant encore deux points de vue distincts, et la distinction de ces deux points de vue serait encore une distinction fondamentale et de premier ordre. C'est cette vérité qui reste la base de la psychologie et sans laquelle on ne sait plus ni ce qu'on dit ni de quoi l'on parle.

Au reste, le philosophe de nos jours qui a le plus défendu le principe précédent (à savoir l'union inséparable des deux faits, mental et nerveux), et qui a fait de ce qu'il appelle la *correspondance* la base de sa psychologie, M. Herbert Spencer, a maintenu lui-même, nous l'avons dit, la distinction des deux points de vue avec la même rigueur qu'avait fait Jouffroy. Voici comment

il s'exprime : « La psychologie subjective, dit-il, est une science complète, unique, indépendante de toutes les autres, quelles qu'elles soient ; et elle s'oppose à elles comme une antithèse. Les pensées et les sentimens qui constituent une conscience et qui sont inaccessibles à tout autre que le possesseur de cette conscience, forment une existence qui ne peut se placer parmi les existences dont les autres sciences s'occupent. Quoiqu'une accumulation d'expériences nous ait conduit à croire que l'esprit et l'action nerveuse sont les deux côtés, objectif et subjectif, d'une seule et même chose, nous restons incapable de voir et même d'imaginer quels rapports il y a entre les deux. L'esprit continue d'être pour nous quelque chose sans parenté avec les autres choses ; et de la science qui découvre par introspection les lois de ce quelque chose, il n'y a aucun passage, aucune transition aux sciences qui découvrent les lois des autres objets. »

Ainsi Spencer, comme Jouffroy, admet l'indépendance de la psychologie subjective ; il admet en outre que la psychologie dite objective n'existe et n'a de sens que par son rapport à la psychologie subjective, puisque celle-ci seule donne une signification aux faits signalés par la première. La seule différence, c'est que Spencer fait une science totale des deux psychologies, subjective et objective, tandis que Jouffroy en fait deux sciences séparées, quoique unies entre elles ; mais ces deux idées sont-elles bien différentes l'une de l'autre ? Puisque cette science totale se compose de deux sciences, ne peut-on pas les traiter séparément, ou les traiter ensemble, comme on voudra ? La première méthode sera plus conforme à l'analyse, la seconde à la synthèse. Sans doute, le second point de vue est aussi nécessaire que le premier ; car l'unité des choses est aussi utile à connaître que leurs différences. Mais depuis Bacon et Newton, il a été convenu que l'analyse doit précéder la synthèse. Il est donc tout à fait conforme aux habitudes de la science moderne de traiter de la psychologie subjective avant de passer à l'objective. En outre, si, comme Spencer le dit, la première est nécessaire pour interpréter la seconde, si celle-ci lui emprunte nécessairement ses *data*, il y a un grand intérêt à assurer la fidélité de ces *data*, en étudiant d'abord les faits subjectifs en eux-mêmes, et en suivant la conscience jusqu'où elle peut nous conduire. C'est une abstraction sans doute ; mais toutes les sciences sont des abstractions, et il n'y aurait pas de science si de telles abstractions n'étaient pas permises.

Si l'on cherche la signification de ce débat qui n'a l'air de porter que sur une question de forme, on verra qu'il repose sur certaines préoccupations, et que chacun des deux adversaires, des deux

compétiteurs, s'il est permis d'ainsi parler, en ayant l'air de ne s'occuper que d'une question de méthode, passe à une question finale dont nul ne consent à se désintéresser, et craint que l'autre parti ne prenne des avantages pour la solution de cette question. D'un côté, en effet, l'école matérialiste craint que si elle accorde à l'avance une existence indépendante à la science subjective, ce ne soit une concession de fond, et une sorte d'engagement en faveur de l'existence indépendante de l'esprit. De l'autre côté, les spiritualistes craignent qu'en accordant l'inséparabilité des phénomènes nerveux et des phénomènes intellectuels et moraux, ce ne soit accorder par anticipation la dépendance de l'esprit à l'égard de la matière, et même la substantialité de la matière à l'égard de l'esprit.

Pour ce qui est du premier point, nous nous contenterons de rappeler les précautions extrêmes avec lesquelles Jouffroy, dans sa célèbre préface, a essayé de séparer le problème psychologique du problème métaphysique. Ces précautions lui ont été assez durement reprochées par les théologiens pour qu'il ait au moins l'honneur de n'avoir point sacrifié un intérêt scientifique à un intérêt de dogme. « Assurément, disait-il, cette question de l'âme est fort importante en elle-même; mais, quelque solution qu'on lui donne, ce que nous nous sommes proposé dans ce discours n'en restera pas moins vrai. Soit, en effet, que l'on admette une âme, soit que l'on rapporte au cerveau les phénomènes que ses partisans lui attribuent, il n'en est pas moins indispensable, si l'on veut connaître complètement la nature humaine, de faire la science des phénomènes de conscience... A quelque principe que puissent se rattacher ces faits, ils n'en sont pas moins ce qu'ils sont. La science de ces faits et de leurs lois est donc parfaitement indépendante de la solution dont il s'agit... D'ailleurs, il n'est pas moins évident que, dans l'état actuel de cette science, cette question est prématurée. »

Il est permis de penser que Jouffroy est allé trop loin en disant que le problème de l'âme est un problème prématuré. Il ne l'est pas plus que les autres problèmes de la métaphysique. Si, d'ailleurs, ce problème est actuellement prématuré, on peut dire qu'il le sera toujours ; et entre prématuré et insoluble, il n'y a pas grande différence. Il n'en est pas moins vrai que la question de l'âme peut être écartée et ajournée d'un commun accord, et que l'on peut soutenir les droits d'une psychologie subjective sans violer les lois de la neutralité scientifique.

Que si, du reste, on soupçonne les psychologues subjectivistes de travailler subrepticement pour l'intérêt du spiritualisme méta-

physique, on est tout aussi autorisé à soupçonner les psychologues objectifs qui n'admettent pas, même avec Spencer, une psychologie subjective, de ne soutenir cette thèse que dans l'intérêt prémédité du matérialisme. Dès lors le soupçon étant le même de part et d'autre, pourquoi ne pas se rejeter des deux côtés? et pourquoi ne pas se borner à l'examen des choses telles qu'elles sont? Or cet examen nous apprend, comme le dit M. Spencer, deux vérités indubitables : 1° la psychologie subjective est une science indépendante de toutes les autres; 2° la psychologie objective emprunte toutes ses données à la psychologie subjective.

Quoi qu'il en soit, soit qu'on sépare, soit qu'on réunisse les deux parties de la psychologie, nous admettons qu'il y a en effet deux psychologies : l'une qui se fait par la conscience, l'autre par l'observation des autres hommes, et qui, selon l'expression de Comte, étudie les facultés dans leurs organes et leurs résultats; mais relativement à cette psychologie objective, nous ferons deux observations. La première, c'est qu'il n'est pas légitime à cette psychologie objective ou physiologique de se qualifier elle-même de nouvelle psychologie, tandis qu'on affublerait la psychologie subjective de la qualification de vieille psychologie. Ces épithètes sont injustes et antiscientifiques; elles ont pour objet de surprendre la faveur de ceux qui ne réfléchissent pas, en usurpant les avantages du progrès et de la nouveauté. Il importe sans doute assez peu qu'une science soit ancienne ou nouvelle, pourvu qu'elle soit vraie. Mais, de plus, ces qualifications sont inexactes. Les deux psychologies existent concurremment depuis longtemps. Le XVIIe siècle a parfaitement connu la physiologie objective. Le *Traité des passions* est par moitié un traité de physiologie. Descartes expliquait les passions par le mouvement des esprits animaux; Malebranche expliquait la mémoire et l'imagination de la même manière et l'on pourrait retrouver textuellement dans Malebranche les explications récentes données sur la mémoire. Bossuet, dans la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, traite d'abord de l'âme, puis du corps, puis de l'union de l'âme et du corps, et s'étend longuement sur les lois physiologiques des sensations : il a en outre un chapitre sur la psychologie des animaux. Au XVIIIe siècle, Charles Bonnet et Hartley ont commencé à parler de vibrations nerveuses comme phénomènes concomitans des pensées. Même l'école écossaise a constamment mêlé dans ses analyses la physiologie à la psychologie. Dans les *Recherches sur l'entendement humain*, de Thomas Reid, se trouve un chapitre sur la géométrie des visibles, un autre sur le strabisme, un autre sur le mouvement parallèle des yeux. Pour remonter plus haut, la psychologie humaine, dans Aristote, est une partie de

la psychologie animale ou générale. On voit que rien n'est plus ancien que l'idée d'une psychologie objective. C'est au contraire un fait tout moderne et qui date seulement du XVIIIe siècle, que l'établissement d'une psychologie purement subjective. C'est dans Locke qu'on la trouve pour la première fois : « Je ne parlerai pas, dit-il, de l'âme en physicien. » De là cette doctrine a passé à Hume, en France, à Condillac et à Laromiguière, et enfin à Jouffroy. Elle a été établie sous l'empire de l'esprit scientifique du XVIIIe siècle, qui en tout préférait l'analyse à la synthèse : c'est donc par rigueur de méthode et non par aucune prévention métaphysique, que la psychologie subjective a été créée; et s'il y a une psychologie toute moderne, c'est celle-là.

Une autre observation plus importante, c'est qu'il ne faut pas confondre la psychologie objective avec la psychologie physiologique. Toute psychologie physiologique est, il est vrai, objective; mais toute psychologie objective n'est pas physiologique. Par exemple, un voyageur qui nous rapporte les mœurs des sauvages, et nous n'avons pas d'autres moyens de les connaître, est un psychologue, mais il n'est pas un physiologiste; car il n'est besoin d'aucune physiologie pour savoir que les sauvages sont imprévoyans, cruels, menteurs, et qu'ils ont des sens très fins, et des affections très mobiles, mais très vives. Une mère qui a étudié les facultés de l'enfance, comme Mme Necker de Saussure, dans son livre de l'*Éducation progressive*, est psychologue; mais il n'y a là nulle physiologie. Dans les livres si intéressans qui ont été faits récemment sur la psychologie de l'enfance, par M. Bernard Pérez, il n'est nullement question de physiologie. C'est tout simplement la psychologie subjective qui sert de type et à laquelle on rapporte le développement intellectuel et moral de l'enfant. Un magistrat, un aumônier de prison, qui étudieraient l'état mental des prisonniers, seraient encore des psychologues sans être des physiologistes. Le meilleur observateur des animaux, Charles Leroy, nous l'avons dit déjà, était un capitaine des chasses du roi Louis XVI; il n'était pas un physiologiste, ni même un naturaliste.

On voit que la psychologie objective se divise en deux parties, en deux genres : 1° la psychologie comparée; 2° la psychologie physiologique. La première n'est qu'une extension de la psychologie subjective. Son objet propre est toujours le fait de conscience. Ce sont les faits de conscience des autres hommes que vous étudiez par le moyen de l'induction, et que vous comparez aux faits de conscience que vous constatez en vous-même. C'est de la psychologie subjective indirecte. Au contraire, la psychologie physiologique est essentiellement objective parce qu'elle a

pour objet non les faits de conscience eux-mêmes, mais les conditions physiologiques et organiques des faits de conscience, c'est-à-dire quelque chose d'extérieur et d'objectif.

Même les médecins eux-mêmes, en tant qu'ils étudient les états de conscience chez les malades, font de la psychologie objective, non physiologique. Par exemple, l'étude de l'hallucination ou des perceptions fausses est une étude de psychologie subjective indirecte, et non de physiologie, si ce n'est en tant que l'on pourrait déterminer les conditions cérébrales de l'imagination : or, c'est précisément là ce qu'on ignore le plus. Un livre comme celui de M. Brierre de Boimont est un livre riche en faits psychologiques, mais ne contient que très peu de documens physiologiques. Le fait que ces observations psychologiques sont faites par un médecin ne suffit pas pour en faire de la physiologie. Tout homme est psychologue, et le médecin peut être psychologue au même titre que les autres hommes. Ce qui fait que ce sont les médecins qui font ces sortes d'observations, c'est qu'ils ont seuls ces sortes de malades sous leurs yeux, tandis que les philosophes de profession n'ont pas des fous ou des hallucinés dans leurs cabinets. Ce n'en est pas moins au fond la même méthode, ici directe, là indirecte, mais ayant un seul et même objet, à savoir les faits subjectifs, les faits de conscience.

III.

Nous n'avons pas épuisé l'histoire du conflit qui s'est élevé de nos jours entre la psychologie et la physiologie. Nous en avons vu deux périodes : dans la première, les deux points de vue sont rigoureusement séparés. Jouffroy part de la méthode psychologique interne comme d'une méthode absolument suffisante en elle-même, sans nier cependant et même en proclamant très haut la nécessité du concours des deux sciences, mais sans y insister; dans la même période au contraire, Auguste Comte nie absolument le procédé psychologique subjectif, et n'admet que la méthode physiologique et organique, sauf à se contredire cependant, lorsqu'il en arrive à la physiologie intellectuelle et morale, en prenant comme division principale la distinction de l'esprit et du cœur, distinction qui est toute psychologique. Dans la seconde période, qui est celle de M. Herbert Spencer, les deux psychologies, l'une subjective, l'autre objective, sont admises concurremment comme nécessaires pour constituer la psychologie totale; mais elles sont encore soigneusement distinguées, et même la prépondérance est assurée à la

méthode subjective, non-seulement parce qu'elle est une introduction nécessaire à l'autre science, mais encore parce qu'elle constitue à la psychologie un cachet et un caractère propres d'indépendance.

Il nous reste à faire connaître une troisième période : celle dans laquelle nous sommes encore aujourd'hui. On reconnaît encore, comme Spencer, les deux psychologies séparées, mais en renversant leur ordre de valeur respective, c'est-à-dire en considérant la psychologie subjective comme un simple vestibule ou passage à la psychologie objective et physiologique, laquelle est la seule véritablement scientifique. Ce point de vue a été développé par M. Ribot dans ses divers ouvrages et surtout dans la préface de son livre sur *la Psychologie allemande*.

Voici la première objection qu'il fait valoir contre la psychologie classique. La psychologie subjective, dit-il, est purement descriptive; elle n'est pas explicative. Elle ne sort pas du domaine de la conscience vulgaire ; elle ne va pas jusqu'à la connaissance scientifique, et ne s'élève pas au-dessus des considérations littéraires et de sens commun.

Cette objection contient deux considérations différentes et même hétérogènes. En effet, une connaissance purement descriptive n'équivaut pas du tout à la connaissance vulgaire. Quand même la chimie se bornerait à la description des corps, elle serait encore très au-dessus de la connaissance vulgaire. Dire d'ailleurs que la psychologie de Condillac ou de Leibniz équivaut à la conscience vulgaire d'un paysan ou même de l'homme le plus instruit est une assertion qui ne mérite vraiment pas d'être discutée. Même le fait de mettre en ordre les notions de la conscience vulgaire est quelque chose qui est encore infiniment au-dessus des forces de cette même conscience. Mais indépendamment de ce travail de coordination, que d'innombrables constatations ou même d'analyses de faits se rencontrent dans les traités de psychologie que ne connaît pas la conscience vulgaire! J'envie, pour ma part, les savans qui se croient tellement au-dessus de la psychologie classique qu'ils n'ont plus rien à y apprendre. Quant à moi qui, depuis plus de quarante ans, étudie ces sortes de matières, j'avoue que je n'ouvre pas un traité de psychologie, je ne dis pas des plus grands maîtres, mais des plus humbles, un Cardaillac, un Adolphe Garnier, sans y apprendre quelque chose que je ne savais pas. Il y a donc là tout autre chose que de la littérature et du sens commun.

La psychologie, même subjective, est donc une science. Admettons qu'elle ne soit que descriptive. Qu'importe. Est-ce qu'une science descriptive n'est pas une science? La minéralogie n'est

qu'une science descriptive, elle ne trouve ses explications que dans la chimie. La minéralogie n'est-elle donc pas une science? L'anatomie, et en grande partie l'histoire naturelle sont des sciences descriptives; ne sont-ce pas des sciences? Est-ce qu'il n'a pas été toujours été reconnu qu'avant d'expliquer les faits, il faut les connaître, et par conséquent les décrire? A quoi servirait-il de perfectionner les moyens d'explication si l'on perdait le sens des faits à expliquer? Or, c'est la psychologie subjective qui seule peut nous donner les faits qui sont la matière de l'explication.

Est-il vrai maintenant de dire que la psychologie ne soit que descriptive et non explicative? C'est une erreur. La psychologie a à sa disposition deux moyens d'explication qui lui sont propres, et sans lesquels il est impossible de faire un pas dans la science: 1° un mode d'explication mécanique par l'association des idées (Hume, Mille, Bain, H. Spencer); 2° un mode d'explication dynamique par l'intervention de l'activité de l'esprit dans les phénomènes passifs (Leibniz, Maine de Biran, Laromiguière).

Ces deux modes d'explication sont si légitimes que, la plupart du temps, les prétendues explications physiologiques consistent à les transporter purement et simplement dans le cerveau et dans les cellules nerveuses, en admettant tantôt un mécanisme, tantôt un dynamisme cérébral, très souvent mêlés ensemble, et qui ne sont que la traduction objective et matérielle du mécanisme et du dynamisme mental. Par exemple, on supposera une faculté de réminiscence dans les cellules nerveuses parce qu'on sait que les idées renaissent dans l'esprit par la mémoire. On expliquera la sensation d'effort par le travail du cerveau, sans se demander ce que c'est qu'un travail et si ce n'est pas une tension de l'activité telle que nous la sentons en nous-mêmes quand nous avons la sensation d'effort. Ici les faits objectifs n'auraient aucune signification si nous ne les traduisions en faits de conscience. Ce qui le prouve, c'est que les cartésiens ont expliqué exactement de la même manière qu'on le fait aujourd'hui les faits de mémoire et d'imagination, quoique leur science du cerveau fût absolument dans l'enfance, c'est qu'ils traduisaient, comme les psycho-physiologistes actuels, les faits subjectifs en faits objectifs, qu'ils ne connaissaient pas directement, mais qu'ils imaginaient à la ressemblance des faits subjectifs.

D'ailleurs la physiologie d'aujourd'hui ne fait guère autre chose que de constater le siège des faits: elle en donne la topographie, mais la topographie n'est pas une explication. Je ne dis pas qu'elle ne puisse fournir un moyen d'analyse; par exemple, la distinction des cinq sens vient de la distinction des organes que l'expérience vulgaire suffit à nous faire connaître. Mais dans bon nombre de cas,

il s'agit d'une corrélation et non d'une explication. Par exemple, une des plus belles découvertes de l'anatomie moderne est d'avoir distingué dans le cerveau quatre sièges différens du langage, à savoir le siège de la parole écrite, de la parole lue, de la parole entendue et de la parole parlée. Soit; nous expliquons ainsi les anomalies du langage, par exemple, comment on peut perdre le sens de la lecture, et non celui de l'écriture, etc. Mais le vrai problème de la psychologie est plus général et d'un tout autre ordre. Il peut s'énoncer ainsi : comment apprenons-nous à parler? Or, ici, que nous sert la topographie précédente? On aura beau nous dire que pour apprendre à parler nous exerçons la troisième circonvolution frontale gauche, cela ne nous expliquera absolument rien, et ne nous apprendra que ce que nous savons, à savoir que nous apprenons à parler. De même que nous voyons que pour apprendre à marcher il faut exercer ses jambes, nous concluons d'avance, par analogie, que pour parler il faut exercer son cerveau. Mais ici l'opération est beaucoup plus délicate, et le schème d'un cerveau dont les cellules vibrent ne nous est d'aucun secours. C'est donc à la psychologie subjective qu'il faut avoir recours.

Il est très vrai que la psychologie normale a beaucoup à apprendre au contact de la psychologie physiologique. Celle-ci lui fournit des moyens d'analyse soit par la pathologie qui est une sorte d'expérimentation naturelle, soit par l'expérimentation artificielle qui est possible dans certains cas; mais il n'est pas moins vrai que la psychologie physiologique a besoin du concours de la psychologie subjective. Par exemple, il serait impossible de démêler et d'analyser les faits confus dont se compose la vie inférieure de l'âme, si ce n'était à la lumière des analyses faites dans la psychologie supérieure. Ainsi, lorsque l'un des créateurs de la psycho-physique, Wundt, nous dit que les sensations sont des raisonnemens, il explique les modes inférieurs de l'esprit par des modes plus élevés. On ne saurait rien comprendre aux modes morbides de la conscience si l'on ne partait de la conscience normale. Nous l'avons dit déjà, c'est par comparaison avec l'unité de conscience constatée dans l'état normal que l'on est frappé des faits de multiplicité de conscience que l'on étudie aujourd'hui. De même l'automatisme des aliénés ou des somnambules ne se comprend bien que par antithèse avec la volonté; et ce qui peut rester de spontanéité dans ces cas obscurs n'est aperçu que par analogie avec la spontanéité véritable. Ainsi, c'est toujours la psychologie subjective qui sert de lumière à la psychologie objective.

Non-seulement la psychologie n'a pas toujours besoin d'emprunter ses explications à la physiologie; mais, dans certains cas,

c'est elle-même, au contraire, qui vient en aide à la physiologie et qui lui apporte ses propres explications, c'est cette méthode que M. Helmholtz emploie et défend dans son *Optique physiologique* (1) : — « Quelque opinion que l'on professe sur les actions psychiques et si difficile que puisse être leur explication, elles n'en possèdent pas moins une action réelle et leurs lois nous sont familières jusqu'à un certain point par les faits de l'expérience journalière. Quant à moi, je crois que c'est suivre une voie plus sûre que de rattacher l'explication des phénomènes de la vision à des faits, qui, sans doute, réclament eux-mêmes une explication, mais dont l'existence est hors de doute, — je veux parler des actions psychiques les plus simples, — que de la faire reposer sur des hypothèses relatives à une disposition anatomique, mais inconnue du système nerveux, hypothèses arbitraires, inventées *ad hoc* et qui ne reposent sur aucune espèce d'analogie. Aussi n'ai-je pas hésité à me servir d'explications fondées sur les actes psychiques ou plus simples de l'association des idées. » — L'optique physiologique d'Helmholtz n'est, en effet, qu'une extension du mode d'explication employée pour la première fois par Malebranche et Berkeley et qui ramène à des associations et à des malentendus les actes en apparence les plus simples de la vision.

La seconde objection de M. Ribot porte sur la méthode de la psychologie. Cette méthode est purement et simplement une méthode d'observation, non d'expérimentation ; elle ne connaît, suivant les distinctions établies par Stuart-Mill, que la méthode de concordance, tout au plus celle de différence, mais non celle des variations concomitantes. Cette objection n'est pas sans fondement. Il est très vrai que la psychologie objective fournira toujours plus de moyens à l'expérimentation que la psychologie subjective. Mais réciproquement, il est certain aussi que la psychologie objective contiendra toujours un élément d'infériorité qui ne permet pas de la rapprocher des autres sciences. C'est la difficulté de l'interprétation des faits. Dans toutes les sciences naturelles, en effet, ce sont les faits eux-mêmes qui tombent sous nos yeux. En psychologie objective, ce sont les signes des faits. Il reste toujours à savoir quels sont les faits réels, c'est-à-dire les faits intérieurs correspondant aux signes physiques, lesquels seuls tombent sous nos sens. Ainsi, quiconque a observé un petit enfant sait à quel point il est difficile de deviner ce qui se passe dans cette petite cervelle et quels sont les *processus* mentaux correspondant aux faits extérieurs. Il en est de même de l'état mental des animaux, de celui des fous, des

(1) Voir traduction française, p. 1000.

somnambules, des aveugles-nés, des sourds-muets, etc. Il y aura toujours là une difficulté fondamentale pour la psychologie objective. C'est encore là une raison considérable de ne pas sacrifier la psychologie subjective à la psychologie objective : car si la difficulté pour celle-ci est dans l'interprétation des faits, combien cette difficulté sera-t-elle augmentée si l'on se prive du concours de la science qui, seule, possède les principes de l'interprétation demandée !

En outre, sans méconnaître les droits de la psychologie physiologique et en lui laissant ouvert tout le champ qu'elle aspire à conquérir, toujours est-il que sur beaucoup de points il n'y aura de longtemps d'autre psychologie possible que la psychologie subjective. En un mot, la connaissance de ce qu'on appelle les concomitans physiques n'est possible que sur un petit nombre de faits touchant à la vie animale. Mais quel est le concomitant physique qui distingue l'induction et la déduction, le souvenir du passé et la prévision de l'avenir, l'idée du nombre et l'idée de durée, l'amour de soi et l'amour des autres ? quels sont les concomitans physiques qui accompagnent l'amour de la patrie, le sentiment esthétique ou religieux, l'idée du devoir ou l'idée du droit? et pour tous ces faits, il n'y a pas d'autre méthode que la méthode psychologique proprement dite.

La distinction des deux espèces de psychologie n'est pas moins importante au point de vue de la psychologie objective qu'à celui de la psychologie subjective, c'est à la condition d'être séparée que la psychologie objective sera étudiée dans toute son extension au lieu d'être dispersée dans les divers chapitres de la psychologie subjective. Considérons, en effet, les différentes parties de la psychologie objective. On peut en distinguer trois principales : 1° la psychologie animale ; 2° la psychologie morbide ; 3° la psychologie physiologique. Or dans la psychologie proprement dite, il n'y a pas place pour un exposé complet des facultés animales, encore moins pour une théorie complète de la folie et moins encore pour une physiologie de la pensée. Les diverses parties de la psychologie objective ont donc intérêt à être étudiées pour elles-mêmes et, par conséquent, la psychologie subjective en doit rester distincte.

Il est inutile d'ajouter que la distinction théorique des deux psychologies sur laquelle nous avons tant insisté n'entraîne nullement dans la pratique une séparation absolue. C'est la division du travail scientifique qui a amené la division des sciences. C'est là un besoin de l'esprit qui ne peut pas voir bien toutes choses à la fois et qui est obligé de distinguer pour préciser ; mais les intérêts de

la méthode abstraite ne doivent pas l'emporter sur ceux de la science elle-même. Une fois bien assurés que nous ne comprendrons point les faits subjectifs avec les faits objectifs, nous ne nous ferons aucun scrupule, toutes les fois que le besoin s'en fera sentir, d'invoquer le secours de la psychologie objective et même de la physiologie, et de leur emprunter les faits dont nous aurons besoin. Le droit de ces emprunts est évident; car il est réciproque, puisque la psychologie objective, de son côté, est forcée à des emprunts semblables, sans lesquels elle ne pourra faire un pas. Ces sortes d'emprunts sont d'usage dans toutes les sciences. Nul doute que l'histoire ne soit distincte de la géographie, et réciproquement. Et, cependant, l'histoire emprunte constamment à la géographie et la géographie à l'histoire. La physique est distincte de la mécanique, et cependant tous les traités de physique commencent par des notions mécaniques. La physique emprunte à la chimie pour la théorie de la photographie, à la physiologie pour la théorie de la vision; enfin, les industries elles-mêmes s'empruntent les unes aux autres, sans cesser pour cela d'être distinctes.

En résumé, l'établissement d'une psychologie subjective fondée sur l'observation intérieure, comme le demandait Jouffroy, reste encore aujourd'hui la seule base scientifique possible d'une philosophie de l'esprit humain. Mais cette psychologie n'exclut aucun progrès; elle s'accommode avec tous les accroissemens que le temps a pu apporter, et, en particulier, avec tous ceux d'une psychologie objective, comparée, expérimentale, comme on voudra l'appeler. Il n'est pas nécessaire de détruire ce qui est acquis pour introduire quelque chose de nouveau. Cette méthode révolutionnaire, si mauvaise en politique, l'est encore plus dans la science : là, surtout, les résultats obtenus deviennent la base des résultats à conquérir; c'est l'ancien qui est la garantie du nouveau et le gage de l'avenir.

PAUL JANET.

LA DÉBACLE [1]

Je viens de l'achever, le livre douloureux. Que son auteur ait à un rare degré la puissance de faire souffrir, c'est ce que nul ne lui refusera. Un livre de M. Zola est le plus souvent un bagne intellectuel, où notre esprit, rompu par le travail de la chiourme, révolté par les promiscuités honteuses, oppressé dans cette nuit morale et vidé de toute espérance, traîne à travers les pages le boulet de la fatalité. Mais souvent aussi, en s'éveillant de ce cauchemar, l'esprit rit de son angoisse passée; il reconnaît que le bagne n'était qu'une illusion, créée par la sombre fantaisie du visionnaire. Cette fois, l'écrivain suscite des images trop réelles, ensevelies sous les années au fond de notre mémoire; et c'est, dans cette mémoire, comme un viol de sépultures. On maudit et l'on suit malgré soi l'Ézéchiel qui nous ramène dans ces champs des Ardennes, remplis d'ossemens. — « Il me conduisit tout autour de ces os; il y en avait une multitude à la surface du champ, et ils étaient tout desséchés... Il se fit un bruit, et un mouvement; les os se rejoignirent aux os; les nerfs et les chairs montèrent sur eux, la peau les recouvrit; et ils n'avaient pas d'âme... A ma voix, l'esprit entra dans les morts, et ils furent vivans, et ils se dressèrent sur leurs pieds, innombrable multitude. »

Je ne l'aurais pas demandé, ce livre. On ne se reprend volontiers qu'aux douleurs riches de quelque orgueil. On parle de leur malheur aux veuves des héros; devant les veuves des naufragés, on se tait sur la sinistre aventure de ceux qui sombrèrent inutiles,

(1) Par M. Émile Zola.

sans gloire. Et nos âmes sont ces veuves. Mais la plume hardie de M. Zola n'a cure de nos pudeurs. Son livre est fait, il court le monde à grand bruit ; l'auteur a bien voulu me l'adresser, j'ai dû le lire, le subir ; il me serait impossible de parler aujourd'hui d'autre chose. D'autant plus que le romancier a placé ses personnages et le centre de l'action dans le corps d'armée, la division et la brigade où celui qui écrit ici fut jeté par le sort. Je devais mentionner cette rencontre, car elle donnera quelque sûreté à ma critique. A chacune des étapes qu'il raconte, des souvenirs précis me permettent de contrôler ses tableaux. Cette coïncidence augmente pour moi l'accablement que chacun ressentira, après avoir revu nos malheurs par les yeux de M. Zola. Elle ajoute à l'admiration que j'éprouve très vivement, en tant que rhétoricien français ; elle justifie les réserves que je proposerai, en tant qu'homme et que témoin de ces mauvais jours.

I.

La Débâcle prend le corps du général Douai à Mulhouse, après l'échec de Wissembourg ; elle roule avec ce corps, au hasard des marches et des contre-marches sans but, jusqu'au calvaire d'Illy ; elle s'achève ou devrait s'achever logiquement avec la déroute de Sedan et la captivité dans la presqu'île d'Iges. La rallonge où l'auteur retrace à grands traits le siège de Paris et la Commune fait l'effet d'un raccord artificiel, ajouté après coup par quelque continuateur. Pour l'appréciation littéraire, il ne faut retenir du livre que sa partie vivante et organique, la retraite sur Sedan et la bataille.

Les premiers chapitres sont irréprochables. Le peintre pose les masses, il fait son fond, et c'est ce qu'il fait le mieux. Quand Regnault exposa le portrait du général Prim, on discutait le cheval, on discutait le cavalier ; il n'y avait qu'un cri d'admiration pour la foule furieuse qui passe au fond du tableau, incarnant la révolution ; si l'artiste se fût borné à peindre cette foule, son œuvre diminuée eût paru un chef-d'œuvre complet. Ainsi pour le roman de M. Zola ; on attend dans la suite le grand portrait individuel qu'il ne nous donnera jamais ; au début, alors qu'il met sur pied et chasse devant lui cette armée, il peut défier la comparaison avec les plus puissans constructeurs d'épopées. Les masses baignent ici dans une brume de crépuscule, toute frissonnante de souffles inquiétans ; chaque détail concourt à l'effet total d'oppression ; et déjà l'on voit planer la fatalité, sur ce troupeau qu'elle pousse à la boucherie. Les brusques oscillations, de la fanfaronnade à la panique, l'écho lointain de Frœschviller, victoire pendant quelques heures,

désastre ensuite, la chute graduelle de l'enthousiasme apporté de Paris, faisant place à une incurable prostration, la repoussée sauvage de tous les mauvais instincts, à mesure que la discipline se relâche, — cette dissolution de l'animal multiple, tout à l'heure armée, maintenant bétail d'abattoir, M. Zola triomphe à la peindre; c'est toute l'horreur d'alors dans toute sa vérité; et la sensation qu'il nous en donne, nous ne la devons pas à de faciles procédés d'analyse, mais toujours à la synthèse épique.

On a reflué du camp de Châlons sur l'Argonne, les étapes se succèdent dans les défilés. Le détail des lieux et des circonstances est presque partout minutieusement exact. Je ne louerai point le romancier de sa précision, pas plus que je ne lui reprocherais quelques confusions, le cas échéant : cette exactitude matérielle importe peu. Ce qui importe, c'est l'évocation juste des sentimens. M. Zola ne les traduit pas tous; oh! que non! Mais ceux qu'il prête à ses créatures, aux brutes de son escouade, aux quelques officiers en qui il personnifie les différens types militaires, l'écrivain les voit et les rend à merveille. Ce sont en général les impulsions grossières et pénibles; il faut bien avouer qu'elles tenaient la plus large place et s'étalaient au premier plan. Il est absolument vrai que manger et dormir deviennent en pareil cas les uniques préoccupations de l'homme, redescendu à ses instincts primitifs; le plus affiné n'y échappe pas. Dans l'eau, toujours dans l'eau, avec les doigts gourds et cuisans d'avoir rebouclé les courroies du sac, c'était la sensation dominante de ces journées; M. Zola en ranime presque la souffrance physique, avec son lourd martellement de répétitions, qui est ici une force de vérité.

Il se complaît à surprendre la bête humaine en flagrant délit de retour aux origines; il tient cette fois le sujet où sa théorie favorite pouvait le mieux s'éjouir sans choquer la vraisemblance; il en use copieusement. Les dialogues qu'il entend sous la tente-abri, toujours les mêmes, ne sont qu'une kyrielle de jurons et de sales invectives. On pourrait rêver une transposition pour honnêtes gens, qui leur montrerait cette brutalité sans les en accabler; quelques échantillons typiques nous instruiraient peut-être aussi bien que ce déroulement monotone du phonographe. Mais, après tout, M. Zola est ici dans son droit, quand il transcrit littéralement le vocabulaire de recrues grognonnes et démoralisées. Sachons-lui gré de ce qu'il poursuit, tout en collectionnant ces basses misères, une idée très haute et très fine : le rapprochement progressif et enfin la fusion intime de deux natures antagonistes; Maurice, l'intellectuel, le produit d'une race délicate, et Jean, le rude fils de la terre. Entre ces deux hommes, et par le fait qu'ils se trouvent replacés dans les conditions de la vie élémentaire, l'équilibre habituel des supériorités

se renverse au profit du second; c'est lui, l'inculte, qui détient la vraie force, qui la fait tutélaire pour le civilisé; et ces cœurs séparés par les barrières sociales se pénètrent fraternellement. Voilà des vues perçantes et soutenues. J'aime bien aussi le colonel de Vineuil, une sorte de drapeau vivant que M. Zola promène de loin en loin sur le front du régiment, comme la personnification désolée du vieil honneur militaire. On n'aperçoit que ses dehors, — ah! cela, toujours, — nous ne connaissons de lui qu'une noble silhouette et un beau geste coutumier; nous voudrions bien apprendre, par quelques effusions, les retentissemens intimes de la tragédie au fond de cette âme; elle doit être plus intéressante que les âmes de Chouteau et de Lapoulle, sur lesquelles nous sommes si abondamment renseignés. D'aucuns prétendent qu'à s'insinuer trop avant dans ce cœur, on n'y trouverait que les sentimens catalogués des colonels de M. Scribe, chez qui Vineuil aurait servi dans sa jeunesse. N'importe, l'apparition est fière. Et si le pauvre général Bourgain-Desfeuilles est une caricature outrée, sachons encore gré au romancier de ce qu'il n'a pas infligé le même sort à l'empereur. Je tremblais de voir arriver un Napoléon III d'estaminet, conforme au poncif des politiciens haineux, et tel qu'on peut se figurer le souverain de 36 millions de Rougon-Macquart. M. Zola n'a pas donné dans le piège, il n'a pas jeté de boue à cette infortune. Sauf l'invention fantaisiste du fard appliqué sur les joues, le pâle crayon qu'il trace de l'empereur reste exact et digne. On ne voit que les dehors du personnage, toujours; il ne dit pas les paroles qu'un Skakspeare ou un Goethe auraient arrachées à son malheur; mais sous la sauvegarde de grave pitié que l'écrivain lui accorde, ce fantôme, entrevu derrière la vitre par les gens de Sedan, est bien la victime sacrée du destin; anéanti par d'atroces souffrances, cherchant la mort, il achève de gravir le calvaire, avec son fatalisme, sa bonté lasse, son impuissance de paralytique intelligent, poussé par d'autres aux fautes dont il a la vision trouble.

Parmi les épaves que la débâcle charrie à travers les Ardennes, militaires et civils, hommes et femmes, M. Zola en choisit quelques-unes pour ébaucher des épisodes romanesques, qui serpentent en marge du sujet principal. Il y touche avec une discrétion et une retenue auxquelles il ne nous avait guère habitués. Un de ces épisodes lui a fourni trois pages superbes. Avant d'aller se battre, Honoré s'engage à Silvine et pardonne la faute de la pauvre fille; la fenêtre est ouverte sur la nuit, le « souffle pénible des troupes » qui passent la Meuse monte comme une respiration de mort jusqu'à cet amour; le soldat et la paysanne échangent quelques mots brefs et un baiser. Ces trois pages, c'est simple, sobre et beau comme le meilleur Millet. Je sais des choses autrement belles dans la litté-

rature de notre siècle, je n'en sais pas de plus belles. On trouverait encore, dans ce volume où la plupart des effets puissans ne sont obtenus que par l'accumulation lente et volontaire, d'autres « morceaux » à l'ancienne mode, avec leur beauté ramassée dans un trait, jaillissante d'une seule explosion. Ainsi le passage où M. de Vineuil, apprenant la capitulation, se soulève sur son lit de malade pour briser son épée, et n'y réussit pas, trahi par ses mains tremblantes. La vieille amie qui le veille, Mme Delaherche, comprend son vœu et saisit l'épée. « Elle la brisa d'un coup sec, sur son genou, avec une force extraordinaire, dont elle-même n'aurait pas cru capables ses pauvres mains. Le colonel s'était recouché, et il pleura en regardant sa vieille amie d'un air d'infinie douceur. »

Avec un peu plus de rapidité dans le mouvement, la description de la journée de Sedan serait la bataille idéale, au point de vue de la facture technique ; le roman et l'histoire s'y confondent dans une création imaginaire, faite tout entière de menus détails exacts. Toutes les phases historiques de l'événement passent sous les yeux du lecteur, et cependant l'âme de la bataille palpite et se développe dans ce carré de choux où sont concentrés les personnages du roman. Oui, le voilà bien, avec tout ce qu'on y voyait, ce carré de choux où étaient couchés les hommes du 82e ; et le colonel de Vineuil se comporte de point en point comme son prototype ; car il est impossible qu'on n'ait pas indiqué à M. Zola le modèle d'après lequel il sculpte son héros, le brave colonel Guys. Nous le vîmes de loin, toute la matinée, très haut sur son cheval blanc, entre les lignes des hommes rasés à terre ; seul point de mire pour des centaines de canons et des milliers de fusils, invulnérable, protégé par un enchantement, nous semblait-il ; jusqu'au moment, vers deux heures, où une balle l'arracha de sa selle. — Mais, en vérité, les jugemens littéraires ont ici peu de poids ; je n'ai pas le cœur à m'y abstraire, en revoyant les tableaux évoqués par M. Zola ; et si cet aveu est le meilleur hommage qu'on puisse rendre à la force et à la fidélité de ses évocations, je ne le retire pas.

Puis, la débâcle de la débâcle, le reflux de la marée humaine dans Sedan, la vie sauvage dans la presqu'île d'Iges ; enfin, le charnier, ces ambulances où M. Zola s'attarde longuement, avec une sorte d'ivresse de la douleur physique, une volupté de carabin à voir manier les scies, désarticuler les os, drainer le pus ; avec l'insistance à la fois nécessaire et funeste à son talent ; si bien que ses idées et sa prose nous laissent la sensation des lourdes artilleries qui roulent tout le long de ses pages, par les routes encombrées, et qui auraient passé sur notre corps, sur notre cœur.

La suite du livre, mieux vaut n'en point parler. Le placage est si

manifeste et si mince, au jugement de tous, que c'est servir l'écrivain de passer cette fin sous silence.

On a comparé le roman militaire de M. Zola à ceux de Stendhal et de Tolstoï. Cela ne pouvait manquer; et c'était comparer des objets incommensurables. Pour Stendhal, uniquement curieux d'analyses ingénieuses, la bataille n'est qu'un prétexte à développer le caractère de son héros; ce dilettante s'amuse trop spirituellement à Waterloo pour que nous puissions prendre au tragique ses fines lithographies. Chez Tolstoï, la guerre est observée en elle-même, froidement, par un penseur qui la domine sans entraînement ni épouvante; et le drame même d'Austerlitz recule au second plan, pour laisser le premier à l'âme du prince André, sous ce grand ciel obscur où le blessé cherche le secret des destinées.

Pour quiconque ne se paie pas de mots et de théories d'emprunt, la vraie nature du talent de M. Zola crève les yeux. Sauf dans les rares momens où il se surveille, afin de justifier quelque aphorisme de ses manifestes littéraires, son tempérament l'emporte. Il reste ce qu'il était à ses débuts, le dernier en date et non le moindre de nos grands poètes romantiques; un constructeur épique et visionnaire, parfois mieux informé de la réalité que ses aînés, mais tout aussi esclave de son imagination; l'émule et le très proche parent de Victor Hugo romancier. Qui ne voit la similitude des instincts et des procédés chez les deux cyclopes? Pour faire un roman, tous deux soufflent un énorme symbole, qui enfermera un des aspects de la vie humaine; ici, la cathédrale de *Notre-Dame de Paris*, le vaisseau des *Travailleurs de la mer;* là, le cabaret de *l'Assommoir,* la mine de *Germinal*, la locomotive de *la Bête humaine*, l'armée de la *Débâcle,* et tant d'autres. Ce monstre vit d'une vie intense, aux dépens des créatures humaines qu'on loge dans ses flancs, et qui ne sont en quelque sorte que ses appendices. Rien de commun entre ces êtres, créés pour servir la fantaisie du poète, et l'homme que d'autres romanciers choisissent dans la foule, pour le placer en observation et étudier la libre expansion de son caractère. Les personnages de Victor Hugo et de M. Zola sont des signes algébriques, très fidèles en somme à la tradition classique, où l'Avare, l'Envieux, le Jaloux étaient uniquement chargés de traduire une passion. Nos poètes inventent et numérotent une certaine quantité de ces signes, autant qu'il leur en faut pour représenter les différens types dont se compose, à leur idée, tel milieu social à tel moment donné. Il en faudra tant pour représenter les divers aspects pittoresques du moyen âge, dans *Notre-Dame;* tant, pour la juxtaposition des principales catégories de *misérables* dans la société moderne; tant, pour se partager les penchans et les vices

qui s'épanouissent dans la riche famille des Rougon-Macquart. Cette fois, M. Zola a dû se procurer tous les bonshommes typiques qui composaient pour lui une armée du second Empire : le général ignare, le brave colonel, le brillant officier des Tuileries, le vieux sous-officier, l'engagé volontaire, la brute goulue, la brute dévote, et ainsi de suite. Employés dociles de la machine imaginée par le poète, il leur est défendu de végéter capricieusement, comme de libres plantes humaines ; une volonté tyrannique les ramène dans le cadre et les restreint jusqu'au bout à leur emploi. *Qualis ab incepto...*

Ces bonshommes sont taillés sommairement, pour faire quelques mouvemens déterminés, toujours les mêmes. Comme les figurines de zinc, dans notre art perfectionné des ombres chinoises : prise isolément, au repos, chacune d'elles est grossière et peu vivante ; l'artiste les a combinées pour produire ensemble de prodigieux effets de masses et de perspective. Si Victor Hugo romancier est plus brillant et plus saisissant par le coloris, la richesse du détail, l'éclat des antithèses, M. Zola lui est supérieur comme accumulateur et remueur de masses ; il n'a pas à craindre de rival dans cet art.

Art inférieur, disons-nous. Affinés par une culture délicate, épris de psychologie, d'idées et de sentimens nuancés, nous voulons voir jusqu'au fond dans le jeu complexe des âmes ; nous ne souffrons plus qu'on limite l'infinie variété de la vie ; nous préférons à toutes choses les surprises que réserve l'être humain, quand on l'examine sans parti-pris. Art inférieur, peut-être, pour nos salons, nos écoles normales, nos académies, pour nos classes raisonneuses et subtiles. Mais il ne m'est pas prouvé que cette infériorité soit absolue. Ces bonshommes, qui nous paraissent trop simples, trop extérieurs, sont seuls vivans pour la foule ; elle juge les nôtres obscurs. Ces formes d'art sont les seules populaires, avec de vastes prises sur les imaginations ingénues. Et si l'on y regarde de près, ces procédés n'ont pas varié depuis l'antique épopée, depuis l'*Iliade*. Faisons les dégoûtés ; il n'en est pas moins certain que Rochas et Sapin, voire même Chouteau et Lapoulle, sont plus proches d'Achille et de Patrocle, de Roland et de Turpin, que M. de Camors ou René Vincy. Je ne dis pas que ces tourlourous vaillent les héros d'Homère et de Théroulde. Mais à ne considérer que leur structure et leur mise en mouvement, ils sont nés de la même conception épique. Vous retrouverez la similitude jusque dans ces répétitions signalétiques, le *leitmotiv*, comme on dit aujourd'hui, qui annoncent la rentrée en scène de chaque personnage : le colonel de Vineuil, « impassible sur son grand cheval, »

Rochas, « le troupier français parcourant le monde, entre sa belle et une bouteille de bon vin, » Silvine, « la fille aux beaux yeux de soumission... » Achille et Patrocle circulent de même avec des étiquettes invariables, révélatrices de leurs habitudes physiques et des passions simples qu'ils personnifient. Nous sourions, quand on recourt aujourd'hui à ces moyens homériques; ils restent cependant infaillibles pour clouer une figure dans l'imagination du peuple. M. Zola le sait, il les emploie tous, et il n'a pas tort. Il en retire d'abord le plaisir fructueux d'être populaire; et l'expérience des siècles nous enseigne que les œuvres populaires montent lentement, font plus tard les délices de l'élite, et demeurent incontestées. Oh! pas toutes. Celles-là seulement qui embrassent la vérité de tous les temps et répondent aux exigences éternelles du cœur humain. Il nous reste à rechercher si cette condition est suffisamment remplie, dans l'épopée romantique d'un philosophe naturaliste, pour que l'auteur puisse se flatter de fournir des pensums à nos arrière-neveux. Dans les éditions expurgées, s'entend.

II.

Si M. Zola s'etait borné à écrire un roman de mœurs militaires, s'il n'avait prétendu nous donner que la monographie d'une de nos armées, la plus malheureuse, et une description de la bataille de Sedan, nos exigences seraient moindres et nous ne lui contesterions pas la réussite, tout en faisant nos réserves sur sa dure façon de voir. Mais son ambition est plus haute; il la déclare en conduisant artificiellement son récit jusqu'à la Commune; elle ressort de tous ses jugemens d'ensemble; et si les intentions philosophiques pouvaient nous échapper dans le volume, les gloses des reporters remédieraient à notre infirmité d'esprit. Il a voulu buriner dans un cadre de fiction l'histoire de la guerre de France; il a voulu montrer dans cette guerre l'effondrement d'un empire, d'une société, d'une nation pourrie par « les dix-huit années de corruption. » *La Débâcle*, dans le sang et la boue, devait être la conclusion logique de l'histoire naturelle et sociale des Rougon-Macquart, c'est-à-dire des sept millions de coquins ou d'imbéciles qui firent et payèrent les plébiscites.

Pourquoi ces grands desseins n'ont-ils pas été remplis? Pourquoi l'histoire, et même le roman de la guerre, restent-ils à faire, après la forte tentative de M. Zola? Essayons d'en chercher les raisons, ne fut-ce que pour rassurer les jeunes écrivains désireux de traiter ce sujet, et découragés peut-être aujourd'hui par le redoutable concurrent qui semble l'avoir épuisé.

Ce gros livre boite, parce que l'auteur ne nous montre qu'une

seule des deux forces en présence, dans le terrible duel qu'il raconte. Accordons-lui pour un instant que sa conception de la France impériale est juste et que toutes les énergies étaient taries. Encore faudrait-il nous expliquer en quoi consistait la supériorité de l'adversaire. La victime n'a pas été égorgée par une main anonyme, et c'est l'impression que laisse le roman, avec son trou vide à la place où l'on attend l'Allemagne. Je demande à voir l'Allemagne. Notre auteur ne nous donne que deux visions de l'armée ennemie; de près, dans les corps à corps de Bazeilles, des fauves au poil roux, dévisagés un moment; de loin, sur cet amphithéâtre de la Marfée où les bourgeois de Sedan braquent leurs lunettes, des lignes noires de petits soldats de plomb, avec un petit soldat de plomb en avant, le roi de Prusse. Ayant pris une fois ce cliché, M. Zola le fait repasser à satiété sous nos yeux, sans jamais le développer. Qu'y avait-il dans ces soldats de plomb? Pourquoi nous ont-ils vaincus? Celui-là seul qui saura et osera le dire fera le livre définitif sur la guerre. La grandeur, la large beauté humaine, et aussi la leçon salutaire de ce livre, on ne les tirera que d'une franche opposition entre l'esprit de France et l'esprit d'Allemagne, incarnés en des êtres agissans et parlans, qui entre-choqueront dans le drame leurs deux âmes. Si M. Zola ne l'a point fait, ce n'est pas manque d'un courage que personne ne lui refuse; quand il croit devoir foncer sur une vérité, il n'est pas homme à se laisser arrêter par quelques criailleries, par les préjugés d'un patriotisme faussement alarmé. Lui qui est si bien documenté sur le champ de bataille de Sedan, il sait à coup sûr ce qu'on y vit, ce qu'on y entendit, le soir du 1er septembre 1870. C'était un tableau pour tenter sa plume, ces innombrables lignes de feux qui étoilaient toute la vallée de la Meuse, ces chants graves et pieux que des centaines de mille voix se renvoyaient dans la nuit. Point d'orgie; nul désordre, nul relâchement; la garde montée sous les armes, jusqu'à l'achèvement de la tache implacable; des hymnes au dieu de la victoire et à la patrie absente; on eût dit une armée de prêtres qui venaient de sacrifier. Ce seul tableau, peint comme le romancier sait peindre dans ses bons jours, nous eût révélé quelles vertus, défaillantes dans notre camp, avaient asservi la fortune dans l'autre.

Oui, il fallait nous montrer, dans l'âme de ces « soldats de plomb, » la face dure, brutale, répugnante à notre génie doux et humain; mais aussi la face sérieuse, la longue accumulation de volonté dans le devoir, la discipline de tout un siècle au service d'une idée; et, dans « le premier soldat de plomb, en avant, » l'esclave couronné d'une consigne, sincèrement persuadé de sa mission; le laborieux ouvrier qui fauchait impitoyablement la moisson, certain d'avoir mérité sa paie après ses longues journées de

travail, et de l'avoir méritée aux dépens de ceux qui dormaient, durant ces journées, dans leur folie insouciante. On peut dire tout cela maintenant; grâce au ciel, si l'on appliquait de nouveau le dynamomètre aux deux forces antagonistes, tout permet de croire qu'il donnerait aujourd'hui d'autres indications. Le bonheur et ses suites ont entamé, ce semble, l'énergie neuve qui était à son maximum de tension en 1870. L'énergie abattue chez nous s'est relevée. Elle se relèvera d'autant plus qu'on lui fera mieux mesurer ses défaillances de jadis, qu'on lui fera mieux apprécier des mérites et des exemples toujours admirables pour l'homme, alors même que sa chair sert à la démonstration. — « Ces cochons de Prussiens, » comme disent à chaque page les créatures de M. Zola, « ces petits soldats de plomb, » j'eusse voulu qu'il les grandît : par là même il nous eût moins rapetissés.

Car il la rapetisse, ou plutôt il l'avilit trop, cette malheureuse France d'alors; et ce sera ma seconde objection. Eh! quoi? A part quelques Vineuils impuissans, tous furent ignorans, frivoles, corrompus, vantards ou brutes? Tous Rougon, tous Macquart! Même pour cette pauvre armée de Sedan, agglomération de hasard, sans cohésion, rabattue du Rhin à la Meuse par la panique, même pour elle, le verdict du romancier est trop général. « Si l'on avait su les mener, on leur aurait fait manger des canons, » disaient les vieux officiers. M. Zola n'exagère pas, j'en ai déjà témoigné, quand il peint la prostration, la démoralisation de la troupe, la grossièreté de mœurs et de propos habituelle aux soldats. Mais la prostration avait des intermittences. La gaîté élastique du tempérament national reprenait parfois le dessus ; non pas cette gaîté lugubre, plus douloureuse que des larmes, qui inspire leurs farces cyniques à toutes les créatures du roman; mais la jovialité fine de la race. J'entends encore, dans un repli du bois de la Garenne, un ami bien cher, sous-lieutenant aux chasseurs d'Afrique, rejoignant la colonne de prisonniers qu'on formait là, avec l'officier prussien auquel il avait dû remettre son épée. Au fond du vallon abrité, un cantonnier, la pipe aux dents, continuait de casser ses pierres au bruit du canon. Le Français montra gravement cet homme au Prussien : « Nous ne sommes pas finis, monsieur; admirez comme notre corps des ponts et chaussées a des agens dévoués ! » — Le Germain, entendant mal la plaisanterie, s'inclina cérémonieusement. Les auditeurs ne purent s'empêcher de sourire, dans l'instant de leur vie où ils en avaient certes le moins de sujet et de désir. Cela pourra paraître étrange. Pourtant, cet officier avait raison d'employer tous les moyens pour relever le moral d'hommes atterrés; en agissant ainsi, il faisait encore son devoir de chef.

La grossièreté du soldat a ses éclaircies, elle réserve des sur-

prises, elle aussi. Je retrouve dans mes notes de ce temps plus d'un trait qui tranche sur la noire turpitude d'où l'escouade de *la Débâcle* ne s'échappe jamais. Un matin, au réveil, dans la chambrée de la citadelle allemande, deux camarades s'attablèrent près de moi. « Allons, dit l'un, faut apprendre cette histoire; ça nous fera un beau conte pour le soir. » — Je me préparais à subir un de ces récits stupides ou obscènes dont les loustics nous régalaient quotidiennement. Le soldat tira de sa capote un volume dépareillé et narra le scénario à son compagnon : « Tu vois, c'est un oncle qui veut épouser sa nièce; mais elle aime un jeune homme qu'elle reçoit en cachette. » Et il épela péniblement :

. . . Dona Sol, est-ce vous que je vois,
Et cette voix qui parle enfin est votre voix!
Pourquoi le sort mit-il mes jours si loin des vôtres?
J'ai tant besoin de vous pour oublier les autres!

Les hommes de la chambrée se rapprochèrent, attentifs. C'était le rayon dans l'*in-pace*. Les chères syllabes venaient de soulever le fardeau commun pour tout un jour. — Une autre fois, à la cantine de la citadelle, je fis la connaissance d'un ancien *artiste* de l'Hippodrome. L'ex-pensionnaire de M. Arnaud avait le physique de l'emploi, un masque de gravité niaise sur lequel on cherchait involontairement la tignasse de chanvre et la farine classique. Il me raconta qu'il était élève de Mme Saqui et avait travaillé sur la corde dans les principales villes de France. Puis, comme il lançait des tyroliennes en gesticulant, on lui demanda de passer au genre grave et sentimental, celui que le peuple préfère toujours. Un zouave alla déterrer sous sa paillasse une mandoline rudimentaire; on paya à boire aux exécutans, et longtemps, religieusement, on écouta le clown qui chantait de vieilles romances de France. Nous trouvions qu'il les chantait si bien, là-bas, si loin! Cela finit par la *Marseillaise*, toute drôle sur les lèvres de ce clodoche, qui aurait pu mourir en héros, plié dans le drapeau.

J'oublie *la Débâcle*... Je voulais seulement indiquer qu'on pouvait parfois en oublier l'horreur, et que la vie, au régiment comme partout, est plus changeante, plus complexe, moins uniformément ravalée que ne la peint M. Zola. Pourtant, s'il y tient, abandonnons-lui notre triste armée de Sedan. Mais il prétend embrasser toute la guerre; ses conclusions portent sur toute la longue agonie de la France. Comment en explique-t-il la durée? Si la bête de boucherie était aussi malade, aussi vidée de force qu'il le dit, elle aurait dû tomber sous le premier coup de masse, comme tombèrent en pareil cas d'autres nations, qui se croyaient plus saines que

nous. Dans son estimation de notre vitalité, selon lui si profondément atteinte par l'empire, l'historien-romancier semble ne pas tenir compte de ces efforts multiples, incoercibles, qui soutinrent pendant six mois une résistance unique dans les annales des guerres récentes. Efforts réguliers, irréguliers, groupant les vertus traditionnelles et les convulsions du sentiment révolutionnaire, peu importe la source et le mobile, pour reformer un faisceau toujours renaissant. *La Débâcle* ne reflète pas un instant la physionomie vraie de cette résistance, follement conduite, sans doute, maudite alors par les gens à courte vue, mais infiniment sage dans son principe et à jamais bénie, car tout ce que nous sommes aujourd'hui dans le monde, nous le devons à cette heure, à l'opinion que nous avons prise de nous-mêmes et donnée aux autres. Rien de ce qui s'est accompli dans ces derniers temps n'aurait pu se faire, sans cette preuve initiale de force; on mesure la vigueur probable du convalescent à celle qu'a su déployer le blessé. Notre peuple a l'instinct de cette relation entre sa sécurité actuelle et son effort d'alors. Le peuple fait le plus souvent des choses profondément justes par des raisons apparentes qui sont fausses. S'il garde dans son cœur le nom de Gambetta, s'il élève des statues au dictateur de Tours et inscrit ce nom sur les rues de toutes les villes, ce n'est pas, comme il le croit peut-être, pour rendre hommage à des billevesées politiques ou aux maladroites boutades du tribun contre le cléricalisme; l'objet de sa tendresse inconsciente et justifiée, c'est l'homme qui comprit la grande nécessité, qui incarna l'âme de la France, qui fut et demeure le vrai, le principal fondateur de notre puissance présente. — Or, ce nom et cette page décisive de notre histoire ne figurent pas au compte des profits et pertes, dans le bilan dressé par M. Zola.

Me permettrait-il de lui signaler un curieux livre, récemment traduit de l'allemand? Ce sont les *Souvenirs d'un prisonnier de guerre prussien*, M. Fontane, publiciste d'outre-Rhin, qui suivait son armée en amateur. Les Allemands ayant occupé Toul, aux premiers jours d'octobre, il eut la curiosité d'aller visiter Domrémy. Comme il frappait avec sa badine sur la statue de Jeanne d'Arc, pour s'assurer si elle était en bronze, des francs tireurs lui mirent la main au collet; ce procédé lui causa un étonnement que j'ai de la peine à partager. Dirigé sur Langres, décrété de bonne prise, il fut promené pendant un mois d'étapes en étapes dans tout le midi de la France, jusqu'à Oléron, où il acheva son temps de captivité. Cet honnête homme d'écrivain n'est pas un sot, car l'Allemagne vient de lui décerner le grand prix Schiller; il observe bien et froidement; le témoignage qu'il rend de nous ne ressemble guère à tout ce qu'on a écrit en France

sur cette époque. Il constate çà et là quelques désordres; mais son impression dominante est faite de respect et de sympathie. Partout un patriotisme ardent, « un fonds inépuisable de bonhomie et de belle humeur, » un degré de culture au moins égal, il l'affirme, à celui des Allemands de condition analogue. « C'est un devoir pour moi de dire que mon impression générale est la meilleure qu'il soit possible d'avoir. » — La nation étudiée par M. Fontane diffère de celle qu'on voit crouler dans *la Débâcle* autant qu'un Chinois d'un nègre. Qui a bien regardé?

M. Zola a-t-il eu sous les yeux un livre d'un autre ordre, *le Général de Sonis*, par M. l'abbé Baunard? C'est bien de l'audace de lui recommander l'ouvrage d'un curé, comme dirait Chouteau. De la petite littérature, assurément? C'est un document; ils sont bons à prendre de toutes mains. Bourget me disait, en m'engageant à lire cette biographie : c'est le plus fier livre de notre temps. Je ne suis pas éloigné de penser comme lui. Sonis est un compagnon de saint Louis; sur la dalle où il devait dormir dans son armure, il s'est réveillé pour prendre le commandement d'une des armées de Gambetta. Je voudrais pouvoir citer en entier le récit de la bataille de Loigny. Il fallait ramener à tout prix une troupe démoralisée. Le général s'élance avec 300 zouaves pontificaux : il en tombe 198; lui-même a la jambe brisée en vingt-cinq morceaux. Laissé sur le chamg de bataille, il y passe la nuit sous la neige, son autre pied est gelé. « J'eus en ce moment la consolation d'entendre rouler derrière moi toute mon artillerie; et je suis heureux de pouvoir constater que le 17ᵉ corps n'a pas perdu une seule bouche à feu pendant le temps où j'ai eu l'honneur de le commander... L'armée prussienne ne tarda pas à passer sur nos corps, en ordre parfait. J'avoue que je ne pus me défendre, même en ce moment, d'admirer la discipline et la tenue de ces troupes. » Telles sont ses pensées, avec des effusions de piété, tandis qu'on achève les blessés à coups de crosse, autour de lui, et que l'un d'eux, un jeune zouave, vient mourir en appuyant la tête sur son épaule. Le général était à jeun depuis vingt-quatre heures. Un bon Prussien lui versa en défilant quelques gouttes d'eau-de-vie sur les lèvres; cet homme plaça la tête du blessé sur la selle, remonta la couverture, et lui serra la main avec ce mot : Camarade! Sonis, ne sachant comment le remercier, se contenta de lui montrer le ciel. On ne le releva que le lendemain à dix heures, pour le porter au presbytère de Loigny, où il fut amputé; toujours tranquille, maître de lui, ne songeant qu'au sort de ses troupes, et offrant ses douleurs pour la France. — Dans ce même village de Loigny, le commandant d'un bataillon du 37ᵉ qui défendait le cimetière, M. de Fauchier,

tombe grièvement blessé : « Faites cesser le feu! lui crie le général von Isowitz. — Monsieur, ce n'est pas mon affaire d'arrêter le feu de mes soldats, c'est la vôtre! » répond l'officier français. N'est-ce pas aussi beau que tous les mots classiques de Fontenoy et d'ailleurs?

Oh! je vous entends. — Il ne s'agit pas de beauté, mais de vérité. — Cela aussi est de la vérité, telle que la donnent de froids rapports officiels, — des documens. Ce sont d'autres aspects de la vérité, qui en a beaucoup. Elle n'est complète que si vous les montrez tous. Oserai-je ajouter que ces dernières vérités sont les plus utiles à montrer? Ce mot scandalisera les intransigeans du réalisme. Pourtant, ils admettent encore qu'un homme doit être utile. Un livre, n'est-ce pas un être vivant? Pourquoi ne serait-il pas astreint aux mêmes obligations que l'homme? Je pense, je l'avoue, aux exemplaires graisseux de *la Débâcle* qui vont courir les casernes, les chambrées. Nul n'ignore qu'il y a deux façons de lire, sans aucun rapport entre elles. Pour nous, dilettantes, la lecture n'est que l'enquête sur une réussite d'art : « Ce détail est exact, bien mis au point; cet autre est bien inventé. Très réussi. » Pour les simples, tout ce qui est imprimé tient du catéchisme et de l'almanach ; c'est un impératif catégorique. « Puisque des soldats, des officiers, agissent et parlent ainsi, et que ce monsieur si savant enregistre la chose, c'est donc qu'en pareille circonstance il faudra agir et parler comme eux. » — Je vois aussi les nombreux exemplaires qui vont se répandre sur le monde, à l'étranger. Si l'on y lisait ce qui nous fâche tant : que l'Allemagne est une grande nation, avec de grandes vertus qui ont surmonté les nôtres un moment, — personne ne s'étonnerait, car l'étranger sait cela et rend justice à l'Allemagne. Mais le monde s'étonnera de découvrir une France si petite, si putréfiée ; même dans le temps de l'éclipse, il attendait d'elle ce rayon voilé qui nous fait aimer des uns, respecter des autres. — Montrez au monde nos Lapoulle, si vous voulez : qui n'a pas les siens? Mais montrez-lui aussi nos Sonis.

On conclura de ces réserves que je demande un joli tableau militaire, le soldat de parade pimpant et mensonger : *Avant le combat...* Certes non. Faites la guerre horrible, mais avec d'autant plus de noblesse que vous la ferez plus hideuse. C'est la loi même de l'art; le trivial n'y est supportable que dans les matières à plaisanterie. Le sujet de *la Débâcle* commandait nécessairement un livre triste. Il y a des tristesses douces ; il y en a d'amères et de salubres ; celle que nous laissent les peintures de M. Zola, qu'il décrive une ambulance ou une noce, est presque toujours déprimante et désespérée.

J'en vois bien la raison générale, qui explique tout l'œuvre du puissant romancier. Il la faudrait développer longuement, car elle domine nos débats littéraires : je ne veux aujourd'hui que l'indiquer. Il est convenu que depuis trois siècles, depuis Rabelais, la glorification de la nature, et de la vie animale dans la nature, a ramené sur notre terre la joie de vivre, si longtemps bannie par l'ascétisme du moyen âge. Il est convenu que parmi les écrivains et les artistes, divisés en deux grandes écoles, ceux qui s'attachent à la philosophie de la nature représentent le principe d'allégresse et de liberté. Philosophie joyeuse et débridée chez Rabelais ; déjà inquiète et sentimentale, quand elle arrive à Diderot et à Rousseau ; mais toujours ferme sur cet axiome, que la nature est bonne, et que tous nos tourmens proviennent d'une méconnaissance de ses lois. C'était bien convenu. Et voici que notre siècle, avec les résultats convergens de ses sciences, renverse toutes les notions accréditées ; la nature lui apparaît de plus en plus comme un mécanisme aveugle, inpitoyable, incomparablement plus cruel, dans son indifférence pour les créatures, que l'arbitraire du vieux Jéhovah juif. Cette conception nouvelle descend sur les artistes ; ne pouvant s'y dérober, ils se troublent ; les plus accommodans cherchent un terrain de conciliation. L'intransigeance de M. Zola ne se plie pas à ces tempéramens ; il est bon logicien, comme le dit Goethe du premier des naturalistes, Méphistophélès ; il tient quand même pour la philosophie naturelle ; tant pis si elle a changé ses conclusions, si la bonne mère de jadis est devenue une machine à broyer l'homme. De là, l'accablante tristesse de la vie dans les images qu'il en donne. De là aussi les réactions actuelles de l'esprit humain ; l'esprit réagit contre la tyrannie démasquée, comme la chair réagissait, trois siècles plus tôt, contre la longue oppression de l'ascétisme. Et pour un peu l'humanité se rejetterait vers l'ancien excès, afin d'échapper au nouveau. Les livres de M. Zola sont tristes, parce qu'après Schopenhauer et Darwin, un Rabelais conséquent ne peut être que lugubre.

Je crois que j'ai versé dans la philosophie et qu'il faudrait une conclusion plus pratique. Parmi ceux qui liront ces pages, il y aura des cœurs dans la peine ; beaucoup peut-être, si les pages vont d'elles-mêmes aux lecteurs pour qui l'on voudrait écrire. Voici devant eux *la Débâcle*, et les autres ouvrages de M. Zola ; voici les livres de Tolstoï. Je m'étais interdit ces comparaisons ; d'abord, parce qu'on m'accusera de prêcher pour mon saint, bien que j'évite depuis des années jusqu'au nom de ce fâcheux Moscovite, qui me poursuit ; ensuite, parce qu'il n'y a, je le répète, aucun trait commun entre les deux romanciers, sinon que les très jeunes agrégés

en font deux réalistes. Je crains bien d'avoir dit la même chose au temps heureux où ces étiquettes, collées sur les fuyantes natures humaines, me paraissaient éclaircir les idées qu'elles embrouillent. Mais si l'on ne peut comparer les procédés et les complexions des deux écrivains, on peut comparer les impressions puisées dans leurs écrits. Souvent, quand sonnait quelqu'une de ces heures mauvaises qui tombent si lourdes sur le toit de chacun, j'ai ouvert au hasard un volume de Tolstoï; c'était avant qu'il fût en vogue, c'était aussi après, et malgré qu'il y fût; c'était parce que je ne me sentais pas de taille à chercher le réconfort dans les grands livres où sont les paroles d'en haut. De cette lecture, je sortais toujours apaisé et fortifié. J'en ai vu d'autres, et qui n'étaient pas des hommes, recourir au même remède dans les passes de chagrin, en revenir fortifiées et consolées. Pourquoi? A vrai dire, je n'en sais rien. Car enfin, cet homme ne moralise pas, il n'est ni pieux, ni même affectueux, il n'a fait que fixer le spectacle de la vie, de la vie qu'on dit mauvaise, dans un miroir fidèle; et cette vue exacte de la vie suffit à relever le cœur. Comment cela? Encore une fois, je n'en sais rien, mais c'est chose d'expérience. Or, je le demande aux plus chauds admirateurs de M. Zola, se réfugieront-ils dans ses livres pour fuir une souffrance? Pour se distraire, je le veux bien : mais pour y chercher un baume? Qu'il y ait dans *la Débâcle*, et dans les œuvres antérieures, des pages d'une vraie, d'une haute beauté, j'en ai témoigné avec joie, les ayant senties; que ce dernier ouvrage soit à bien des égards un chef-d'œuvre *littéraire*, j'en tombe d'accord, et je ne lui ai pas marchandé l'éloge *littéraire*. Mais le critérium des livres n'est pas là, jeunes élèves; n'en croyez pas vos traités de rhétorique, croyez-en votre mère et plus tard votre amie. Elles vous diront que les bons, les beaux livres, ceux qui ont chance de demeurer quand leur auteur dormira sous terre, ce sont les livres qui nous aident à traverser les pas difficiles. Cela est si vrai qu'en achevant *la Débâcle*, ayant souffert par cette lecture dans mes plus tristes souvenirs, j'ai pris instinctivement un volume de *Guerre et Paix*.

Ainsi le voyageur qui s'est baigné dans la Mer-Morte va se laver ensuite dans l'eau voisine du Jourdain; c'est, vous disent les guides arabes, le seul moyen de se débarrasser du liquide pesant, méphitique et corrosif, qui brûle la peau. La Mer-Morte n'en est pas moins un phénomène curieux et magnifique; on vient la voir de toutes les parties du monde; on ne résiste pas à la tentation de s'y plonger. Mais comme elle paraît bonne après, l'eau douce et limpide du fleuve!

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique, *les Troyens* de Berlioz.

Voici comment s'exprime, en son volume sur l'*Œuvre dramatique d'Hector Berlioz,* un fervent admirateur du maître, M. Alfred Ernst : « *Les Troyens* sont réellement une forme nouvelle de l'opéra français. Si on les compare aux œuvres qui leur sont contemporaines, il est impossible de ne pas sentir la différence des conceptions et des procédés. Sans doute, certaines règles traditionnelles de l'opéra y sont encore respectées ; mais à tout moment l'ancien croule, craque et se disloque; la convention vieillie fait place à la vivant liberté de l'action; le drame lyrique apparaît, simple, logique, lumineux... Au moment où Berlioz écrivait *les Troyens,* il est en avance sur tous les musiciens français, sur les Allemands eux-mêmes, un seul excepté : Richard Wagner. »

Pour avoir une idée à peu près juste de l'œuvre de Berlioz, il suffit de prendre le contre-pied de cette appréciation. Non, *les Troyens* ne sont en aucune manière une forme nouvelle de l'opéra ; ils ne disloquent et n'abolissent rien. L'esthétique wagnérienne n'a rien à voir ni dans ce livret, ni dans cette partition, et le *Faust* de M. Gounod, par exemple, de quatre ou cinq ans antérieur aux *Troyens*, marquerait peut-être une évolution plus notable dans l'histoire de notre musique, un écart plus sensible du style et de la tradition classique, où *les Troyens* ne font que revenir. Retour glorieux, mais retour, n'en déplaise aux

théoriciens, grands arrangeurs de faits pour les besoins de leurs théories, et qui voudraient poser Berlioz en précurseur, ou en coadjuteur de Wagner, alors même qu'il en est, comme ici, l'antagoniste et le formel contradicteur.

Du type wagnérien, l'opéra de Berlioz diffère par tous ses élémens essentiels. Le sujet d'abord y est aussi humain et concret, qu'il est, dans la *Tétralogie*, par exemple, abstrait et surnaturel. En outre, le *leitmotiv*, pierre angulaire du wagnérisme, en est absent. Berlioz n'a pas caractérisé par des formules musicales les sentimens ou les passions de ses personnages. L'expression psychologique (les Grecs eussent dit : l'ἦθος) de cette musique y perd-elle quelque chose en force et en justesse? Je ne le crois pas et pour ne le pas croire non plus, songez seulement à l'admirable fin du dernier air de Didon. *Adieu, beau ciel d'Afrique!* murmure la reine, et soudain, se rappelant le duo chanté jadis avec l'infidèle, elle en répète exactement et les paroles et la mélodie : *O nuit d'ivresse et d'extase infinie!* Nous n'avons pas ici, dans le sens wagnérien du mot, un *leitmotiv*, c'est-à-dire un motif ramené pour la centième fois avec une centième variante, mais un motif rappelé une fois seulement, identique à lui-même, au moment où s'impose un souvenir. N'ayant pas été usé, ni seulement escompté par d'innombrables redites, ainsi ramassé en cet étroit et unique passage, l'effet ne se produit qu'avec plus de soudaineté et de puissance.

Par d'autres côtés encore, la forme des *Troyens* s'écarte de la forme wagnérienne. D'abord, l'orchestre de Berlioz n'exerce pas la même tyrannie que celui de Wagner. Il partage avec le chant la souveraineté, sans un instant de jalousie, sans une velléité d'usurpation ou seulement de querelle. Il accompagne les voix comme des amies auxquelles on fait honneur et non comme des captives auxquelles on fait escorte. Il les entoure et ne les étouffe pas, et d'un bout à l'autre des *Troyens*, c'est dans les parties vocales que se trouve le centre de gravité, la clé de voûte de l'édifice sonore. Est-ce à dire par là que l'orchestre se désintéresse du drame? En aucune façon : il s'y mêle, au contraire, et s'y donne parfois sans réserve. Associé, confident de toute joie et de toute peine, il sait écouter, comprendre et répondre. Il est un écho, un reflet, et comme les reflets et les échos, il possède la douceur avec la fidélité. Ce n'est pas tout. Au lieu de la mélopée infinie chère à Wagner; au lieu de ce fluide étrange, souvent irrésistible et presque toujours insaisissable, qui circule à travers les œuvres du maître de Bayreuth, on ne rencontre dans *les Troyens* que des mélodies parfaitement définies, ayant chacune, avec sa personnalité, son autonomie, offrant à l'oreille les lignes arrêtées, le relief plastique que présentent aux yeux les formes de l'architecture et de la statuaire.

Sur toutes ces questions d'ailleurs, que son temps commença d'agiter,

Berlioz a pris parti hardiment. Dans la naissante querelle des anciens et des modernes, l'auteur de *la Damnation de Faust*, en dépit de son romantisme, tenait au fond pour le passé. Il espérait beaucoup, mais ne craignait pas moins de l'avenir. Je ne m'affilie point, écrivait-il à l'école de demain, je ne jure point par elle, si elle vient nous dire : — « On est las de la mélodie ; on est las des airs, des duos, des trios, des morceaux dont le thème se développe régulièrement ; on est rassasié des harmonies consonantes, des dissonances simples, préparées et résolues, des modulations naturelles et préparées avec art... Il faut, dans un opéra, se borner à noter la déclamation, dût-on employer les intervalles les plus inchantables, les plus saugrenus, les plus laids. »

Berlioz avait raison de prendre ses sûretés, de distinguer entre les promesses et les menaces de l'avenir. Le langage qu'il prêtait à l'école du lendemain, on sait trop que celle-ci l'a tenu. Berlioz, du moins, n'entendait pas y souscrire. Avant de faire du maître un de ses porte-étendards et des *Troyens* un de ses manifestes, que l'école en question y regarde de plus près : l'étendard n'est pas à ses couleurs et le manifeste, loin de l'annoncer, la désavoue.

Comment, par exemple, les sectaires du nouveau régime peuvent-ils admirer ou seulement admettre le premier air de Didon : *Chers Tyriens?* Il est du plus ancien modèle, précédé de récits à peine accompagnés, divisé en deux reprises, dont la seconde fait quelque longueur et provoque un ensemble que devrait prendre en pitié, sous peine de contradiction, la jeunesse d'aujourd'hui. Et quel bon petit accompagnement du temps jadis ! Chez tout autre que chez Berlioz on le traiterait de guitare. Je me hâte d'ajouter qu'on aurait le plus grand tort et qu'une fois de plus *on*, le fameux *on*, serait un sot. Je la tiens pour exquise, la première allocution de Didon à son peuple, pour le plus adorable discours du trône, à la fois royal et féminin ; discours de reine et de veuve empreint de jeunesse, d'affabilité et de regrets, mais de regrets déjà sourians et presque consolés. Quelle jolie tonalité d'abord ! Dans les réponses de l'orchestre à la voix, que de distinction, de grâce et de sympathie ! Si longue qu'elle soit, et si soutenue, la phrase se plie aux moindres inflexions de la pensée, à mille nuances de courtoisie d'abord, puis de dignité, de reconnaissance et de patriotique orgueil. La déclamation la plus travaillée n'aurait jamais posé la noble figure de la reine de Carthage avec autant d'aisance et surtout d'amabilité que ces quelques lignes, naturelles et coulantes, de pure musique.

Plus loin, un autre sentiment, celui d'une fraternité féminine, s'exprime avec non moins de délicatesse et par les mêmes moyens : je pense ici au duo des deux sœurs, à la première phrase, si affectueusement insinuante, d'Anna, *Anna soror*, à la réplique de Didon, vague-

ment assombrie par le retour en mineur d'un motif instrumental qui court à travers le duo, reliant ces deux voix de femmes, comme parfois, dans les vignes romaines, un feston de pampre unit deux colonnettes de marbre.

D'un bout à l'autre de l'ouvrage, les mêmes caractères se manifestent, aussi opposés aux tendances actuelles que conformes aux traditions classiques. Classique, voilà le mot qui renferme la définition et l'analyse des *Troyens*. Par ce mot il faut entendre, avec Sainte-Beuve, « une forme large et grande, fine et sensée, saine et belle en soi, » en ajoutant à toutes ces qualités, comme faisait lui-même le maître critique, « des conditions de régularité, de sagesse, de modération et de raison qui dominent et contiennent toutes les autres. » En ce sens très large et très pur, elle est classique aujourd'hui et pour jamais, l'inspiration de Berlioz le révolutionnaire, l'échevelé, le sectaire et le fou (jadis on lui donna tous ces noms). Elle est en quelques parties égale, supérieure peut-être à l'inspiration de Glück.. *Les Troyens*, qui ne sont pas un chef-d'œuvre, contiennent un chef-d'œuvre : le second acte, ou du moins ce qu'on nous donne pour le second acte dans la version actuelle et très mutilée de l'Opéra-Comique. Cet acte comprend un ballet, un air, un quintette, un septuor avec chœurs et un duo. Est-il rien (les titres seuls des morceaux en témoignent), rien de moins wagnérien? En tout cas, il n'est rien de plus beau, ni chez Wagner, ni chez nul autre. Chez Wagner, surtout, rien n'est beau de cette beauté sereine, reposée et reposante. Sur ces pages fraîches et pures, pas une fois n'a passé le souffle de Bayreuth, l'énervant siroco qui dessèche, qui brûle et tend les nerfs, comme des cordes, jusqu'à les faire crier.

C'est le soir, un soir d'Afrique, dans les jardins de Didon. La reine, languissante, a suspendu les danses qui l'importunaient. Elle demande au poète Iopas de chanter sur un mode grave et doux, et Iopas obéit :

Citharâ crinitus Iopas
Personat auratâ.

Le Iopas de l'Opéra Comique n'avait point la chevelure du rapsode virgilien et ne s'accompagnait pas sur la lyre. Mais son chant est si beau, si purement antique, qu'à l'écouter on croit voir et entendre Apollon aux boucles blondes promener ses doigts mélodieux sur la cithare d'or. Quel calme en cette invocation à Cérès ! Quelle piété véritablement païenne, exempte de trouble et de terreur, quelle confiance en la bonne déesse ! Parfois des ombres non pas de tristesse, mais de rêverie traversent la cantilène, pareils aux beaux nuages blancs qui

voguent dans les ciels d'été. Puis ces voiles légers se dissipent, se fondent au soleil et l'hymne lumineux reparaît et sourit.

La reine toutefois demeure inquiète. De son hôte maintenant elle réclame le récit des infortunes troyennes. « Apprenez-moi le sort de la belle Andromaque. » Le héros le lui apprend, et Didon alors laisse échapper un soupir dont Virgile et Racine eussent envié l'adorable pudeur. A ces récitatifs de grand style succède un merveilleux quintette; Berlioz y a concilié, sans apparence d'effort ni de gêne, la beauté des formes musicales avec la vérité et la variété des expressions musicales. « Où vous égarez-vous ? Voilà votre chemin, » serait-on tenté de dire à notre école française en leur montrant de semblables modèles. Et du septuor qui suit, quelles leçons encore ne tirerait-on pas ? Ah ! vous aurez beau raisonner à perte de vue sur la vérité au théâtre, sur l'invraisemblance des ensembles en musique, attendu que plusieurs personnes ne doivent pas parler à la fois. Arguties ! comme disait le bon Labiche. Il se peut que plusieurs personnes aient tort de parler ensemble; mais de chanter ensemble elles ont raison, quand elles chantent le sublime septuor des *Troyens*. Et c'est justement l'ensemble des sept voix d'abord, puis des chœurs, qui donne à cet admirable nocturne ses résonnances profondes et pour ainsi dire ses dessous de velours.

Tout n'est que paix et calme autour de nous;
La nuit étend son voile et la mer endormie
Murmure en sommeillant ses accens les plus doux.

Sur ces trois pauvres vers se déroule une admirable nappe d'harmonie. Au sommet de l'orchestre, des flûtes, des instrumens limpides, répètent une note invariable qui semble un scintillement d'étoile ; plus bas ondulent les voix, bercées par une houle puissante et douce; quelquefois un soupir étouffé des timbales rythme l'haleine régulière et le sommeil des flots. On voit dormir la mer et ses rivages; on les entend rêver. Lentement, la mélodie suit sa course nocturne. Elle traverse des modulations pareilles à des zones successives de pénombre et de clarté; du ciel elle descend peu à peu sur les vagues et s'y repose mollement, tandis que, à la surface des eaux, la voix de la reine, errante en nonchalans détours, semble tracer des arabesques d'argent.

Wagnériens, que pouvez-vous penser d'aussi paisibles splendeurs? Maintenant les ombres sont tout à fait tombées; l'un après l'autre se sont éloignés les témoins de ce délicieux crépuscule. Énée et Didon restent seuls et leurs deux voix unies soupirent un duo d'amour, sinon sans rival, au moins sans pareil. Il en est de plus dramatiques, de plus sensuels; il n'en est pas un plus égal, plus uniment harmonieux et mélodieux, plus passionné pourtant, mais à l'antique, sans qu'un seul instant la passion en déforme la beauté.

Par une telle nuit, le front ceint de cytise,
Votre mère Vénus suivit le bel Anchise
Aux bosquets de l'Ida.

Par une telle nuit, fou d'amour et de joie,
Troïlus vint attendre au pied des murs de Troie
La belle Cressida.

Même en ce mouvement, imité de Shakspeare, dans cette brûlante évocation des belles nuits passées, dans cette émulation des deux amans se rappelant l'un à l'autre les fabuleuses veillées d'amour, même ici la musique se contient et se maîtrise. Pas de cris, pas de ces furieuses poussées d'orchestre qui précipitent Iseult haletante aux bras de Tristan éperdu; la vie cependant anime cette scène, mais la vie supérieure, idéale, dont vivent encore les marbres et dont jadis vivaient les dieux.

De ces dieux et de ces marbres, nous venons de traverser l'éblouissante patrie. Hier nous avons vu, sur les mers de la Grèce, aux premiers rayons du jour, s'allonger, comme des formes de femmes, les pures silhouettes des îles et des rivages antiques, et devant Paros et devant Milo, dans la chanson des vagues, avec la poésie d'Homère et celle de Virgile, entre le ciel et la mer d'Ionie, la musique de Berlioz s'est mise à chanter.

On sait avec quel éclat une petite fille de Meudon, qui n'a pas vingt ans, s'est révélée dans le rôle de la reine de Carthage. — M[lle] Delna possède une admirable voix de mezzo-soprano, pure, égale, moelleuse et puissante, et cette voix chante bien, très bien, surtout naturellement bien, sans paraître avoir appris; « Comme on chante à vingt ans, » dit la vieille romance. Oh! non; à vingt ans on n'a pas coutume de chanter ainsi : avec cette simplicité, cette sobriété, ce style, ces nuances délicates, cette noblesse ingénue et cette heureuse ignorance du mauvais goût, de l'affectation et de l'emphase. Vous pouvez devenir une grande artiste, Mademoiselle. De vous-même, il semble que vous n'ayez presque rien à craindre : seulement, une légère et fâcheuse tendance à grossir les notes graves de votre voix. Vous n'avez pas d'autres défauts; mais vous pouvez en acquérir : les flatteurs, et certains professeurs aussi, vous y aideraient. Plutôt que des leçons de chant, prenez maintenant des leçons d'art et des leçons d'âme. Ne faites plus que de la musique, comme disait Platon, qui entendait par là une infinité de belles choses. Il vous faut les connaître, les aimer, et peut-être alors serez-vous un jour plus encore que Didon : Iphigénie, Alceste, la sublime héroïne de l'antiquité lyrique, que notre génération n'a pas connue et qu'elle attend.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet.

Les sessions de parlemens comme les livres ont leur destin. Il y en a de brillantes, de fécondes pour les affaires du pays, il y en a de simplement utiles, d'honnêtes sessions qui ne font pas parler d'elles, il y en a de décidément médiocres et stériles qui passent sans profit et sans éclat. Celle qui finit, qu'on a hâte de clore pour courir aux élections des conseils-généraux, ne semble pas destinée à figurer dans l'histoire parlementaire de la France parmi les sessions brillantes ou fructueuses, même parmi les sessions bien utilement occupées.

Lorsqu'elle s'est ouverte pour la première fois au mois de janvier, lorsqu'elle s'est rouverte, après de courtes vacances et une petite crise de ministère au mois de mai, elle semblait cependant pleine de promesses. Elle avait devant elle un vaste programme de réformes, de ces réformes qu'on se flatte toujours d'accomplir. Elle aurait mis la régénération universelle à son ordre du jour! Le fait est qu'elle n'a rien produit, qu'elle n'aura marqué d'aucune manière, si ce n'est parce qu'elle aura coïncidé à son début avec l'inauguration d'une expérience commerciale déjà décidée. Ce n'est pas qu'on ne se soit par instans fort agité, qu'on n'ait beaucoup parlé, et même répandu à tout propos des torrens d'éloquence. On a multiplié les discussions, les interpellations, les motions bruyantes: c'est une partie du programme parlementaire qui ne manque jamais. Malheureusement, c'est la partie la plus inutile quand elle n'est pas la plus dangereuse. Sans doute depuis six mois on s'est donné le plaisir de toucher à tout, de se perdre en mille diversions, de soulever toute sorte de questions, surtout des questions oiseuses ou irritantes. On a touché à tout pour ne rien résoudre, pour tout ébaucher ou laisser tout en suspens. On a discuté à

perte de vue, il n'y a que peu de temps, sur les caisses d'épargne, sur le crédit agricole : on n'a pas tardé à s'arrêter, parce qu'on s'est aperçu qu'on jouait avec des chimères, qu'on risquait de compromettre les intérêts les plus sérieux pour de vagues et irréalisables conceptions. On a discuté tout récemment avec une vive et patriotique émotion sur les crédits de la marine qui ont certes de l'importance puisqu'ils touchent à la défense nationale, à la constitution de nos forces navales, à l'efficacité de nos armemens maritimes ; on s'est passionné un moment, on a paru vouloir scruter tous les mystères, au risque de provoquer des divulgations indiscrètes ; — puis on a pris le parti de tout voter en ajournant au mois de novembre les explications décisives. Ces jours passés encore, on en était à cette longue, à cette sérieuse discussion qui s'est ouverte sur le renouvellement du privilège de la Banque de France, c'est-à-dire sur un des fondemens du crédit public. Les discours n'ont certes pas manqué, tout avait été dit ; ici encore on s'est arrêté à mi-chemin, laissant en suspens une question des plus graves, et en définitive on s'est jeté à bride abattue sur les quatre contributions qu'on est bien obligé de voter avant les vacances d'été, avant la réunion des conseils-généraux chargés de la répartition. On ne peut pas dire précisément que ce soit la politique des résultats : c'est la politique des ajournemens et de la confusion.

Eh bien ! oui, on n'a rien fait, on n'a du moins rien décidé, on n'a rien mené jusqu'au bout. Cette session, sauf les accidens violens de discussion qui naissent toujours du choc des passions religieuses, a été assez terne, souvent interrompue, passablement décousue. Les quelques débats qui ont signalé la fin d'une session par elle-même assez stérile ne laissent pas cependant d'avoir leur signification et d'être instructifs, parce qu'ils dévoilent l'état des esprits, le danger des expériences chimériques, l'altération des idées de gouvernement et d'organisation publique. C'est surtout l'intérêt de cette forte et substantielle discussion qui s'est engagée sur la constitution de la Banque de France, où ont figuré tour à tour M. Millerand, M. Camille Pelletan, représentant les idées de faux progrès, de fausse démocratie, et, d'un autre côté, M. Léon Say, M. Henri Germain, M. le ministre Rouvier, M. le rapporteur Burdeau, défendant avec l'autorité d'une raison lumineuse les conditions les plus essentielles du gouvernement et du crédit. La controverse a été vive, prolongée : la lumière en est sortie et on n'avait pas besoin d'attendre six mois, peut-être un an, peut-être plus pour se prononcer sur un des premiers intérêts de la France.

Assurément, s'il y a désormais une question simple, saisissable, mise dans tout son jour par la discussion comme par l'histoire, c'est cette question de la Banque de France qui vient de se raviver tout entière à propos du renouvellement du privilège qu'elle reçoit de l'État pour l'émission de ses billets. La Banque est un peu dans sa sphère comme

le concordat dans le domaine religieux, comme l'administration dans l'ordre civil : elle est un des trois ou quatre grands ressorts de l'organisation publique de la France. Depuis près d'un siècle, depuis que Napoléon l'a fondée sans prévoir évidemment ce qu'elle deviendrait, mais démêlant avec la sagacité profonde du génie ce qu'elle pouvait ou ce qu'elle devait être, elle n'a cessé d'exister, de se développer, de grandir à travers tous les régimes : car c'est le propre de ces institutions fondamentales d'avoir traversé tous les régimes, parce qu'elles sont l'organisme vivant et permanent de la France sortie de la révolution. La Banque, pour sa part, avec sa constitution, avec le privilège d'émission dont elle est la dépositaire exclusive, n'a pas manqué à son rôle : elle l'a rempli vis-à-vis du commerce comme vis-à-vis de l'État. Elle a été l'auxiliaire vigilante et sûre d'un négoce grandissant, souvent aussi l'auxiliaire libre, mais utile des gouvernemens, la grande régulatrice du monde des affaires et du crédit. Depuis plus de quatre-vingts ans elle s'est maintenue intacte, suffisant à tout sans défaillance, étendant son action sans se jeter dans les aventures. Elle a échappé aux grandes crises, et, par un phénomène bien étrange, on a vu cette institution française garder tout son crédit tandis que le crédit de l'État lui-même avait ses éclipses, — ou être en mesure de venir en aide à des institutions étrangères renommées pour leur solidité comme la vieille Banque d'Angleterre. La Banque de France a dû évidemment sa puissance ou une partie de sa puissance à son caractère d'institution privée, quoique privilégiée, et à la prudence, à la sagesse avec laquelle elle n'a cessé d'être administrée depuis qu'elle existe. Elle a pu devenir ce qu'on la voit, parce qu'elle est à la fois assez indépendante de l'État pour ne pas se confondre avec lui et assez liée à l'État pour n'être pas une puissance presque rivale gouvernant la fortune publique.

Que maintenant, au moment où l'on va renouveler le privilège qui fait de la Banque l'arbitre du crédit, la grande distributrice du premier papier du monde, on veuille lui imposer des obligations ou des conditions nouvelles, s'assurer d'autres avantages, rien certes de plus simple. C'est une question à examiner, à traiter entre les pouvoirs publics et les administrateurs de la Banque. C'est même déjà fait, les conditions nouvelles sont acceptées dans l'intérêt de l'État comme dans l'intérêt du commerce ; mais ce n'est point évidemment de cela qu'il s'agit pour les adversaires de la Banque de France. Ce qu'on veut atteindre, ce qu'on bat en brèche, c'est le principe même, c'est l'organisation tout entière d'une institution qui a subi victorieusement l'épreuve de près d'un siècle. C'est l'institution qu'on poursuit dans son passé, dans ses sages et fortes traditions, dans son esprit, qu'on s'étudie assez puérilement à représenter comme une citadelle du parasitisme, de l'oligarchie financière et bourgeoise, comme un obstacle au

progrès social et à la diffusion démocratique du crédit! On veut la détruire sous prétexte de la réformer. Et comment la remplacerait-on? Que prétend-on opposer ou substituer à ce qui existe, à une institution dont le privilège est la garantie de tout le monde? Ce n'est pas la liberté illimitée des banques, personne n'en veut. L'expérience faite, il y a déjà bien des années aux États-Unis, a prouvé que cette prétendue liberté conduisait par un agiotage effréné à l'inévitable débâcle, à une sorte de faillite universelle. C'est donc purement et simplement une banque d'État qu'on prétend mettre à la place de la vieille Banque de France. Avec une banque d'État on aura tout ce qu'on voudra, on aura d'abord la gratuité du crédit, l'idéal socialiste! on n'aura pas à disputer sans cesse avec des régens difficultueux et récalcitrans! on pourra aller grandement, disposer d'inépuisables ressources pour accomplir toutes les réformes, inaugurer une ère nouvelle! Rien n'est plus aisé sans doute que de se promener dans le pays des chimères, de se livrer, comme l'a dit avec indulgence M. le rapporteur Burdeau, « au hasard du rêve d'un esprit brillant. » La difficulté commence quand on aborde la réalité, dès qu'on touche à toutes ces questions si délicates et si complexes du crédit public dans ses rapports avec le commerce, avec l'intérêt national lui-même.

Une banque d'État, c'est bientôt dit! Comment l'établira-t-on? dans quelles conditions fonctionnera-t-elle? sera-t-elle un bureau de plus au ministère des finances ou se livrera-t-elle à toutes les opérations de banque? l'État va donc se trouver banquier, avec la chambre pour conseil de régence! Il aura à s'occuper sans cesse des mouvemens du change universel! Il sera le régulateur des escomptes, des transactions commerciales! Il aura naturellement le privilège d'émettre des billets marqués à son effigie. Soit! et bientôt, selon le mot spirituellement sensé de M. Henri Germain, on aura, au lieu de la « monnaie de papier » aux émissions sévèrement réglées, garantie par les formidables réserves que la Banque de France garde dans ses caisses, on aura ni plus ni moins un « papier-monnaie » émis selon les besoins, selon les nécessités du moment, subissant inévitablement les oscillations du crédit de l'État lui-même. C'est toute la différence! Et puis, il y a une chose délicate, douloureuse, qu'on oublie et qu'on peut bien dire, puisqu'on dit parfois si indiscrètement tant d'autres choses. Le jour où une cruelle fatalité ramènerait les grandes crises, où une guerre en un mot éclaterait, où l'ennemi aurait réussi à forcer l'entrée du territoire, à quoi seraient exposés les établissemens d'une banque d'État? L'ennemi, ce n'est pas douteux, mettrait immédiatement la main sur les succursales, sur les ressources de cette banque, comme il met la main sur les perceptions, sur les bureaux d'enregistrement, sur les bureaux de poste, sur l'administration. M. le ministre des finances rappelait l'autre jour, non sans tristesse, qu'en 1870, au

début de l'invasion, dans une ville de l'est, les Allemands, entrant en maîtres, avaient examiné s'ils pouvaient s'approprier les sommes déposées dans les caves de la succursale de la Banque de France ; ils s'arrêtèrent, parce que c'était un établissement privé, placé à ce titre sous la sauvegarde des lois de la guerre. Si c'eût été un établissement de l'État, ils s'en seraient évidemment emparés, et c'eût été une aggravation de plus dans une crise qui ne faisait que commencer, qui était déjà effroyable. On n'en reviendra pas à ces extrémités, nous avons cette confiance. Notre frontière est gardée par une armée nombreuse et exercée, prête à se dévouer pour la défense du pays ; mais il suffit que ce soit possible pour qu'on voie aussitôt l'avantage de laisser son vrai caractère à une institution qui n'a cessé de remplir tous ses devoirs envers les intérêts privés comme envers l'État.

Oh ! sans doute, on est exposé à rencontrer des résistances dans cette institution organisée comme elle l'est, comme elle doit l'être ; on n'obtiendra pas d'elle le crédit gratuit ; on n'aura pas à la première réquisition tout l'argent qu'on voudra. Il faudra négocier avec ses scrupules, avec sa prudence ; mais c'est précisément ce droit, cette force de résistance qui fait la solidité de son crédit, l'efficacité de son appui à certaines heures, — et M. Camille Pelletan, pour récriminer, pour faire le procès de la Banque de France, va chercher un étrange exemple. Il choisit une circonstance, — cette tragique époque de 1870-1871, — où la Banque a justement rendu les plus éclatans services, où peut-être sans elle tout se fût rapidement effondré, — et nul n'a mieux éclairé cet épisode des jours de crise qu'un homme mêlé aux finances de la défense nationale, ami de Gambetta, — Laurier, qui a dit depuis : « Un financier doit toujours être conservateur, même quand il appartient à un parti qui ne l'est pas. »

La situation était assurément terrible, surtout à mesure qu'on approchait de la fin. De toutes parts, on prétendait réorganiser des armées, on dépensait jusqu'à 10 millions par jour ; d'un autre côté, l'argent s'épuisait, on ne savait plus où en trouver. Le représentant de la Banque à Bordeaux, agent d'une sévère intégrité, d'un esprit mesuré et correct, M. Cuvier, se défendait d'ajouter à des avances qui s'élevaient déjà à près de 1 milliard, et Gambetta, avec son impétuosité naturelle, jetait feu et flamme ; il menaçait de faire un éclat, de briser la Banque, de recourir à un papier d'État, c'est-à-dire au papier-monnaie : il adressait à Laurier ces dépêches violentes qu'on a lues l'autre jour. Laurier, appuyé sur le comité des finances, s'efforçait de tout concilier, de tempérer la fougue de Gambetta et en même temps de ménager la Banque pour la décider à des avances nouvelles ; il sentait bien qu'il fallait de l'argent ; il sentait aussi que si on tombait dans le papier-monnaie, on ne savait plus où l'on allait, on risquait de tout perdre. « Il faut que vous sachiez, disait-il plus tard devant la

commission d'enquête de l'assemblée nationale, qu'un jour la France s'est trouvée en présence d'un immense péril qu'elle n'a pas même connu : il s'est agi de savoir si on émettrait du papier d'État, ni plus ni moins! » Ce spirituel sceptique était plein d'anxiété ; il allait de l'un à l'autre, — lorsqu'un matin il apprenait la présence à Bordeaux d'un homme qui était un financier éclairé et habile, M. Magne, le dernier ministre des finances de l'empire. Laurier n'hésitait pas, il allait consulter M. Magne qui l'écoutait avec une bienveillante attention. M. Magne ne méconnaissait pas la gravité des choses; seulement, il faisait remarquer à Laurier qu'il n'avait pas, sans doute, eu le temps de lire le dernier budget, que s'il l'avait lu, il aurait vu que lui M. Magne avait inscrit dans un article l'autorisation pour la Banque d'émettre jusqu'à 2 milliards 200 millions de billets, qu'on n'en était tout au plus qu'à 1,800 millions, qu'il y avait dès lors 400 à 500 millions qu'on pouvait très bien demander à la Banque. C'était ce que M. Magne appelait « la tirelire de la guerre, » et il ajoutait : « Cette tirelire, il faut la casser et ne pas hésiter plutôt que de recourir au papier d'État; car les gens qui vous parlent de papier d'État sont des ignorans qui ne savent pas ce que c'est que le crédit d'un gouvernement. » Fort de cette révélation et de ces conseils, Laurier n'hésitait plus, en effet. D'accord avec le comité des finances, il renouait la négociation avec la Banque, sinon avec M. Cuvier qui s'effaçait, du moins avec son remplaçant; on signait un traité qui mettait 10 millions par jour à la disposition du gouvernement, et c'est avec ces ressources qu'on pouvait aller jusqu'au bout.

Que serait-il arrivé si Gambetta, dans un mouvement de colère et d'emportement, eût tout brusqué et jeté à tous les vents son papier-monnaie? Il n'aurait probablement pas relevé la fortune de nos armes, il ne le pouvait plus, et il eût sûrement compromis pour longtemps les finances françaises. Le crédit public en eût ressenti une profonde atteinte, et, au lendemain de la guerre, la crise eût été bien autrement grave, bien autrement difficile à surmonter. En cédant à propos, la Banque avait détourné cet « immense péril » du papier-monnaie; en résistant aux premières sommations, en mesurant ses avances, qui s'élevaient pourtant à 1,500 millions, elle avait maintenu son crédit; elle avait gardé une autorité telle que son billet n'a jamais rien perdu; et c'est avec ce crédit demeuré intact que M. Thiers pouvait bientôt faire face aux premières nécessités d'une situation effondrée avant de mettre la main à la réorganisation du pays. M. Camille Pelletan, avec ses pathétiques exhumations de quelques dépêches irritées, fait du roman, après vingt ans, sur ce qu'il y a de moins romanesque au monde : la vérité est à la fois plus simple, plus saisissante et plus instructive. — Mais, dit-on, qu'est-ce donc que ce crédit de la Banque de France dont on parle toujours? D'où le tire-t-elle? C'est le crédit

de tout le monde, c'est le crédit de la France elle-même! Cela rappelle un peu l'histoire de M. Thiers, à qui on disait par malveillance, pour déprécier des services éclatans, qu'il n'avait pas eu grand mérite à libérer le territoire, qu'il n'avait eu qu'à puiser l'argent dans la poche des contribuables pour payer les 5 milliards d'indemnité de guerre. « Et d'où veut-on que je le tire? » répondait spirituellement M. Thiers. La Banque fait et peut dire de même. Elle tire son crédit de la confiance qu'elle inspire, de l'immense encaisse qui va à ses coffres, du mouvement d'affaires qu'elle représente. Elle tire son crédit de là, comme M. Thiers tirait de la poche des contribuables la libération du territoire. C'était un simple problème à résoudre; seulement il fallait le résoudre; — et puisque jusqu'ici la Banque a réussi dans son œuvre, le mieux eût été, après tout, de ne pas tant marchander avec une institution éprouvée qui reste la garantie du commerce, qui assure en même temps à la France les suprêmes ressources dans les crises qui peuvent lui être encore réservées.

Le malheur est que dans ces débats parlementaires qui touchent parfois aux plus grandes affaires, toutes les fantaisies, tous les hasards d'imagination, tous les rêves de secte, toutes les lubies ou les jalousies de parti se donnent rendez-vous. C'est la faiblesse de cette chambre de manquer, non pas de talent, mais d'expérience, de sens politique, des plus simples idées de gouvernement, — et de direction. La vérité est que le plus clair de cette session qui finit a été une série de discussions, d'interpellations sur tout et à propos de tout. On dirait que ces représentans agités de la plus sensée, de la plus pacifique des nations, sont saisis par instans d'une émulation singulière d'anarchie. Ils se plaisent à se jeter à travers toutes les questions, au risque de tout confondre, de ne respecter ni le droit, ni la justice, de se mêler de ce qui ne les regarde pas. Ils ne sont peut-être pas les seuls coupables, ils sont les complices des mœurs publiques qu'on nous fait; ils aident de leur mieux à une véritable désorganisation, et certes un des signes les plus curieux de cette incohérence universelle est cette discussion qui s'est engagée il n'y a que quelques jours à l'occasion d'un jugement de la cour d'assises de la Seine. De quoi s'agit-il? un député, celui-là même qui est rapporteur de la loi sur la Banque, M. Burdeau, a cru devoir demander compte de ses diffamations à un journaliste qui voit la féodalité financière, les Juifs, et la vénalité partout. Le jury prononce un arrêt de condamnation, avec des circonstances atténuantes; la cour, de son côté, fixe la peine et ajoute de plus, selon son droit, une assez forte amende. Le jury a fait son œuvre, la cour a fait la sienne: jusque-là rien de mieux. Qu'arrive-t-il cependant? A peine le jugement est-il prononcé, c'est une véritable confusion où l'on voit tout simplement ceci: des jurés divulguant sans scrupule le secret de leurs délibérations, un président mis en cause pour avoir

abusé de la crédulité du jury par des promesses d'indulgence qu'il n'aurait pas tenues, un arrêt de justice frappé de suspicion. Les enquêtes bruyantes et indiscrètes se succèdent, et là-dessus surviennent les interpellateurs de parlement s'emparant de l'incident pour le grossir, aggravant les divulgations et les confusions, harcelant le gouvernement qui a la faiblesse de se laisser mettre sur la sellette.

Ainsi voilà des jurés qui, au mépris de tout droit, sans comprendre même leur devoir de juges, livrent le secret de la chambre du conseil! Voilà un parlement qui entreprend de faire comparaître devant lui un président de cour et d'interpréter ou de casser un arrêt de justice! Voilà un gouvernement qui ne sait pas même arrêter d'un mot net et décisif toutes ces usurpations. Et l'on parle sans cesse, dès qu'il s'agit d'un évêque ou d'un malheureux curé, de faire respecter les lois; et ce sont des législateurs qui se font les complices de la violation de toutes les règles judiciaires, de toutes les lois! Que peut-il résulter de cette subversion de toutes les idées, de toutes les conditions d'une saine vie publique? C'est bien simple. On ne cesse de se débattre dans ces agitations factices où le parlement n'a de force que pour détruire, ou le gouvernement toujours menacé reste atteint d'une incurable faiblesse. Rien n'est assuré, et au premier accident, à la veille d'une fin de session, un ministre est emporté comme M. le ministre de la marine Cavaignac vient de l'être à l'occasion des affaires du Dahomey. M. le ministre de la justice n'est pas tombé l'autre jour; il aurait pu tout aussi bien être emporté dans l'affaire du jury de la Seine. Un hasard fait ou défait les ministères; et il en sera ainsi tant qu'on ne sera pas rentré dans la sérieuse et sincère pratique des institutions, tant qu'il n'y aura pas un parlement sachant rester dans son rôle, un gouvernement relevant le pouvoir pour l'honneur et le profit de la France.

Décidément la paix règne et continue à régner en Europe. Malgré les mauvais pronostics, malgré les excitations de M. Crispi qui est allé récemment sonner ses fanfares guerrières dans un journal américain, la paix ne paraît pas même devoir être troublée de sitôt, au moins à n'observer que la marche ostensible des choses. Ni en France, ni en Angleterre où se poursuivent encore les élections, ni en Allemagne, ni en Russie, il n'y a une apparence de guerre, une ombre d'intentions belliqueuses ou agressives. L'empereur Guillaume II qui, après avoir reçu le roi Humbert à Potsdam et à Berlin, est allé respirer l'air des côtes de Norvège, semble moins occupé de se préparer à entrer en campagne que de régler ses comptes avec M. de Bismarck. Ce n'est pas fini, on ne sait pas trop même comment cela finira, et s'il y a eu de naïfs négociateurs qui ont cru pouvoir rétablir la paix entre le souverain et l'ancien chancelier, ils ont dû perdre leurs illusions. Pour le moment, le duel de paroles continue; on ne cesse d'échanger des explications malignes, d'aigres récriminations, et avec son caractère

altier, impétueux, le jeune empereur pourrait bien finir un de ces jours par s'impatienter, par clore le débat d'un coup violent d'autorité. Voilà pourtant ce que c'est que de trop parler ! M. de Bismarck, dans sa tournée récente en Allemagne, dans ses voyages ou ses stations à Berlin, à Dresde, à Vienne, à Munich, à Kissingen, M. de Bismarck n'a pu se contenir. Il ne s'est pas contenté de recevoir des ovations, qui étaient un dédommagement pour la grande victime de l'ingratitude des princes et une malicieuse représaille contre le souverain qui a frappé ce grand coup ; il a cru devoir parler. Il s'est laissé interroger, et il a parlé un peu partout ; il n'a pas caché ses amertumes, ses ressentimens. Chose plus grave ! il a fait des incursions au moins étranges dans la politique extérieure de l'Allemagne. Il s'est répandu en paroles acerbes contre son successeur, contre M. de Caprivi ; il n'a pas craint même de faire le procès de la politique qui a préparé une rupture peut-être irréparable entre l'Allemagne et la Russie, et par une particularité assez bizarre, c'est à un Autrichien qu'il a fait la confidence de ses griefs contre une politique qui aurait sacrifié l'amitié russe à l'intimité avec l'Autriche. Bref, c'est la guerre de l'ancien chancelier contre le nouveau chancelier ou plutôt contre le souverain lui-même.

Que le langage tenu par M. de Bismarck dans ses voyages à travers l'Allemagne ait profondément irrité l'empereur à Berlin, cela n'est pas douteux et la riposte n'a pas tardé. Par ordre impérial, le *Journal officiel* a publié un rescrit que Guillaume II faisait adresser à ses représentans diplomatiques à l'étranger, au mois de mai 1890, deux mois après la disgrâce de M. de Bismarck, et lorsque l'ancien chancelier commençait déjà cette guerre acrimonieuse et sarcastique qu'il n'a cessé de poursuivre depuis. Ce morceau de diplomatie tiré des archives pour la circonstance est certainement curieux. Sous une apparence de réserve et de ménagement affecté pour celui qu'on appelle encore le « grand homme d'État, » le ministre qui a rendu « d'immortels services, » le « Bismarck d'autrefois, » on ne cache pas une sévérité assez dédaigneuse pour le « Bismarck d'aujourd'hui, » pour ses jugemens qu'on appelle lestement des « opinions subjectives, » des assertions qui n'ont pas une valeur réelle. L'exécution était déjà bien commencée. Ce n'est pas tout. Le rescrit secret de 1890, publié aujourd'hui au *Reichsanzeiger*, est complété par une dépêche toute récente adressée à l'ambassadeur d'Allemagne à Vienne, au prince de Reuss, et qui fait une allusion hautaine à « un bruit de rapprochement entre l'empereur et le prince de Bismarck. » Que M. de Bismarck se soumette par une première démarche, bien, l'empereur verra sans doute ce qu'il doit faire ; mais, même dans ce cas, il faut qu'on sache bien qu'un rapprochement n'irait jamais jusqu'à rendre à « l'ancien chancelier une influence quelconque sur la marche des affaires. » Voilà donc la rupture complète !

Ira-t-elle plus loin, jusqu'à un procès? Il y a dans le rescrit de 1890 une allusion assez énigmatique à la position officielle de l'ancien chancelier, à ses indiscrétions, à ce qu'il aurait pu dire « en présence de personnes notoirement hostiles à l'Allemagne. » Il ne faudrait pas trop s'y fier. Il serait certes curieux que M. de Bismarck, qui a été quelquefois si dur pour ses agens, eût à subir la loi qu'il a faite et fût réduit à répondre de ses paroles devant un tribunal. On n'en est pas là encore : on n'est pas, il est vrai, au bout de ce duel qui est assurément un des plus curieux épisodes du temps.

Non, vraiment, qu'il s'agisse d'élections ou des mille incidens de la vie des peuples, qu'on se tourne vers l'Angleterre ou vers d'autres pays de l'Europe, la politique n'est nulle part bien facile. Partout elle a ses embarras, ses malaises et, le plus souvent, désormais elle se complique de grèves, d'agitations ouvrières, de tous les conflits du travail que les partis exploitent ou enveniment, qui sont comme une traînée de poudre allant d'un pays à l'autre. Que se passe-t-il depuis quelque temps en Espagne? De crise politique, il n'y en a pas réellement au-delà des Pyrénées. Les apparences sont au calme; on se préoccupe surtout des finances, des relations commerciales, un peu du Maroc, particulièrement des négociations avec la France, et si les discussions parlementaires sont parfois assez laborieuses, le ministère conservateur qui a le pouvoir depuis deux ans a une assez forte majorité pour rester, comme on dit, maître de la situation. Le chef du cabinet, M. Canovas del Castillo, n'a rien perdu de son autorité dans les conseils, dans le parlement, dans son propre parti; il garde un ascendant que ses adversaires ne méconnaissent pas, qu'il doit à son habileté, à un savant esprit de mesure, à un art supérieur dans le maniement des hommes et des partis. Les libéraux eux-mêmes, M. Sagasta en tête, tout en formant une opposition incommode et en saisissant toutes les occasions de harceler le gouvernement, ne semblent pas bien impatiens de reprendre le pouvoir au milieu des difficultés économiques et financières qui restent l'embarras de tous les ministères. Les républicains sont provisoirement impuissans et les carlistes ont beau manifester, comme ils l'ont fait récemment sous le vieux chêne de Guernica, ils ne peuvent rien; ils ne redeviendraient dangereux et n'auraient le pouvoir de rallumer la guerre civile que si le pays retombait dans l'anarchie par quelque révolution nouvelle. On n'en est pas là fort heureusement au-delà des Pyrénées. Rien ne semble menacer ni la régence, ni le régime constitutionnel à Madrid. Il n'est pas moins vrai que depuis quelque temps, un peu sur tous les points, à tout propos, les incidens, les troubles se succèdent comme des feux plus ou moins inquiétans à la surface du pays, et que tout ne va pas le mieux du monde en Espagne.

Qu'est-ce à dire? Il n'y a que quelques semaines une grève des plus

sérieuses, des plus tumultueuses éclatait en Catalogne, à Barcelone et dans les centres industriels des environs. Là comme partout, les syndicats, les chefs des clans ouvriers menaient le mouvement, échauffaient ces populations ardentes et fières. Une fois déchaînée, la grève est allée jusqu'à la sédition : sous prétexte d'imposer leurs conditions aux patrons, les grévistes ont tout simplement attaqué certains établissemens d'industrie et se sont mis à interrompre les communications. Les violences, les rixes, les conflits se sont multipliés. Bref, il a fallu en venir aux grands moyens, proclamer l'état de siège, faire arriver quelques navires devant Barcelone, en un mot, employer la force pour rétablir la paix. Ce n'est qu'après quelques jours de troubles que le gouverneur militaire de la Catalogne, le général Blanco, par un mélange de prudente longanimité et de vigueur, a fini par avoir raison de ce mouvement populaire et par obtenir la reprise du travail. A peine cette agitation catalane commençait-elle à s'apaiser, si tant est qu'elle soit apaisée, un phénomène bien plus singulier se produisait en pleine capitale, à Madrid même : c'est la grève des télégraphistes, qui ont refusé tout service et se sont retirés sur leur mont Aventin en envoyant leur *ultimatum* au gouvernement. Tout avait été préparé en secret et combiné avec art dans cette étrange grève. Les meneurs n'ont eu qu'à expédier à tous les employés un mot d'ordre concerté d'avance pour que le service se soit trouvé interrompu sur la plupart des lignes, et un instant le gouvernement, l'industrie, le commerce, se sont vus privés de communications. On a été obligé de recourir à tous les moyens, aux fils des chemins de fer, aux télégraphistes militaires; mais qu'auraient pu quatre cents télégraphistes de l'armée pour suffire à la tâche de trois mille employés civils? C'était ni plus ni moins une rébellion contre l'État, un attentat contre tous les services publics ou privés! Il n'a pas moins fallu négocier avec la rébellion, et, en définitive, si les grévistes de la télégraphie ont consenti à reprendre leur service, c'est qu'on leur a promis de faire droit à leurs griefs.

Est-ce tout? pas encore. Il y a eu tout dernièrement à Madrid l'insurrection héroï-comique des marchandes des quatre-saisons qui se sont ameutées contre une taxe municipale : sept mille furieuses auxquelles se sont joints tous les tapageurs, les gens suspects prêts à saisir toutes les occasions de dévaster, de saccager les magasins, d'attaquer la police. L'émeute, qui s'est prolongée deux ou trois jours, est devenue assez grave pour nécessiter l'emploi de la force et, dans les collisions qui ont troublé la ville, il y a eu des victimes, du sang versé. Le préfet lui-même a été blessé. Et ce n'est pas seulement à Madrid ou à Barcelone qu'il y a depuis quelque temps des scènes de désordre; il y a eu tout récemment sur d'autres points, dans le nord, à Ca-

lahorra à propos du déplacement de l'évêché, dans des villes du midi à propos de taxes municipales; il y en a encore à tout instant. Ce ne sont là, si l'on veut, que des incidens de hasard et sans signification, sans lendemain, faciles à dominer; ce ne sont pas moins d'assez mauvais symptômes.

Ce qui complique d'ailleurs un peu cet état et pourrait avoir un certain sens politique, c'est qu'à l'un de ces incidens récens, à la grève des télégraphistes, se rattache la retraite du ministre de l'intérieur, M. Elduayen, qui a paru quitter le pouvoir un peu brusquement. M. Elduayen, il est vrai, n'était entré il y a quelques mois au ministère, à la place de M. Silvela, que par des raisons de circonstance, pour faciliter certains rapprochemens dans le parti conservateur, pour favoriser notamment la rentrée de M. Romero Robledo dans le cabinet. Il n'avait pas caché qu'il désirait se retirer le plus tôt possible. S'il est resté dans ces derniers temps au pouvoir, c'est qu'il a été retenu d'abord par la crise du 1er mai, puis par les grèves de Bilbao, de Barcelone. La grève des télégraphistes de Madrid lui a servi de prétexte; mais voilà justement la question ! Pourquoi a-t-il mis une sorte de précipitation à saisir ce prétexte et pourquoi a-t-il choisi ce moment? Le gouvernement a été interrogé et il a gardé son secret. On a dit que dans le premier moment l'ancien ministre de l'intérieur avait proposé au conseil de dissoudre le corps des télégraphistes pour le réorganiser et que le conseil, un peu effrayé de cet acte de vigueur, avait préféré tenter une négociation dont M. Romero Robledo s'est chargé. Toujours est-il que, dans cette bourrasque d'un instant, M. Elduayen a disparu, qu'il a été remplacé au ministère de l'intérieur par un autre conservateur, ancien ministre, M. Fernandez Villaverde, et que ces incidens ont eu un certain retentissement dans les cortès où s'est engagé un débat assez confus qui n'a rien éclairé. Le ministère espagnol n'en sera pas sans doute ébranlé; le président du conseil, M. Canovas del Castillo, n'est pas homme à se laisser si facilement émouvoir lorsqu'il garde une majorité nombreuse et dévouée dans les cortès.

Tous ces faits qui se pressent depuis quelque temps ne sont pas moins les signes d'une situation délicate, sinon critique, et ne laissent pas de ranimer l'ardeur des partis, de rendre une certaine confiance à l'opposition libérale. Si la session continuait, les difficultés commenceraient peut-être sans tarder; mais la session finit, le monde politique est impatient de quitter Madrid, et rien n'indique que pendant ces quelques mois de vacances qui vont s'ouvrir, des complications sérieuses puissent renaître pour l'Espagne.

CH. DE M[illegible]DE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La conquête du pair sur la rente française 3 pour 100, réalisée le mois dernier, était le couronnement d'une longue campagne de hausse, poursuivie depuis plusieurs années par une spéculation très puissante, assurée du concours des capitaux énormes dont disposait la Caisse des dépôts et consignations.

La loi obligeant la Caisse des dépôts à employer en rentes les fonds des caisses d'épargne, le concours de ces capitaux ne pouvait faire défaut aussi longtemps que l'on verrait les dépôts nouveaux aux caisses excéder les retraits en importance. Depuis quelques mois, il s'est produit dans l'afflux des dépôts un ralentissement marqué. D'autre part, les conditions spéciales dans lesquelles s'est exécutée la dernière poussée de la rente de 98 à 100 francs, la rapidité de la marche, la violence de l'assaut livré au cours rond, tout indiquait que cette fois la part de la spéculation était prépondérante, et que le comptant ne s'associait qu'en apparence au mouvement.

Le résultat a été un déclassement de titres, surtout après l'apparition de la rente à 100 francs ex-coupon. Le découvert s'étant entièrement racheté, et les rentiers offrant avec persistance leurs inscriptions, les livraisons de titres étaient inévitables en liquidation, et ces livraisons ont fait succéder le report au déport devenu habituel depuis de longs mois. En juillet, d'ailleurs, devait être effectué le dernier versement sur l'emprunt en rente 3 pour 100 de 1891, ce versement représentant une somme d'environ 150 millions de francs. L'argent devait donc se montrer, fin juin, plus serré, un peu plus exigeant que de coutume. Le report, en effet, s'est tendu au moment de la prorogation; des titres en assez grande quantité ont été livrés, et la réaction sur les cours trop élevés du milieu de juin s'est rapidement accentuée à la fin du mois. Le 3 pour 100 a été compensé à 98.55, alors que l'on avait vu un moment le cours de 100 fr. 10 coupon détaché.

La liquidation des valeurs s'est naturellement ressentie de cette modification survenue dans les tendances du marché sur nos fonds publics. Ici encore, qu'il s'agît des fonds russes, de la rente italienne ou de la rente espagnole, le découvert s'était racheté, contraint par un mouvement excessif de hausse, et le principal élément de fermeté avait disparu. Les acheteurs restés sur la brèche n'ont pu résister aux causes d'affaiblissement dont la situation de place favorisait l'action. Le mouvement rétrograde s'est étendu à la plupart des valeurs de spéculation.

Le revirement a été accéléré par l'attaque brusque dirigée à Berlin contre les fonds russes et surtout contre le rouble-papier. Le billet de banque russe valait, il y a quelques semaines, 215 marks. Des offres continues l'ont fait reculer à 200; à Paris, la cote de 265 francs faisait place à celle de 247.50. Le mouvement s'est arrêté, et les rentes russes à leur tour se sont raffermies. L'emprunt d'Orient, après avoir reculé de 66 à 64.80, reste à 65.15; le consolidé 4 pour 100 a détaché un coupon trimestriel de 1 pour 100; de 95.60, il devait revenir normalement à 94.60; il finit à 94.20 après 93.75. Le 3 pour 100 1891 est en réaction d'une demi-unité à 77.20.

On sait que des coupons d'intérêt et de dividende sont mis en paiement en juillet sur un très grand nombre de valeurs. Il est impossible, en tout temps, de préjuger dans quelle mesure les disponibilités créées par ces paiemens peuvent prendre le chemin de la Bourse pour y exercer sur les cours une influence que la spéculation se hasarde souvent à escompter. Elle ne semble pas s'en soucier actuellement. D'une part, trois émissions sont lancées ce mois-ci, l'une d'elles, d'une grande importance, celle du Crédit foncier: il est vrai que ces émissions ont pour objet principal des conversions, des échanges de titres bien plus que des appels de capitaux nouveaux; elles n'en exigent pas moins des mouvemens de fonds qui peuvent retarder les placemens directs sur le marché. D'autre part, les cours paraissent bien élevés partout, et la tendance n'est pas à une progression nouvelle. Rien ne sollicite donc les capitalistes à un emploi rapide de leurs rentrées.

Les affaires sont paralysées en Angleterre par les élections générales. Aucune impulsion ne vient de ce côté. Le Stock-Exchange a même abandonné les fonds argentins qu'il avait poussés quelque temps, à la faveur d'une diminution assez notable de l'agio de l'or. Les prix sont retombés presque au plus bas.

Parmi les autres fonds internationaux, l'Extérieure, l'Italien et les valeurs turques ont fortement baissé. La spéculation indigène, à Madrid et à Barcelone, avait relevé l'Extérieure avec une *maestria* qui pouvait faire illusion, de 57 à 68. Rien ne justifiait ce mouvement, pas même la perspective du vote, par les cortès, d'un emprunt de 150 millions qui n'aurait couvert qu'une partie de la dette flottante. Or les cortès n'ont pas voulu voter cet emprunt; les impôts nouveaux, plus vexatoires que productifs, sur les opérations de Bourse ou sur les ventes de denrées alimentaires, ont provoqué une émeute populaire et une grève d'agens de change. La situation de la Banque d'Espagne ne cesse de s'aggraver, la circulation fiduciaire s'accroissant tandis que l'encaisse métallique reste stationnaire; l'agio de l'or se tend à 15 pour 100. Immédiatement après le détachement du coupon de 1 pour 100, le caractère factice de la hausse de l'Extérieure s'est accusé; ce fonds est aujourd'hui ramené de 67 à 62 1/2.

L'Italien avait été poussé au-dessus de 93 francs sur la pensée que la visite du roi Humbert à Berlin assurait à l'Italie l'appui financier de l'Allemagne. Aucun fait n'est venu témoigner, sur ce point, de la justesse de prévision des spéculateurs. Après le détachement du coupon de 2 fr. 17, ce fonds a reculé jusqu'à 89 francs, et s'est relevé à 89.70.

Pourquoi les fonds turcs sont-ils constamment offerts depuis quelques semaines? Sans doute uniquement parce que la spéculation, ayant réussi à les porter à des cours très élevés, a cherché ensuite à se dégager en réalisant les bénéfices de l'opération. Le 1 pour 100 a été ramené à 20.15, les actions des Tabacs ne sont plus qu'à 374 après 385, la Banque ottomane a valu 600, et a détaché un dividende de 17.50 pour 1891. Le cours actuel de 555 représente une réaction d'environ 25 francs.

Le Portugais, après le refus du gouvernement de Lisbonne de ratifier l'arrangement conclu à Paris avec les comités de créanciers, a rétrogradé brusquement à 24, et se tient, depuis, à ce niveau. Les Bourses du continent ont en général décidé de ne plus coter que les titres sur lesquels le coupon de juillet n'aurait pas été détaché. Le Stock-Exchange, on ne sait trop pourquoi, a pris une décision contraire. Le ministre des finances du Portugal a déclaré formellement que les obligations de la Régie des Tabacs conservaient leur gage intact.

Les fonds austro-hongrois ont eu très peu de variations. L'attention du monde financier à Pesth et à Vienne reste concentrée sur les projets de loi, actuellement en discussion dans les deux parlemens, concernant la réforme monétaire.

Il a été dit plus haut que les fonds russes s'étaient raffermis ces derniers jours. Le crédit de la Russie résistera à l'action des nouvelles relatives à l'épidémie cholérique, comme il a surmonté l'épreuve redoutable de la famine du dernier hiver.

Les valeurs égyptiennes ont à peine faibli pendant quelques jours sous l'influence des élections anglaises qui réveillaient la question de l'évacuation.

La rente française, dans les premiers jours de juillet, a tenu bon contre les tendances pessimistes qui dominaient ainsi un peu partout. Le 3 pour 100 a même été relevé d'abord à 99 francs. Mais il n'a cessé ensuite de reculer lentement, et il finit à 98.15 sur les incidens parlementaires amenés par la discussion des affaires coloniales.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer sont toujours au premier rang des titres favoris de l'épargne. Le Nord, qui avait été ramené à 1,800 francs, ex-coupon, a déjà repris à 1,865. Il a été vaguement question du rachat des lignes du Midi par l'État; mais ce n'est pas la législature actuelle qui pourra aborder un tel sujet; il est déjà douteux qu'elle puisse mener à terme la loi sur le renouvellement du privilège de la Banque de France et la réforme des caisses

d'épargne. Les obligations des diverses compagnies, dont les coupons étaient à échéance de juillet, s'étaient élevées à 475, au moment où la rente atteignait 100 francs ; elles se négocient maintenant entre 460 et 465.

La Banque de France s'est assez bien maintenue au niveau où l'a portée la reprise de 200 francs, qui a suivi le détachement du coupon semestriel de dividende. La chambre des députés va entrer en vacances avant d'avoir commencé la discussion des articles de la loi de renouvellement.

Le Crédit foncier, ex-coupon de 30 francs, a remonté au-dessus de 1,100 francs. Cet établissement émet, le 21 courant, 500,000 obligations communales à lots de 500 francs, rapportant 16 francs par an et participant à quatre tirages de lots chaque année, d'une importance totale de 800,000 francs. Le prix d'émission est 495 francs. Cette opération a pour objet la conversion d'anciens emprunts communaux dont les titres sont reçus, pour leur valeur au pair, en paiement de la souscription aux nouveaux titres. Il s'agit pour le Crédit foncier de réaliser, par cette conversion, une économie de charges qui lui permette d'abaisser, de 4.50 ou 4.75 pour 100 à 4.15 pour 100, le montant de l'annuité que lui paient un certain nombre de communes débitrices, celles-ci s'engageant en retour à ne pas rembourser le Crédit foncier pendant dix ans.

Le Comptoir d'escompte a procédé, le 12 courant, à la conversion de la dette tunisienne 3 1/2 pour 100 en rente 3 pour 100, garantie par le gouvernement français comme l'était déjà la rente convertie. Le Crédit industriel a émis, pour la compagnie des Lits militaires, des obligations 4 pour 100 destinées à remplacer d'anciens titres similaires 6 pour 100.

Les actions de banques ont été très négligées. La Banque d'escompte, toutefois, est en hausse de 12.50 à 225 francs, le Crédit mobilier a reculé de 20 francs à 150.

La faiblesse a été générale sur les Chemins étrangers.

L'épargne se porte volontiers sur les valeurs industrielles, dont le crédit est depuis longtemps établi comme les Voitures, le Gaz, les Omnibus, les Messageries, et sur d'autres, de notoriété plus récente, comme les Aciéries de France, qui valent 1,325, et les Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, cotées 792. La baisse des prix du cuivre a fait reculer les Rio-Tinto au-dessous de 400 francs. La Dynamite ne se remet que lentement de la crise que vient de traverser l'entreprise.

Un coupon de dividende de 72 francs a été détaché sur l'action de Suez. Ce titre a été ramené de 2,830 à 2,700 francs. Il perd donc près de 50 francs ex-coupon, sous l'influence des diminutions importantes que présentent en ce moment les recettes.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

